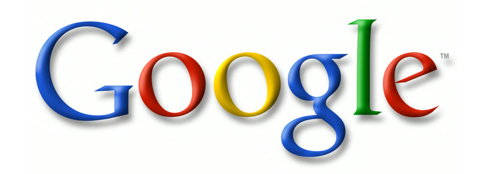
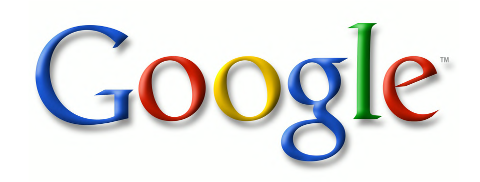
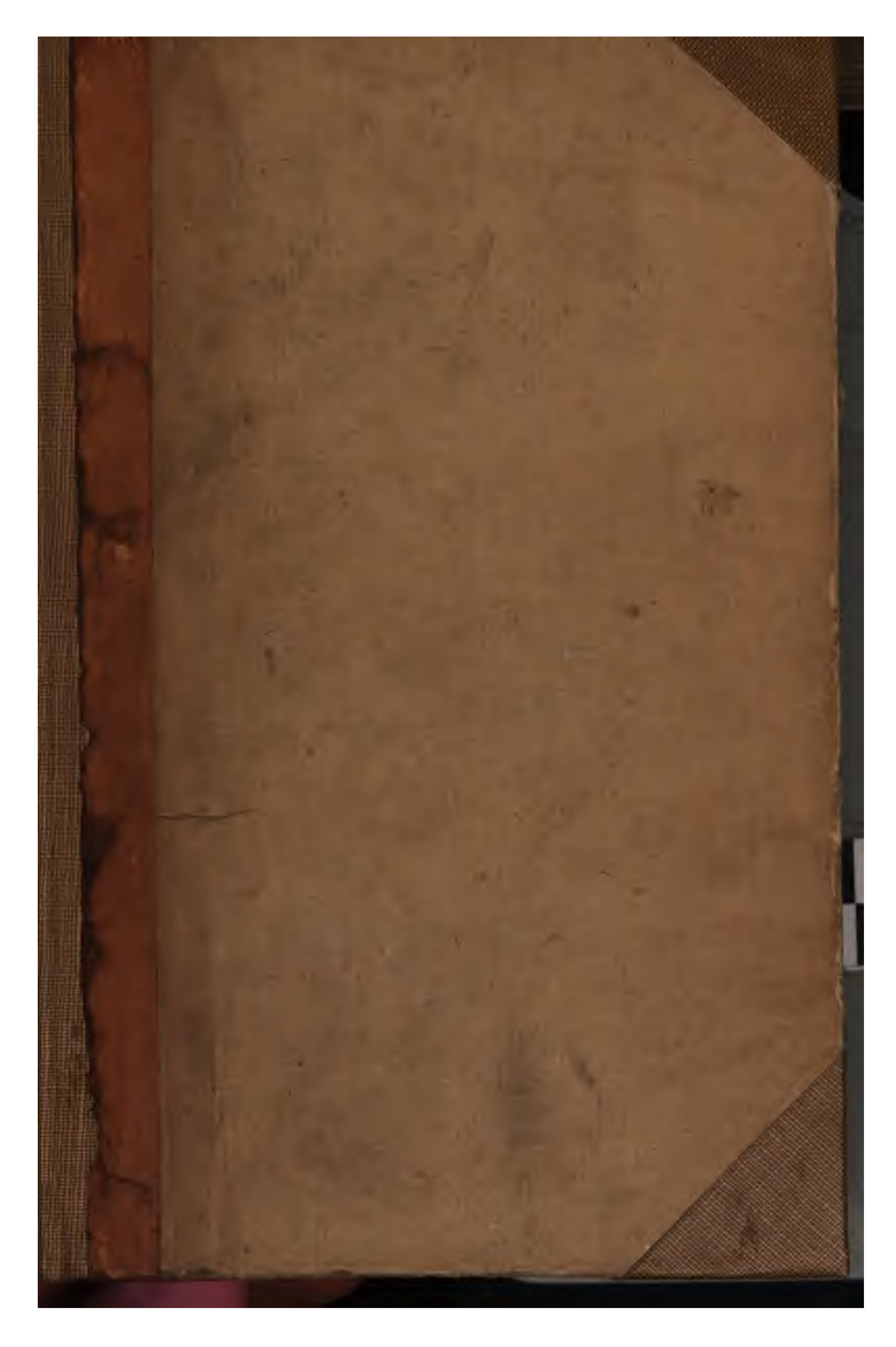
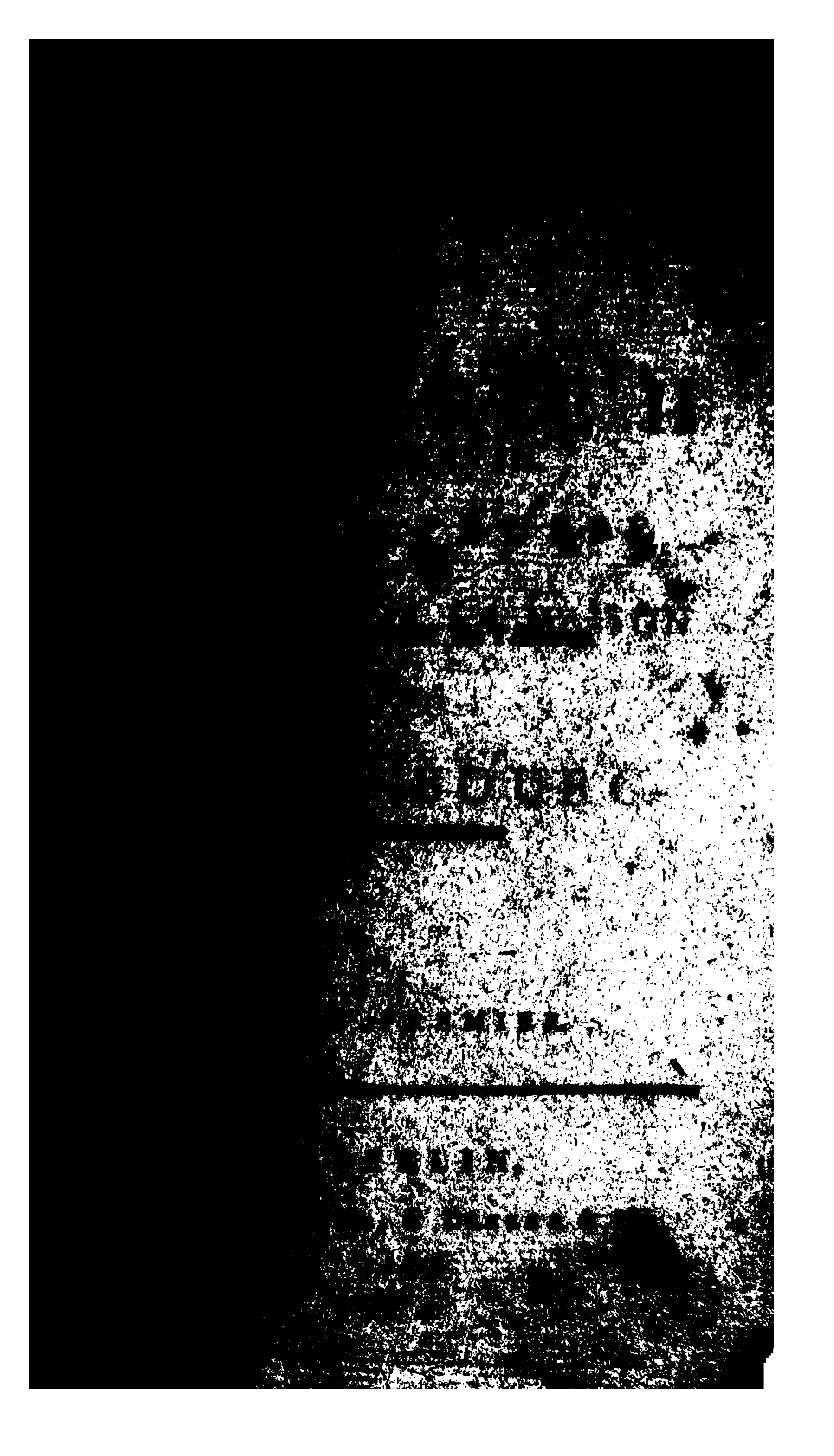







DOMI MINA
NUS TIO
ILLU MEA



... DES ...

... DE LA MAISON

DE

... EBOURG.

... les travaux de ma ...

... que je prisse la plume ...

... soins que je ...

... cet abrégé, ne peut ...

... en rappel ... me-...

... princes de votre

... quelque temps les
... faire l'abrégé de
... de Brandebourg.
... mieux adresser cet
... qui sera un jour l'or-
... histoire, qu'à celui que
... au trône, & auquel
... les travaux de ma
... instruit des actions de
... que je prisse la plume
... les soins que je me suis
... cet abrégé, ne pour-
... en rappeler la mé-
... déguisé, je n'ai rien
... les princes de votre

a 3

maison [illegible]. Le même pinceau qui a peint les vertus civiles & militaires du grand Electeur, a touché les défauts du premier Roi de Prusse, & ces passions qui par les desseins cachés de la providence ont servi dans la suite des temps à porter cette maison au point de gloire où elle est parvenue. Je me suis élevé au dessus de tous préjugés. J'ai regardé des princes, des rois, des parens comme des hommes ordinaires. Loin d'être séduit par la domination, loin d'idolâtrer mes ancêtres, j'ai blâmé le vice en eux avec hardiesse, parce qu'il ne doit pas trouver d'asile sur le trône. J'ai loué la vertu partout où je l'ai trouvée, en me défendant même contre l'enthousiasme qu'elle inspire, afin que la vérité simple & pure régnât seule dans cette histoire. S'il est permis aux hommes de pénétrer dans les temps qui doivent s'écouler après eux; si l'on peut,

[illegible]

[illegible] dignité de
[illegible] disciples. Pour
[illegible] de la
[illegible] gens seulement [illegible]
[illegible] vous vueil declairer
[illegible] par les graces sub-
[illegible] c'est que vous
[illegible] il fal-
[illegible] sçavoir [illegible] c'est que
[illegible] deffendoit de vous
[illegible] le vulgaire des
[illegible] sus l'escript

[illegible] Unique-
ment [illegible] État, vous
avez fait [illegible] passions, & tout
intérêt [illegible] étoit question
du [illegible]. C'étoit par un même
principe que Boufflers s'offrit au Roi de
[illegible] la campagne de 1709, & qu'il
servit sous Villars, quoiqu'il fût l'an-
cien de ce Maréchal. Souffrez que je
vous applique ce mot de Villars : lors-
qu'il vit arriver à l'armée son doyen, &
qu'il sut qu'il venoit pour servir sous ses
ordres, il lui dit : des compagnons pa-
reils valent toujours des maîtres. Ce n'est
pas seulement sur ce sang froid inalté-
rable dans les plus grands périls, sur
cette résolution toujours pleine de pru-
dence dans les momens décisifs, qui vous
ont fait connoître des troupes comme un
des instrumens principaux de leur vi-
ctoire, que je fonde mes espérances &
celles du public. Les rois les plus va-

... ment. Un cœur ouvert
... dessus d'une ambition
... connoissez d'autres ré-
... moire que la justice, &
... volonté que celle de
... sages. C'étoit ainsi
... Antonin, les Tite, les
... princes, qu'on a
... les délices du genre

[illegible] que je suis [illegible] mon cher frère, de connoître tant de vertus dans le plus proche & le plus cher de mes parens, & d'avoir manifesté une ame sensible au mérite & un cœur capable de reconnoissance; ces liens, joints à ceux de la nature, m'attacheront à vous à jamais. Ce sont des sentimens qui vous sont connus depuis long-temps, mais que je suis bien aise de vous réitérer à la tête de cet ouvrage, & pour ainsi dire, à la face de l'univers. Je suis avec autant d'amitié que d'estime,

MON CHER FRERE,

Votre fidelle frère & serviteur

FRÉDERIC.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

L'*histoire est* regardée comme l'école des princes: elle peint à leur mémoire les règnes des souverains qui ont été les pères de la patrie, & des tyrans qui l'ont désolée; elle leur marque les causes de l'agrandissement des empires, & celles de leur décadence; elle déploie une si grande multitude de caractères, qu'il s'en trouve nécessairement de ressemblans à ceux des souverains de nos jours; & prononçant sur la réputation des morts, elle juge tacitement les vivans. Le blâme dont elle couvre les hommes vicieux qui ne sont plus, est une leçon de vertu qu'elle fait à la génération présente: l'histoire paroît lui ré-

[illegible] quels ſeront ſur elle les arrêts de la poſtérité.

Quoique l'étude de l'hiſtoire ſoit proprement celle des princes, elle n'eſt pas moins utile aux particuliers; c'eſt la chaîne des événemens de tous les ſiècles juſqu'à nos jours. L'homme de loi, le politique, le guerrier, lorſqu'ils y ont recours, apprennent la connexion que les choſes préſentes ont avec les choſes paſſées; ils trouvent dans l'hiſtoire l'éloge de ceux qui ont bien ſervi leur patrie, & combien ſont en abomination les noms de ceux qui ont abuſé de la confiance de leurs citoyens; ils acquièrent une expérience prématurée. Rétrécir & borner la ſphère de ſes idées au lieu qu'on habite; reſtreindre ſes connoiſſances à ſes devoirs privés, c'eſt s'abrutir dans l'ignorance la plus groſſière. Pénétrer dans les temps qui nous ont précédés; embraſſer le monde entier, avec toute l'étendue de ſon eſprit, c'eſt faire réellement des con-

quêtes ſur l'ignorance & ſur l'erreur; c'eſt avoir vécu dans tous les ſiècles, & devenir en effet citoyen de tous les lieux & de tous les pays.

Comme les hiſtoires univerſelles ſervent à nous orienter dans cette multitude de faits qui ſont arrivés dans tous les pays; que, de l'antiquité la *plus reculée*, elles nous conduiſent avec ordre par la ſucceſſion des temps, en marquant de certaines époques principales qui ſervent de points d'appui à la mémoire : de même les hiſtoires particulières ont leur utilité, en ce qu'elles détaillent les ſuites des événemens qui ſe ſont paſſés dans un empire, en ſe bornant à cet objet unique. Les hiſtoires univerſelles nous préſentent un grand tableau, rempli d'un nombre prodigieux de figures, dont de fortes ombres en couvrent quelques - unes, trop peu diſtinctes pour qu'on les remarque. Les hiſtoires particulières tirent une figure de ce tableau; elles la peignent en grand;

[illegible] des lu-
[illegible] des chaos obscurs qui la [illegible], & mettent le public en état de la considérer avec l'attention qu'elle mérite.

Un homme qui ne se croit pas tombé du ciel, qui ne date pas l'époque du monde du jour de sa naissance, doit être curieux d'apprendre ce qui s'est passé dans tous les temps & dans tous les pays. Si son indifférence ne prend aucune part aux destinées de tant de grandes nations qui ont été les jouets de la fortune, du moins s'intéressera-t-il à l'histoire du pays qu'il habite, & verra-t-il avec plaisir les événemens auxquels ses ancêtres ont participé. Qu'un Anglois ignore la vie des rois qui ont occupé le trône de Perse, qu'il confonde ce nombre infini de papes qui ont gouverné l'Église, on le lui pardonnera; mais on n'aura pas la même indulgence pour lui, s'il n'est point instruit de l'origine de son parlement, des coutumes de

ſon île, & des différentes races de rois qui ont régné en Angletere. On a écrit l'hiſtoire de tous les pays policés de l'Europe; il n'y avoit que les Pruſſiens qui n'euſſent point la leur. Je ne compte point au nombre des hiſtoriens un Hartknoch, un Puffendorff, auteurs laborieux à la vérité, *qui ont compilé* des faits, & dont les ouvrages ſont plutôt des dictionnaires hiſtoriques que des hiſtoires mêmes. Je ne compte point Lœckel, qui n'a fait qu'une chronique diffuſe, où l'on achète un événement intéreſſant par cent pages d'ennui. Ces ſortes d'auteurs ne ſont que des manœuvres, qui amaſſent ſcrupuleuſement & ſans choix quantité de matériaux, qui reſtent inutiles jusqu'à ce qu'un architecte leur ait donné la forme qu'ils devoient avoir. Il eſt auſſi peu poſſible que ces compilations faſſent une hiſtoire, qu'il eſt impoſſible que des caractères d'imprimerie faſſent un livre, à moins d'être arrangés dans l'or-

[illegible] fait [illegible] des mots, [illegible] périodes. [illegible] impatience, & les gens [illegible] de leurs momens, ne se prêtent que difficilement à la lecture de ces volumes immenses : des [illegible] s'annoncent avec une [illegible] épouvantent d'un in-folio ; [illegible] les auteurs que je viens de nommer, étoient peu [illegible] de Brandebourg & [illegible] peu connue.

[illegible] de Frédéric premier on sentit le besoin qu'on avoit d'un auteur qui rédigeât dans une forme convenable cette histoire. Teissier fut appelé de Hollande pour se charger de cet ouvrage ; mais Teissier fit un panégyrique au lieu d'une histoire ; & il paroît qu'il a ignoré que la vérité est aussi essentielle à l'histoire, que l'ame l'est au corps humain.

J'ai [illegible] devant moi cette carrière vuide, & j'ai essayé de la remplir, tant pour faire un ouvrage utile, que pour

[illegible]

[illegible] histoire [illegible] secours à [illegible] les temps passés [illegible] chroniques de [illegible] Hafiz [illegible] & [illegible] mémoires sur [illegible] authenti- [illegible] archives [illegible] les faits incon- [illegible] je les ai sou- [illegible] une loi d'être [illegible] envisager tous les évé- [illegible] philosophi- [illegible] qu'il doit être vrai; c'est [illegible] d'un historien.

[illegible] personnes délicates [illegible] des idées que je n'ai [illegible] de leurs ancêtres [illegible] je n'ai [illegible] répondre; c'est que [illegible] faire [illegible]

noît une histoire ; qu'on peut estimer leur mérite personnel, & blâmer les fautes qu'ont faites leurs pères ; choses très-compatibles. Il n'est d'ailleurs que trop vrai, qu'un ouvrage écrit sans liberté ne peut être que médiocre ou mauvais ; & qu'on doit moins respecter les hommes qui périssent, que la vérité qui ne meurt jamais.

Peut-être y aura-t-il des personnes qui trouveront cet abrégé trop court, & j'ai à leur dire que je n'ai point eu intention de faire un ouvrage long & diffus. Qu'un professeur curieux de minuties me sache mauvais gré de n'avoir pas rapporté de quelle étoffe étoit l'habit d'Albert surnommé l'Achille, ou quelle coupe avoit le rabat de Jean le Cicéron ; qu'un pédant de Ratisbonne me trouve très-blâmable de ce que je n'ai pas copié dans mon ouvrage, des procès, des négociations, des contrats, ou des traités de paix ; qu'on trouve ailleurs dans de gros

... lui que
... j'avois eu je
... conseil un ...
... suffire, si on
... je fais d'ailleurs
... qu'une chose
... qu'autant
... à quo
... que j'ai parlé
... d'obscurité des ori-
... peu intéres
... princes. Il en est
... des rivières, qui
... portantes, que de
... commencent à être
... histoire de la maison
... intéresse que de-
... par l'acquisition
... de la Prusse, autant
... de Clève, qui lui
... en vertu d'un ma-
... contracté; c'est de-
... que la matière de-
... elle m'a donné
... étendre à proportion.

La guerre de trente ans est bien autrement intéressante que les démêlés de Frédéric I avec les Nurembergeois, ou que les carrousels d'Albert l'Achille. Cette guerre, qui a laissé des traces profondes dans tous les États, est un de ces grands événemens qu'aucun Allemand ni qu'aucun Prussien ne doit ignorer. On y voit d'un côté l'ambition de la maison d'Autriche, armée pour établir son despotisme dans l'Empire, & d'un autre la générosité des princes d'Allemagne, qui combattoient pour leur liberté ; la religion servant de prétexte aux deux partis. On voit la politique de deux grands rois s'intéresser au sort de l'Allemagne, & réduire la maison d'Autriche au point de consentir par la paix de Westphalie au rétablissement de cette balance qui maintient l'équilibre entre l'ambition des empereurs & la liberté du collége électoral. Des événemens de cette importance, qui influent jusqu'en nos jours dans les plus grandes affaires ;

... que
... de son ouvrage. I
... corrigé, augmenté
... que d'autres
... le
...mière édition ne s'é-
...r une copie peu cor-
...rendre celle-ci plus
... considération de la
... considération du pu-
...mme qui écrit, doit

...e paroître un abrégé
... de l'histoire de France,
...rder comme un élixir
... plus remarquables de
... le judicieux auteur de
... sur l'art de donner des
...nologie même ; savoir
... contient, c'est possé-
... l'histoire de France.
...e point d'avoir mis les
... dans cet essai ; mais
... peines récompensées,

si cet ouvrage peut devenir utile à notre jeunesse, & ménager du temps aux lecteurs qui n'en ont point à perdre.

Quoique j'aye prévu les difficultés qu'il y a pour un Allemand d'écrire dans une langue étrangère, je me suis pourtant déterminé en faveur du françois, à cause que c'est la plus polie & la plus répandue en Europe, & qu'elle paroît en quelque façon fixée par les bons auteurs du siècle de Louis XIV. Après tout, il n'est pas plus étrange qu'un Allemand écrive de nos jours en françois, qu'il ne l'étoit du temps de Cicéron qu'un Romain écrivît en grec. Je n'en dirai pas davantage sur mon livre ; ou il arriveroit que la préface deviendroit plus longue que l'ouvrage même : c'est aux lecteurs à juger si j'ai rempli la tâche que je me suis proposée, ou si j'ai perdu mes peines & mon temps.

MÉMOIRES

TABLE DES MATIÈRES.

MÉMOI-

MÉMOIRES
POUR SERVIR
A
L'HISTOIRE DE LA MAISON
DE
BRANDEBOURG.

La maiſon de Brandebourg, ou plutôt celle de Hohenzollern, eſt ſi ancienne, que ſon origine ſe perd dans les ténèbres de l'antiquité. On pourroit rapporter des fables ou des conjectures ſur ſon extraction; mais les fables ne doivent pas être préſentées au public judicieux & éclairé de ce ſiècle. Peu importe que des généalogiſtes faſſent deſcendre cette maiſon des Colonnes; & que, par une bévue groſſière, ils confondent le ſceptre qui eſt dans les armoiries de Brandebourg, avec la colonne que cette maiſon italienne porte dans ſon écuſſon; peu importe enfin que l'on faſſe deſcendre les Com-

de Hohenzollern, de Witikind, des Guelfes, ou de quelque autre tige: les hommes, il me semble, sont tous d'une race également ancienne. Après tout, les recherches d'un généalogiste, ou l'occupation des savans qui travaillent sur l'étymologie des mots, sont des objets si minces, que par cela même ils ne sont pas dignes d'occuper des têtes pensantes; il faut des faits remarquables, & des choses capables d'arrêter l'attention des personnes raisonnables.

Nous ne nous amuserons donc point à nous alambiquer l'esprit sur ces recherches, aussi frivoles que peu intéressantes.

Tassillon est le premier Comte de Hohenzollern connu dans l'histoire; il vécut à peu près l'année 800. Ses descendans ont été Danco, Rodolphe I, Otton, Wolfgang, Frédéric I, Frédéric II, Frédéric III, Burchard, Frédéric IV, Rodolphe II, dont les vies obscures ne sont pas connues. Conrad, qui vivoit vers l'année 1200, est le premier Burgrave de Nuremberg dont l'histoire fasse mention. Ses successeurs furent Frédéric I en 1216, Conrad II en 1260, Frédéric II en 1270. On trouve que Frédéric III hérita de son beau-frère, le Duc de Méran,

[illegible]

... Charles IV dé-
... 1366, à la dicte
... même son
... de donner ...
... les ...
... lieu III, de dé-
... [illegible]

[illegible] groupe [illegible] qui étoit mis au ban de l'empire, & [illegible] plusieurs châ-[illegible] la [illegible] possession du gouverne-[illegible] l'Empereur Sigismond [illegible] dans la guerre que le [illegible]

Le [illegible] de Brandebourg n'ayant pas [illegible] la Marche, la noblesse s'en pré-[illegible] insolente & sédi-[illegible] gouvernement se ligua avec les ducs de Poméranie, & livra une sanglante ba-taille aux rebelles auprès de Cremmen : il fut pleinement victorieux, & rasa quelques-uns des forts qui leur servoient de retraite ; mais il ne put entièrement dompter la famille de Quitzow, qu'après lui avoir enlevé vingt-quatre châteaux en état de défense.

Nous voilà parvenus à la belle époque de la maison de Hohenzollern ; mais comme la voilà transplantée dans un nouveau pays, il est bon de donner une idée de l'origine & du gou-vernement du Brandebourg.

Les pays qui composoient alors l'électorat de Brandebourg, étoient la vieille Marche, la Moyenne, la nouvelle, la Marche Uckerane,

la Prignitz; mais la nouvelle Marche étoit engagée à l'ordre teutonique, & l'uckerane usurpée par les ducs de Poméranie. Le mot de *margraviat* signifie originairement *gouvernement de frontière*.

Les Romains établirent les premiers des gouverneurs dans les pays qu'ils avoient conquis en Allemagne. On remarque cependant qu'ils *n'ont jamais* passé l'Elbe. Il semble que le caractére farouche & belliqueux de ces peuples, selon Tacite, les garantit constamment contre les entreprises des Romains. Les Suèves, les plus anciens habitans de la Marche, en furent chassés par les Venèdes, les Slaves, les Saxons & les Francs; & Charlemagne eut bien de la peine à les subjuguer en 780. Ce ne fut que l'an 927 que le Roi Henri l'oiseleur établit des Margraves dans ces pays, pour contenir ces peuples enclins à la révolte, aussi bien que leurs voisins, dont la valeur errante s'exerçoit par des incursions & des ravages. Sigefroi, beau-frère de l'Empereur Henri l'oiseleur, fut, selon Enzelt, le premier Margrave de Brandebourg en 927. Ce fut sous son administration que les évêchés de Brandebourg & de Havel-

[illegible] Empereur Othon I, & [illegible] ans après qu'il fonda [illegible] de Brandebourg.

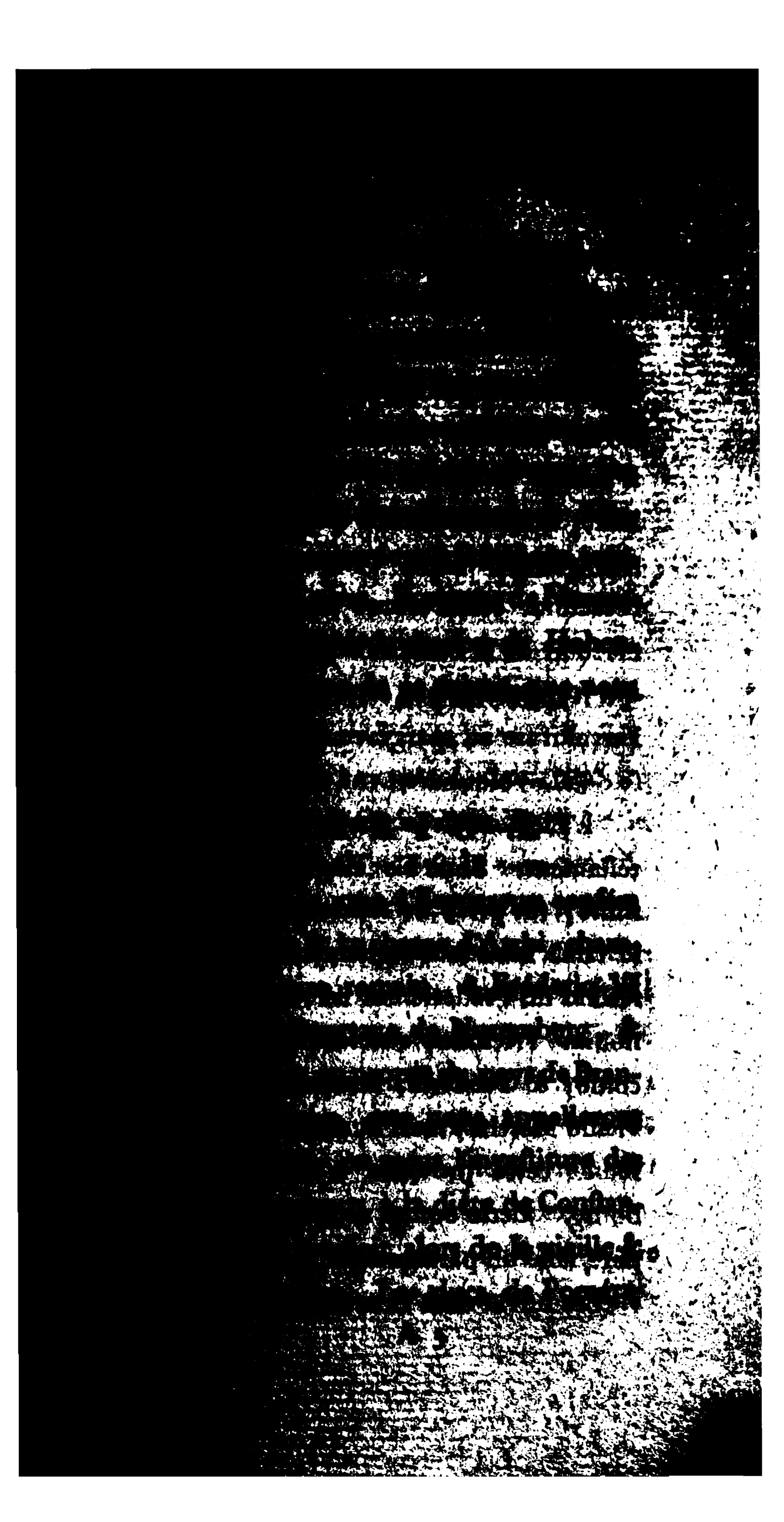
[illegible] différentes de Margraves [illegible] Brandebourg, depuis Sigefroi jusqu'à [illegible], celles des Saxons, de Walbeck, [illegible] de Ploetzk, d'Anhalt, de Bavière, de Luxembourg, de Misnie, & enfin celle de Hohenzollern qui subsiste actuellement.

Sous le gouvernement des Saxons, un Roi venède, nommé Mistevoi, ravagea totalement les Marches, & en chassa les gouverneurs. L'Empereur Henri II reconquit ce pays de nouveau, les barbares furent battus, & Mistevoi y périt avec 6,000 des siens. Les margraves, pour être rétablis, n'en possédèrent pas plus tranquillement le Brandebourg; ils eurent des guerres à soutenir contre les Venèdes & d'autres peuples barbares, & tantôt battus, tantôt battant, leur puissance ne s'affermit que sous Albert l'ours, le premier de la race anhaltine, qui étoit la cinquième de celles des margraves. Les Empereurs Conrad III & Fréderic barberousse l'élevèrent, le premier au margraviat, & le second

[illegible] (le Romain *)) succéda à son frère ; [illegible] il mourut de même sans enfans, [illegible] Othon lui succéda. Ce prince étoit imbécille, qu'après la mort de son frère, il vendit en 1373 l'électorat, pour deux cent mille florins d'or, à l'Empereur Charles IV de la maison de Luxembourg, qui ne lui paya pas même cette somme moi[illegible] Charles IV donna la Marche à son fils Wenceslas, & voulut l'incorporer à la Bohème, dont il étoit Roi.

Wenceslas étant devenu Roi de Bohème, Sigismond son frère reçut l'électorat. La nouvelle Marche échut en partage à Jean, son frère cadet, & Jean s'étant mort, elle fut réunie avec l'électorat, mais Sigismond ayant besoin d'argent, engagea cette province aux chevaliers de l'ordre teutonique en 1402. Sigismond, devenu Roi de Hongrie, engagea la Marche à Josse, Margrave de Moravie : celui-ci la céda à son beau-frère, Guillaume, Margrave de Misnie, qui ne la posséda que pendant une année. Josse étant mort, l'électorat retomba à l'Empereur Sigismond.

*) Ce surnom lui fut donné, parce qu'il étoit né à Rome.



[illegible] la Marche [illegible] : l'Éle[illegible] les battit à Angermunde, [illegible] à la Marche une province qui y étoit incorporée de temps immémorial.

La nouvelle Marche étoit encore engagée à l'Ordre teutonique, comme on l'a dit plus haut; mais l'électeur, qui étendoit les vues de son agrandissement, s'empara de la Saxe, dont l'électorat étoit vacant par la mort du dernier électeur de la branche anhaltine. L'Empereur, qui n'approuva pas cette acquisition, en donna l'investiture au margrave de Misnie; & Fréderic I. se désista volontairement de sa conquête.

L'Électeur fit le partage de ses États par son testament. Son fils aîné, surnommé l'alchimiste, fut privé de ses droits par son père, qui le laissa avec le Voigtland & son creuset. Son second fils Fréderic eut l'électorat. Albert, surnommé l'Achille, eut les principautés de Franconie; & Fréderic, surnommé le gros, eut la vieille Marche: mais la mort de Fréderic le gros réunit cette province à l'électorat de Brandebourg. Cette équité naturelle, qui veut qu'un père fasse un partage égal entre ses enfans, étoit encore suivie dans ces temps reculés. On s'ap-

perçut dans la ſuite, que ce qui faiſoit la fortune des cadets, devenoit le principe de la décadence des maiſons. Nous verrons cependant, dans cette hiſtoire, encore quelques exemples de partages ſemblables. Fréderic I mourut en 1440.

FRÉDERIC II

SURNOMMÉ

DENT DE FER.

FRÉDERIC II fut ſurnommé dent de fer à cauſe de ſa force. On auroit dû l'appeler le magnanime, à cauſe qu'il refuſa la couronne de Bohème, que le pape lui offrit, pour en dépouiller George Podiébrad; & la couronne de Pologne, qu'il déclara ne vouloir accepter qu'au refus de Caſimir, frère du dernier Roi Ladislas. La grandeur d'ame de cet Électeur lui attira la confiance des peuples; & les États de la baſſe Luſace ſe donnèrent à lui par inclination. La Luſace étoit un fief de la Bohème. George Podiébrad, qui en étoit Roi, ne voulut point que cette province paſſât ſous la domination de Fré-

[illegible] & dans la [illegible] princes firent un traité, [illegible] par lequel Cotbus, Peitz, [illegible] Storkow & Beskow, furent cédés en propriété à l'Électeur, par la couronne de Bohème. L'Électeur, qui ne vouloit point faire des acquisitions injustes, savoit faire valoir ses droits, lorsqu'ils étoient légitimes; il racheta *) la nouvelle Marche de l'ordre teutonique, auquel j'ai déjà dit qu'elle avoit été engagée. En 1464 Othon III, dernier Duc de Stettin, vint à mourir, & l'Électeur en[illegible] Duc de Wolgast. En voici la [illegible], Électeur de Brandebourg, avoit fait un traité en 1338 avec les [illegible] qui portoit, que si leur ligne [illegible], la Poméranie retomberoit à [illegible] avoit été confirmé par [illegible] se termina par un accord en 1465, suivant lequel le Duc de Wolgast [illegible] en possession du duché de Stettin, mais il devint feudataire de l'Électeur; [illegible] lui prêta l'hommage éventuel [illegible] comme un fief [illegible]

*) [illegible] pour 100,000 florins d'or.

cant, le comté de Wernigerode à la Marche, & prit les titres de Duc de Poméranie, des Vénèdes & des Cassubes, sur lesquels il avoit droit de réversion.

Le même esprit de désintéressement qui lui avoit fait refuser deux couronnes, lui fit abdiquer l'électorat l'an 1469, en faveur de son frère Albert, surnommé l'Achille; car il n'avoit point d'enfans. Ce prince, qui avoit professé le désintéressement & la modération pendant toute sa vie, ne s'écartant point de ces principes, ne se réserva qu'une modique pension de 6,000 florins, avec laquelle il vécut en philosophe, jusqu'à l'année 1471, qu'il mourut accablé d'infirmités.

ALBERT

SURNOMMÉ

L'ACHILLE.

ALBERT fut surnommé Achille & Ulysse à cause de sa prudence & de sa valeur; il avoit 57 ans lorsque son frère lui céda la régence. Il avoit fait ses plus belles actions lorsqu'il n'étoit que Burgrave de Nuremberg. Comme Margra-

[illegible], il fit la guerre [illegible] & le fit mé-[illegible] gagna deux batailles contre les Nurembergeois, qui s'étoient révoltés & lui [illegible] du Margraviat. Il enleva [illegible] de cette ville au péril [illegible] seul contre seize hommes, jusqu'à ce que [illegible] lui arrivât. [illegible] ville de [illegible], comme [illegible] des Quadraques, fai-[illegible] des murailles dans la ville, [illegible] que ses troupes ayant [illegible] le secourir. Albert [illegible] l'Empire, par la confiance que l'Empereur Frédéric III lui témoignoit. Il conduisit les armées impériales contre Louis le riche, Duc de Bavière, & contre Charles le hardi, Duc de Bourgogne, qui avoit mis le siège devant Nuys *); & Albert disposa ce prince à la paix. Ce fut cette négociation qui lui acquit le surnom d'Ulysse; & il mérita toujours celui d'Achille, soit à la tête des troupes dans les combats, soit dans ces jeux [illegible] qui étoient si fort à la mode

*) La ville de Nuys est dans l'électorat de Cologne.

P

[illegible]

[illegible] Cepen-
[illegible] fa-
[illegible], son
[illegible] voir il. Cette
[illegible] & Bi-
[illegible] tournure
[illegible]
[illegible] Paléolo-
[illegible] l'usage
[illegible] en 1 [illegible]
[illegible] qu'ils étoient
[illegible] Henri Grigston,
[illegible] Châlons en 1147 [illegible]
[illegible] du Roi d'An-
[illegible] du Duc de Bourgogne,
[illegible] bourguignons &
[illegible] Les [illegible]

[illegible] 1136. Les [illegible] de défi d'un [illegible] il n'étoit permis qu'à ceux qui étoient armés chevaliers de faire [illegible] à peu près, [illegible] dans une lâche [illegible] de combat, pour donner de [illegible] & pour signaler son adresse. [illegible] le nombre [illegible] l'espèce d'armes, & le lieu où le tournoi [illegible] & enjoignoient aux chevaliers vainqueurs de donner un brasselet d'or aux chevaliers [illegible] un brasselet d'argent à leurs écuyers. Les papes s'élevèrent contre ces dangereux divertissemens. Innocent II en 1140, & depuis, Eugène III au concile de Latran en 1313, fulminèrent des anathèmes, & prononcèrent l'excommunication contre ceux qui assistoient à ces combats. Mais, malgré la soumission qu'on avoit alors pour les papes, ils ne purent rien contre ce fatal usage, auquel une fausse gloire & une fausse galanterie donnoient cours, & que la grossièreté des mœurs faisoit servir de spectacle, d'amusement & d'occupation, proportionné à la barbarie des siècles qui le virent naître.

[illegible]

… Comte de Montpen-
… faite jours après.
… s'étoit alors un grand
… d'avoir remporté le
… & qu'on faisoit,
… le même cas de l'a-
… faisoit du temps d'Ho-
… estime, accordé, plu-
… leur estime aux
… ces vertus, qui élevant
… de sa condition, lui
… sous les pieds, & le ren-
… & incurable.
… donc les possessions de
… par l'abdication de son
… avoit pris la régence, il
… l'an 1473 avec les
… qui regnoit entre
[illegible]

B

[illegible] à s'étendre. La même année il ordonna de sa propre succession entre ses fils, l'Électorat tomba en partage à Jean, dit le Cicéron; le second de ses fils eut Bareuth; & le cadet, Anspach. Albert abdiqua enfin l'Électorat en 1476 en faveur de Jean le Cicéron. Sa fille Barbe, qui épousa Henri, Duc de Glogau & de Crossen, fit passer ce dernier duché à la maison de Brandebourg. Son contrat de mariage portoit, qu'au cas que le Duc Henri vînt à mourir sans enfans, l'Électeur auroit une hypothèque de 50,000 ducats sur le duché de Crossen. Le cas vint à écheoir; Jean le Cicéron se mit en possession de la ville de Crossen, & maintint cette acquisition. Le troisième fils d'Albert Achille, Fréderic le vieux, Margrave d'Anspach, fut père de George le pieux, qui reçut le duché de Jægerndorf du Roi de Bohème. Il n'est pas inutile de rapporter à cette occasion, que ce Margrave George d'Anspach & Duc de Jægerndorf fit un contrat avec les Ducs d'Oppeln & de Ratibor, par lequel les survivans hériteroient de ceux qui mourroient sans enfans. Ces deux Ducs ne laissèrent point de lignée, & George recueillit le

ſucceſſion de ces duchés. Depuis, Ferdinand, frère de Charles V, & héritier du royaume de Bohème, dépouilla le Margrave George, d'Oppeln & de Ratibor; & lui promit, pour dédommagement, une ſomme de 130,000 florins, qui ne fut jamais payée.

JEAN
LE CICÉRON.

On lui donna le ſurnom de Cicéron à cauſe de ſon éloquence naturelle. Il réconcilia trois Rois, qui ſe diſputoient la Siléſie, ſavoir Ladislas de Bohème, Caſimir de Pologne, & Matthias de Hongrie. Jean le Cicéron & l'Électeur de Saxe entrèrent en Siléſie à la tête de 6,000 chevaux, & ſe déclarèrent ennemis de celui des Rois qui refuſeroit de prêter l'oreille aux paroles de paix qu'ils leur portoient. Son éloquence, à ce que diſent les annales, moyenna l'accord de ces princes, par lequel la Siléſie & la Luſace furent partagées entre les Rois de Bohème & de Hongrie. Je voudrois que l'on eût rapporté d'autres exemples de l'éloquence de ce prince; car, dans celui-ci, les 6,000 che-

qui possèdent le plus fort argument. Un prince qui peut décider ses querelles par la force des armes, est toujours un grand dialecticien; c'est un Hercule, qui persuade à coups de massue.

Jean le Cicéron eut une guerre à soutenir contre le Duc de Sagan, qui formoit des prétentions sur le duché de Crossen; l'Électeur le battit près de cette ville, & le fit même prisonnier. On peut juger des mœurs de ce temps par Jean, Duc de Sagan, qui eut la cruauté de laisser mourir de faim un frère avec lequel il s'étoit brouillé. Jean le Cicéron mourut l'an 1499. Il laissa deux fils, l'un Joachim, qui lui succéda à l'électorat; & le second, Albert, qui devint Électeur de Maïence, Archevêque de Magdebourg, & Évêque de Halberstadt.

JOACHIM I,

SURNOMMÉ

NESTOR.

Il reçut le surnom Nestor, comme Louis XIII celui de juste, c'est-à-dire, sans que l'on en pénètre la raison. Joachim n'avoit que seize ans, lorsqu'il devint Électeur. Le comté de

Ruppin étant devenu vacant par la mort de Wichmann, Comte de Lindau, l'Électeur réunit ce fief à la Marche. Il mourut en 1532, laissant deux fils, savoir Joachim, qui lui succéda, & le Margrave Jean, auquel il légua la nouvelle Marche, Crossen, Sternberg & Cotbus.

JOACHIM II.

Il paroît qu'on revint, du temps de Joachim II, de l'abus de donner des surnoms aux princes. Celui de son père avoit si mal réussi, qu'il étoit devenu plutôt un sobriquet qu'une illustration. La flatterie des courtisans, qui avoit épuisé les comparaisons de l'antiquité, se retourna sans doute d'un autre côté; & il faut croire que l'amour propre des princes n'y perdit rien.

Joachim II hérita l'électorat de son père, comme nous venons de le dire. Il embrassa la doctrine de Luther en 1539. On ne sait pas les circonstances qui donnèrent lieu à ce changement; ce qu'il y a de certain, c'est que ses courtisans & l'évêque de Brandebourg suivirent son exemple.

Une nouvelle religion, qui paroît tout à coup dans le monde, qui divise l'Europe, qui

[illegible] lieu à [illegible] politiques, mérite [illegible] quelque attention à ses pro- [illegible] que nous examinions par [illegible] produisent les conversions soudaines des plus grands Etats.

Dès l'année 1400, Jean Hus commença à prêcher sa nouvelle doctrine en Bohême; c'étoient proprement les sentimens des Vaudois & de Wiclef auxquels il adhéroit. Hus fut brûlé au concile de Constance (*). Son prétendu martyre augmenta le zèle de ses disciples. Les Bohémiens, qui étoient trop grossiers pour entrer dans les disputes sophistiques des théologiens, n'embrassèrent cette nouvelle secte que par un esprit d'indépendance & de mutinerie, qui est assez le caractère de cette nation. Ces nouveaux convertis secouèrent le joug du pape, & se servirent des libertés de leurs consciences, pour couvrir le crime de leur révolte. Tant qu'un certain Ziska fut leur chef, ce parti fut redoutable. Ziska remporta quelques victoires sur les troupes de Wenceslas & de Sigismond;

(*) L'an 1414, sous le Pape Jean XXIII.

il

Rois de Bohême; mais après sa mort les hussites furent en partie chassés de ce royaume; & l'on ne voit point que la doctrine de Jean Hus se soit étendue hors de la Bohême.

L'ignorance étoit parvenue à son comble dans les XIV & XV siècles. Les ecclésiastiques n'étoient pas même assez instruits pour être pédans. Le relâchement dans les mœurs & la vie *licencieuse* des moines faisoient que l'Europe ne poussoit qu'un cri, pour demander la réforme de tant d'abus. Les papes abusoient même de leur pouvoir à un point qui n'étoit plus tolérable. Léon X faisoit dans la chrétienté un négoce d'indulgences, pour amasser les sommes dont il avoit besoin pour bâtir la basilique de St Pierre à Rome. On prétend que ce Pape fit présent à sa sœur Cibo du produit que rapporteroient celles que l'on vendroit en Saxe. Ce revenu casuel fut affermé: ces étranges fermiers voulant s'enrichir, choisirent des moines & des quêteurs propres à ramasser les plus grandes sommes; & les commis de ces indulgences en dissipèrent une partie par des désordres scandaleux. Un inquisiteur nommé Tetzel, & des dominicains, fu-

[illegible], qui s'acquittoit si mal de cette commission, donnèrent lieu à la réforme. Le vicaire général des augustins, nommé Staupitz, dont l'ordre avoit été en possession de ce négoce, ordonna à un de ses moines, nommé Luther, de prêcher contre les indulgences. Dès l'an 1516 Luther avoit déjà combattu les scolastiques; il s'éleva alors avec plus de force contre ces abus; il avança d'autres propositions douteuses; puis il les soutint, en les munissant de nouvelles preuves. Il fut enfin excommunié du Pape en 1520. Il avoit goûté le plaisir de dire ses sentimens sans contrainte; il s'y livra depuis sans bornes. Il renonça au froc, & épousa Catherine de Bore en 1525, encourageant par son exemple les prêtres & les moines à rentrer dans les droits de la nature & de la raison. S'il rendit des citoyens à la patrie, il lui rendit aussi son patrimoine, en mettant dans son parti beaucoup de princes pour qui la dépouille des biens ecclésiastiques étoit une douce amorce. L'Électeur de Saxe fut le premier qui embrassa sa nouvelle secte. Le Palatinat, la Hesse, le pays de Hanovre, le Brandebourg, la Souabe, une partie de l'Autriche,

[illegible]

[illegible] sur l'endroit où il fit, le [illegible]

[illegible] connoisseur, qui [illegible]

[illegible] de situation, s'imagi-

[illegible] persuadée par des [illegible]

[illegible] il compofa, dit-

[illegible] dont [illegible] refrain [illegible]

[illegible] il faut nous marier, [illegible]

[illegible] Calvin fe retira

[illegible] fes Inftitutions. Il

[illegible] de Ferrare, fille

[illegible] l'acheva de ranger

[illegible] fentimens, & il y fit

[illegible] fes ennemis

[illegible]

B 5

[illegible] autre persécuteur. La religion réformée, tantôt persécutée, tantôt tolérée en France, servit souvent de prétexte à des guerres sanglantes, qui pensèrent plus d'une fois bouleverser ce royaume.

Henri VIII, Roi d'Angleterre, auquel le Pape Léon X avoit donné le titre de *défenseur de la foi*, parce qu'il avoit écrit contre Luther, Henri VIII, devenu amoureux d'Anne de Boulen, & ne pouvant persuader le Pape de rompre son mariage avec Catherine d'Arragon, s'en sépara de sa propre autorité. Clément VII, qui succéda à Léon X, l'excommunia imprudemment; & dès l'année 1533 il secoua le joug du Pape; il se fit Pape à Londres, & fraya lui-même le chemin à la nouvelle religion qui s'établit après lui en Angleterre.

Si donc on veut réduire les causes des progrès de la réforme à des principes simples, on verra qu'en Allemagne ce fut l'ouvrage de l'intérêt; en Angleterre, celui de l'amour; & en France, celui de la nouveauté, ou peut-être d'une chanson. Il ne faut pas croire que Jean Hus, Luther, ou Calvin, fussent des génies supérieurs. Il en est des chefs de sectes com-

me des ambassadeurs; souvent les esprits médiocres réussissent le mieux, pourvu que les conditions qu'ils offrent soient avantageuses. Les siècles de l'ignorance étoient le règne des fanatiques & des réformateurs. Il semble que l'esprit humain se soit enfin rassasié de disputes & de controverses. On laissa argumenter les théologiens & les métaphysiciens sur les bancs de l'*école*, & depuis que dans les pays protestans les ecclésiastiques n'ont plus rien à perdre, les chefs des nouvelles sectes n'ont plus rien à gagner.

L'Électeur Joachim II acquit, par la communion sous les deux espèces, les évêchés de Brandebourg, de Havelberg & de Lebus, qu'il incorpora à la Marche.

Il n'entra point dans l'union que les princes protestans firent à Smalcalde en 1535; & il maintint la tranquillité dans l'électorat, tandis que la guerre désoloit la Saxe & les pays voisins. La guerre de religion commença en 1546, & finit par la paix de Passau & d'Augsbourg.

L'Empereur Charles Quint s'étoit mis à la tête des catholiques. L'illustre & malheureux

Jean Frédéric, Electeur de Saxe, & Philippe le Magnanime, Landgrave de Hesse, étoient les chefs des protestans; l'Empereur les battit en Saxe, auprès de Muhlberg. Lui & le Cardinal Granvelle se servirent d'un stratagême indigne, pour tromper le Landgrave de Hesse. Charles Quint se crut autorisé par la phrase équivoque d'un sauf-conduit, à mettre le Landgrave dans la prison où il passa une grande partie de sa vie. L'Electeur Joachim, qui avoit été le garant de ce sauf-conduit, fut outré de ce manque de foi; dans sa colère il tira son épée contre le Duc d'Albe; mais on les sépara. Jean Fréderic de Saxe fut déposé; l'Empereur donna cet Electorat au Duc Maurice, qui étoit de la ligne albertine. Cependant Joachim ne se conforma point à *l'interim* que l'Empereur avoit fait publier.

Les Electeurs de Saxe & de Brandebourg furent chargés par l'Empereur de mettre le siége devant Magdebourg; cette ville se rendit, aprés s'être défendue quatorze mois; la capitulation étoit conçue avec tant de douceur, que l'Empereur eut peine à la confirmer. L'archevêque de Magdebourg étant décédé, les chanoines

[illegible]

[illegible] peut avoir recours aux [illegible] pour [illegible] des places, [illegible] l'exemple [illegible] avoient [illegible] en peut [illegible] beau-frère [illegible] le droit de [illegible] de Brandebourg, Duc [illegible]

[illegible] de troupes, toutes les fois qu'elle seroit attaquée. Le règne de ce prince fut doux & paisible. On l'accusa de pousser la libéralité au point d'être prodigue. Il mourut en 1571.

JEAN GEORGE.

Jean George hérita par cette mort l'électorat, de son père Joachim II, & la nouvelle Marche, de son oncle le Margrave Jean. Son gouvernement fut pacifique, & ne tient ici que par le fil de l'histoire chronologique. Il est à remarquer qu'une de ses femmes fut une Princesse de Lignitz, nommée *Sophie*. La branche des margraves de Bareuth & Anspach vint à s'éteindre; il partagea cette succession entre ses deux fils cadets; Christian, l'aîné des deux, devint l'auteur de la nouvelle tige de Bareuth; & Ernest, de celle d'Anspach. L'Électeur mourut l'an 1598.

JOACHIM FREDERIC.

Joachim Frederic avoit cinquante-deux ans, lorsqu'il parvint à la régence. Pendant la vie

[illegible]

... le dédommager de l'é-
... quel il avoit été obligé
... temps-là. Ses succes-
... ennemis, & ses divisions de
... politique de ce prince
... la fortune faisoit, pour
... ruiné, avant & inutile
... fut le premier prince qui
... il reste à juger quelle
... administration du gouverne-
... conduite des finances, dans
... ravages, où il n'y avoit pas
... supposées, nous, vagues, à
... [illegible] fit
... doute, de la né-
... à l'éducation
... instruction qu'il

[illegible]

fonda le collége de Joachimsthal. Cent vingts personnes y sont élevées, nourries & instruites, selon l'institution, dans les belles lettres. Le grand Électeur transféra depuis ce collége à Berlin. La pauvreté du pays & le peu d'espèces qui rouloient, donnèrent lieu aux lois somptuaires que l'Électeur fit publier. Il mourut l'année 1608, âgé de soixante-trois ans.

JEAN SIGISMOND.

Jean Sigismond avoit épousé à Kœnigsberg, l'an 1594, *Anne*, fille aînée d'Albert, Duc de Prusse, héritière de ce duché & de la succession de Clève. Cette succession étoit composée des pays de Juliers, Berg, Clève, la Mark, Ravensberg & Ravenstein. Le morceau étoit trop tentant pour ne pas exciter l'avidité de tous ceux qui avoient espérance d'y participer.

Avant que de parler des droits des électeurs de Brandebourg & des ducs de Neubourg, il est bon d'expliquer les prétentions de la Saxe, pour ne point embrouiller les matières.

L'Empereur Maximilien avoit donné l'expectative de cette succession aux princes des deux

[illegible] étoit femme du [illegible] de Pons.

[illegible], Sibylle, étoit mariée à un [illegible] Marquis de Burgau.

Ces quatre Princesses & leurs enfans prétendirent à cette succession.

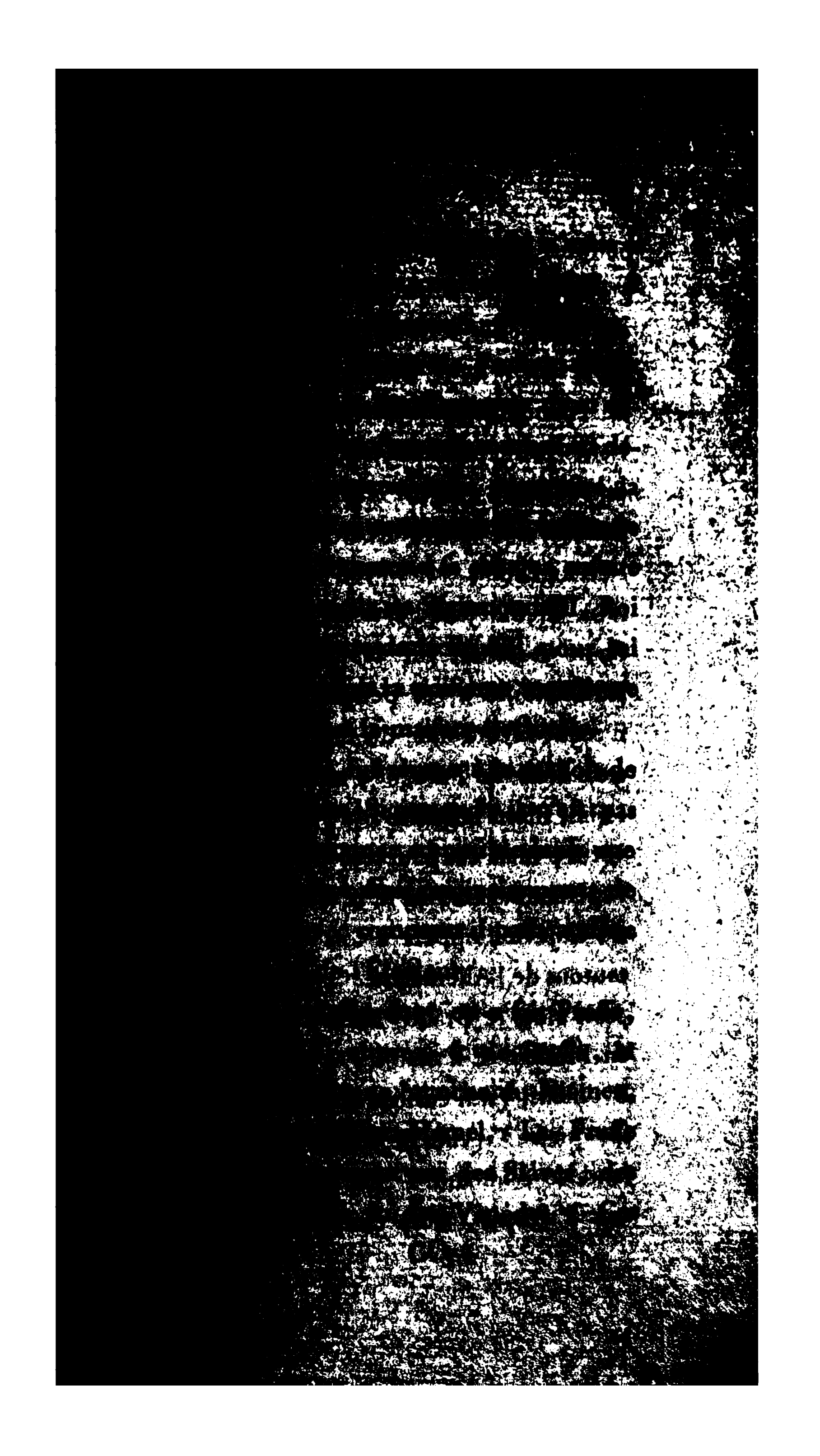
La maison de Saxe ajoutoit au droit de réversion le mariage de l'Electeur Jean Frédéric avec la princesse Sibylle, [illegible] du défunt.

Marie Eléonore, femme d'Albert de Prusse, fondoit ses droits sur son contrat de mariage en 1572, qui portoit en termes exprès, que si son frère venoit à mourir sans enfans, elle & sa postérité hériteroient des six duchés, en vertu des pactes fondamentaux des années 1418 & 1496, par lesquels les filles aînées ont le droit de succéder. Le Duc de Prusse s'engagea à payer deux cent mille florins d'or aux sœurs de sa femme, pour les satisfaire par cette somme sur toutes leurs prétentions. Si Marie Eléonore eût été en vie au décès de son frère, il est fort probable qu'il n'y auroit point eu de démêlé; mais, étant morte, sa fille Anne, femme de l'Electeur Jean Sigismond, rentroit dans les droits de sa mère. Cette succession devoit donc

[illegible] de le mettre en sé-questre, [illegible] accord. L'Archiduc Léo-pold se mit effectivement en devoir de s'en em-parer; mais les princes protestans s'y opposé-rent, & formerent cette célebre alliance qu'on nomma l'*union*, & dans laquelle Jean Sigis-mond entra des premiers. Pour contre-balancer l'union, les princes catholiques firent un traité semblable à Wurzbourg, qu'on nomma la *ligue*. L'Electeur étoit favorisé des Hollandois, qui craignoient le sequestre impérial, & par Henri IV, Roi de France; mais lorsque celui-ci se préparoit à le secourir, il fut assassiné par Ravaillac.*)

L'Electeur avoit tenté un accommodement avec le Duc de Neubourg; mais à une entre-vue qu'ils eurent, dans la chaleur de la dispute Jean Sigismond donna un soufflet à ce prince; ce qui brouilla les choses de nouveau. On peut juger, par ce trait singulier, de la politesse & des mœurs de ce temps. En 1611 on tenta un au-tre accommodement à Juterbock avec l'Elec-teur de Saxe, au sujet de la même succession, sans que les princes s'y trouvassent; car les en-

*) Voyez les mémoires de Sully.



[illegible] la plus [illegible] des forêts, [illegible] même des ſerpens & [illegible] ruſtique & ſauvage [illegible] ſomptuoſité des temples. Leurs principales idoles, *Potrimpos*, *Percunos* & *Picollos*, avoient leur culte établi ſous des chênes, qui étoient placés à Romowa & à Heiligenbeil. Les Pruſſiens ſacrifioient à leurs [illegible] leurs ennemis priſonniers. Saint Adalbert fut le premier qui prêcha le christianiſme à ces peuples vers l'an 1000; & il reçut la couronne du martyre. Selon Criſpus, trois Rois de Pologne, nommés tous trois Boleſlas, firent la guerre aux Pruſſiens pour les convertir; mais ces peuples, devenus aguerris, ravagèrent la Mazovie & la Cujavie. Conrad, Duc de Mazovie, appela à ſon ſecours les chevaliers teutons de l'Allemagne. Hermann de Salza en étoit alors le Grand-Maître. En 1239 il entra en Pruſſe, & il établit, à l'aide des chevaliers livoniens, (qui étoient une eſpèce de templiers) les quatre évêchés de Culm, Pomeſanien, Ermeland & Sambie. La guerre que l'Ordre fit aux Pruſſiens, dura cinquante-trois ans. Les

[illegible], puiſqu'il fut créé Duc de Pruſſe par Sigiſmond Ier Roi de Pologne, qui rendit cette dignité héréditaire pour ce prince & ſes deſcendans. Albert ne s'engagea qu'à prêter l'hommage accoutumé à la Pologne.

Le Duc Albert, maître de la Pruſſe ultérieure, quitta alors l'habit, la croix & les armes de l'ordre teutonique. Les chevaliers ſe conduiſirent comme font les plus foibles; ils ſe contentèrent de proteſter contre ce qu'ils ne pouvoient pas empêcher. Le nouveau Duc eut une guerre à ſoutenir en 1563 contre Eric, Duc de Brunſwic & Commandeur de Mémel. Eric entra en Pruſſe, à la tête de douze mille hommes; mais Albert l'arrêta aux bords de la Viſtule. Comme il ne s'y paſſa rien de remarquable, & que les deux bords de la rivière étoient couverts de ſoldats qui cueilloient des noix, on appela cette expédition la *guerre des noix*. Albert ſe fit proteſtant en 1519; & la Pruſſe imita ſon exemple. Son fils Albert Fréderic lui ſuccéda en 1568. Il reçut l'inveſtiture du Roi Sigiſmond Auguſte, à laquelle eut part l'envoyé de l'Electeur Joachim II. C'eſt cet Albert Fréderic qui épouſa Marie

[illegible]

GUILLAUME [illegible]

[illegible] l'an 1619.
[illegible] plus malheureuse
[illegible] maison, [illegible]
[illegible] de la
[illegible] funeste
[illegible] encore des
[illegible] histoire.

[illegible]

[illegible] fondirent à la fois [illegible]) Il avoit à sa tête un [illegible] à gouverner, qui [illegible] pour son ministre un traître *) à sa [illegible] ou plutôt un bouleversement général, survint en même temps. Il fut inondé par des armées amies & ennemies, également pillardes & barbares, qui se heurtant comme des vagues agitées par une tempête, tantôt le couvroient de leur nombre, & tantôt se retiroient après l'avoir ruiné. Et enfin, pour mettre le comble à la désolation, ce qui échappa [illegible] au fer du soldat, périt par des maladies malignes & contagieuses.

La même fatalité qui persécuta cet Électeur, parut s'acharner sur tous ses parens. George-Guillaume avoit épousé la fille de Fréderic IV, Électeur palatin. Il étoit par conséquent beau-frère du malheureux Fréderic V, élu & couronné Roi de Bohême, battu au Weissenberg, dépouillé du Palatinat & mis au ban de l'Empire par l'Empereur Ferdinand II. Le Duc de Jægerndorff, oncle de George-Guillaume, fut dépossédé de son pays, [illegible] que

*) Le Comte de Schwartzenberg, Statthouder de la Marche.

[illegible] que les Hollandois tenoient pour [illegible], Clève & Lippstadt se rendirent à Spinola. Les Hollandois chassèrent cependant en 16[illegible], les Espagnols du pays de Clève & reprirent quelques villes pour l'Électeur. George-Guillaume & le Duc de Neubourg disposèrent les Espagnols en 1630 à évacuer une partie de ces provinces; les Hollandois mirent garnison dans les places de l'Électeur, & les Espagnols dans celles du Duc; mais cet arrangement ne fut pas de durée.

En 1635 la guerre recommença dans ces provinces avec plus de violence qu'auparavant; & pendant toute la régence de l'Électeur, les provinces de cette succession furent en proie aux Espagnols & aux Hollandois, qui s'emparoient des postes, surprenoient des villes, gagnoient des avantages les uns sur les autres, les reperdoient de même, & cependant il ne se passoit rien de considérable. Les exactions des officiers & le brigandage des soldats faisoient, dans ces temps-là, la partie principale de l'art militaire.

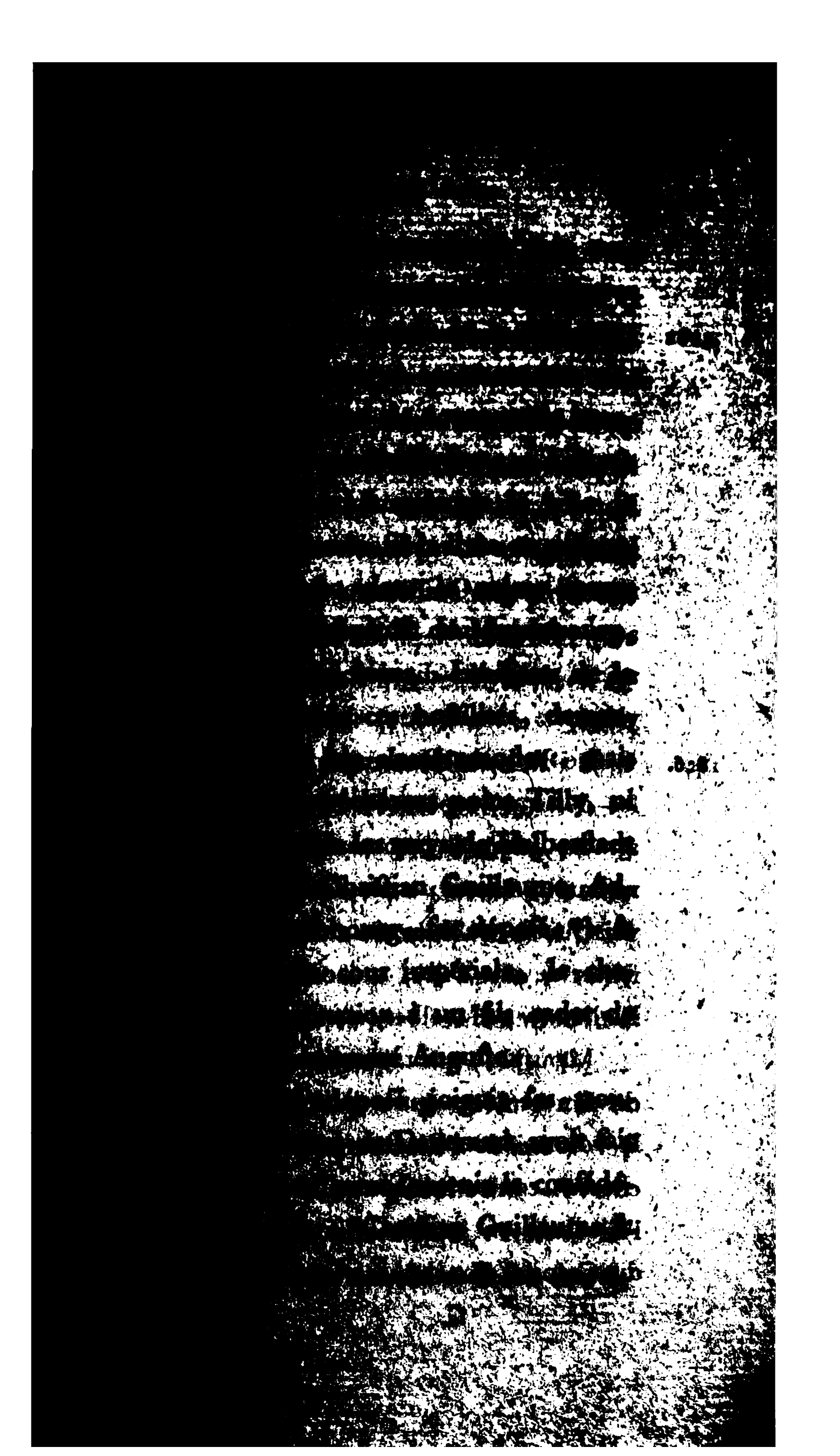
1620. Quoique l'Empereur affectât une souveraineté indépendante, les princes de l'Empire ne

[illegible] que l'on
[illegible]
[illegible] contre la paix de
[illegible] de temperament
[illegible] du bon de l'État
[illegible] seuls de con-
[illegible] toute la [illegible] assem-
[illegible] ne produiront
[illegible] qui n'étoit occupé
personnelle, se trouvant
[illegible] des intérêts du corps
[illegible] requise.
[illegible] au conseil prés 1621.
[illegible] & la nécessité
[illegible] complication
[illegible] presque inévita-
[illegible] 1622.

[illegible] de Juliers, la guerre de [illegible] [illegible], les dissensions que la [illegible], & qui occasionnoient des [illegible] de deux ligues puissantes; des guerres [illegible], & [illegible] près d'embraser son [illegible] George Guillaume de se préparer à les soutenir, lorsqu'il ne pourroit plus l'éviter. Son premier Ministre, le Comte de Schwartzemberg, proposa à différentes reprises de lever un corps de vingt mille hommes, qu'il vouloit faire passer au service de l'Empereur; mais on prit de si mauvaises mesures, & l'on fit des arrangemens si ridicules, qu'on assembla à peine six mille hommes.

1614. Les progrès de la réforme, qui divisoit l'Allemagne en deux puissans partis, acheminerent insensiblement les choses à une guerre ouverte.

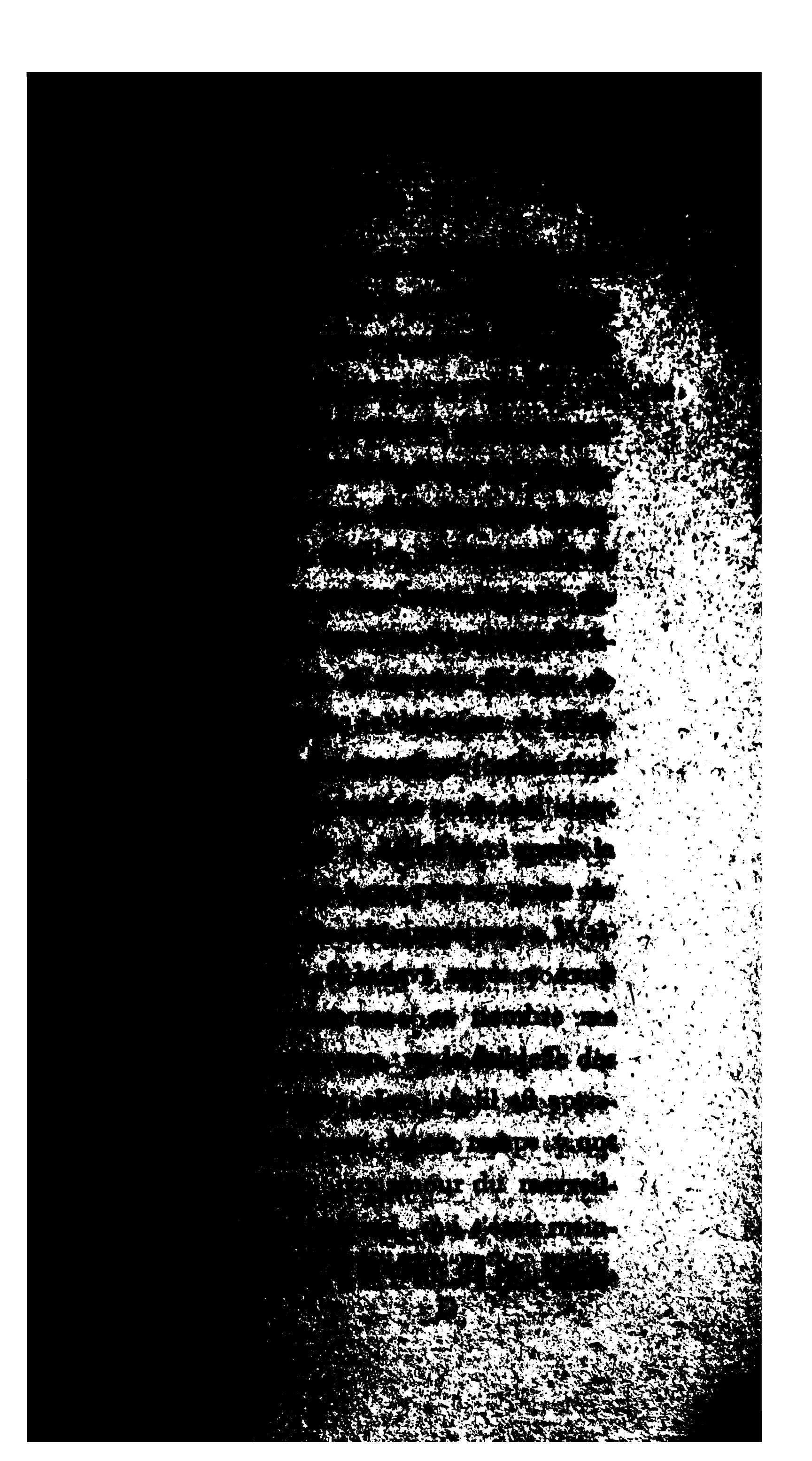
Les protestans intéressés à soutenir l'exercice libre de leur religion, & à retenir les biens des ecclésiastiques, qu'ils avoient confisqués, firent une confédération à Lauenbourg. Christian IV, Roi de Danemark, & les Ducs de Lunebourg, de Holstein, de Mecklenbourg, & l'Administrateur de Magdebourg, aidés de l'Élec-



[illegible] qui commandoient ces [illegible] au pont de [illegible] ils se sauvèrent, après [illegible] la Marche de Brandebourg; [illegible] Un autre corps que le Roi de Danemarck avoit en basse Saxe du côté de Lunebourg, fut battu en même temps par Tilly; Le naufrage & les victoires des impériaux obligèrent George-Guillaume, de se soumettre enfin aux volontés de l'Empereur, & de reconnoître la nouvelle dignité de Maximilien de Bavière.

1626. Le Roi de Danemarck, qui se releva de sa défaite, reparut l'année suivante avec deux armées, dont il commandoit l'une, & l'Administrateur l'autre; mais découragé par les mauvais succès qu'il avoit eus, il n'osa pas se présenter devant Tilly, qui occupoit Brandebourg, Rathenow, Havelberg & Perleberg.

Mansfeld, qui rassembla de même les débris de son armée, entra dans les Marches malgré la volonté de l'Electeur. Les impériaux détachèrent contre lui sept mille hommes, auxquels l'Electeur en joignit huit cents sous les ordres du Colonel Kracht; ce corps passa la Warte, &



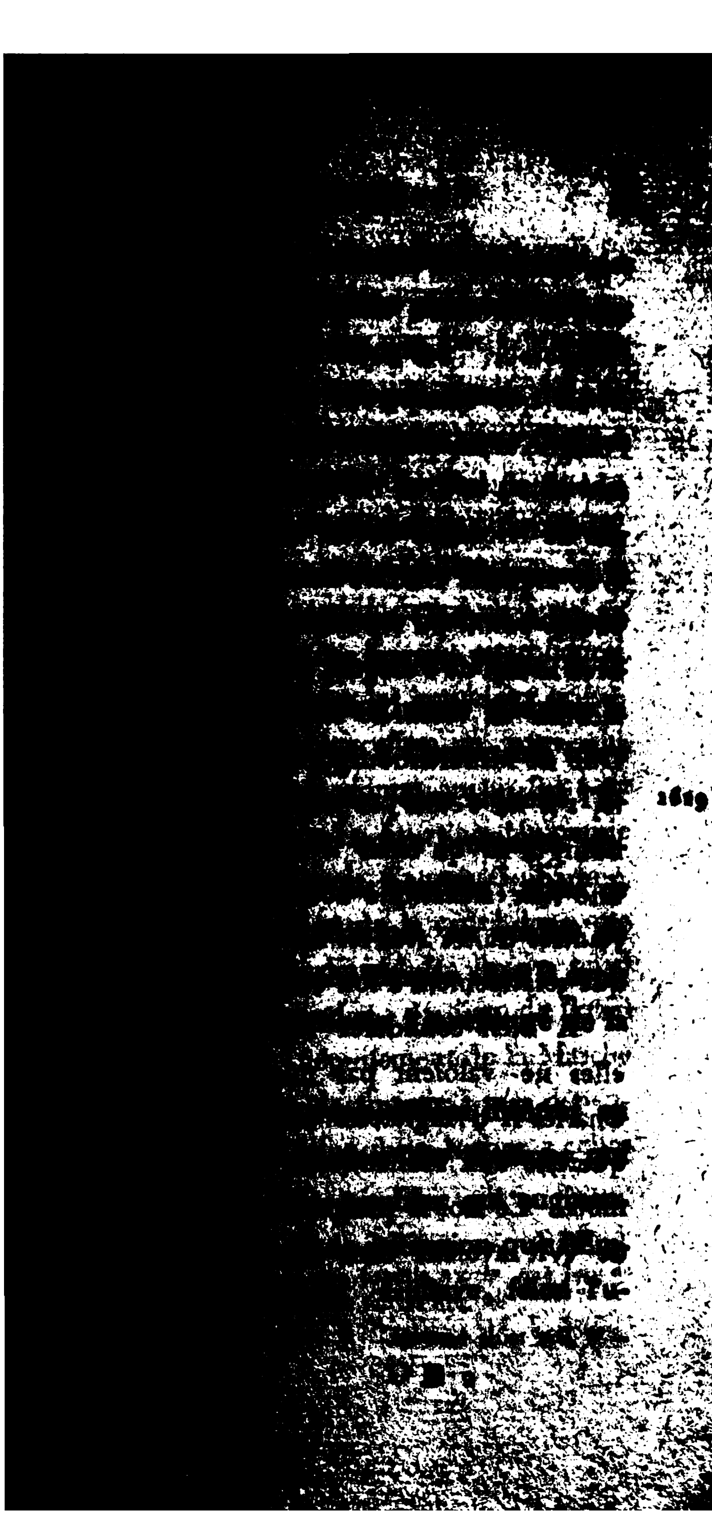
[illegible]

[illegible] le Roi de Suède Gu-
[illegible] une garnison suédoise
[illegible]

1629. L'Empereur cependant, enflé des succès que ses généraux avoient eus en Allemagne, & croyant l'occasion favorable pour abaisser les princes protestans & la nouvelle religion, publia son fameux Edit de restitution. Cette ordonnance enjoignoit aux princes protestans de rendre à l'église les biens dont la réforme les avoit mis en possession depuis la transaction de Passau. [illegible] Tous y auroient fait des pertes considérables, la maison de Brandebourg se seroit vue dépouillée des évêchés de Brandebourg, de Havelberg & de Lebus. Ce fut le signal qui arma de nouveau les protestans contre les catholiques.

Les projets ambitieux de Ferdinand II ne se bornoient pas à abaisser les princes de l'Em[illegible] [illegible] toujours des vues sur l'archevêché de Magdebourg: cependant Walstein, qui assiégeoit depuis plus de sept mois cette [illegible], fut obligé d'en lever le siège honteusement.

[illegible] que la religion en demeureroit tranquille, & que personne ne feroit inquiété, jusqu'à ce que la diète de l'Empire en eût décidé.



[illegible] dans le [illegible] qu'il avoit contre l'Empereur. Ses sujets de plainte consistoient [illegible] avoit assisté le Roi de Pologne d'un puissant secours *); avoit dépos[illegible] le Duc de Mecklenbourg, son all[illegible] de violence envers la ville de Stralsund, avec laquelle Gustave étoit en alliance. L'Em[illegible] répondre, qu'étant en alliance avec le Roi de Pologne, il avoit été obligé de [illegible] de ses engagemens; que le [illegible] pour être dépo[illegible] la ligue de Lauen[illegible]bourg [illegible] qu'il n'étoit point permis à une ville anséatique comme Stralsund de fai[illegible] d'autres traités avec les rois & princes étranger[illegible] que relativement à son commerce.

[illegible] bien considérer les raisons de Gusta[illegible] elles ne valoient pas mieux que celles [illegible] Charles [illegible] employa pour [illegible] querelle aux Hollandois, les voici [illegible]. Le Roi se plaignoit de ce que les [illegible] avoient [illegible]

*) Dix mille hommes.

[illegible]

… Guillaume …

[illegible]

… épuisement de la Marche …

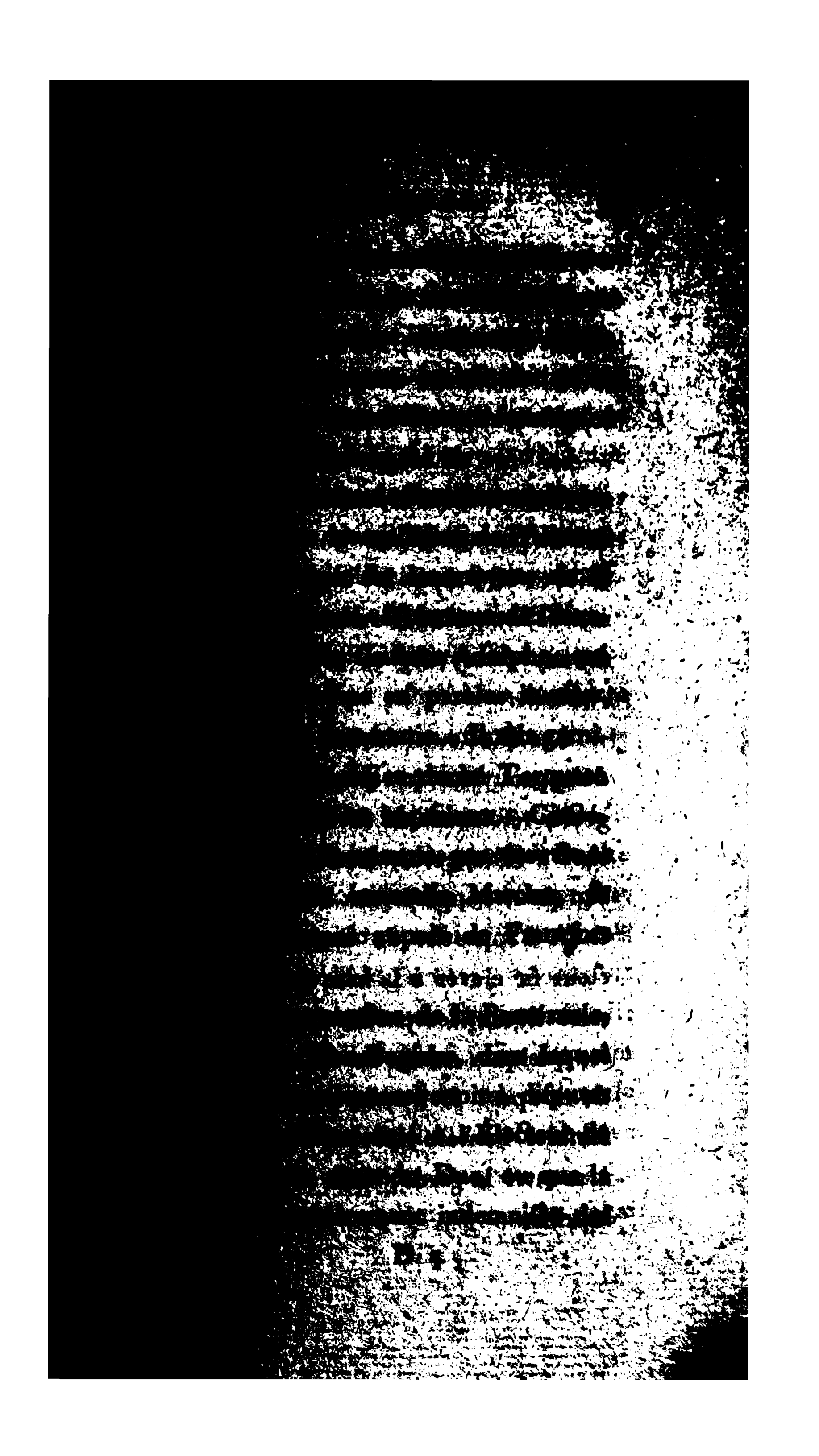
[illegible] … à celle …

[illegible]

D 3

[illegible] que les régimens de [illegible] julien, qui avoient leurs quartiers [illegible] moyenne Marche, en tiroient trois [illegible] mille écus en seize mois. Le [illegible] d'argent [illegible] alors à neuf écus; il est à présent à quatorze, moyennant quoi cette somme feroit quatre cent mille écus de notre monnoie. Ces auteurs assurent de même, que Wallenstein tira de l'électorat la somme de vingt millions de florins, qu'on peut évaluer à dix sept millions, 777 mille, 777 écus; ce qui est assurément exagéré de plus de la moitié. Les écrivains de ces temps ne se piquoient point d'exactitude; ils ramassoient des bruits populaires, qu'ils rendoient comme des vérités; & ils ne faisoient pas réflexion que des personnes ruinées trouvent une espèce de consolation à amplifier leurs malheurs & à grossir leurs pertes.

Les orages qui avoient grondé depuis quelques années autour de l'électorat, se réunirent enfin, & vinrent de tous côtés fondre sur lui. Gustave Adolphe entra en Allemagne; il fit une descente dans l'île de Rugen, dont il délogea les impériaux, à l'aide de sa garnison de



[illegible]

[illegible] le Roi de [illegible]

[illegible] une

[illegible]

[illegible] approc[illegible]

[illegible] assembler à Lei[illegible]

[illegible] sur leurs intérêts.

La ville de Magdebourg n'étoit déjà [illegible] accordé à ce prince le pass[illegible] [illegible] en conséquence de ce [illegible] les impériaux [illegible] plat pa[illegible] [illegible] à la tête de son armée, &[illegible] devant cette ville [illegible] si fameux [illegible].

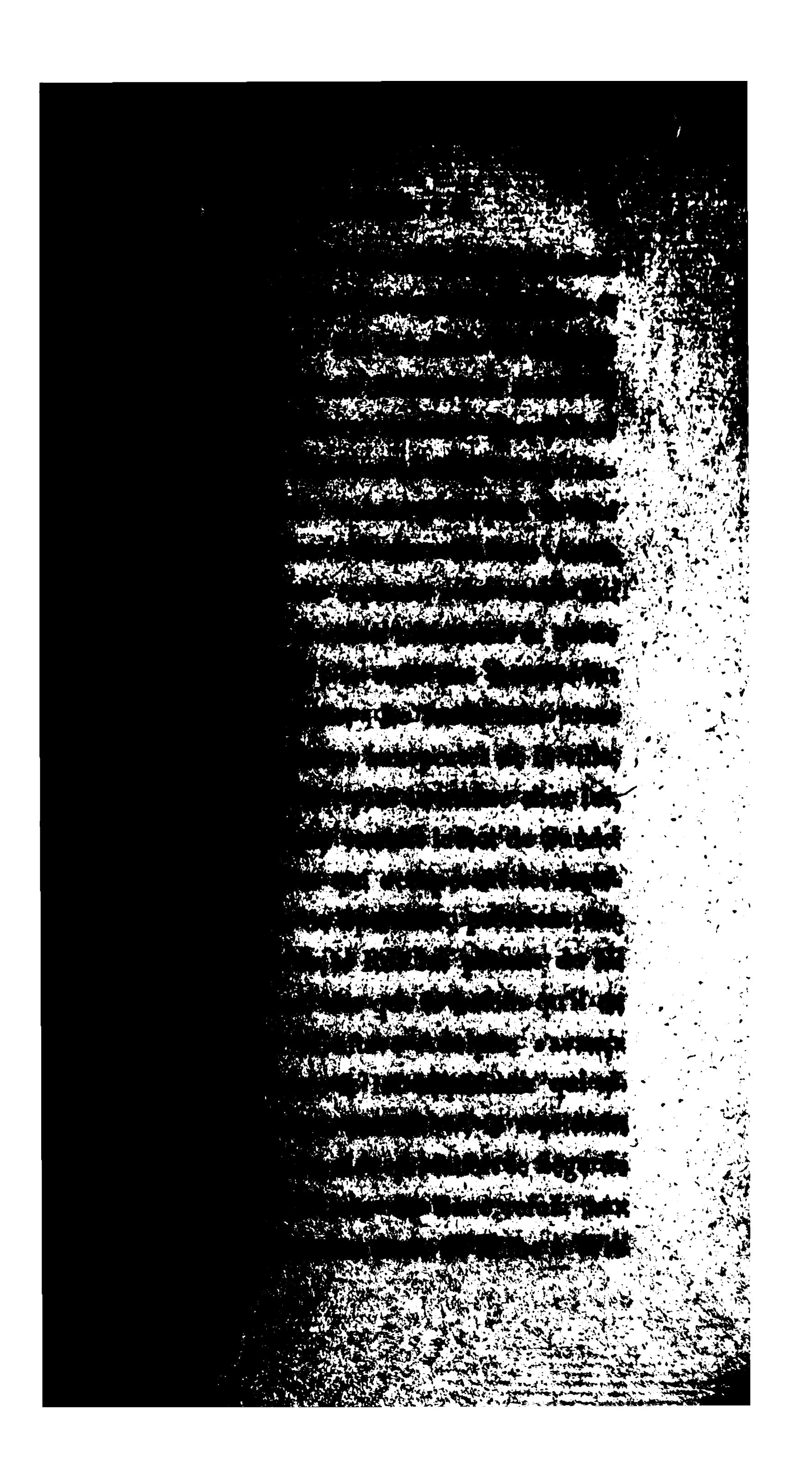
[illegible] Brandebourg & de [illegible] Magdeb[illegible] [illegible] résolurent de se tenir constamment a[illegible] [illegible] à l'Empereur, & d'assembler leur arm[illegible] [illegible] pour s'opposer aux Suédois.

[illegible] de Gustave Adolphe, [illegible] fit élever à la hâte quelques ouvrage[illegible] [illegible] les [illegible], il fit [illegible] sur les remparts [illegible] n'ayant pas eu le temps [illegible] il obligea les [illegible] la garde, & à veiller à [illegible] la ville.

Q

[illegible] passa l'Oder à Schwedt, prit Landsberg en passant, & mit le siége devant Francfort, que sept mille impériaux défendirent; il prit la ville, & une nombreuse artillerie qui y étoit gardée; il s'empara encore de Crossen, & puis il tourna brusquement vers Berlin, pour secourir Magdebourg, que Tilly étoit revenu assiéger en personne.

Lorsque Gustave Adolphe arriva à Koepenick, il demanda à l'Électeur qu'il lui remît les forteresses de Spandau & de Kustrin, sous prétexte d'assurer sa retraite, mais véritablement dans l'intention d'engager malgré lui George Guillaume dans ses intérêts. L'Électeur, étonné de cette proposition singulière, ne put se résoudre à rien; les ministres proposérent une entrevue entre ces deux princes. George Guillaume alla au-devant du Roi, à un quart de mille de Berlin: l'entrevue se fit dans un petit bois; l'Électeur y trouva le Roi, escorté de mille fantassins & de quatre canons. Gustave Adolphe réitéra les propositions qu'il avoit déjà faites à George Guillaume: l'Électeur, jeté dans le plus cruel embarras, ne sachant à quoi se déterminer, demanda une demi-heure pour

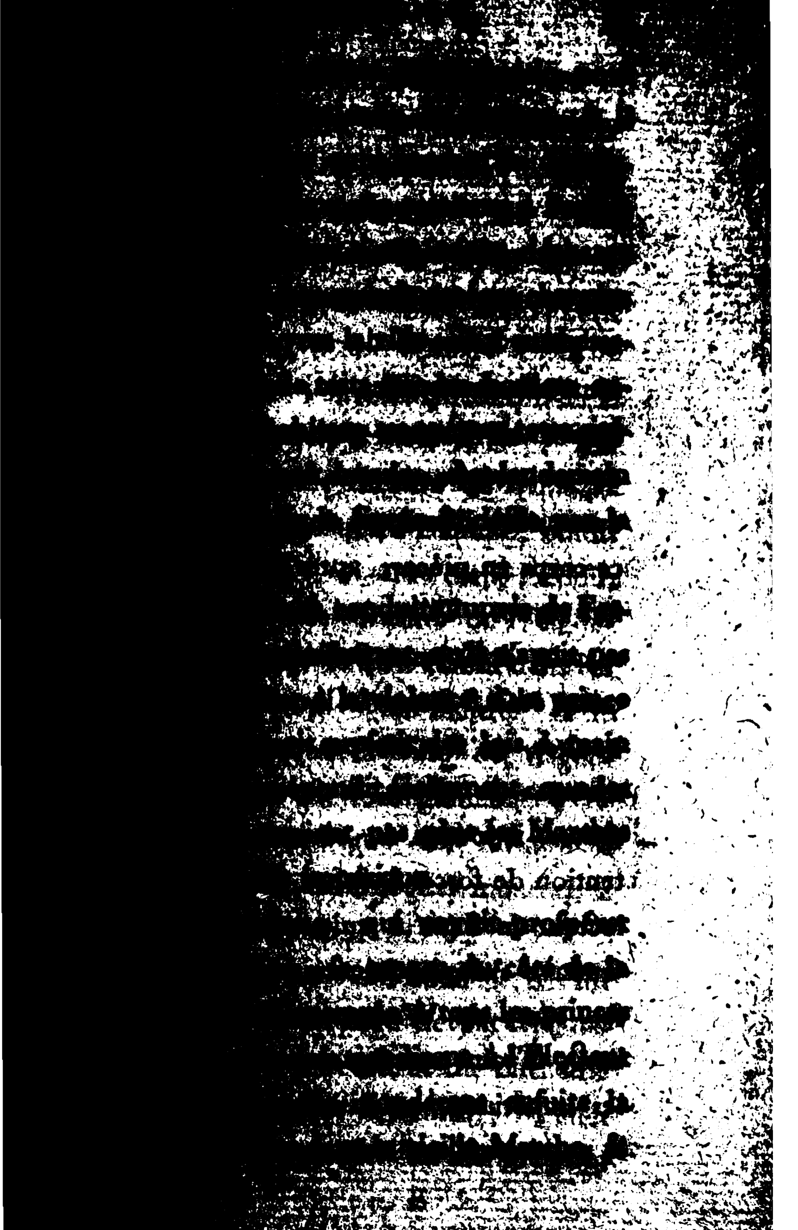


[illegible] de secours
[illegible] comme il en avoit
[illegible]
[illegible] ville, que Wallenstein
[illegible] prendre par la force, suc-
[illegible] par la ruse. Les impériaux avoient
[illegible] une négociation avec les Magdebour-
geois, par [illegible] des villes anséatiques;
ils [illegible] pendant ces pourparlers, de ne
point [illegible] la place. Les Magdebourgeois,
[illegible] & [illegible] à la fois, s'endormirent
dans [illegible] apparente; les bourgeois qui
avoient [illegible] la garde sur le rempart, se
[illegible] en grande partie dans
leurs maisons. Pappenheim, qui dirigeoit le
siège, & qui avoit avancé avec ses attaques
jusqu'à la contrescarpe du fossé, s'en apperçut,
& [illegible] dispositions; un matin
qu'il [illegible] de monde sur le rempart, il
donna quatre assauts à la fois, & se rendit
maître des remparts sans grande résistance: en
même temps les Croates [illegible] l'Elbe,
[illegible] le long [illegible] en longeant, [illegible]
[illegible] & prirent les ouvrages
[illegible] du rempart.

les fit diriger de façon qu'ils enfiloient les rues; & le nombre des impériaux, qui augmentoit à tout moment, rendit enfin inutiles tous les efforts que les habitans auroient pu faire. Cette ville, une des plus anciennes & des plus florissantes de l'Allemagne, fut prise ainsi lorsqu'elle s'y attendoit le moins, & fut barbarement livrée trois jours de suite au pillage.

Tout ce que peut inventer la licence effrénée du soldat, lorsque rien n'arrête sa fureur; tout ce que la cruauté la plus féroce inspire aux hommes, lorsqu'une rage aveugle s'empare de leurs sens, fut commis alors par les impériaux dans cette ville désolée: les soldats attroupés, les armes à la main, couroient par les rues, & massacroient indifféremment les vieillards, les femmes & les enfans, ceux qui se défendoient, & ceux qui ne leur faisoient point de résistance: les maisons étoient pillées & saccagées; les rues inondées de sang, & couvertes de morts: on ne voyoit que des cadavres encore palpitans, entassés ou étendus tout nuds: les cris lugubres de ceux qu'on égorgeoit, & les cris furieux de leurs assassins, se mêloient dans les airs & inspiroient de l'horreur. Cette cruelle boucherie fit périr

[illegible] il ne s'en [illegible] qui étoient renfermés [illegible] leur général de Tilly. [illegible] des malheureux, les [illegible] de tous les côtés, & dans [illegible] les maisons des particuliers & des édifices publics ne formèrent qu'un même monceau de cendres ; à peine sauva-t-on cent qua[illegible] de l'incendie général. Douze [illegible] dit-on, pour con[illegible] mais ce sont de ces contes fabuleux qui auroient plutôt réussi du temps [illegible] l'Allemagne, amis & ennemis, plaignit le sort de cette ville, & déplora la fin funeste de ses habitans. La cruauté des impériaux fut d'autant plus horrible, que l'histoire ne présente que peu d'exemples d'une aussi grande inhumanité [illegible] de Magdebourg. Gustave Adolphe vint camper auprès de Berlin pour la seconde fois ; il étoit outré de n'avoir pu sauver cette ville, & il en rejetoit la faute sur les électeurs de Brandebourg & de Saxe. George Guillaume députa l'électrice & toutes les Prin-



[illegible]

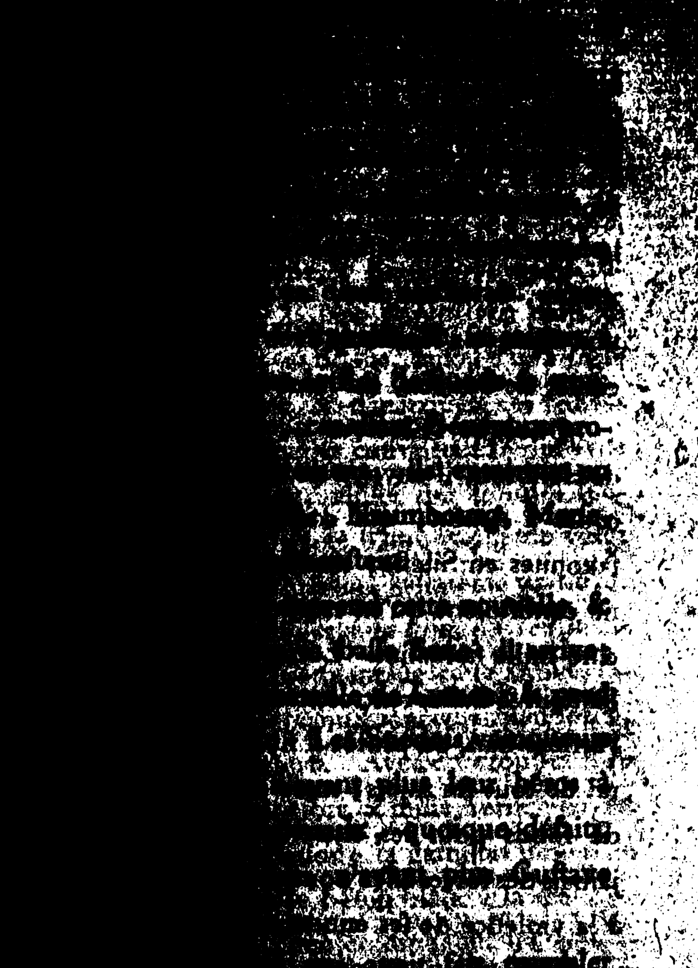
[illegible] assiette [illegible] de la Havel dans [illegible] heim, qui [illegible] Magde- [illegible] secours; [illegible] du Roi de Suède: [illegible] facilitoit [illegible] dessein de [illegible] Tilly; composée [illegible] voit trop [illegible] et [illegible] même, tailla ce corps en pièces; après quoi il retourna dans [illegible] cet affront, [illegible]; mais l'assiette du [illegible] les dispositions du Roi si [illegible], qu'[illegible] courir le hasard; il [illegible] se trouvant obligé de [illegible] dans l'in- [illegible] de forcer [illegible] de contraindre l'E- [illegible] à quitter le parti [illegible] Suédois. [illegible] quitta [illegible] Witten- [illegible], & [illegible] Parmi [illegible] le Roi prit [illegible] im-

pé-

[illegible]

[illegible] aussi des Suéd[illegible]
[illegible] une belle ar-
[illegible] trop foible
[illegible], évacua la ville
[illegible] se retira dans les cercles
[illegible] de Franconie, où la guerre
le suivit. Les Suédois entrérent dans Magde-
bourg, & ils encouragérent le peu qui restoit
[illegible] habitans, à relever les murs de
leur patrie [illegible]
[illegible] l'Empereur, que l'infortune de ses armes
rendoit plus doux, se servit d'un langage plus
[illegible] afin de détacher les Electeurs de
Saxe & de Brandebourg du parti des Suédois;
mais ceux-ci avoient de fortes raisons pour en
[illegible] l'Electeur de Saxe se flattoit
qu'à la faveur de la supériorité qu'avoient les
Suédois, il joueroit un grand rôle dans
[illegible] de Brandebourg, [illegible]
[illegible] également les Impériaux & les Suéd[illegible]
[illegible] quoi ils [illegible] leur
[illegible] avantageux à ses Etats [illegible]
[illegible] la fortune de Gustave Adolphe[illegible]
[illegible] bien affermie, il envoy-
[illegible] quelques foibles secours aux Suédois, qui

[illegible]



[illegible] la plupart des [illegible] les Suédois chaſ- [illegible] la baſſe Saxe, & toutes les [illegible] n'étoit emparé, furent [illegible] par l'Électeur de Saxe. Oxenſtiern prit la direction des affaires des Suédois en Allemagne, & il conclut, au nom de la Suède, une alliance à Heilbron avec les cercles de Franconie, de Souabe, du haut & du bas Rhin.

Quoique l'Électeur ne fût pas de l'alliance de Heilbron, il envoya de nouveau quelques ſecours à Arnim, qui commandoit les troupes ſaxonnes en Siléſie; toutes celles de l'Électeur ne conſiſtoient qu'en trois mille cavaliers, & en cinq mille fantaſſins. Lorſqu'il apprit que Wallenſtein & Gallas entroient en Siléſie, il convoqua l'arrière-ban, ou plutôt il fit un armement général de tous ſes ſujets; mais comme il manquoit de fonds pour les entretenir, il ne raſſembla jamais des forces aſſez nombreuſes pour s'oppoſer à la violence de ſes ennemis.

Wallenſtein s'avança en Siléſie avec une armée de quarante-cinq mille hommes; il amuſa Arnim par des propoſitions d'accommodement; il lui donna des jalouſies ſur la Saxe; mais tou-

[illegible] en pro-
[illegible] & basse
[illegible] vement Halber-
[illegible] debourg
[illegible] Mi-
[illegible] tiom-
[illegible] Empire alliés ou dé-
[illegible] leur puissance si bien
[illegible] ré-
[illegible] se masqua
[illegible] Francfort sur le
[illegible] pour dédommager le
[illegible] l'avoit faite en faveur
[illegible] l'Empire [illegible] la Po-
[illegible] son dernier Duc.

[illegible] proposition (soit dit en passant) étoit
[illegible] au manifeste que Gustave
Adolphe avoit publié lorsqu'il étoit en Allema-
gne. [illegible] de Brandebourg se trouva extrê-
[illegible] de cette proposition d'Oxenstiern,
qui tendoit à le frustrer de ses droits sur la Po-
méranie; & l'Electeur de Saxe qui s'étoit flatté
[illegible] Allemagne, étoit dans une jalousie
[illegible] voir de ce Chancelier [illegible] la
[illegible] Suédois. Le malheur

1655.

[illegible] bourg & la vieille
[illegible] de nouveau des troubles
[illegible] & les Saxons occu-
[illegible] l'Elbe & de la Havel ; mais
[illegible] que les Suédois, de faire des
[illegible] bien avant dans le pays, & de pousser
[illegible] parti jusqu'à Oranienbourg.

[illegible], pour éloigner la guerre de la Pomé-
[illegible] à la couronne de
[illegible] armée à Rathenow, & mar-
(1638) [illegible] Wittenberg à Hallé, espérant encore de
[illegible] la garnison [illegible] de Magdebourg, que
les impériaux [illegible] extrêmement pressée.
[illegible] de Saxe accourut en Misnie, où il se
[illegible] à un corps d'impériaux que Morosini com-
mandoit. La guerre l'arrêta long-temps aux
bords de la Saale; les Saxons contraignirent ce-
pendant Bannier à se retirer, & les impériaux
prirent Magdebourg. Bannier passa par le pays
de Lunebourg, & revint dans la Marche; Wran-
gel le joignit avec un renfort de huit mille hom-
mes; ils surprirent & forcèrent Brandebourg &
[illegible], où il y avoit garnison impériale.
[illegible] malheureux électorat devenoit la proie
du premier occupant; ceux qui prenoient le nom

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] de la [illegible]

[illegible] soin

[illegible]

[illegible] le [illegible]

[illegible] il [illegible]

[illegible] fit que la Fortune

[illegible] un parti

[illegible] la guerre elle

[illegible] qu'elle avoit abattus,

[illegible] qu'elle avoit relevés.

[illegible] faisoit la guerre alors,

[illegible]le dont on la fait à présent.

[illegible] que rarement de grandes

[illegible] troupes; ils entretenoient

[illegible], ou, selon leur puissance,

[illegible] nombre de chacune ne pas-

[illegible] quatre mille hommes.

[illegible] du pays où elles étoient

[illegible] ordinairement,

[illegible] lorsqu'elles vouloient don-

[illegible] rendoit les subsistances

[illegible] roi de Suède
[illegible] grand projet, ils
[illegible] moyens lesquelles ils
[illegible]. Les généraux dont les
[illegible] les plus foibles, ayant comparé les
forces [illegible] avec les leurs, se retiroient
sans combattre, & comme ils vivoient égale-
ment partout à discrétion, il leur étoit indifférent
d'abandonner un pays, parce qu'ils en trou-
voient toujours un autre à piller. Cette mé-
thode prolongeoit la guerre, ne décidoit de rien,
consumoit plus de monde par sa durée que
celles d'à présent; & la rapine & le brigandage
des troupes dévastoient totalement les provinces
qui servoient de théâtre de guerre aux armées.

1636. Bannier remporte une victoire à Witstock
sur les impériaux & les Saxons. Les Suédois
reprennent tout à coup la supériorité; les trou-
pes battues & fugitives ne s'arrêtent qu'à Leipsic;
les Suédois inondent la Marche de nouveau;
Wrangel entre à Berlin, & y met cinq compa-
gnies en garnison; après quoi il redemande à
l'électeur ses forteresses. George Guillaume, qui
s'étoit retiré à Peitz, lui répondit qu'il s'aban-
donnoit à la discrétion des Suédois; mais que

[illegible]

[illegible] comme [illegible]

[illegible] à cause

[illegible] plus [illegible] qu'il

[illegible] troupes

[illegible]

[illegible] les [illegible]

[illegible] de la

[illegible]

[illegible] & les bo
[illegible] de Suéd
[illegible] des Suédois. La
[illegible] province à l'a
[illegible] Poméranie, où l
[illegible] par trois mille Ho
[illegible] le fort des Marches ; ex
[illegible] ages, elle fut prise, r
[illegible]

1637. [illegible] voulut que les Suédois r
[illegible] secours ; ce qu'il leur donna l
[illegible] à fuir
[illegible] Mais quelques r
[illegible] troupes autrichiennes,
[illegible] fut capable de détacher les Électeurs de Br
debourg & de Saxe de l'alliance qu'ils avoi
faite avec l'Empereur.

1639. Les Suédois parurent pour la quatrième
devant les portes de Berlin, & quatre cents Br
de bourgeoisie évacuèrent la ville à leur approche
L'Électeur, pour se venger des maux
les Suédois faisoient souffrir à l'électorat, pr
une diversion. Quatre mille Prussiens entr[illegible]
en Livonie, & y firent quelques ra[illegible]
négligeant de s'emparer des villes pour y

[illegible] 1630.

[illegible] Georges Guil[illegible]

[illegible] la payement [illegible]

[illegible] mais il [illegible]

[illegible] & fort [illegible]

[illegible] dont la [illegible]

[illegible] peu de moyens [illegible]

[illegible] équivoque, de [illegible]

[illegible] l'équité

[illegible] malheurs [illegible] S'il fit des [illegible] en ce qu'il [illegible] Comte de Schwartzen-berg [illegible] qui, selon quelques histo-riens, avoit formé le projet de se faire lui-même Electeur de Brandebourg, il étoit catholique, il avoit toujours [illegible] le parti de l'Empereur, [illegible] plus de sa protection que les [illegible] de l'électorat avoient été livrées à l'Empereur, auquel les commandans [illegible] On doit surtout repro-cher à ce prince de n'avoir pas levé, avant que la guerre vînt ravager ses États, un corps de vingt mille hommes, qu'il étoit en état d'en-tretenir; ces troupes auroient servi à soutenir ses droits sur la succession de Clève, & plus [illegible] à défendre ses provinces. Si l'Electeur avoit été armé de la sorte, Mansfeld & l'Administrateur de Magdebourg n'auroient pas entrepris, comme ils le firent, de travers[illegible] [illegible] l'Empereur Ferdinand II [illegible] [illegible] plus témoigner des égards [illegible] n'auroit dépendu que de lui de devenir [illegible]

[illegible]

[illegible] archevêché de Magde-[illegible]

[illegible] dans

[illegible] pouvoient

[illegible] de l'éloignement nous

[illegible] côté, les dangers qu'il

[illegible] une puissance étrangère,

[illegible] les Suédois exposoient

[illegible] le chancelier d'Oxen-

[illegible] que cette couronne avoit

[illegible] empêcheient

[illegible] dans l'alliance des

[illegible]

[illegible]

[illegible], il se joignoit, comme pa-
[illegible] de Gustave Adolphe,
[illegible] à bout par les projets
[illegible] il recherchoit l'appui de la cour
[illegible]. Dans une incertitude continuelle,
sans force & sans puissance, il tournoit de gré
ou de force du côté du plus fort; & la Fortune,
qui passoit tous les jours des armées impériales
aux [illegible] & des Suédoises aux impériales,
se plut à rendre ce prince la victime de sa légè-
reté; de sorte que les alliés n'eurent jamais des
avantages assez suivis pour le protéger, comme
ils l'auroient dû, contre les entreprises de leurs
ennemis communs.

FRÉDERIC GUILLAUME,

LE GRAND ÉLECTEUR.

Fréderic Guillaume naquit à Berlin le 16 de Fé-
vrier 1620. Il étoit digne du nom de grand
que ses peuples & ses voisins lui ont donné
d'une commune voix. Le ciel l'avoit spécia-
[illegible] pour rétablir par son activité [illegible]
un pays où la mauvaise administration de [illegible]

régen-

[illegible] succession
[illegible]
[illegible]
[illegible] lui [illegible]
[illegible] au dessus du
[illegible] dans sa régence
[illegible] & d'un génie supé-
[illegible] son [illegible] par sa pru-
[illegible] donnant à ce [illegible]
[illegible] admiration. Il rétablit
[illegible] sagesse, & [illegible] acquit de
[illegible]. Il forma ses pro-
[illegible] en exécution. [illegible]
[illegible], qu'il assista [illegible]
[illegible] qu'il défendit [illegible]
[illegible] imprévus il [illegible]
[illegible] & dans les petites
[illegible] affaires importantes, il
[illegible] grand.
[illegible] avoit été celle d'un
[illegible] dans un âge où le com-
[illegible] à bégayer ses pen-
[illegible] Henri d'Orange fut
[illegible] aux siéges des forts
[illegible]

[illegible]berg, Ministre de George Guil[illegible] comme il avoit l'esprit transcendant du jeune Prince, l'éloigna de la cour de son père, & le tint en Hollande autant qu'il le put, ne sentant pas ses vertus assez pures pour qu'elles soutinssent l'examen d'un surveillant aussi éclairé. Le jeune Prince vint cependant trouver son père, malgré le Ministre, & fit avec l'Électeur le voyage de Prusse, où la mort de George Guillaume le mit en possession de ses États.

Fréderic Guillaume avoit vingt ans lorsqu'il parvint à la régence; mais ses provinces étoient en partie entre les mains des Suédois, qui avoient fait de l'électorat un désert affreux, où l'on ne reconnoissoit les villages que par des monceaux de cendres qui empêchoient l'herbe d'y croître, & les villes que par des décombres & des ruines.

Les duchés de la succession de Clèves étoient en proie aux Espagnols & aux Hollandois, qui en tiroient des contributions exorbitantes, & qui les pilloient sous prétexte de les défendre.

La Prusse, que Gustave Adolphe avoit envahie peu de temps auparavant, saignoit encore des plaies qu'elle avoit reçues durant cette guerre

... barons de ...,
... d'une ...,
... pouvoir, ...
... commença à
... premiere jeunesse, qui
... à peine les hom-
... donné des marques
... & de toutes ces ver-
... de commander aux

... de l'ordre dans les
... la dépense à la recette,
... dont la mauvaise admi-
... malheurs
... Comte de Schwartzenberg
... tutelle, le retint de lui
... il étoit Gouverneur de
... du conseil, Grand-Cham-
... Commandeur de Malte; il
... les charges impor-
... qui lui ...
... de la maison d'Autriche.
... George Guillaume ...

[illegible] qui lui avoit fait élire Coadjuteur de l'Ordre & de la Commanderie de Malte, ne fut point [illegible] l'Électeur; ce prince lui fit de plus restituer tous les bailliages appartenant à l'État, que le Comte son père s'étoit appropriés.

Après la mort de ce Comte l'Électeur envoya le Baron de Borgsdorff à Spandau & à Kustrin pour apposer son scellé sur les effets du défunt; les commandans de ces forteresses refusèrent de lui obéir, sous prétexte qu'ils ne dépendoient que de l'Empereur, auquel ils avoient prêté serment. Borgsdorff dissimula; & sans relever par d'inutiles paroles l'insolence de ce refus, il fit observer Rochau, Commandant de Spandau, qu'il saisit un jour que par imprudence il étoit sorti de sa forteresse; mais il eut l'adresse d'échapper. Les commandans des autres places, intimidés par cet exemple, se rangèrent incontinent à l'obéissance.

1642. Ladislas, Roi de Pologne, donna l'investiture de la Prusse à Fréderic Guillaume, qui la reçut en personne, & s'engagea de lui payer un tribut annuel de cent vingt mille florins, & de ne faire ni trêve ni paix avec les ennemis de cette

... que celle de l'É-
... Ferdinand III, mais
... décidés de la sorte
... que, les différens points
... pas décidés entre les
...
... à ces formalités, l'Élec- 1645.
... moyens de retirer ses par-
... mains de ceux qui les avoient
... sa politique le fit rentrer
... ses biens. Il conclut une
... avec les Suédois, qui
... grande partie de ses États; il
... mille (*) écus aux garnisons
... encore quelques villes, &
... boisseaux de bled par an. Il
... avec les Hessois, qui lui
... du pays de Clève, dont ils
... & il obtint des Hollandois
... autres villes.
... l'Europe, enfin lassées d'une
... s'appesantissoit, & qui de
... plus ruineuse, sentirent

(*) ... [illegible] ses Envoyés.
... mille écus de notre monnoie.

[illegible] maître [illegible] ui[illegible]
[illegible] transcendante
rétablit la paix entr[illegible]

Les villes d'Osnabruck & de Munst[illegible] les lieux les plus propr[illegible] pour ouvrir les conférences ; & Frédéric Guil-laume y envoya ses ministres.

La multitude des matières, la complic[illegible] des causes, tant d'ambitieux à contenter, la [illegible]ligion, les prééminences, le compromis [illegible] l'autorité impériale & des libertés du corps g[illegible]manique ; tout ce chaos énorme à débrou[illegible] occupa les plénipotentiaires jusqu'à l'année 16[illegible] qu'ils convinrent entre eux des articles p[illegible]cipaux de la paix.

1647. Nous ne rapporterons point le traité [illegible] Westphalie dans toute son étendue, & [illegible] nous contenterons de rendre compte des [illegible]cles de ce traité qui sont relatifs à cette [illegible]

La France, qui avoit épousé les intérêt[illegible] la Suède, demandoit que ce royaume co[illegible]vât la Poméranie, en dédommagement des [illegible] que la guerre avoit coûtés à Gustave Adolp[illegible] à ses successeurs ; & quoique l'Empire & [illegible]teur refusassent de se désister [illegible] on convint enfin que Fréderic Guillaume [illegible]roit aux Suédois la Poméranie citérieure, [illegible]

tes, les villes de Stet-
& des trois embouchures
que les descendans mâles
la venoient à manquer, la
ville Marche retomberoient
endent; il seroit permis
de porter les armes de ces
uivalens de cette cession, on
de l'Electeur les évêchés de
Minden & de Camin, dont on
, de même que du comté
de Régenstein; & il reçut
l'archevêché de Magdebourg,
Saxe étoit alors Administra-
religion, on convint que la
calviniste seroient désormais
saint Empire romain.
sert de base à toutes les pos- 1648.
les droits des princes d'Alle-
uis XIV devint le garant, fut
1648.
on avoit ainsi fixé les inté- 1649.
suivante un nouveau traité
pour le réglement des limites,
de quelques dettes, dont la

1650. [illegible] que le quart. Ce ne fut que l'année [illegible] que l'électorat, la Poméranie & les duchés de Clève furent entièrement évacués par les Suédois & par les Hollandois.

Le Duc de Neubourg pensa jeter alors les affaires dans la même confusion dont on venoit de les tirer avec tant de peine; il s'avisa de persécuter avec rigueur les protestans du duché de Juliers & de Berg; sur quoi Frédéric Guillaume se déclara leur protecteur, & envoya son Général Spar avec quelques troupes sur le territoire du Duc, lui faisant en même temps proposer un accommodement par la médiation des Hollandois.

Charles IV, Duc de Lorraine, prince errant & vagabond, chassé de ses États par la France, & qui avec un petit corps de troupes menoit plutôt la vie d'un Tartare que d'un souverain, vint dans ces entrefaites au secours du Duc de Neubourg; son arrivée pensa faire évanouir les dispositions pacifiques des deux partis. On s'accoda cependant; quant à l'ordre des possessions, on s'en tint au traité de Westphalie; *)

*) Le duché de Clève, & les comtés de la Mark & de Ravensberg échurent à l'Électeur; Juliers, Berg & Ravenstein au Duc.

... de confiance, à ceux
... depuis l'année 1654 jusqu'à
... de huit ...
... il arriva en Suède un évé-
... singularité attira les yeux de
... Reine Christine abdiqua la
... en faveur de son cousin
... Prince de Deux Ponts. Les
... l'esprit rempli que d'inté-
..., condamnèrent beaucoup
..., qui cherchent des
... que l'aversion qu'elle
... Gustave, qu'on lui vouloit
... poussé cette princesse à
... les savans la louèrent
... avoit renoncé aux grandeurs
... philosophie; si elle avoit été
... philosophe, elle ne se feroit point
... de Monaldesqui, & elle
..., comme elle le fit à Ro-
... qu'elle avoit quittées. Aux
... la conduite de cette Reine ne
..., elle ne méritoit ni louange
... quitté le trône: une action
... de grandeur que par l'impos-

…qui la font réfoudre, par les … qui l'accompagnent, & par la magnanimité dont elle est soutenue.

A peine Charles Gustave fut-il monté sur le trône, qu'il s'occupa des moyens de se signaler par les armes. Il s'en falloit de six ans que la trève que Gustave Adolphe avoit faite avec la Pologne, ne fût expirée; son dessein étoit de porter Jean Casimir (qui depuis l'an 1648 avoit été élu Roi à la place de Ladislas) à renoncer aux prétentions que la couronne de Pologne formoit sur celle de Suède & à lui céder la Livonie.

Fréderic Guillaume, qui se défioit de Charles Gustave, pénétra dès-lors quels étoient ses desseins; mais pour flatter ce prince, il termina par sa médiation les démêlés que la régence suédoise de Stade avoit avec la ville de Brême, relatifs aux libertés de cette ville anséatique.

Les Suédois, qui publioient que leurs armemens ne regardoient que la Russie, demandèrent à l'Électeur ses ports de Pillau & de Mémel, de même que Gustave Adolphe avoit demandé à George Guillaume ses forteresses de Kustrin & de Spandau. Les conjonctures avoient

[illegible] 1702.

[illegible] de [illegible] prince

[illegible] en

[illegible] Guillaume [illegible] Élec-

[illegible] les demandes qu'on

[illegible] la ratification, ajoutant que,

[illegible] de Suède étoit positivement

[illegible] il s'engageoit de fournir un

[illegible] hommes pour cette guerre;

[illegible] les progrès des Moscovites en

[illegible] appréhender qu'ils ne s'ap-

[illegible] frontières. Cette défaite ar-

[illegible] aux Suédois que l'Éle-

[illegible] de, ni dupe.

[illegible] dant la république de Polo-

[illegible] le menaçoit, & celle-là le

[illegible] son artillerie, de ses troupes

[illegible] conseils: cette prière fut suivie

[illegible] qui demanda sa médiation afin

[illegible] accommodement avec la Suède;

[illegible] autre, qui le pressa de fournir

[illegible] pour subvenir aux frais de la

[illegible]

[illegible] connoissoit les délibérations

[illegible] cette république, incertaine

[illegible] dans ses engagemens,

[illegible] la guerre ſans en avoir préparé les moyens, épuiſé par la rapine des grands, & mal obéi par ſes troupes, répondit qu'il ne pouvoit pas ſe charger des malheurs qu'il appréhendoit, ni ſacrifier le bien de ſes provinces pour ſauver cette république, qui payeroit ſes ſervices d'ingratitude.

Afin d'aſſurer la tranquillité de ſes États à la veille d'une guerre près de s'allumer, il fit avec les Hollandois une alliance défenſive, qui devoit durer huit ans; il rechercha l'amitié de Cromwel, cet uſurpateur heureux, qui, ſous le titre de Protecteur de ſa patrie, y exerçoit un deſpotiſme abſolu; il eſſaya de ſe lier avec Louis XIV, qui depuis la paix de Weſtphalie étoit devenu l'arbitre de l'Europe; il flatta de même la hauteur de Ferdinand III, afin de l'engager dans ſes intérêts. Mais il ne reçut en réponſe que de ces vaines paroles dont la politeſſe des miniſtres aſſaiſonne l'âpreté des refus: Ferdinand III augmenta ſes troupes; & l'Électeur ſuivit ſon exemple.

1655. Les ſoupçons que l'Électeur avoit eus des deſſeins de la Suède, ne tardèrent pas à ſe confirmer; un corps de Suédois, commandé par le

... reçut la nouvelle
... la réquisition, & mar-
... de la Pologne. Après
... ce royaume, que deux
... Pologne se rendirent à lui,
... de la guerre se portoit
... de la Prusse, l'Electeur y
... ses troupes, afin d'être plus
... des mesures, & de les exé-
... il conclut à Marien-
... défensive avec les États de
... qui roula sur un secours
... mille hommes que se promet-
... confédérées, & sur l'entretien
... bourgeoises dans Marien-
... quelques autres villes.
... n'étoient pas alors les seuls en-
... le Czar avoit pénétré
... dès l'année précédente. Cette
... prétexte l'omission frivole
... la Chancellerie polonoise
... au Czar; & il étoit bien
... qui ne savoit peut-être
... ses voisins pour la vétille
... de lettre.

[illegible], profitant de l'em-
[illegible] faisoient des progrès
[illegible] de la Prusse, ils y prirent
des quartiers en s'approchant de Kœnigsberg.
Ces entreprises rendoient la situation de l'Éle-
cteur plus dure de jour en jour; il touchoit au
moment qu'il ne pouvoit plus conserver sa neu-
tralité, sans exposer la Prusse à une ruine inévi-
1656. table. Comme les Suédois lui avoient fait à
plusieurs reprises des propositions avantageuses,
il s'attacha à leur fortune, & conclut à Kœnigs-
berg son traité avec cette couronne, par lequel
il se reconnoissoit vassal de la Suède, & lui pro-
mettoit hommage de la Prusse ducale, à condi-
tion qu'on séculariseroit l'évêché de Warmie en
sa faveur. Pour fortifier son parti, Fréderic
Guillaume entra en alliance avec Louis XIV,
qui lui garantit ses provinces situées le long du
Rhin & du Weser. Il changea depuis à Marien-
bourg son traité avec les Suédois en alliance
offensive: le Roi & l'Électeur eurent ensuite
une entrevue en Pologne, où ils convinrent des
projets de leur campagne, & surtout des moyens
de reprendre Varsovie des mains des Polonois,
qui venoient d'en déloger les troupes suédoises.

… comme par la Mazovie,
… sous le commandement de Bog
… alliés passerent le Bog, en
… armée polonoise passa la Vi-
… si forte qu'il n'y avoit plus
… séparât.

… de France, d'Avaugour & de
… tent de concilier les esprits par
… négociations ; ils passerent
… vent d'un camp à l'autre ;
… fiers de leur nombre, & mé-
… les forces ne montoient
… hommes, rejetérent avec info-
… positions que leur firent ces

… étoit dans un camp re-
… s'étendoit vers un marais, &
… bit en ligne transversale de
… gauche, couvroit en même
… Charles Gustave & Fréderic
… rent à eux le 28 de Juillet

… choit la premiere colonne,
… appuya la droite à la Vi-
… ennemis.

[illegible] étranglé, qu'en se déployant [illegible] présenter à l'ennemi qu'un front [illegible] escadrons & de trois bataillons. Le camp des Polonois étoit fort de ce côté-là, & difficile à attaquer ; ce qui obligea le Roi de rester en colonne, & la journée se passa en escarmouches & en canonnades. L'Électeur, qui commandoit la gauche, laissa le bois que le Roi avoit passé, sur sa droite, & comme la nuit survint, l'armée demeura dans cette position, sans repaître & sans quitter les armes, jusqu'au retour de l'aurore.

Le lendemain 10 l'Électeur s'empara d'une colline qui étoit vers sa gauche, d'où il découvrit au delà de ce petit bois une plaine propre à étendre ses troupes ; il fit défiler sa colonne par sa gauche, en la déployant dans la plaine, & assurant son flanc par six escadrons qui le couvroient. Les Tartares apperçurent ce mouvement, & attaquèrent l'Électeur de tous côtés ; mais ils furent repoussés, & son aile se forma entièrement dans la plaine ; sur quoi les Tartares firent une nouvelle tentative, qui leur réussit aussi mal que la première, & ils se retirèrent en confusion vers leur camp.

Le

[illegible] Grecs [illegible] de bataille [illegible] à la gauche [illegible] déployées [illegible] & forma un front superbe [illegible] elle avoit disposé toute [illegible] qui pouvoit un [illegible] sa gauche [illegible] se rallièrent [illegible]

[illegible] gagna le [illegible] produisit de [illegible] partie de Vil[illegible] [illegible] danger [illegible] effort général ; elle [illegible] en dos & de front [illegible] toutes les troupes étoient [illegible] la réserve [illegible] les trou[illegible] [illegible] qui vinrent [illegible] le corps de bataille les mit [illegible] de sorte [illegible] La nuit déroba [illegible] complète aux Sué[illegible] dois ; ils [illegible], sur le champ de bataille, les armes à la main, que le jour vint achever leur triomphe.

Le lendemain de bonne heure, le Roi de Suède jugea à propos de changer son ordre de bataille ; il forma ses deux premières lignes [illegible] [illegible], & mit sa cavalerie sur la troisième, à l'exception des cuirassiers & des dragons [illegible] [illegible] qu'il [illegible] mit à sa droite [illegible] [illegible] l'occasion convenable de [illegible]

[illegible] dommage de [illegible]

[illegible] du bas [illegible]

[illegible] qui [illegible] hôpitaux, [illegible] & [illegible]

[illegible] la Milice, dans un [illegible] beaucoup de monde [illegible] été [illegible] qui [illegible] enfin [illegible]

[illegible] trois jours, se [illegible] poursuivre les vaincus, [illegible] un [illegible] à la [illegible] la Reine son épouse & [illegible] des premières sénatrices de ce [illegible] avoient été les spectatrices du pont [illegible] ne servirent qu'à multiplier [illegible] la confusion de la honte [illegible] [illegible] pas quelque [illegible] une marche de six milles [illegible] à la poursuite des Polonois ; mais [illegible] quelques troupes aux ordres du [illegible] Suède, il retourna en Prusse avec le [illegible] pour en chasser des Tartares qui y faisoient des incursions. Comme il remarquoit le besoin extrême que Charles Gustave avoit de son assistance, il se servit de [illegible] conjoncture avec tant d'habileté, qu'il obtint l'entière souveraineté de la Prusse par le traité de Labiau ; la Suède ne se réserva que la succession éventuelle de ce duché. L'Électeur [illegible] [illegible] le gain de la bataille de Varsovie ; [illegible] Ferdinand III, qui appréhendoit encore les Suédois, qui [illegible] comme [illegible]

[illegible]

[illegible] ſupple [illegible]

[illegible]

[illegible] lute
[illegible] signa à
[illegible] ceux
[illegible] Philippe
[illegible] Luxembourg & de
[illegible] Stréché de
[illegible] d'Elbing lui fut engagée
[illegible] & la succession
[illegible] les mains
[illegible] la Pologne & le Brande-
[illegible] que de
[illegible] toutes
[illegible] république où il
[illegible] important fut conf-
[illegible]
[illegible] l'Electeur
[illegible] avec la France
[illegible]
[illegible] d'y
suppléer par des [illegible]
alliance avec l'Empereur [illegible] Danemark
[illegible] Ferdinand III s'engagea de [illegible]
[illegible]

[illegible]

[illegible] se retirer au de-
[illegible] brandebourgeoise
[illegible] avoir chassé les
[illegible] il mit ses troupes en
[illegible] le Jutland.
[illegible] il ouvrit la campagne par
[illegible] & de l'île de Femern.
[illegible] qu'il forma sur l'île de Fionie
[illegible] vaisseaux de guerre
[illegible] chargés de fo[illegible]
[illegible]
[illegible] des Sué-
[illegible] impériaux &
[illegible] brandebourgeois *) dans la Pomé-
[illegible] & Stemberg s'emparèrent
[illegible] petites villes de l'île de Wollin,
[illegible] le siège devant Stettin, Wurtz, qui
[illegible] fit une belle défense, [illegible]
[illegible] expédition [illegible] Dane-
mark, où Wrangel commandoit [illegible]
[illegible] au secours de la Poméranie, [illegible] débarqua à
Gottland, [illegible] Brandebourgeois
dans l'île d'Usedom, [illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]

[illegible] Wrangel avoit emporté [illegible]

[illegible] l'Electeur, qui en se [illegible] W[illegible] de

[illegible] un détachement

[illegible] de [illegible] &

[illegible] il

[illegible] se faisoit vivement dans

[illegible] les [illegible] avoient

[illegible] Wer-

[illegible] Marienbourg dans la Prusse

[illegible] l'année d'après par 1659.

[illegible] de Bo[illegible] Gé-

[illegible] en Gott-

[illegible] villes [illegible]

[illegible] le plus grand

[illegible] militaires [illegible] la

[illegible] siéges

[illegible]

[illegible] possible ;
[illegible] par une ca-
[illegible] ment :
[illegible] de son
[illegible] où il avoit
[illegible] minorité de son fils Char-
[illegible] l'instinct
[illegible] à être ani-
[illegible] Jean Casi-
[illegible] presque
[illegible] les Polonois
[illegible] Après
[illegible] du Po-
[illegible] d'autre,
[illegible] qui désespéroient
[illegible] leur sureté
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
négociation [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible] 1660.

[illegible] 1662.

[illegible] 1663.

[illegible] temps de guerre,

[illegible] 1663.

[illegible] 1664.

[illegible]

[illegible] l'on p[illegible]

[illegible] artificielle [illegible]

[illegible] faisoit le com-

merce [illegible] le transp[illegible]

[illegible] la Baltique qu[illegible]

[illegible] Frédéric-Guillaume étoit plus

grand encore par la bonté de son caractère &

par son application au bien public, que par ses

vertus militaires & sa politique mesurée, qui lui

faisoient faire toutes choses de la façon dont il

les falloit pour réussir & dans le temps où elles

devoient être faites. La nature fait les grands

hommes, l'éducation fait les bons princes.

1666. Durant cette paix l'Électeur reçut l'hom-

mage [illegible] de l'archevêché de Magdebourg

& mit garnison dans cette capitale. Il réunit [illegible]

même à ses domaines la seigneurie de Rége[illegible]

stein, qui étoit un fief de la principauté de H[illegible]

berstadt, [illegible] maintint ses droits [illegible]

[illegible] des Ducs de Brunswic [illegible]

Après avoir rapporté les soins que l'Électeur

prit pour l'intérieur du gouvernement, il [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] que les Turcs [illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] contre [illegible]
[illegible] que lui
[illegible] 1666.
[illegible]
[illegible] les différends qui rouloient
[illegible] la succession de Cléve.
[illegible] une alliance défen-
[illegible] Haye [illegible] quadruple
[illegible] Danemark, la république
[illegible] de Brunswic, à laquelle
[illegible]

[illegible] étoit d'assurer la
[illegible]gne, pendant [illegible]
[illegible]; elles dénotoient trop la
[illegible] & la foiblesse de l'Em-
[illegible] réunis pouvoient à peine
[illegible] d'un seul monarque.
[illegible] des 1667.
[illegible] Louis XIV,
[illegible] par lui-même, brûloit
[illegible] regne par quelque
[illegible] lui [illegible] de

[illegible] jugés p[illegible]
[illegible] dot qu[illegible]
[illegible] fe, fourni[illegible]
[illegible] quoiqu[illegible]
[illegible] valables à Ma[illegible]
[illegible] Pays, Louis XIV put procéder selo[illegible]
les règles, en envahissant les Pays-bas espagnols[illegible]
dont défendus par peu de troupes.

La France attentive à prévenir les ligu[illegible]
qui se formoient pour le soutien de l'Espagn[illegible]
crut qu'il lui convenoit de ménager l'amitié d[illegible]
l'Electeur, & ce prince promit de ne poin[illegible]
se mêler d'une guerre qui en effet lui étoi[illegible]
étrangère.

1667. Louis XIV s'empara d'une partie de la Flan[illegible]
dre espagnole presque sans résistance ; l'hiv[illegible]
d'après il prit la Franche-comté par les soins [illegible]
Prince de Condé, qui envieux de la belle cam[illegible]
pagne que Turenne avoit faite en Flandre, vou[illegible]
lut la surpasser par celle qu'il fit [illegible] Les
Espagnols dans ce pressant [illegible] recou[illegible]
aux Hollandois, qu'ils avoient [illegible] op[illegible]
primés & méprisés ; & cette république les [illegible]
gea dans cette occasion contre les entreprises d[illegible]
Roi de France. De Wit, Pensionnaire [illegible]

... Louis XIV.

... elle se rendoit effective,

...olle. Les conditions en fu-

...deroit les places de la Flan-

...uises, & qu'il rendroit la

... Espagnole. Les Hollandois

... qu'il eût rendu la Flandre,

... qu'ils prissent pour y pour-

... d'autant plus inutilement

...tre les Hollandois, & que 1669.

...iger, la Flandre lui devo-

...écessaire. Les desseins que

... sur les Provinces-unies, n'é- 1670.

... qu'il n'en transpirât quelque

... les même intéressées dans

...ument les plus clairvoyans.

...voyit que la paix que la

... avec l'Espagne, pourroit

... Hollandois, il essaya de

...commençoit cette républi-

[illegible] des fon[illegible]
[illegible] d'quitter l'Éle[illegible]
[illegible] la guerre qu'il vouloit
[illegible] au grand de cette com-
[illegible] Furstemberg, qui se rendit
[illegible] à la France vit avec étonnement un souverain qui préféroit les sentimens de l'amitié & de la reconnoissance aux amorces de l'intérêt & aux appâts de l'ambition.

1671. Il se forma bientôt une ligue pour le soutien des Provinces-unies : l'Électeur de Brandebourg & celui de Cologne, l'Évêque de Munster & le Duc de Neubourg, signèrent un traité à Bielefeld ; mais à peine cet engagement fut-il signé, que l'Électeur de Cologne & l'Évêque de Munster passèrent dans le parti contraire.

1672. La Hollande, attaquée par la France en 1672, harcelée en même temps par l'Électeur de Cologne & l'Évêque de Munster, étoit dans une situation à n'oser attendre des secours de la générosité de ses alliés. Les malheureux font une expérience certaine du cœur humain ; le déclin de leur fortune est comme un thermomètre qui indique en même temps le refroidissement de leurs amis. Leurs provinces, étoient conquises

par

[illegible] l'Europe, dans [illegible]

[illegible] Frédéric Guillaume [illegible]

[illegible] toute l'Europe [illegible] par les [illegible] vingt [illegible] devoit être [illegible] & la Holl[illegible] de [illegible] faire la paix [illegible] peu après, [illegible] alliance [illegible] de Louis XIV [illegible] d'Orange [illegible]

[illegible] du W[illegible]
[illegible] que la Ho[illegible]
[illegible] d'Orange fu[illegible]
[illegible] par le peupl[illegible]
[illegible] au dessus l'ennem[illegible]
[illegible] l'ambition de Louis XI[illegible]
[illegible]
[illegible] nouveau Stathoude[illegible]
[illegible] pendant qu'il affe[illegible]
[illegible] Naerden, [illegible]
[illegible] importantes [illegible]
[illegible] marche ve[illegible]
[illegible] de son approch[illegible]
[illegible] quelques vill[illegible]
dans les pays [illegible] contre [illegible]
[illegible] François [illegible] ville [illegible]
[illegible] par l'évêque de Munster, [illegible]
le siége de Maëstricht [illegible] par les François, [illegible]
[illegible]
[illegible] Turenne, [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]

[illegible] qui étoi[illegible]

[illegible] les trou[illegible]

[illegible] trop éloigné[illegible]

[illegible] penchoi[illegible]

[illegible] ; & le[illegible]

[illegible] François[illegible]

[illegible] réputation du Prince d'Anhalt[illegible]

engagèrent le prédicant à allonger son discours [illegible]

[illegible] trois heures ; ce qui leu[illegible]

[illegible] de faço[illegible]

[illegible] troupes d[illegible]

l'Empereur [illegible] Electeur cru[illegible]

[illegible] pour se mesurer seu[illegible]

[illegible] secours de ses alliés.

[illegible] par vaincre Turen[illegible]

par les armes, le vainquit dans cette campag[illegible]

par générosité. Un François, nommé Villeneuve [illegible]

qui étoit dans le camp de Turenne, offrit à l'E[illegible]

[illegible] d'assassiner son Général ; [illegible]

[illegible] Tu[illegible]

renne de se garder [illegible], ajoutant qu'il [illegible]

[illegible]

[illegible] qu'il avoit pour son [illegible]

[illegible] que les François [illegible]

fait souffrir à ses provinces. [illegible]

[illegible] 1672.

[illegible]

[illegible] que l'Electeur

[illegible] Dans

[illegible] disoient

[illegible] son [illegible]

[illegible] fut conclue à Vossem [illegible]

[illegible] dans son camp devant [illegible]

[illegible] l'Electeur toutes les pro-

[illegible] des villes de [illegible] &

[illegible] garderoit, jusqu'à ce

[illegible] Hollande fût conclue. L'Ele-

[illegible] assister les Hollandois

[illegible] de défendre l'Em-

[illegible] le reste de ses arti-

[illegible] l'indemnisation des dom-

[illegible] les troupes françoises qui

[illegible] pays à l'Electeur. Tous

[illegible] disposés le Roi de Fran-

[illegible] Hollandois dans cette paix

[illegible] pour leurs

[illegible] de prix

[illegible] en partie

[illegible]

plutôt, & l'Électeur ne se feroit pas vu contraint de plier sous la puissance du Roi le plus formidable de l'Europe.

Louis XIV avoit terrassé les Hollandois, obligé leurs alliés à les abandonner, & contenu les deux maisons d'Autriche dans l'inaction. Cependant l'arc de triomphe qu'on lui fit ériger devant la porte Saint Denys pour la conquête de la Hollande, n'étoit pas encore achevé, que cette conquête fut perdue. Les François avoient occupé trop de places, ce qui affoiblit considérablement leurs armées; ils avoient négligé de s'emparer d'Amsterdam, l'ame de cet État; les Hollandois lâchèrent leurs écluses pour se sauver; Turenne ne put empêcher la jonction du Prince d'Orange & de Montécuculi: toutes ces choses jointes ensemble firent perdre aux François leur avantage, & les contraignirent d'évacuer la Hollande. Louis XIV, afin de regagner la supériorité d'un autre côté, s'empara de la Franche-comté:
1674. Turenne entra dans le Palatinat; ses troupes y commirent des excès énormes. L'Électeur palatin, qui de son château avoit vu brûler plusieurs villages, s'en plaignit à la diète; & l'Em-

[illegible]

[illegible] distingues
[illegible]
[illegible] avec le Roi de France, &
[illegible] gagne [illegible]
[illegible] pour le succès & le
[illegible]
[illegible] à l'Espagne & à la Hol-
[illegible] s'engagea de con-
[illegible] au secours de l'Em-
[illegible] les Espagnols lui prome-
[illegible] partie dans l'entretien de
[illegible] Louis XIV attaquoit l'Em-
[illegible] que l'Electeur prit de la sé
[illegible] n'étoit point engagé
[illegible] subsistoient avec la France
[illegible].

[illegible] cette campagne fut
[illegible] alliés. Le Prince d'Orange
[illegible] par le Prince de
[illegible] qui avoit passé le Rhin à
[illegible] une victoire sur le vieux
[illegible] le Duc de Lorraine Charles
[illegible] de là à Holzheim
[illegible] qui commandoit un
[illegible]

[illegible] séjo[illegible]
[illegible] défaite ;
[illegible] commandoient cette
[illegible] les au-
[illegible] qu'à vaincre les
ennemis.

Depuis la jonction des Brandebourgeois, l'armée impériale étoit forte de plus de cinquante mille hommes. L'Electeur, qui cherchoit la gloire, & qui [illegible] combattre, pressa Bournonville d'y consentir, mais vainement. L'armée joignit le camp de [illegible], les Brandebourgeois [illegible] petit château de [illegible] Turenne, qui méditoit un plus grand coup, repassa la Sare & se retira en Lorraine.

Ainsi se perdit infructueusement cette campagne, où les troupes de l'Empire manquant de profiter de leur supériorité, laissèrent à leurs ennemis le temps & les moyens de leur porter les coups les plus dangereux. L'Electeur établit ses quartiers depuis Colmar jusqu'à [illegible], & les impériaux bloquèrent Brisach [illegible] Turenne étoit toujours bien suivi [illegible] vis d'une armée où régnoit la discipline, il reçut un

b [illegible]

... de Flan-
... Turenne, il
... à son ...
... avoient arrivés
... Bournonville, qui ...
... qu'ils ...
... les Fran-
... une sécurité dont on ne
...; il ne voulut jamais, con-
... ses quartiers. Cependant
... défilés de Thann & de Bedfort,
... des impériaux ; en
... prisonnier un régiment des
... geois, bat Bournonville
... près de Mulhausen, &
... qui se joint en hâte à l'E-
... oit assemblé ses troupes à Coll
...; il présente sa première
... front de ce camp, qui étoit
... avec la seconde. L'E-
... terrain serré, prise en flanc
... par Bournonville, dé-
... & repassa le Rhin à
... impériaux levèrent le siége de

H 5

[illegible] maîtres [illegible] ses quar- [illegible] geois [illegible] eut dans [illegible] prendre ceux [illegible] principes selon lesquels se [illegible] de Vienne.

Les ministres de l'Empereur étoient bien [illegible] du Roi de France, & [illegible] comparer à Turenne [illegible]

A [illegible] ministres qui n'étoient que politiques [illegible] la retraite de leur [illegible] projets de campagne qui n'étoient point militaires, & ils prétendoient mener les généraux par la lisière, dans une carrière où il faut voler pour la remplir.

A Versailles, des ministres qui sentoient que le détail des expéditions militaires n'étoit pas leur fort, s'en tenoient aux idées générales des projets de campagne, & croyoient les Condé & les Turenne d'assez grands hommes pour s'en rapporter à eux sur la manière de les exécuter.

*) Le Cardinal de Richelieu montrant un jour sur une carte l'endroit où Bernard de Weimar devoit passer une rivière, [illegible]

[illegible]

[illegible] particulier [illegible] qu'il [illegible] pour la pol[illegible] des [illegible] qui [illegible]oient [illegible] dans ses [illegible] [illegible] propres généraux, de la [illegible] manquer les projets de [illegible], à quoi Bournonville fut [illegible] qu'on éprouva en Alsace [illegible], qui n'avoit point sur les [illegible] la perte des batailles de Se[illegible] [illegible] de Mulhausen pensoit que [illegible] perdue, s'il manquoit la quâ[illegible] [illegible] cela, la mésintelligence des [illegible]. Ces raisons prises en[illegible] Frédéric Guillaume ne parut [illegible] à la tête des Impériaux [illegible] propres troupes.

[illegible] sur les doigts, & lui dit [illegible]

[illegible] premières
[illegible] le conseil de
[illegible] d'un ennemi [illegible] de Frédéric-Guillaume [illegible] la Suède lui suscita une [illegible] dans ses propres États.

Quoiqu'en 1673 la Suède eût fait une alliance défensive avec l'Électeur, la France trouva le moyen de la gagner; & Wrangel entra dans les Marches de Brandebourg à la tête d'une armée suédoise.

Le Prince d'Anhalt, qui en étoit Gouverneur, se plaignit amèrement de cette irruption; Wrangel se contenta de lui répondre que les Suédois se retireroient avec leurs troupes, dès que l'Électeur auroit fait sa paix avec la France.

Le prince d'Anhalt informa l'Électeur de la désolation de ses États, & des pillages que les Suédois y exerçoient; & comme il avoit trop peu de troupes pour se présenter devant une armée, l'Électeur approuva qu'il se renfermât dans Berlin pour y attendre son arrivée.

Tandis que les troupes brandebourgeoises se refaisoient des fatigues de la campagne d'Alsace dans les quartiers d'hiver de la Franconie,

[illegible]

[illegible] pourtant une espèce [illegible]

[illegible] les [illegible]

[illegible] épargnées [illegible] du soldat [illegible] aux plus [illegible]

[illegible] temps ; [illegible] qui se préparoit à se venger [illegible] des Suédois, partit de [illegible] & arriva le 11 de [illegible]. Il fit fermer les portes [illegible] après son arrivée, [illegible] précautions possibles, pour [illegible] les nouvelles de son [illegible] vers le soir, & [illegible] après [illegible]

[illegible]

il donna un grand soupet [illegible] régi-
ment de [illegible], qui [illegible] à
Rathenow, les [illegible] retenue
[illegible]
[illegible] se piller [illegible]
en différens [illegible] à des détachemens [illegible]
[illegible]

Le Général Derfflinger [illegible] Comman-
dant d'un parti suédois, [illegible] par les Bran-
debourgeois, entra [illegible] Rathenow;
il fit égorger les gardes [illegible] même temps
toutes les portes furent [illegible]
toya les rues, [illegible] de
la peine à se [illegible]
prisonniers d'un prince [illegible]
[illegible] avec ses troupes dans la [illegible]
[illegible] temps [illegible]
[illegible]

[illegible]

[illegible] qui [illegible]

[illegible] qu'il [illegible]

[illegible]

[illegible] par

[illegible] tant qu'il [illegible] les [illegible]

[illegible] avoit [illegible] déposition

[illegible] que [illegible] corps

[illegible] donné

[illegible]

[illegible] bourgeois [illegible] en cinq

[illegible] elle [illegible] point. d'in-

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] bien [illegible] Ce [illegible] bois, il [illegible] ses vils [illegible] ayant un [illegible] de la [illegible] pourfuiv[illegible] corps [illegible] camp, [illegible] de Hon[illegible] [illegible] combat qui [illegible] du danger [illegible] trouvoit, [illegible]

[illegible] d'ail[illegible] étoit admirable, [illegible] dans [illegible] sa disposition, [illegible] pour y placer [illegible] menaçoit [illegible]

[illegible]

[illegible] l'Electeur [illegible]

[illegible] son écuyer, [illegible]

[illegible] plus sur ce cheval [illegible]

[illegible] sur les autres [illegible]

[illegible] Je [illegible]

[illegible] de l'Electeur étoit [illegible]

[illegible] fidelle [illegible]

[illegible] qu'il fut tué, [illegible]

[illegible] la vie à l'Electeur. [illegible]

[illegible] point d'infanterie, ne [illegible]

[illegible] de Fehrbellin, [illegible] pour [illegible]

[illegible] il se [illegible]

[illegible] champ de bataille [illegible]

[illegible] Il [illegible]

[illegible]

[illegible] en [illegible]
[illegible] jour des
[illegible] ne perdre
[illegible] que je termine
[illegible] en répandant
[illegible] que du sang des princi[illegible]
[illegible] victoire.

Les Suédois perdirent, dans cette journée, [illegible] étendards, huit [illegible] trois mille hommes [illegible]
[illegible] victoire, les pour[illegible] beaucoup de prisonniers [illegible] une partie du butin [illegible] de Brande[illegible]bourg. L'armée suédoise, qui étoit forte [illegible] quatre mille combattans, [illegible] Mecklenbourg [illegible]

Peu de capitaines ont [illegible] fait une campagne [illegible] L'électeur forme un projet [illegible] [illegible]

Les Brandebourgeois prirent la ville de Wolgast & l'île de Wollin; Wismar ne se rendit aux Danois qu'après que le Prince de Hombourg les eut joints avec un renfort des troupes électorales.

1676. Les intérêts qui lioient également le Roi de Danemark & le grand Électeur dans la guerre qu'ils faisoient aux Suédois, furent resserrés plus étroitement par une alliance qu'ils conclurent ensemble au commencement de l'année 1676.

La forte garnison que les Suédois avoient à Stralsund, incommodée du voisinage des troupes brandebourgeoises, tenta pendant l'hiver de les déloger de l'île de Wollin; Mardefeld y passa avec un détachement suédois, & assiégea les troupes électorales qui en défendoient la capitale. La vigilance du Maréchal Derfflinger leur fit payer assez cher leur entreprise; il rassembla quelques-uns de ses quartiers, passa dans l'île de Wollin, battit Mardefeld, & l'auroit entièrement défait, si le Suédois n'eût gagné ses vaisseaux en hâte, & ne se fût sauvé à Stralsund.

Au commencement de la campagne la Baltique se vit couverte de deux puissantes flottes,

qui bloquèrent les Suédois dans leurs ports, & les empêchèrent d'envoyer des ſecours en Poméranie: l'une étoit la flotte que les Hollandois envoyoient au ſecours des alliés, commandée par l'Amiral Tromp, le plus grand marin de ſon iècle: l'autre étoit celle du Roi de Danemark, us les ordres de l'Amiral Juel, qui ne le cédoit uères en réputation au premier. Les capres randebourgeois ſe diſtinguèrent même dans ette campagne, & firent des priſes ſur les uédois.

Cette nation prévoyant qu'il lui feroit im- oſſible de réſiſter au nombre d'ennemis qu'elle noit de s'attirer, haſarda quelques propoſi- ons de paix, pour détacher l'Électeur de ſes liés, & peut-être même pour le commettre ec eux: voici comment la Suède s'y prit.

Wangelin, qui avoit été fait priſonnier à athenow, fit quelques ouvertures, promit de grands avantages, & ſe ſervit de toutes les ſéductions de la politique, pour engager l'Électeur à ſe réconcilier avec la Suède; mais Fréderic Guillaume, loin d'entrer dans aucune négociation, rejeta loin de lui des propoſitions auſſi contraires à ſa gloire.

Il se mit à la tête de ses troupes, & prit Anclam, malgré l'opposition qu'y mit le Général Kœnigsmark; il tourna ensuite ses armes victorieuses vers Stettin, qu'il se contenta de bloquer, la saison étant trop avancée pour en faire le siége dans les formes.

1677. La campagne suivante s'ouvrit sur mer par une bataille navale, où la flotte suédoise fut défaite par celle des Danois. Charles XI, qui n'avoit été que pupille jusqu'alors, parvenu à l'âge de majorité, commença à paroître comme Roi; il se mit à la tête de son armée; & pour son coup d'essai il gagna la fameuse bataille de Lunden en Scanie, où Christian V fut mis en fuite, après avoir laissé six mille hommes sur la place.

La fortune des Suédois, qui prévaloit contre le Roi de Danemark, devenoit impuissante contre l'Électeur; cette campagne de Poméranie fut pour les Suédois une des plus malheureuses.

L'Électeur, qui pendant l'hiver avoit bloqué Stettin, fit ouvrir la tranchée le 6 de Juin devant cette place; les Brandebourgeois attaquèrent cette ville par la rive droite de l'Oder; & les Lunebourgeois, qui s'étoient joints à l'Éle-

[illegible]
[illegible] de Sommerset [illegible]
[illegible] plus foible
[illegible] qui se serpe;
[illegible] étoient [illegible]
la méthode dont on se ser;
[illegible] à présent, cette bicoque
longue résistance ; mais les
[illegible] accoutumées aux guerres
[illegible] point l'expérience des
[illegible] excellentes pour des ouvr
[illegible] menoient peu de gros
[illegible] avec elles, & moins
[illegible] ingénieurs. [illegible]
le 24 Décembre. La garn
[illegible] trois cents hommes, & les
[illegible] assurent que les assiégeans
[illegible] hommes. Il paroît ce-
[illegible] que ce nombre a été grossi
[illegible] puissent qu'un siége ne
[illegible] proportion du monde
[illegible] furent trompés aux
[illegible] elles. Les plus [illegible]

[illegible] ment, après [illegible] tion les au- [illegible]

[illegible] cette ville les Lunebour- [illegible] que [illegible]

[illegible] que l'Électeur rem- [illegible] ne seroit pas sur la cour [illegible] favorable à laquelle on [illegible] l'Empereur vouloit avoir des vassaux & de petits sujets, & non pas [illegible] puissans. Com- [illegible] au despotisme, il com- [illegible] importance il étoit de tenir les princes dans la médiocrité & dans l'impuis- sance. Ses conseillers (& entr'autres un con- [illegible]) [illegible] « Qu'on voyoit [illegible] « qu'un nouveau Roi des Vandales [illegible] « sur les bords de la Baltique. » [illegible] souffrir & se taire, ou il falloit avoir des moyens pour l'empêcher.

1678. Pendant que les expéditions militaires [illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible] L'imitation comme [illegible]

[illegible] Luxembourg [illegible]

[illegible] ses [illegible] loi [illegible]

[illegible] en [illegible] entre [illegible]

[illegible] de poste à [illegible]

[illegible] leur ingratitude, [illegible]

[illegible] a [illegible]

[illegible] Louis XIV [illegible]

[illegible] à un prince [illegible]

[illegible] en voulut [illegible]

[illegible] s'élevèrent [illegible]

[illegible] conserver par [illegible]

[illegible] plus des [illegible]

[illegible]

L 5

[illegible] tous [illegible]
[illegible] sous ses noms
[illegible]
[illegible] Les Sué-
[illegible] Rugen deux déta-
[illegible] brandebourgeois
[illegible] & le Roi de
[illegible] le district de
[illegible]
[illegible] pour mieux
[illegible] à aucun
[illegible] également sta-
[illegible] mille Lune-
[illegible] à l'aide des vaisseaux
[illegible] dans l'île de Rugen,
[illegible] la Fehr-
[illegible] de fuir de l'île de
[illegible]
[illegible] qu'elle [illegible]
[illegible]
[illegible] belle campagne [illegible]
[illegible] Il sembloit que la fortune se [illegible]
[illegible] occasions où il [illegible]
[illegible]
[illegible]

la Livonie inonder la Pruſſe avec ſeize mille Suédois.

Il reçut cette nouvelle ſans étonnement, & y remedia ſans embarras; ſon eſprit fertile en expédiens lui fourniſſoit en foule des projets, dont il ne lui reſtoit à faire que le choix & l'application. Il penſa & il exécuta dans le même moment; le Géneral Gœrtzke fut détaché avec trois mille hommes; il arriva heureuſement à Kœnigsberg, *où il* ſe joignit à Hohendorff, & ſe tint *dans* l'inaction jusqu'à l'arrivée de l'Électeur.

Pour fortifier ſon parti, Fréderic Guillaume fit une alliance défenſive avec ces mêmes Hollandois qui l'avoient abandonné avec tant de *lâcheté*; il les diſpenſa de lui payer les ſubſides arriérés, leur fit la ceſſion réelle du fort de Schenk, & n'en reçut en récompenſe que de frivoles garanties, que ces républicains ingrats refuſèrent même d'accomplir.

Les Suédois avançoient en attendant, & faiſoient des progrès en Pruſſe; ils avoient brûlé en paſſant le fauxbourg de Mémel, & s'étoient emparés de Tilſit & d'Inſterbourg; leurs troupes s'étoient étendues, & leurs partis couroient tout le pays.

[illegible] janvier [illegible]
[illegible] neuf mille
[illegible] pris les
[illegible] précédé par la
[illegible] redouta-
[illegible] à son ap-
[illegible] au vain
[illegible] ses troupes
[illegible] de ce trou
[illegible] & ce com-
[illegible] huit mille
[illegible] grand nombre de
[illegible] au corps de Wertz
[illegible] traîneurs, & sur ceux qui
[illegible] suédoise, les firent pri-
[illegible] massacrèrent.
[illegible] perdoit pas [illegible]
dans [illegible] les bords [illegible]
[illegible] sur
[illegible] trou-
pes dans l'ordre [illegible]
[illegible]
[illegible] façon [illegible]
grande [illegible] d'Allemagne par [illegible]

[illegible] détaché le Général Tré- [illegible] de [illegible]

[illegible]

[illegible] alfit

[illegible] diphe[illegible]

[illegible] line[illegible]

[illegible]

[illegible] con
[illegible]
[illegible] eût pu
[illegible] dix mille
[illegible] de Mindens les
[illegible] troupes ren-
[illegible] de Wéser
[illegible] Général Spaen
[illegible] de droit
[illegible] qui reprit auprès
[illegible] depuis l'Éle-
[illegible]
[illegible] par l'Em
[illegible] de la part
[illegible] désignés de
[illegible] enfin de s'accom
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

... cinquante ... avoit
... point qu'il ...
... que la ... éclata
... Italie, & lui paya trois
... pour l'indemniser des dom-
... des Créqui avoient faits
... le prévôt les Brefs
... conclue & ratifiée fut mise
... aucun incident en suspendît
... Guillaume ...
... ne tarda point à suivre
... ; il fit sa paix avec la
... Fontainebleau, avec cette
... y trouva du moins
... que le Roi de Danemark,
... trop long-temps, n'en profita
... les ... , & ...
... Germain termina les ex-
... Guillaume ; ses der-
... pacifiques, & s'écoulèrent
... pendant son grand gé-
... moindres actions
... l'exp...
... se modifioient selon
... trouvoit, paroissant

tantôt plus héroïques & plus ſublimes, tantôt plus douces & plus ſecourables.

Un préjugé aſſez général fait que la plupart des hommes idolâtrent l'heureuſe témérité des ambitieux; l'éclat brillant des vertus militaires offusque à leurs yeux la douceur des vertus civiles; ils préfèrent les Éroſtrates qui brûlent les temples aux Amphions qui élèvent des villes, & les victoires d'Octave au règne d'Auguſte.

Fréderic Guillaume étoit également admirable à la tête de ſes armées, où il paroiſſoit comme le libérateur de ſa patrie, & à la tête de ſon conſeil, où il adminiſtroit la juſtice à ſes peuples. Ses belles qualités lui attiroient la confiance de ſes voiſins; ſon équité lui avoit élevé une eſpèce de tribunal ſuprême, qui s'étendoit au delà de ſes frontières, & d'où il jugeoit ou concilioit des ſouverains & des rois. Il fut choiſi médiateur entre le Roi de Danemark & la ville de Hambourg; Chriſtian V reçut cent vingt-cinq mille écus de cette ville, qui étoit une éponge que les Danois preſſoient dans le beſoin: elle auroit été miſe à ſec ſans l'appui de Fréderic Guillaume.

L'orient rendit un hommage à ce prince dont la réputation avoit pénétré jusqu'aux frontières

de l'Asie. Murad Géray, Kan des Tartares, rechercha son amitié par une ambassade; l'interprète du Budziak avoit un nez de bois & point d'oreilles; & l'on fut obligé d'habiller l'ambassadeur, dont les haillons ne couvroient pas la nudité, avant que de l'admettre à la cour.

L'Électeur, recherché des Tartares, se fit respecter des Espagnols. Cette cour lui devoit des subsides dont il ne pouvoit obtenir le payement; il envoya vers la Guinée neuf petits vaisseaux, dont il s'étoit servi dans la Baltique; & cette escadre médiocre enleva un gros vaisseau de guerre espagnol, qu'elle conduisit dans le port de Kœnigsberg.

Environ dans ce temps Fréderic Guillaume 1680.
entra en possession du duché de Magdebourg, qui fut à jamais incorporé à l'électorat de Brandebourg, après la mort du dernier administrateur, qui étoit un prince de la maison de Saxe.

L'Électeur eut depuis, comme directeur du cercle de Westphalie, la commission impériale de protéger les États de l'Ost-Frise contre leur prince, qui les chicanoit sur leurs priviléges; & comme il avoit des vues sur cette principauté, il profita de cette occasion pour mettre garni-

[illegible] établit [illegible]
[illegible], qui com-
[illegible] le Grand-
[illegible]
[illegible] pas comparables
[illegible] Louis XIV. Ce monarque avoit fait
de la paix un temps de conquêtes ; il avoit établi
des chambres de réunion, qui par l'examen
[illegible] documens,
[illegible] & des seigneuries
dont il se mettoit en possession sous prétexte
[illegible] ou des dé-
[illegible] de Strasbourg &
de l'Alsace.

[illegible] L'Empire, épuisé par une longue guerre, se
contenta d'en faire par écrit des reproches à
1681. Louis XIV ; mais l'Électeur, qui n'avoit point
été compris dans la paix de Nimègue, refusa
de signer cette lettre, & conclut une al-
liance avec l'Électeur de Saxe [illegible] Duc de
Hanovre, pour le maintien de la paix de West-
phalie & de Saint-Germain. [illegible]
1682. [illegible] Louis XIV, qui ne vouloit point être [illegible]
[illegible] l'Empereur ni par l'Empire dans [illegible]
[illegible] pacifiques [illegible]

... pour mettre l'... des
...
... de deux ans que la ...
... avoit faite avec les chrétiens ...
... cependant les Turcs, appelés
... de Hongrie, qui s'étoient
... maison d'Autriche, vinrent 1683.
... formidable jusqu'aux portes de
...
... de même que les princes de
... peu guerrier, se sauva à Lintz
... teur; cependant Vienne fut
... Sobieski, Roi de Pologne, un
... de son siècle, & l'Empereur
... avec moins de gloire que de
... vouloit plier, ni devant la
... illoit Luxembourg, ni devant
... assiégé sa capitale; quoique
... de résister à aucun de ses en-
... sollicitations du Pape, des Éle-
... bourg & de Bavière, & des prin-
... d'Allemagne, le portèrent en-
... trêve avec la France, qui fut
... 1684.
...

[illegible] alliance [illegible] la West- [illegible]; on y sti- [illegible] les trou- [illegible] les contributions des [illegible] trop les [illegible] de ce temps-là pour les omettre.

L'Electeur avoit des prétentions sur les du- chés de Jägerndorf, Ratibor, Oppeln, Brieg, Wohlau & Lignitz, situés en Silésie; ces duchés lui étoient dévolus en toute justice, par des traités de confraternité faits avec les princes qui les avoient possédés, & confirmés par les rois de Bohême. Il se flatta d'avoir trouvé une con- joncture favorable pour demander à l'Empe- reur qu'il fît justice à ses prétentions; & il solli- cita en même temps l'investiture de Magdebourg. Léopold, qui ne connoissoit de droits que les siens, de prétentions que celles de la maison d'Autriche, & de justice que sa volonté, accorda

1685. ce qu'il ne pouvoit pas refuser, c'est-à-dire, l'in- vestiture du duché de Magdebourg. Il fit une tentative pour obtenir deux mille hommes de troupes brandebourgeoises, qu'il vouloit faire servir dans la guerre contre les Turcs, mais l'E-

[illegible]
[illegible] se joigni-
[illegible]
[illegible] qui les [illegible]
[illegible] semblaient [illegible]
[illegible] Louis XIV, dont
[illegible] des protestans [illegible]
[illegible] empereur, persécuta ceux [illegible]
[illegible] inquiets & remuans,
[illegible] par la révocation du [illegible],
[illegible] il se fit une émigration
[illegible] au des temples dans l'his-
[illegible] sortit du royaume pas
[illegible] du pape, & pour [illegible]
[illegible] communion sous les
[illegible] quatre-vingt mille ames [illegible]
[illegible] abandonnèrent [illegible]
[illegible] dans d'autres temples [illegible]
[illegible] Clément Marot. [illegible]
[illegible] & la Hollande de leur
[illegible] François s'établirent dans
[illegible] leur nombre [illegible]
[illegible] là, [illegible]
[illegible] Guillaume les reçut
[illegible] aux malheureux

[illegible] qui encoura-
[illegible] asile à ses peuples
[illegible] & récom-
pensoient [illegible] protection; l'éle-
ctorat de Brandebourg puisa depuis dans son propre sein une infinité de marchandises qu'auparavant il avoit été obligé d'acheter de l'étranger.

Frédéric Guillaume s'apperçut que sa piété le brouilleroit avec Louis XIV, & comme on regardoit en France de mauvais œil l'asile qu'il avoit accordé aux réfugiés, il contracta des nouvelles liaisons avec l'Empereur, & lui engagea, sous la conduite du Général Schœning, huit mille hommes, pour s'en servir contre les Turcs

1686. en Hongrie. Ces troupes eurent grande part à la prise de Bude; elles acquirent une réputation distinguée à l'assaut général de cette ville, où elles entrerent des premieres. L'Empereur leur refusa cependant, après cette campagne, des quartiers en Silésie, & elles retournerent hiverner dans la Marche de Brandebourg. En récompense de ce service l'Empereur céda enfin le cercle de Swibus à l'Electeur, en forme de dédommagement de ses justes prétentions.

Le refuge des François à Berlin, & les secours que l'Électeur avoit accordés à l'Empereur, achevèrent d'indisposer Louis XIV contre lui; il refusa de continuer le subside annuel qu'il lui payoit depuis la paix de Saint-Germain.

Cependant Louis XIV violoit ouvertement, sous prétexte de remplir l'esprit du traité de Nimègue, la trève qu'il avoit conclue avec l'Empereur; il s'emparoit d'un grand nombre de places de la Flandre; il prit Trèves, & en fit raser les ouvrages, & l'on travailloit à force à relever les fortifications de Huningue. Il soutenoit les prétentions de Charlotte, Princesse palatine, épouse du Duc d'Orléans, sur quelques bailliages du Palatinat, droits auxquels elle avoit renoncé par son contrat de mariage. Un voisin aussi entreprenant donna enfin l'alarme à l'Allemagne; & les cercles de Souabe, de Franconie & du bas Rhin firent une alliance à Augsbourg, pour se garantir des entreprises continuelles que formoit l'ambition de ce monarque.

Tant de sujets de plaintes ne purent exciter 1687.
l'Empereur à s'en faire raison; la guerrre des Turcs rendoit Léopold circonspect, & le gouvernement foible d'Espagne ne sortoit point de

ſa léthargie. Nous verrons cependant dans la ſuite que l'élection du Prince de Furſtenberg, que le chapitre de Cologne fit par les intrigues de la France, obligea enfin l'Empereur de rompre avec un voiſin dont les entrepriſes ne gardoient aucunes meſures, & qui ne connoiſſoit aucunes bornes à ſa puiſſance.

L'Électeur ne vit point le commencement de cette guerre. Il accorda pour la ſeconde fois ſa protection à la ville de Hambourg, que le Roi de Danemark aſſiégeoit en perſonne; ſes Envoyés, Paul Fuchs & Schmettau, firent conſentir Fréderic V à lever ſon camp de devant cette ville, & à rétablir toutes les choſes ſur le pied où elles étoient avant cette nouvelle entrepriſe. Environ dans ce temps le Duc de Weiſſenfels s'accorda avec l'Électeur ſur les quatre bailliages démembrés du duché de Magdebourg dont ce Duc étoit en poſſeſſion; l'Électeur acheta celui de Bourg pour trente-quatre mille écus, & renonça aux prétentions qu'il avoit ſur ceux de Querfurt, Juterbock & Dahme.

Le nord fut ſur le point d'être troublé inopinément par les différens que le Roi de Danemark

eut avec le Duc de Gottorp, touchant la paix de Rofchild, par laquelle le Roi de Suède Charles Guftave avoit procuré à ce Duc l'entière fouveraineté de fes États. Les Danois, en haine de cette paix, chafsèrent ce prince du Slefwic, & déclarèrent qu'ils étoient réfolus de conferver la poffeffion de ce duché comme celle du Danemark même. L'Empereur Léopold voulut fe mêler de ces différens; mais le Roi de Danemark ne confentit à s'en remettre de fes intérêts qu'entre les mains de l'Électeur de Brandebourg. On tint des conférences à Hambourg & à Altona; Fréderic V offrit au Duc de Gottorp de lui céder de certains comtés, dont les produits égaleroient les revenus du Sleswic, à l'exception de la fouveraineté; le Duc refufa ces offres. L'Électeur n'eut point la fatisfaction de conclure l'accommodement, & la mort termina fa régence glorieufe.

Fréderic Guillaume avoit été attaqué de la goutte depuis long-temps; cette maladie dégénéra par la fuite en hydropifie. Il fentit les progrès de fon mal, & vit les approches de la mort avec une fermeté inébranlable. Deux jours avant fa fin il fit affembler fon confeil; après

[illegible] avoir décidé [illegible] lui & une [illegible] discours à ses [illegible] services qu'ils [illegible] à servir son [illegible] attachement; après quoi il [illegible] au Prince électoral, lui exposa les devoirs d'un bon prince, & lui fit une courte analyse de l'état où il laissoit ses affaires; il lui recommanda [illegible] de secourir le Prince d'Orange dans l'expédition qu'il méditoit sur l'Angleterre; il [illegible] l'amour & la conservation des peuples qu'il alloit gouverner, & lui recommanda comme un bon père peut recommander son enfant en mourant. Il fit ensuite quelques actes de piété, & attendit tranquillement la mort: il expira le 28 d'Avril 1688 avec cette indifférence héroïque dont il avoit donné tant de marques dans le cours fortuné de ses victoires.

Il eut deux femmes, Henriette d'Orange, mère de Frédéric III qui lui succéda, & Dorothée de Holstein, mère des Margraves Philippe, Albert, Charles & Louis, & des Princesses Elisabeth Sophie & Marie Amélie.

... avoit toutes les quali... Portrait.
... grands hommes; ... la provi...
... les occasions de les...
... des marques de prudence ...
... jeunesse n'en donne que de ...
... n'abusa jamais de ses vertus
... ploya sa valeur qu'à défendre
... tir ses alliés. Il étoit pré...
... qui le rendoit grand poli...
... eux & humain, ce qui le
... Insensible aux séductions
... our, il n'eut de foiblesse que
... esse. S'il aimoit le vin & la
... pendant sans s'abandonner à
... Son tempérament vif &
... sujet aux emportemens; mais
... du premier mouvement,
... du second, & son cœur
... dance les fautes qu'un sang
... lui faisoit commettre.
... de la vertu; la prospérité
... ni les revers l'abattre. Magna...
... généreux, humain, il ne dé...
... ère; il devint le restau...
... de sa patrie, le fondateur

[illegible] de [illegible]
[illegible] pour le dire
[illegible]
[illegible] érent fu[illegible]
[illegible] dans l'Europe ; Cromwel,
[illegible] d'Angleterre, sut couvrir le parricide
du feu Roi d'une modération apparente & d'une
politique soutenue ; Louis XIV, qui fit trembler
l'Europe durant sa puissance, protégea tous les
talens, & rendit sa nation respectable dans tout
l'univers ; Frédéric-Guillaume, qui avec peu de
moyens fit de grandes choses, & fut lui seul l'au-
[illegible] florissant un
[illegible] enseveli sous ses ruines ;
le nom de grand n'est dû qu'à des caractères
héroïques [illegible] Cromwel, dans sa pro-
fonde politique, fut souillé des crimes de son
ambition ; ce seroit donc avilir la mémoire de
Louis XIV & de Frédéric-Guillaume que de
mettre leur vie en opposition avec celle d'un
tyran heureux.

Ces deux princes étoient regardés, chacun
dans sa sphère, comme les plus grands [illegible]
de leur siècle ; leur vie [illegible]
dont la ressemblance est frappante, [illegible]

dont les circonſtances en éloignent les rapports. Comparer ces princes en fait de puiſſance, ce feroit mettre en parallèle les foudres de Jupiter & les flèches de Philoctète: examiner leurs qualités perſonnelles, en faiſant abſtraction des dignités, c'eſt mettre en évidence que l'ame & les actions de l'Électeur n'étoient pas inférieures au génie & aux exploits du Monarque.

Ils avoient tous les deux la phyſionomie prévenante & heureuſe, des traits marqués, le nez aquilin, des yeux où ſe peignoient les ſentimens de leur ame, l'abord facile, l'air & le port majeſtueux. Louis XIV étoit plus haut de taille; il avoit plus de douceur dans ſon maintien, & l'expreſſion plus laconique & plus nerveuſe: Fréderic Guillaume avoit contracté aux univerſités de Hollande un air plus froid & une éloquence plus diffuſe. Leur origine eſt également ancienne: mais les Bourbon comptoient au nombre de leurs aïeux plus de ſouverains que les Hohenzollern; ils étoient rois d'une grande monarchie, qui avoit eu long-temps des princes parmi leurs vaſſaux: les autres étoient électeurs d'un pays peu étendu, & alors dépendant en partie des empereurs.

[illegible] destiné

[illegible], poursuivi

[illegible] les princes

[illegible] désignée les

[illegible] que leurs sujets rebelles

[illegible] faubourg St Antoine :

[illegible] dont le père avoit été dé-
pouillé de ses États par les Suédois, fugitif en
Hollande, fit son apprentissage de la guerre sous
le Prince Frédéric-Henri d'Orange, & se distin-
gua aux sièges des forts de Schenk & de Bréda.
Louis XIV, parvenu à sa majorité, soumit son
[illegible] de l'autorité royale : Fré-
déric-Guillaume, succédant à son père dans un
pays envahi, rentra en possession de son héritage
à force de politique & de négociations.

Richelieu, Ministre de Louis XIII, étoit un
génie du premier ordre, dont les desseins pris de
longue main, soutenus avec [illegible], jetèrent
les fondemens solides de [illegible]
Louis XIV n'eut qu'à bâtir. Schwartzenberg,
Ministre de George Guillaume, étoit un traître
dont la mauvaise administration [illegible]
coup à plonger les États de Brandebourg [illegible]
l'abyme où les trouva Frédéric-Guillaume [illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] plus, [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] se [illegible]
[illegible] Condé [illegible] Luxembourg [illegible]
[illegible] excitant [illegible]
[illegible] lui plaire. [illegible] plus [illegible]
[illegible] qu'il faisoit des campagnes [illegible]
[illegible] des villes, mais il [illegible]
[illegible] à cette campagne [illegible]
[illegible] ses généraux [illegible]
[illegible] Flandre [illegible] Espagnols, [illegible]
[illegible] par laquelle Condé assujettit [illegible]
[illegible] en moins de trois semaines, [illegible]
[illegible] ses troupes par sa pré- [illegible]
[illegible] le Rhin [illegible]
[illegible] que [illegible]
[illegible] fit passer pour [illegible]
[illegible] qu'à peine [illegible]
[illegible]
[illegible]

qui lui manquoient; il formoit ses projets & les exécutoit; s'il pensoit en général, il combattoit en soldat; & par rapport aux conjonctures où il se trouvoit, il regardoit la guerre comme sa profession. Au passage du Rhin j'oppose la bataille de Varsovie, qui dura trois jours, & dans laquelle le grand Électeur fut un des principaux instrumens de la victoire. A la conquête de la Franche-comté j'oppose la surprise de Rathenow, & la bataille de Fehrbellin, où notre héros à la tête de cinq mille cavaliers défit les Suédois, & les chassa au delà de ses frontières; & si ce fait ne paroît pas assez merveilleux, j'y ajoute l'expédition de Prusse, où son armée vola sur une mer glacée, fit quatre-vingts milles en huit jours, & où le nom seul de ce grand prince chassa (pour ainsi dire sans combattre) les Suédois de toute la Prusse.

Les actions du monarque nous éblouissent par la magnificence qu'il y étale, par le nombre des troupes qui concourent à sa gloire, par la supériorité qu'il acquiert sur tous les autres rois, & par l'importance des objets intéressans pour toute l'Europe. Celles du héros sont d'autant plus admirables que son courage & son génie y

[illegible]

[illegible] leur

[illegible]

[illegible] si [illegible]

[illegible]

[illegible] Louis XIV [illegible]

[illegible] Colbert, des Louvois,

[illegible] que la Flandre [illegible]

[illegible] de Frédéric Guillaume fut

[illegible] accompagna [illegible] qu'il fut

[illegible]

[illegible] premier [illegible]

[illegible] généraux, & que l'héroïsme

[illegible]

[illegible] Flan-

[illegible] l'Alsace [illegible] quelque

[illegible] monarchie, [illegible]

[illegible] tous les princes de l'Europe.

[illegible] des traités la Poméranie,

[illegible] Halberstadt, & Minden,

[illegible] & il se servit

[illegible] qu'ils

[illegible]

[illegible] l'Europe par [illegible]

[illegible] plus grands [illegible]

[illegible]

par fa vertu, qui lui attira la confiance des plus grands princes. Pendant que tant de fouverains portoient impatiemment le joug du défpotifme que le Roi de France leur impofoit, le Roi de Danemark & d'autres princes foumettoient leurs différens au tribunal de l'Électeur, & refpectoient fes jugemens équitables.

François I avoit effayé vainement d'attirer les beaux-arts en France: Louis XIV les y fixa; fa protection fut éclatante; le goût attique & l'élégance romaine renaquirent à Paris; Uranie eut un compas d'or entre fes mains; Calliope ne fe plaignit plus de la ftérilité de fes lauriers; & des palais fomptueux fervirent d'afile aux Mufes. George Guillaume fit des efforts inutiles pour conferver l'agriculture dans fon pays: la guerre de trente ans, comme un torrent ruineux, dévafta tout le nord de l'Allemagne. Fréderic Guillaume repeupla fes États; il changea des marais en prairies, des déferts en hameaux, des ruines en villes; & l'on vit des troupeaux nombreux dans des contrées où il n'y avoit auparavant que des animaux féroces. Les arts utiles font les aînés des arts agréables; il faut donc néceffairement qu'ils les précèdent.

[illegible]

[illegible] gageants, parce qu'ils sont [illegible] les réform[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible] de géné[illegible] [illegible] [illegible] Frédéric Guillaume [illegible] avec une [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

des Suédois, le pillage des Autrichiens & le fléau de la peste.

Tous deux firent des traités & les rompirent, l'un par ambition, l'autre par nécessité : les princes puissans éludent l'esclavage de leur parole par une volonté libre & indépendante ; les princes qui ont peu de forces manquent à leurs engagemens, parce qu'ils sont souvent obligés de céder aux conjonctures.

Le monarque se laissa gouverner vers la fin de son règne par sa maîtresse, & le héros par son épouse : l'amour propre du genre humain seroit trop humilié, si la fragilité de ces demi-dieux ne nous apprenoit pas qu'ils sont hommes comme nous.

Ils finirent tous deux en grands hommes comme ils avoient vécu, voyant les approches de la mort avec une fermeté inébranlable, quittant les plaisirs, la fortune, la gloire & la vie avec une indifférence stoïque ; conduisant d'une main sûre le gouvernail de l'État jusqu'au moment de leur mort ; tournant leurs dernières pensées sur leurs peuples, qu'ils recommandèrent à leurs successeurs avec une tendresse paternelle ; & ayant justifié par une vie pleine de gloire

[illegible] sans avoir e[illegible]

[illegible]

[illegible] Fréderic III vé[illegible]

[illegible] nôces, Élisa-

[illegible] de Guillaume VI, Landgrave

de Hesse; il se remaria en [illegible], après la mort de

cette Princesse, avec [illegible] Charlotte, fille d[illegible]

[illegible] & sœur [illegible]

[illegible] d'Angleterre [illegible]

[illegible] plutôt [illegible]

[illegible] que le[illegible]

[illegible] sur ses sollici[illegible]

[illegible] par lequel il parta[illegible]

[illegible] qu'il avoit faite[illegible]

[illegible] du second li[illegible]

[illegible] se servit habilement de ce[illegible]

[illegible]ment pour indisposer [illegible] Électeur con[illegible]

[illegible] France [illegible]

cette disposition [illegible] Fré-

deric III lui rendit [illegible]

verrons dans la suite [illegible]

cette convention [illegible]

1688. [illegible] Fréderic III [illegible]

fut l'époque d'une nouvelle [illegible] Louis XI[illegible]

en fut l'auteur. Il demandoit quelques bailliages du Palatinat, comme devant revenir à Madame d'Orléans; il se plaignoit de l'injure que les princes allemands lui avoient faite de se liguer à Augsbourg contre la France; il déclaroit que son honneur étoit engagé à soutenir l'élection que les chanoines de Cologne avoient faite du Prince de Furstenberg, à laquelle l'Empereur mettoit opposition.

Cette déclaration de guerre fut soutenue par des armées. Le Maréchal de Duras prit Worms, Philipsbourg & Maïence; le Dauphin fit en personne les siéges de Manheim & de Frankenthal; presque tout le cours du Rhin passa en moins d'une campagne sous la domination françoise.

L'Électeur, qui chargeoit la France de tous les chagrins que sa belle-mère lui avoit donnés, à cause qu'elle avoit engagé Fréderic Guillaume par des raisons d'intérêt dans le parti de Louis XIV, étoit rempli d'une haine aveugle pour tout ce qui étoit François. Les partisans de l'Empereur nourrissoient soigneusement ce prince dans cette disposition, dont il ne pouvoit résulter pour eux que des avantages; ils la fomentoient encore en créant le fantôme de la 1689.

lequ

l'Allema

puerile,

oient tou

temps des

, cel

force de

ment qu

il y avoit pour lui un d

encore

avec efficac

préjugés a en recu

III

, il en

corps con

allés, les troupes

ville se joignirent à celles

[illegible]

[illegible] parti [illegible]

[illegible]

[illegible]ncipal etoit d'[illegible]

[illegible]

[illegible] de
[illegible] confeq
[illegible] con
[illegible] Au
[illegible] la
[illegible] quelque fut
[illegible] pu
[illegible]
[illegible] pu
[illegible] fuq
[illegible] privi
[illegible] majest
[illegible] qui, fut
[illegible] fon
[illegible]
[illegible]
1691. [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Louis XIV [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible] l'an

[illegible] négocié, de leur

[illegible], [illegible]

[illegible] especes, quoique l'ayant [illegible]

[illegible] cassé, & étoit

[illegible] quelque [illegible]

[illegible] après [illegible]. 1693.

[illegible] avec l'Electeur au sujet

[illegible] du tems, le caractere

[illegible] deux princes étoit trop diffé-

[illegible] quelque chose d'impor-

[illegible]ations. Guillaume étoit

[illegible] ses mœurs, & rempli de dro-

[illegible] III étoit impatient, préci-

[illegible], réglant ses moindres actions

[illegible] du cérémonial, & sur les

[illegible]ités, un fauteuil & une chaise

[illegible] brouiller ces princes pour ja-

[illegible] quinze mille Brandebourgeois

[illegible] de Flandre, que le Roi Guil-

[illegible], & l'Electeur envoya un

[illegible] à l'Empereur contre

[illegible] se distinguerent à la

[illegible] que le Prince Louis de

1692. Le Roi Guillaume, ou moins heureux ou moins habile, perdit en Flandre les batailles de Leuze & de Landen.

1693. Le Duc Ernest Auguste de Hanovre, beau-père de Fréderic III, fournit de son côté à l'Empereur un corps de six mille hommes pour la guerre de Hongrie, & en récompense de ce secours il obtint la dignité électorale. La création de ce neuvième électorat rencontra beaucoup d'oppositions dans l'Empire; il ne se trouva que les Électeurs de Brandebourg & de Saxe qui l'appuyèrent: mais l'Empereur, qui avoit besoin de secours réels, ne crut pas les acheter trop cher en les payant par des titres frivoles.

1694. Il sembloit que cette époque favorisât l'ambition des princes de l'Europe. A peu près dans le même temps que le Prince d'Orange mit la couronne d'Angleterre sur sa tête, Ernest, Duc de Hanovre, devint Électeur; Auguste, Électeur de Saxe, se frayoit le chemin au trône de Pologne; & Fréderic III rouloit déjà dans sa tête le projet de sa royauté.

Comme c'est une des actions principales de la vie de ce prince, que cet événement est des plus importans pour la maison de Brandebourg,

[illegible] les [illegible]
[illegible] que nous [illegible]
[illegible] lieu. [illegible]
[illegible] détails qui [illegible]
[illegible] négociation. [illegible]
[illegible] Frédéric III se trouvoit resser-
[illegible] état que par ses possessions
[illegible] permettoit pas de s'agrandir
[illegible] voisins, aussi forts & aussi
[illegible] Il ne restoit de ressources à ce
[illegible] des titres pour suppléer à
[illegible]puissance; & par ces raisons tout
[illegible]ent du côté de la royauté.
[illegible] les archives un mémoire
[illegible]ribua au père Vota, jésuite,
[illegible] des titres de Roi des Van-
[illegible] de Prusse; & sur les avantages
[illegible] le Brandebourg retireroit de sa
[illegible] même que c'étoit ce jésuite
[illegible] à Frédéric III l'idée de cette
[illegible] On s'abuse d'autant plus que
[illegible]voit prendre aucun intérêt à
[illegible] d'un prince protestant; il est
[illegible] que l'élévation du Prince
[illegible] d'Auguste de Saxe

[illegible] III

[illegible] fur un

[illegible] toujours,

[illegible] pour lui

[illegible] hommes.

[illegible] exécution,

[illegible] par l'Electeur.

[illegible] se réjouissoient

[illegible] insti-

[illegible] faire réussir

[illegible] promettre,

[illegible] se char-

[illegible] soutenir, qui

[illegible] que de vains hon-

[illegible] ne püssent rien sur

[illegible] de ses idées, ja-

loux de ses voisins [illegible] de grandeur & de

magnificence [illegible]

[illegible] Dinckelman [illegible] jours

& fut envoyé à Spandau dans la [illegible],

pour avoir [illegible],

pour avoir [illegible] avec trop peu d'a-

doucissement [illegible] cour [illegible]

[illegible]

[illegible]

don-

... délicates aiment la vérité,
... est prodiguée par des hon-
... mais c'est un effort de vertu
... sont capables.

... de Danckelmann succéda un
... qui n'avoit de mérite qu'une
... des goûts de son maître;
... de Colbe, depuis Comte de
... sans avoir ces qualités brillantes
... suffrages, il possédoit l'art de
... celui de l'assiduité, de la flat-
... de la bassesse: il entra aveu-
... vues de son maître, persuadé
... c'étoit affermir sa fortune
...

... pas assez simple pour ne pas
... avoit besoin d'un guide ha-
... carrière: d'Ilgen, secrétaire
... affaires étrangères, gagna sa
... dirigea avec tant de sagesse,
... premier Ministre, & qu'il
... du département des affaires
...

... étoit en effet flatté que par
... royauté, par le faste de la re-

préſentation, & par un certain travers de l'amour propre qui ſe plaît à faire ſentir aux autres leur infériorité. Ce qui fut dans ſon origine l'ouvrage de la vanité, ſe trouva dans la ſuite un chef-d'œuvre de politique: la royauté tira la maiſon de Brandebourg de ce joug de ſervitude où la maiſon d'Autriche tenoit alors tous les princes d'Allemagne. C'étoit une amorce que Fréderic III jètoit à toute ſa poſtérité, & par laquelle il ſembloit lui dire: „Je vous ai „acquis un titre, rendez-vous en digne; j'ai „jeté les fondemens de votre grandeur, c'eſt à „vous d'achever l'ouvrage." Il employa toutes les reſſources de l'intrigue, & fit jouer tous les reſſorts de la politique pour conduire ſon projet jusqu'à ſa maturité. C'étoit un préalable dans cette affaire, de s'aſſurer des bonnes diſpoſitions de l'Empereur; ſon approbation entraînoit les ſuffrages de tout le corps germanique. Pour prévenir favorablement l'eſprit de ce prince, l'Électeur lui remit le cercle de Swibus, & ſe contenta de l'expectative qu'on lui donna ſur la principauté d'Oſtfriſe & le comté de Limbourg. Par les mêmes principes les troupes brandebour-

[illegible] les armées impériales en [illegible] & la Hongrie, les intérêts de [illegible] étoit ni directement, ni indirecte[illegible] [illegible], auroient été plutôt d'obser[illegible] [illegible]alité. Quoique Frédéric III [illegible] les moyens qui devoient mettre [illegible] dans sa maison, il ne pouvoit pas [illegible] en le brusquant, & il fal[illegible] [illegible] les conjonctures le favorisas[illegible] [illegible] dans la suite comment tous [illegible] concoururent à lui en faciliter [illegible]

[illegible] Europe étoit déchirée par des [illegible] il accommoda, à l'exemple [illegible] de Mecklenbourg-Schwe[illegible] [illegible] qui avoient entre eux des [illegible] la succession [illegible]

[illegible] versité de Halle, & y attira [illegible] & afin de faciliter le com[illegible] [illegible] fait de ses sels, il fit con[illegible] [illegible] sur la Saale, qui la ren[illegible] [illegible]

[illegible] une ambassade qui parut [illegible] extraordinaire, qu'on nomma [illegible] M [illegible]

[illegible] moscovi[illegible]
[illegible] Pierre Ale[illegible]
[illegible]
[illegible] la force d[illegible]
[illegible] barbare, & que sa nation
[illegible] pour la première
[illegible] formé le noble proje[illegible]
[illegible] dans le sein d[illegible]
[illegible] & l'indust[illegible]
[illegible] avoit fait [illegible]
[illegible] grands hommes, mais un défau[illegible]
total d'éducation l'avoit laissé sauvage. De [illegible]
[illegible] un mélang[illegible]
[illegible] véritablement grand[illegible]
[illegible] singularités, de reparties spirituelles [illegible]
de [illegible] grossièretés, de desseins salutaires [illegible]
de vengeances cruelles; il se plaignoit lui-mê[illegible]
me de ce que [illegible] policer sa nation, [illegible]
ne pouvoit [illegible] sa propre [illegible]
En morale c'étoit un phénomène [illegible] qu[illegible]
inspiroit l'admiration & [illegible] les suj[illegible]
c'étoit un orage, dont la [illegible]
[illegible] & les [illegible] & dont la pluie [illegible]
[illegible] Berlin [illegible]
Hollande, & de là en Angleterre.

[illegible] pas
[illegible] les alliés étoient [illegible]
[illegible] & Louis [illegible]
[illegible] II, Roi d'Espagne, fut fort
[illegible] à ne pas promettre
[illegible] se prêta facilement à la paix
[illegible] conquêtes presque [illegible]
[illegible] avantages passagers à des [illegible]
[illegible] il avoit besoin de la paix pour
[illegible] d'une guerre dont l'objet étoit
[illegible] pour la maison de Bour-
[illegible] à Ryswic; & l'Electeur,
[illegible] cette guerre que par com-
[illegible] non plus aucun avantage.
[illegible] Auguste de Saxe obtint la cou- 1698.
[illegible] par une seconde élection, qui
[illegible] du Prince de Conti, par les
[illegible] son Ministre & son Général,
[illegible] troupes, & par ses libéra-
[illegible] efficaces que les magnifiques
[illegible] de Polignac. Le nouveau 1699.
[illegible] épuisé par ses dépenses,
[illegible] à Fréderic III l'advo-
[illegible] Quedlinbourg & Péters-
[illegible]

[illegible] de Pologne
[illegible] d'une
[illegible] . On
[illegible] les Po-
[illegible] & des bijoux
[illegible] conservés à Kœnigs-
[illegible] la ville
[illegible] de la république
[illegible]
1700. [illegible] par de
[illegible] de c-
[illegible] Charles II.
[illegible] la maison
[illegible] Autriche se la disputoient
On [illegible] san-
[illegible] devoit don-
ner lieu [illegible]
Louis XIV [illegible]
traité de partage [illegible]
Charles II [illegible]
par un testament [illegible]
viere [illegible]
toutes [illegible]
de Baviere [illegible]
de partage, qui n'eut pas plus [illegible]

mier: le destin de l'Europe étoit d'avoir la guerre.

L'Empereur protestoit contre tout partage; il soutenoit l'indivisibilité de la monarchie espagnole, & prétendoit qu'étant d'une même maison divisée en deux branches, elles avoient droit de succéder l'une à l'autre, celle d'Espagne à celle d'Autriche, & celle d'Autriche à celle d'Espagne. L'Empereur Léopold & Louis XIV étoient au même degré; tous deux petits-fils de Philippe III, tous deux avoient épousé des filles de Philippe IV. Le droit d'aînesse étoit dans la maison de Bourbon, & Louis XIV fondoit principalement ses droits sur ce fameux testament de Charles II, que le Cardinal Portocarrero & son confesseur lui firent signer agonisant & d'une main tremblante: ce testament changea la face de l'Europe.

Louis XIV céda ses droits au second de ses petits-fils Philippe d'Anjou, espérant d'applanir, par le choix de ce prince éloigné du trône de France, les difficultés & les obstacles que la jalousie de l'Europe pourroit porter à sa grandeur; Philippe passa en Espagne; il fut reconnu Roi par tous les princes, à l'exception de l'Empereur Joseph.

[illegible] France
[illegible] foudroyoit
[illegible] de Rys-
[illegible] Louis XIV
[illegible] splendeur &
[illegible] puissance. La
France [illegible] seul au
[illegible] où il ne pa-
[illegible] Rien n'étoit
épargné [illegible] armemens de
mer & de terre [illegible] Dans ses
plus [illegible] cette monarchie entretint
quatre cent mille [illegible] mais les grands
généraux [illegible] il se trouva, avant
que le maréchal Villars se fût fait connoître,
que la France avoit huit cent mille bras, mais
point de tête: tant il est vrai de dire que la for-
tune des États ne dépend souvent que d'un seul
homme.

La maison d'Autriche étoit bien éloignée de
se trouver dans une situation aussi [illegible] elle
étoit presque épuisée par les guerres [illegible]
qu'elle avoit soutenues; son gouvernement [illegible]
dans la langueur & dans la foiblesse; sa [illegible]
puissance, jointe au corps germanique [illegible]

[illegible] secours de [illegible] & des
[illegible] moins des [illegible] & de
[illegible] rance ; elle avoit à la tête
[illegible] Eugène de Savoie. [illegible]
[illegible] qui gouvernoit l'Angle-
[illegible] étoit dans l'engour[illegible]
[illegible] en apprenant la mort de
[illegible] reconnut le Duc d'Anjou Roi
[illegible] espèce de précipitation ; mais
[illegible] l'eut mené à son flegme
[illegible] pour la maison d'Autriche,
[illegible] angloise le vouloit, & que
[illegible] le demandoit. [illegible]
[illegible] lui-même plongé dans [illegible]
[illegible] XII portoit en Danemark
[illegible] prince avoit inspiré à ses voi-
[illegible] d'attaquer ; mais ils trouvèrent
[illegible] gnoit un courage impétueux à
[illegible] implacables.
[illegible] qui étoit en paix, prit part à
[illegible] qui se formoit contre Louis XIV,
[illegible] étoit l'ame, & l'Archiduc
[illegible] il prit des subsides, afin
[illegible] égalité de sa magnificence, &
[illegible] qu'il fournissoit aux [illegible]

liés lui frayeroient le chemin à la royauté. Par un effet étonnant des contradictions auxquelles l'esprit humain est sujet, ce prince, qui avoit l'ame si fière & si vaine, s'abaissoit à se mettre aux aumônes de princes qu'il ne regardoit que comme ses égaux. Toutes les offres que lui fit la France pour le détacher des alliés, furent inutiles; ses engagemens étoient pris, & il se trouvoit lié par des subsides, par son inclination & par ses espérances.

Ce fut dans ces conjonctures que se négocia à Vienne le traité de la couronne par lequel l'Empereur s'engagea de reconnoître Fréderic III Roi de Prusse, moyennant qu'il lui fournît un secours de dix mille hommes à ses dépens pendant le cours de toute cette guerre, qu'il entretînt une compagnie de garnison à Philipsbourg, qu'il fût toujours de concert avec l'Empereur dans toutes les affaires de l'Empire, que sa royauté n'altérât en rien les obligations de ses États d'Allemagne, qu'il renonçât au subside que la maison d'Autriche lui devoit, & qu'il promît de donner sa voix pour l'élection des enfans mâles de l'Empereur Joseph, „à moins „qu'il n'y eût des raisons graves & indispensables

„qui obligeaſſent les électeurs d'élire un empe-
„reur d'une autre maiſon.„

Ce traité fut ſigné & ratifié; Rome cria, & Varſovie ſe tut: l'ordre teutonique proteſta contre cet acte, & oſa revendiquer la Pruſſe. Le Roi d'Angleterre, qui ne cherchoit que des ennemis à la France, les achetoit à tout prix; il avoit beſoin des ſecours de l'Électeur dans la grande alliance, & il fut des premiers à le reconnoître. Le Roi Auguſte, qui affermiſſoit ſa couronne ſur ſa tête, y ſouſcrivit; le Danemark, qui ne craignoit & n'envioit que la Suède, s'y prêta facilement. Charles XII, qui ſoutenoit une guerre difficile, ne crut pas qu'il lui convînt de chicaner ſur un titre pour augmenter le nombre de ſes ennemis; & l'Empire fut entraîné par l'Empereur comme on l'avoit prévu.

Ainſi ſe termina cette grande affaire, qui avoit trouvé de l'oppoſition dans le conſeil de l'Électeur, dans les cours étrangères, chez les amis comme chez les ennemis; à laquelle il fallut une complication de circonſtances auſſi extraordinaires pour qu'elle pût réuſſir; qu'on avoit traitée de chimérique, & dont on prit bientôt une opinion différente. Le Prince Eugène dit

en l'apprenant: „Que l'Empereur devroit faire „pendre les ministres qui lui avoient donné un „conseil aussi perfide.“

1701. Le couronnement se fit l'année suivante. Le Roi, que nous appellerons désormais Fréderic I, se rendit en Prusse; & dans la cérémonie du sacre on observa qu'il se mit lui-même la couronne sur la tête. Il créa en mémoire de cet événement l'ordre des chevaliers de l'aigle noir.

Le public ne pouvoit cependant revenir de la prévention dans laquelle il étoit contre cette royauté: le bon sens du vulgaire désiroit une augmentation de puissance avec une augmentation de dignité. Ceux qui n'étoient pas peuple pensoient de même: il échappa à l'Électrice de dire à quelqu'une de ses femmes: „Qu'elle „étoit au désespoir d'aller jouer en Prusse la „Reine de théâtre vis-à-vis de son Ésope.“ Elle écrivit à Leibnitz: „Ne croyez pas que je „préfère ces grandeurs & ces couronnes dont „on fait ici tant de cas, aux charmes des en„tretiens philosophiques que nous avons eus „à Charlottenbourg.“

Aux pressantes sollicitations de cette princesse se forma à Berlin l'académie royale des

sciences, dont Leibnitz fut le chef; on persuada à Fréderic I qu'il convenoit à sa royauté d'avoir une académie, comme on fait accroire à un nouveau noble qu'il est séant d'entretenir une meute: on se propose de parler en son lieu de cette académie avec plus d'étendue.

Le Roi s'abandonna après son couronnement au penchant qu'il avoit aux cérémonies & à la magnificence, sans plus y mettre de bornes; à son retour de Prusse il fit une entrée superbe à Berlin.

Pendant le divertissement de ces fêtes & de ces célébrités on apprit que Charles XII, cet Alexandre du nord, qui auroit ressemblé en tout au Roi de Macédoine s'il eût eu sa fortune, venoit de remporter sur les Saxons auprès de Riga une victoire complète. Le Roi de Danemark & le Czar avoient attaqué (comme on l'a dit) ce jeune héros, l'un en Norvège & l'autre en Livonie: Charles XII força dans sa capitale le monarque danois à faire la paix; de là il passa avec huit mille Suédois en Livonie, défit quatre-vingt mille Russes auprès de Narva, & battit trente mille Saxons au passage de la Duna.

[illegible] vers les [illegible] Frédéric I en fut d'au[illegible] que la plus grande partie [illegible] dans les armées impériales [illegible] s'approchoit de son nouveau royaume, Charles XII promit cependant la neutralité pour la Prusse, en considération de l'intercession de l'Empereur, de l'Angleterre & de la Hollande.

Ces années étoient l'époque des triomphes du Roi de Suède; il disposoit en souverain de la Pologne; ses négociations étoient des ordres, & ses batailles des victoires. Mais ces victoires, toutes brillantes qu'elles étoient, consumoient les vainqueurs, & obligeoient le héros à renouveler souvent ses armées. Un transport de troupes suédoises se rendit en Poméranie; Berlin en prit l'alarme. Ces troupes n'en traversèrent pas moins l'électorat, & se rendirent en Pologne, lieu de leur destination.

Le Roi leva huit mille hommes de nouvelles troupes; au lieu de les employer à la sûreté de ses États, il les envoya en Flandre à l'armée des alliés. Il se rendit lui-même au pays de Clèves, pour recueillir l'héritage de Guillaume d'Orange.

trône duquel Anne, sœ

Jaques, succéda.

Frédéric I se fondoient sur le

Frédéric-Henri d'Orange, qui avoit

au cas d'extinction des mâles,

du grand Electeur. Le Roi

testament tout contraire en

Frison de Nassau, dont les

devoient être les exécuteurs. Les

consistoient dans la prin-

de Meurs, & dans différentes

de terre situés en Hollande

menaçoit de retirer ses troupes de

ne lui rendoit justice; cette

aux Hollandois que ses droits

On parvint cependant à ré-

d'un accord provisionnel, qui

partage en deux parties égales; un

d'abord remis à Frédéric I, &

laisser ses troupes en Flandre;

le Prince de Conti en possession

trouva griévement offensé;

& prit même des trou-

de Wolfenbuttel à son service

[illegible] France, [illegible]
[illegible] étoit commis
[illegible]
[illegible] qu'il eût un
[illegible] Roisit en cela
[illegible] pour ses
[illegible] pour la France
[illegible] il obligea le Duc An-
[illegible] à renoncer aux en-
gagemens qu'il avoit pris avec Louis XIV, après
que les Ducs de Hanovre & de Zell eurent
[illegible] au moyen
des [illegible]
1702. [illegible] faisoit des efforts
[illegible] d'Autriche, ses flottes
transportérent l'Archiduc Charles, qui depuis
devint Empereur, dans le Royaume d'Espagne
qu'une [illegible] lui con-
quérir. [illegible] de l'Europe pour la
maison d'Autriche surpassoit tout ce qu'on en
peut imaginer. [illegible]
Tant que [illegible]
[illegible] qu'elles avoient acquise [illegible]
Electeur, [illegible] Keyserswerth [illegible]

[illegible]

[illegible] la [illegible] Ce héros étoit à la fois [illegible] Czar, [illegible] vigilant que [illegible] Pierre [illegible]roit sa ruse à [illegible] les plaisirs, aux [illegible] & [illegible] du [illegible] souvent lui, [illegible] appris à [illegible] ils ne [illegible] Les ar- [illegible]

N

lantes & victorieuses: mais Charles XII, dont l'inflexible opiniâtreté ne mollissoit jamais, ne savoit exécuter ses projets que par la force; il vouloit assujettir les événemens comme il domptoit ses ennemis. Le Czar & le Roi de Pologne suppléoient à cet enthousiasme de valeur par les intrigues du cabinet: ils réveilloient la jalousie de l'Europe, & suscitoient l'envie contre le bonheur d'un jeune prince ambitieux, implacable dans ses haines, & qui ne savoit se venger des Rois ses ennemis qu'en les détrônant.

Ces intrigues n'empêchèrent pas Fréderic I, qui n'avoit point de troupes à sa disposition, de conclure une alliance défensive avec Charles XII, qui avoit une armée victorieuse dans le voisinage. Fréderic I & Stanislas reconnurent réciproquement leur royauté: ce traité ne dura qu'autant que la fortune de Charles XII ne se démentit point.

1703 Quoique cette alliance dût rassurer le Roi, il fournit toutes ses places de la Prusse de garnisons suffisantes, & il envoya de nouveaux secours à l'armée alliée en Souabe.

1704. Ce fut dans cette province que les Prussiens eurent une part considérable au gain de la fa-

[illegible]

[illegible] Con[illegible]

[illegible] Frédéric [illegible]

[illegible] victoires de [illegible]

[illegible] lui [illegible]

[illegible] du pou[illegible]

[illegible] négociation [illegible]

[illegible] Italie & la [illegible]

1705. [illegible]

[illegible] tous l[illegible]

[illegible] esprit de [illegible]

[illegible] voyage dans [illegible]

[illegible]

France. Louis XIV fut [illegible] de la bea[illegible]

[illegible]

[illegible] il [illegible]

[illegible]

comme on l'a [illegible]

elle appela [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

„il n'y a pas moyen de vous contenter; vous „voulez ſavoir le pourquoi du pourquoi.„ Charlottenbourg étoit le rendez-vous des gens de goût; toutes ſortes de divertiſſemens & de fêtes variées à l'infini rendoient ce ſéjour délicieux & cette cour brillante.

Sophie Charlotte avoit l'ame forte; ſa religion étoit épurée, ſon humeur douce, ſon eſprit orné de la lecture de tous les bons livres françois & *italiens.* Elle mourut à Hanovre dans le ſein de ſa famille; on voulut introduire un miniſtre réformé dans ſon appartement: „Laiſſez-moi „mourir (lui dit-elle) ſans diſputer.„ Une dame d'honneur qu'elle aimoit beaucoup fondoit en larmes: „Ne me plaignez pas, (reprit-elle,) „car je vais à préſent ſatisfaire ma curio„ſité ſur les principes des choſes que Leibnitz n'a „jamais pu m'expliquer, ſur l'eſpace, ſur l'infini, „ſur l'être & ſur le néant; & je prépare au Roi „mon époux le ſpectacle d'une pompe funèbre, „où il aura une nouvelle occaſion de déployer „ſa magnificence.„ Elle recommanda en mourant à l'Électeur ſon frère les ſavans qu'elle avoit protégés, & les arts qu'elle avoit cultivés: Frederic I ſe conſola, par la cérémonie de ſes ob-

fèques, de la perte d'une épouſe qu'il n'auroit jamais pu aſſez regretter.

1706. En Italie la guerre commençoit à devenir plus vive; les Pruſſiens, que Milord Marlborough y avoit fait marcher, furent battus à Caſano avec le Prince Eugène, & à Calcinato, lorsque le Général Réventlau qui les commandoit, y fut ſurpris par le grand Prieur de Vendôme.

1707. Le Prince Eugène pouvoit être battu; mais il ſavoit réparer ſes pertes en grand homme; & l'échec de Caſano fut bientôt oublié par le gain de la fameuſe bataille de Turin, auquel les Pruſſiens eurent une part principale.

Quoique le Duc d'Orléans propoſât aux François de ſortir de leurs retranchemens, ſon avis ne fut point ſuivi; la Feuillade & Marſin avoient des ordres de la cour qui portoient, à ce qu'on aſſure, de ne point haſarder de bataille; celle de Hœchſtætt avoit intimidé le conſeil de Louis XIV.

Les François, qui auroient été du double ſupérieurs aux alliés, s'ils les avoient attaqués hors de leurs retranchemens, leur furent inférieurs partout, à cauſe que les quartiers différens qu'ils

avoient à défendre étoient d'une étendue immenſe, & de plus ſéparés par la Doire.

Les Pruſſiens, qui avoient l'aile gauche de l'armée des alliés, attaquèrent la droite du retranchement françois qui s'appuyoit à la Doire: le Prince d'Anhalt étoit déjà au bord du foſſé, & la réſiſtance des ennemis ralentiſſoit la vigueur de ſon attaque, lorsque trois grenadiers ſe gliſſèrent le long de la Doire, & tournèrent le retranchement par un endroit où il n'étoit pas bien appuyé à cette rivière. Tout d'un coup une voix s'entendit dans l'armée françoiſe: *nous ſommes coupés*. Elle abandonne ſon poſte, prend la fuite; & en même temps le Prince d'Anhalt eſcalade le retranchement, & gagne la bataille. Le Prince Eugène en fit un compliment au Roi; l'éloge de ſes troupes devoit lui faire d'autant plus de plaiſir, qu'il partoit d'un Prince qui devoit bien s'y connoître.

Fréderic I fit pendant cette guerre quelques acquiſitions pacifiques. Il acheta le comté de Tecklenbourg en Weſtphalie du Comte de Solms Braunsfels; & Madame de Nemours, qui étoit en poſſeſſion de la principauté de Neuchâtel, venant de mourir, le conſeil d'État de

Neuchâtel prit la régence, & élut quelques uns de ſes membres pour juger des prétentions que le Roi de Pruſſe formoit d'un côté, & tous les parens de la maiſon de Longueville d'un autre. La principauté de Neuchâtel fut adjugée au Roi, comme ayant les meilleurs droits en qualité d'héritier de la maiſon d'Orange. Louis XIV s'éleva contre cette ſentence; mais il avoit de ſi grands intérêts à diſcuter, qu'ils firent évanouir devant eux ces petits litiges; & la ſouveraineté de Neuchâtel fut aſſurée à la maiſon royale par la paix d'Utrecht.

Charles XII étoit parvenu alors au plus haut période de ſes proſpérités: il avoit détrôné Auguſte de Pologne, & lui avoit preſcrit les lois d'une paix dure à Alt-Ranſtaedt au milieu de la Saxe. Le Roi voulut diſpoſer le Roi de Suède à quitter la Saxe; il lui envoya ſon grand Maréchal Printz, pour le prier de ne point troubler la paix de l'Allemagne par le ſéjour qu'il y faiſoit avec ſes troupes.

Charles XII, qui avoit d'ailleurs le deſſein de quitter les États d'un prince qu'il avoit mis aux abois, pour renouveler la même ſcène avec le Czar à Moſcou, trouva mauvais que Printz

[illegible]

... l'Empereur ...

... ce duché. Le Pape [illegible]

... pas les protestations de les

... répondre, jusqu'à ce que

... proposé de se faire [illegible]

... ne savoit pas trop ce qui [illegible]

... Suédois, qui faisoient alors le 1708.

... retablirent, avec les Prussiens le

... dans la ville de Hambourg [illegible]

... ation populaire avoit troublée

... ya quatre mille hommes, pour

... ogatives des échevins & des

... quelques démêlés avec ceux de

... que la populace de cette ville

... maisons du résident prussien,

... ligion réformée dans sa maison

... marchandises des négocians

N 5

firme, qu'il ne vécût que par l'art des médecins, & qu'il chicanât par un reſte de tempérament un ſouffle de vie qu'il alloit perdre. Le Sieur Marſchal de Biberſtein ſe chargea de cette intrigue; il repréſenta au Roi que le Prince royal n'auroit point d'enfans de ſon épouſe, fille de l'Électeur George de Hanovre, quoiqu'alors même elle fût enceinte; que le bonheur de ſes peuples demandoit qu'il ſongeât ſérieuſement à affermir ſa ſucceſſion; qu'il étoit encore vigoureux, & qu'après ce mariage il ſeroit ſûr de voir paſſer à ſes deſcendans cette couronne qui lui avoit coûté tant de peine à acquérir. Ce même diſcours, répété par différentes perſonnes, perſuada ce bon prince qu'il étoit l'homme le plus vigoureux de ſes États: les médecins achevèrent de le déterminer au mariage, en l'aſſurant que ſon tempérament ſouffroit du célibat. On lui choiſit une Princeſſe de Mecklenbourg-Schwérin, nommée Sophie Louiſe, dont l'âge, les inclinations, la façon de penſer, ne s'accordoient point avec les ſiennes; il n'eut d'agrément de cette union que la cérémonie des nôces, qui fut célébrée avec un faſte aſiatique; le reſte du mariage ne fut que malheureux.

1709. La Fortune se lassa enfin de protéger les caprices de Charles XII. Il avoit joui de neuf années de succès ; les neuf dernières de sa vie ne furent qu'un enchaînement de revers. Il venoit de rentrer victorieux en Pologne avec une armée nombreuse, chargée de trésors, & des dépouilles des Saxons.

Leipsic fut la Capoue des Suédois : soit que les délices de la Saxe eussent amolli ces vainqueurs, soit que la prospérité enflât l'audace de ce prince & le poussât au delà de son but, il n'eut plus que des malheurs affreux à essuyer ; il vouloit disposer de la Russie comme de la Pologne, & détrôner le Czar comme il avoit détrôné Auguste.

Dans ce dessein il s'avança vers les frontières de la Moscovie, où deux chemins le conduisoient : l'un par la Livonie, où tous les secours de la Suède étoient à portée de le joindre par mer, par lequel il auroit pu s'avancer jusqu'à la nouvelle ville que le Czar fondoit alors sur les bords de la Baltique, & détruire pour jamais le lien qui devoit joindre la Russie avec l'Europe : l'autre chemin traversoit l'Ukraine, & conduisoit à Moscou par des déserts impraticables. Charles XII

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] qui [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] offunce, ille un, [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

covites & les Saxons, traverſa la nouvelle Marche, & ſe rendit à Stettin, ſans qu'il en pût demander la permiſſion à Fréderic I, qui voyoit avec déplaiſir ces paſſages & ces armées nombreu- dans ſon voiſinage.

Le Roi fit un voyage à Kœnigsberg, où il obtint du Czar, qui s'y étoit rendu, qu'il rétabliroit le jeune Duc de Courlande, neveu de Fréderic I, dans ſes États, à condition qu'il épouſeroit la niéce de Pierre Alexiowitz.

Ce prince ne recevoit que de bonnes nouvelles de ſes troupes; elles ne ſe diſtinguèrent pas moins en Flandre qu'en Italie; elles firent des merveilles ſous le commandement du Comte de Lottum, tant à la bataille d'Oudenarde qu'au ſiége de Lille.

Les François, découragés par le mauvais ſuccès de leurs armes & par la perte de trois grandes batailles rangées, faiſoient à la Haye des propoſitions de paix; mais la fermentation des eſprits étoit encore trop grande, & les eſpérances des deux partis & leurs prétentions trop outrées pour qu'on pût parvenir à s'accorder. Si les hommes étoient capables de raiſon, feroient-ils des guerres ſi longues, ſi acharnées & ſi oné-

reuſes,

[illegible] des gens
[illegible] leur [illegible]
[illegible] la passion des gens
[illegible] que la fortune favorise ;
[illegible] la campagne par la prise
[illegible] bataille de Malplaquet, où le
[illegible] en personne. Le Comte
[illegible] de part à cette victoire ;
[illegible] força le retranchement franç
[illegible] ; il forma ses troupes sur
[illegible] il soutint la cavalerie impé
[illegible] repoussèrent deux fois
[illegible] plus grand nombre de
[illegible] aux siennes purent mettre la
[illegible] victoire.
[illegible] les Suédois faisoient appré 1710.
[illegible] démonstrations qu'ils n'eussent
[illegible] en Saxe ; le Roi craignit que
[illegible] portât enfin dans ses propres
[illegible] d'assoupir les troubles
[illegible] les mesures qui pour
[illegible] Il proposa l'entretien,
[illegible] ; mais cette armée ne
[illegible] consentit à une suspen-
[illegible] XII, qui l'apprit, protesta

... subsistance suffisoient
... bataille de la dépense, il
... eut plus de deux cent
... d'arriver par quelques
...
... révolté de la dureté qui
... Prussiens, ... fortes
... Wartenberg & de Witt
... fourniret des secours & des
... périssoient autant par la
... contagion. Il trouva ces Mi
... ils lui refusèrent sèchement
... écus de blé, dont on
... pu soulager les habitans de
... piqué de ce refus, ce
... ces Ministres iniques: il
... efforts pour les éloi
... la cour à ses bra
... envieux de la faveur
... le prés
...

texte du bien public pour servir aux vues de son ambition. Un jeune courtisan de cette famille, qui jouoit souvent aux échecs avec le Roi, trouva le moyen de lui faire tant d'insinuations contre ces Ministres, & de lui répéter si souvent la même chose, que Witgenstein fut envoyé à la forteresse de Spandau, & Wartenberg exilé. Le Roi se sépara du grand Chambellan qu'il chérissoit, en fondant en larmes: Wartenberg se retira dans le Palatinat avec une pension de vingt mille écus, & il y mourut peu après sa disgrace.

1711. Dans le nord Charles XII avoit refusé la neutralité, comme nous venons de le dire: le Czar, les Rois de Pologne & de Danemark se servirent de ce prétexte pour l'attaquer en Poméranie. Fréderic I refusa constamment d'entrer dans cette ligue; il ne vouloit point exposer ses États aux incursions, aux ravages & aux hasards de la guerre, & il espéra même de gagner par sa neutralité aux dissensions de ses voisins.

Le commencement des opérations ne leur fut pas favorable; les Danois levèrent le siége de Wismar, & Auguste leva ceux de Stralsund & de Stettin.

... l'Empereur Joseph ... l'Archiduc Charles, qui étoit ... Barcelone, après avoir été ... ensuite de Madrid après la ... d'Almanza.

... Joseph applanit le chemin à la ... Anglois, qui commençoient ... de dépenses, ouvrirent les ... de cette guerre, à mesure que ... enthousiasme vinrent à se ... vainquirent que la maison ... puissante en conservant ses ... le royaume de Naples, le ... Flandre; & ils se disposérent à ... à Utrecht, dans le dessein ...

... devoit de terminer les démêlés ... d'Orange par un traité définitif, ... de Cléve pour régler cette ... de Nassau-Frise; mais ce mal... noya au passage du Moerdyck, ... à la Haye. L'acquisition

que Fréderic I fit par l'extinction de la branche protestante des comtes de Mansfeld, étoit un objet de peu d'importance. Ce pays ayant été mis en séquestre depuis long-temps entre les mains du Roi de Prusse & de l'Électeur de Saxe, la régence prussienne se tint à Mansfeld, & la saxonne à Eisleben.

1712. Cependant tout s'acheminoit insensiblement à la paix : les conférences continuoient à Utrecht; les Comtes de Dœnhoff, de Metternich & de Biberstein s'y rendirent en qualité de plénipotentiaires du Roi.

Pendant qu'on tenoit ces conférences, il arriva en Angleterre une révolution dont l'Europe accusa le Maréchal de Tallard, qui avoit été prisonnier à Londres. Soit que ce Maréchal ou que ce qu'on appelle le hasard en fussent la cause, le parti de Milord Marlborough fut culbuté; ceux de la nation qui désiroient la paix l'emportèrent; le Duc d'Ormond eut le commandement des troupes angloises en Flandre, & il se sépara des alliés au commencement de la campagne. Le Prince Eugène, quoiqu'affoibli par la défection des Anglois, continua l'offensive; le Prince d'Anhalt & les Prussiens furent chargés

[illegible] cette [illegible]

[illegible] camp [illegible] Albe,

[illegible] & la bataille [illegible] la

[illegible] la [illegible]. Cette victoire

[illegible] des François Marchiennes, la

[illegible] S. Amand, Bouchain.

[illegible]ent l'exemple des Anglois, &

[illegible]ment à la paix. L'Empereur

[illegible] voulût continuer la guerre, soit

[illegible] son conseil n'eût pas le temps

[illegible] que ce princesse eût assez fort

[illegible] à Louis XIV. Sa condition

[illegible] plus mauvaise.

[illegible] surprendre la garnison hol-

[illegible] à Meurs, & maintint par la

[illegible] qu'il avoit sur cette place.

[illegible]mens pacifiques du sud n'influè-

[illegible] nord. Le Roi de Danemark

[illegible]ché de Brême & prit Stade; le

[illegible] Pologne tentèrent une descente

[illegible], que les bonnes mesures des

[illegible]. Les alliés ne furent pas

[illegible] de Stralsund, qu'ils fu-

[illegible]. Steinbock venoit de rem-

[illegible] sur les Saxons & sur les Da-

[illegible] bourg, & [illegible]

[illegible] arrivé en P[illegible]

[illegible] d'ennemi[illegible]

[illegible] Rostock, [illegible]

[illegible] du Roi comme di[illegible]

[illegible] du cercle de la basse Saxe; mais les Sué[illegible]

dois en délogèrent les Prussiens. La neutralité

du Roi n'en [illegible] aucune atteinte; & il conti[illegible]

nua de négocier, afin de porter les esprits [illegible]

quelque conciliation, & pour conjurer les or[illegible]

ges qui s'assembloient autour de ses États.

Au commencement de 1713 Frédéric I mou[illegible]

rut d'une maladie [illegible] depuis long[illegible]

[illegible] il ne vit point la consom[illegible]

[illegible] de la paix, ni le rétablissement du rep[illegible]

dans son voisinage.

Il eut trois femmes; la première fut u[illegible]

Princesse de Hesse, dont il eut une fille, [illegible]

riée au Prince héréditaire de Hesse, à pré[illegible]

[illegible] Sophie Charlotte [illegible]

[illegible] Frédéric Guillaume [illegible]

[illegible] envoya [illegible]

[illegible] Mecklenbourg [illegible]

[illegible]

[illegible]

Nous venons de voir tous les événemens de la vie de Fréderic I; il ne nous reste qu'à jeter rapidement quelques regards sur sa personne & sur son caractère. Il étoit petit & contrefait; avec un air de fierté, il avoit une physionomie commune. Son ame étoit comme les miroirs, qui réfléchissent tous les objets qui se présentent; flexible à toutes les impressions qu'on lui donnoit, ceux qui avoient gagné un certain ascendant sur lui, savoient animer ou calmer son esprit, emporté par caprice, doux par nonchalance. Il confondoit les choses vaines avec la véritable grandeur, plus attaché à l'éclat qui éblouit, qu'à l'utile qui n'est que solide; il sacrifia trente mille hommes de ses sujets dans les différentes guerres de l'Empereur & des alliés, afin de se procurer la royauté; & il ne désiroit cette dignité avec tant d'empressement, qu'afin de contenter son goût pour le cérémonial, & de justifier par des prétextes spécieux ses fastueuses dissipations. Caractère.

Il étoit magnifique & généreux; mais à quel prix n'acheta-t-il pas le plaisir de contenter ses passions? Il trafiquoit du sang de ses peuples avec les Anglois & les Hollandois, comme ces

Tartares vagabonds qui vendent leurs troupeaux aux bouchers de la Podolie pour les égorger. Lorsqu'il vint en Hollande pour recueillir la fucceffion du Roi Guillaume, il fut fur le point de retirer fes troupes de Flandre; on lui remit un gros brillant de cette fucceffion & les quinze mille hommes fe firent tuer au fervice des alliés.

Les préjugés du vulgaire femblent favorifer la magnificence des princes; mais autre eft la libéralité d'un particulier, & autre eft celle d'un fouverain. Un prince eft le premier ferviteur & le premier magiftrat de l'État; il lui doit compte de l'ufage qu'il fait des impôts; il les lève, afin de pouvoir défendre l'État par le moyen des troupes qu'il entretient, afin de foutenir la dignité dont il eft revêtu, de récompenfer les fervices & le mérite, d'établir en quelque forte un équilibre entre les riches & les obérés, de foulager les malheureux en tout genre & de toute efpèce; afin de mettre de la magnificence en tout ce qui intéreffe le corps de l'État en général. Si le fouverain a l'efprit éclairé & le cœur droit, il dirigera toutes fes dépenfes à l'utilité du public & au plus grand avantage de fes peuples.

La magnificence qu'aimoit Fréderic I n'étoit pas de ce genre; c'étoit plutôt la dissipation d'un prince vain & prodigue; sa cour étoit une des plus superbes de l'Europe; ses ambassades étoient aussi magnifiques que celles des Portugais; il fouloit les pauvres afin d'engraisser les riches; ses favoris recevoient de fortes pensions, tandis que ses peuples étoient dans la misère; ses bâtimens étoient somptueux, ses fêtes superbes; ses écuries & ses offices tenoient plutôt du faste asiatique que de la dignité européenne.

Ses libéralités paroissoient plutôt l'effet du hasard que celui d'un choix judicieux: ses domestiques faisoient leur fortune, lorsqu'ils avoient souffert des premières saillies de son emportement; il donna un fief de quarante mille écus à un chasseur qui lui fit tirer un cerf de haute ramure. La bizarrerie de sa dépense ne frappe jamais plus vivement, que lorsqu'on en compare la totalité avec celle de ses revenus, & qu'on ne fait de toute sa vie qu'un seul tableau; on est alors étonné de voir des parties d'un corps gigantesque à côté de membres desséchés qui périssent. Ce prince voulut engager ses domaines de la principauté de Halberstadt aux Hol-

[illegible]
[illegible] temps [illegible]
[illegible] homm[illegible]
[illegible] entreten[illegible]
[illegible]
[illegible] comme une grande rivière
qui [illegible] les petits ruisseaux ;
ses favoris [illegible] de ses libéralités, & ses
profusions [illegible] chaque jour des Amen[illegible]
[illegible], tandis que la Prusse & la Lithuani[illegible]
étoient abandonnées à la famine & à la conta[illegible]
gion ; [illegible] degr[illegible]
[illegible] pour ses p[illegible]
[illegible] qui laiss[illegible] étouffer [illegible]
[illegible] dans son sang ; le prodigue est comme
celui que le [illegible] force de le saigner.

Frédéric I n'eut jamais d'inclinations constan[illegible]
[illegible], soit qu'il [illegible] de son mauvais ch[illegible]
[illegible] qu'il [illegible] d'indulgence pour les [illegible]
[illegible] depuis le Baron de D[illegible]
[illegible] jusqu'au Comte de Wartenberg, [illegible]
[illegible] fut malheureuse [illegible]
[illegible] foible & superstitieux, [illegible]
[illegible] pour le [illegible]
[illegible] il [illegible] les [illegible]

[illegible] paix

[illegible] de faire [illegible] prendre

[illegible] particulierement. [illegible]

[illegible] que quelques [illegible]

[illegible]

[illegible] digne de [illegible] c'est pour

[illegible] réservé ses États [illegible]

[illegible] voisins étoient [illegible] par de

[illegible] ou le cœur, naturellement

[illegible] avant, pour [illegible] par dont

[illegible] conjugal ; enfin il étoit

[illegible] choses, & petit dans les

[illegible] malheur a voulu qu'il fût placé

[illegible] un père & un fils dont les

[illegible] sont éclipsés.

[illegible]

[illegible] GUILLAUME,

[illegible]

[illegible] DE PRUSSE.

[illegible]

[illegible] étoit né à Berlin le 15 1713.

[illegible] 1688, (comme nous l'avons dit)

[illegible] de Prusse, & de Sophie Char-

[illegible] de Hanovre. Son régne com-

[illegible] favorables de la paix,

[illegible] de F[illegible]
[illegible] de qu[illegible]
[illegible] Frede[illegible]
[illegible] soumit [illegible]
[illegible] de la principauté de
[illegible] la [illegible] de Guel-
dre [illegible] de [illegible] engagement
de la [illegible] il [illegible]
[illegible]
[illegible] temps
[illegible] encore [illegible]
[illegible]
[illegible] de la paix, tou[illegible]
[illegible] sur l'intérieur de
[illegible] ment d[illegible]
l'ordre dans les finances, la police, la justice,
le [illegible] égale[illegible]
négligées sous le règne précédent. Il avoit [illegible]
[illegible] un corps [illegible];
[illegible] avec un esprit aussi capa[illegible]
[illegible] jusqu'[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible] hommes [illegible]

[illegible] superflus

[illegible] réformé

[illegible] nombre de personnes [illegible]

[illegible] ou utiles à l'État. De [illegible]

[illegible] il en resta

[illegible] des armes ou

[illegible] Il réduisit sa [illegible]

[illegible] médiocre, disant qu'un

[illegible] bien de

[illegible] philosophe

[illegible] savans qui

[illegible] sciences [illegible] la spécula-

[illegible] subtilités qui semblent se dé-

[illegible] issances, [illegible] l'exem-

[illegible] d'une frugalité digne des

[illegible] république romaine [illegible]

[illegible] de la royauté,

[illegible] même les

[illegible] recherchées de la vie.

[illegible] frugalité [illegible]

[illegible] l'entr[illegible]
[illegible] peuple d[illegible]
[illegible] bien il
[illegible] défend[illegible]
[illegible] droi[illegible]
[illegible] peup[illegible]
[illegible]
[illegible] ent l[illegible]
[illegible] peup[illegible]
contre l'injustice [illegible]
[illegible]
[illegible], qui [illegible]
[illegible] palais [illegible]
la maison [illegible]
[illegible] dans [illegible]
[illegible]

[illegible]

[illegible] les plus [illegible]

[illegible] les III [illegible] Guillau[illegible]

[illegible] projet qu'il presenta dans les [illegible]

[illegible] fa [illegible] les compte[illegible]

[illegible] il suffisoit au [illegible]

[illegible] deux [illegible] anglois

[illegible] ent [illegible] l'un [illegible]

[illegible] Ruffe [illegible] de la [illegible]

[illegible] Au[illegible] Ad[illegible]

[illegible] ce nouv[illegible]

[illegible] ance, [illegible]

[illegible] en [illegible]

[illegible] Les Anglois [illegible]

[illegible] d'un jeune homme [illegible]

[illegible] avec exagération les avoit [illegible]

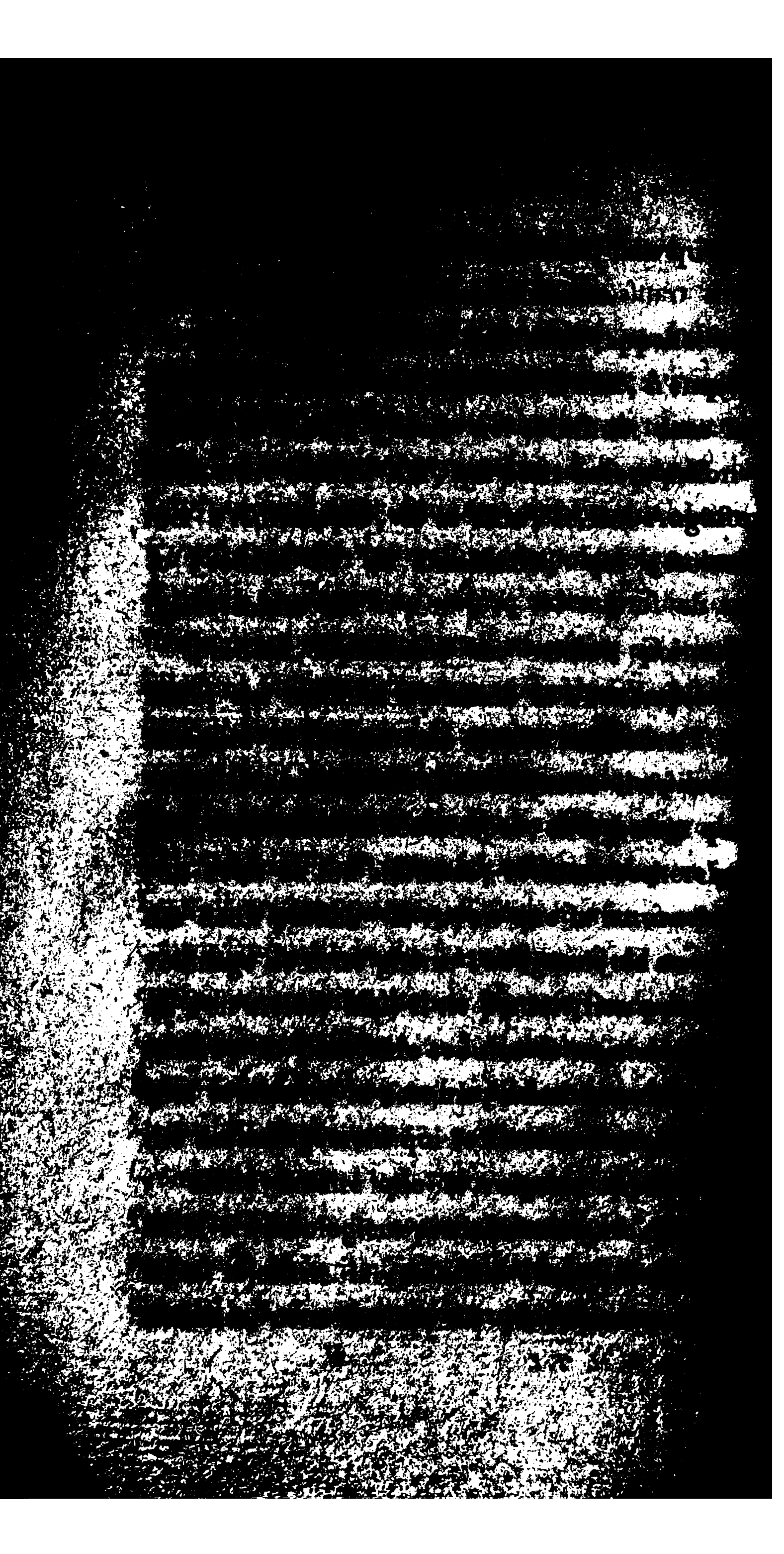
[illegible] Epédetie Guillaume, [illegible]

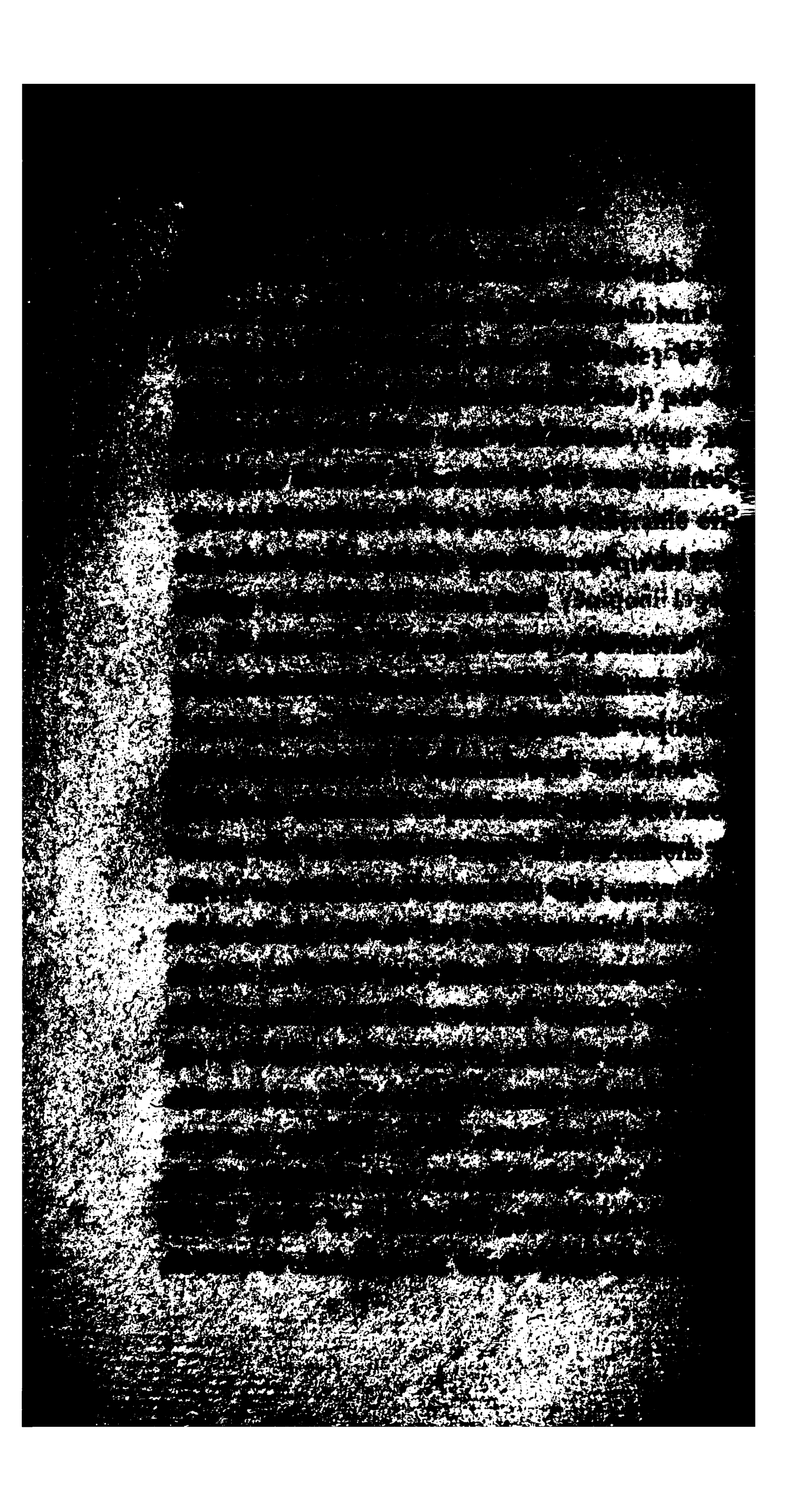
[illegible] plus qu'il n'avoi[illegible]

[illegible] administration de ses finan[illegible]

[illegible] son [illegible]

P





...us, de ce que ...
...r aucune ... ce que ...
...engagé dans ... sans ...
...que le devoir, & qu'il ...
...Roi, qui ne s'étoit chargé de
... par complaisance, s'en désista
... moindre ressentiment. Il revint
...e, abandonnant la Poméranie
...mens. Il étoit plus glorieux ...
... la Poméranie en combattant,
... à la faveur du séquestre.
... qui avoit désarmé Steinbock
... vint fondre sur la Poméranie à
...ovites & des Saxons. Il ...
...devant Stettin. Cette ville, qu'il
..., qu'il pressoit vivement, fut
... réduite aux abois. Basseuitz,
...feld curent encore bien servir
...mettre cette place entre les
... & ceux-ci deux mille hom-
... Holstein qui en composo-
...

Les alliés consentirent à ce séquestre, à condition que le Roi empêcheroit les Suédois de pénétrer de la Poméranie en Pologne, de même que cette république s'engagea de son côté à maintenir la neutralité; & pour lever les scrupules qui pouvoient rester aux alliés sur cette affaire, le Roi leur paya 400,000 écus. Il donna une seigneurie & une bague de grand prix à Menzikof, qui auroit peut-être vendu son maître, si le Roi avoit voulu l'acheter. De pâtissier Menzikof étoit parvenu à devenir premier Ministre & Généralissime du Czar. Lui & toute cette nation étoient si barbares, qu'il ne se trouvoit dans cette langue aucune expression qui signifiât l'honneur & la bonne foi.

Charles XII & le Roi de Danemark, celui de Pologne & l'Empereur, étoient également mécontens de ce séquestre: le Roi de Suède, parce qu'il voyoit bien qu'il perdoit la Poméranie, ou qu'il auroit le Roi de Prusse pour ennemi, lui qui en avoit déjà tant. Le Roi de Danemark & le Roi de Pologne s'étoient proposé à la verité de dépouiller Charles XII de ses provinces: pleins de cet unique objet de leur vengeance, ils n'avoient point réglé le par-

tage de leur conquête, & ils voyoient avec envie que le ſéqueſtre mît le Roi de Pruſſe en poſſeſſion de la Poméranie; moyennant quoi il retiroit tout le fruit de la guerre, ſans en avoir partagé avec eux les haſards.

L'Empereur, chaſſé de l'Eſpagne, & ſoutenant ſeul une guerre malheureuſe contre la France, avoit l'eſprit aigri de ſes mauvais ſuccès, & voyoit avec chagrin que Fréderic Guillaume fît des acquiſitions, quand il ne faiſoit que des pertes. Cependant la place étoit livrée, l'argent payé, Menzikof corrompu, & de plus le Roi de Pruſſe étoit un prince qui s'étoit rendu formidable. Ces raiſons obligèrent ſes voiſins d'étouffer leur jalouſie, & de continuer à ménager Fréderic Guillaume.

Le Roi de Suède écrivit au Roi de Pruſſe, du fond de la Beſſarabie, qu'il proteſtoit contre la conduite de Welling, qu'il ne rembourſeroit jamais les 400,000 écus payés à ſes ennemis, & qu'il ne ſouſcriroit de ſa vie au ſéqueſtre.

Quelque dur que fût le procédé de Charles XII, le Roi, conjointement avec l'Empereur, prit les meſures les plus convenables pour le rétabliſſement de la paix. Ces deux princes

[illegible] du [illegible] dans l'ass[illegible] bornes [illegible]

[illegible] dans le [illegible] confusion, du [illegible]

[illegible] & les cris, [illegible]

[illegible]

[illegible] Louis XIV [illegible]

[illegible] & des

[illegible]ances maritimes étoit [illegible]

[illegible]

[illegible]cès de cette campagne, & le 1714.

[illegible]us plus malheureux, firent con-

[illegible]eur, que sans force l'arrogance

[illegible] politique pour tout

[illegible]ge les voiles dans la tempête,

[illegible]orsque le vent est favorable. La

[illegible]ne plia pour cette fois sous

[illegible]

[illegible]Villars se rendirent à Rastadt

[illegible] de Bade, ils convinrent entre

[illegible]naires, ce qui achemina l'op-

[illegible]ée de Bade en Suisse, où la paix

[illegible] de Septembre. L'Empereur céda

[illegible]agne, il reconnut Philippe V,

[illegible] prétentions sur le royaume

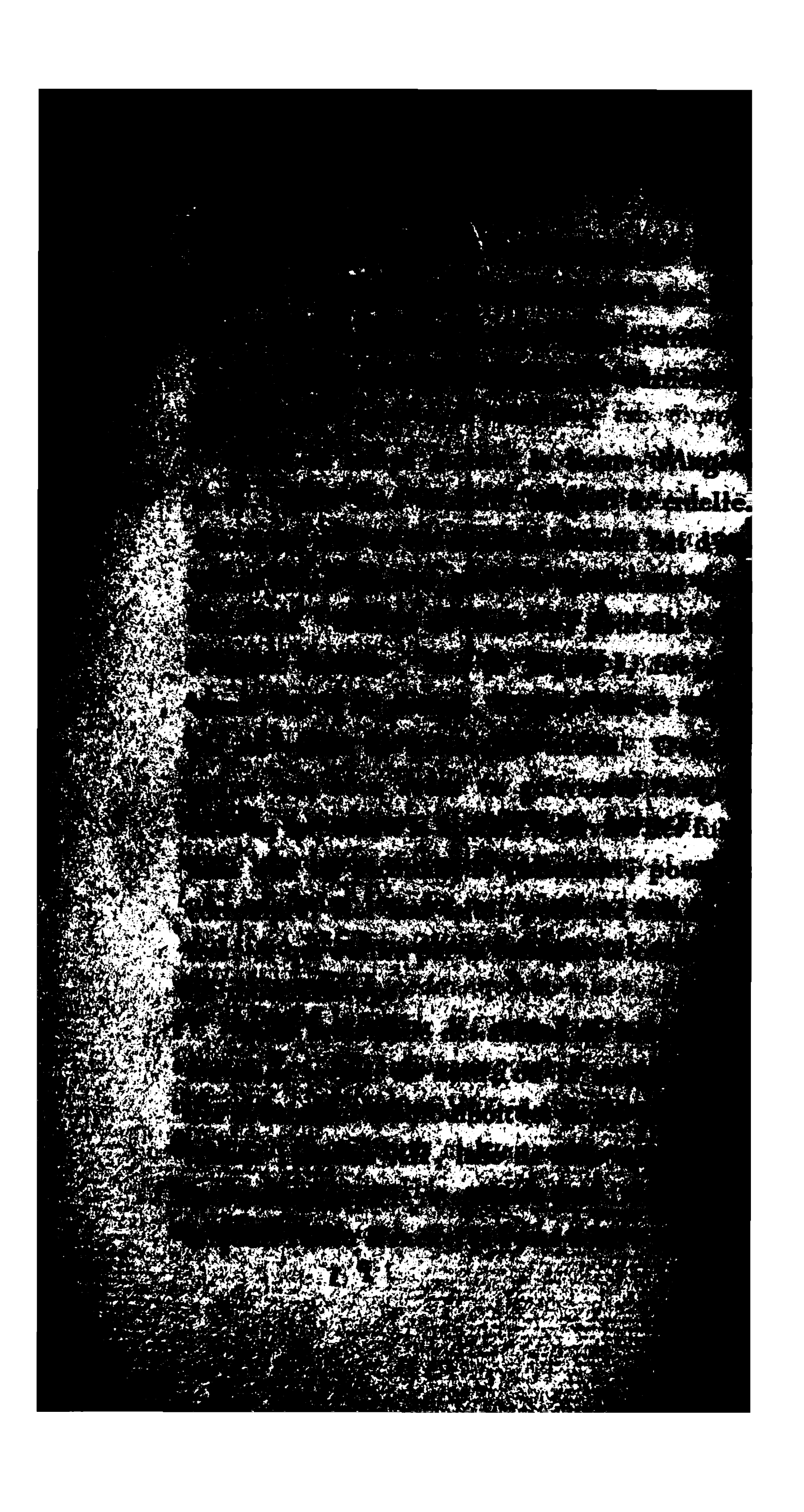
[illegible] XIV restitua les conquêtes

[illegible] au-delà du Rhin; il promit de

[illegible] d'Huningue, & de ne

[illegible] dans la possession du

P 5



tandis que ses ennemis, profitant de son absence, détruisoient ses armées, & lui enlevoient ses plus riches provinces; Charles XII, dis-je, passa subitement, & sans admettre des nuances, de cette inactivité aux plus rudes travaux. Il partit de Demirtoka, faisant une diligence prodigieuse, & traversant à cheval les États héréditaires de l'Empereur, la Franconie & le Mecklenbourg; il arriva le onzième jour à Stralsund, lorsqu'on l'y attendoit les moins.

Sa première démarche fut de protester contre le séquestre de Stettin, & de déclarer, que n'ayant signé aucune convention, il n'étoit point obligé de reconnoître celle que ses généraux avoient faite en son absence. Avec un caractère comme celui de ce prince, il n'y avoit d'autres argumens que ceux de la force. Fréderic Guillaume fit avertir Charles XII qu'il ne souffriroit point que les Suédois entrassent en Saxe, & il fit en même temps avancer un corps considérable de troupes auprès de Stettin. Le peu d'attention que les Suédois sembloient faire à ces remontrances, obligea le Roi d'entrer dans l'alliance des Russes, des Saxons & des Hanovriens, afin de maintenir ses engagemens contre l'opi-

niâtreté de Charles XII. Ce monarque s'empara d'Anclam, de Wolgaſt & de Greifswalde, où il y avoit garniſon pruſſienne. Cependant, par un reſte de ménagement, il renvoya ces troupes ſans leur faire de violence. Mais la modération de ce caractère violent n'étoit que paſſagère. Au commencement de la campagne ſuivante les Suédois délogèrent les Pruſſiens de l'île d'Uſedom, & firent priſonnier de guerre un détachement de 500 hommes. Ils rompirent par cette hoſtilité la neutralité des Pruſſiens, & devinrent les agreſſeurs. Le Roi, jaloux de ſa gloire, fut irrité du procédé des Suédois. Quoiqu'il eût peine à digérer dans ce premier moment l'affront qu'on lui faiſoit, il ne put s'empêcher de s'écrier: „Ah! „faut-il qu'un Roi que j'eſtime, me contraigne „à devenir ſon ennemi!„ Flemming ſe trouvoit alors à Berlin; c'étoit le même qui par ſes intrigues avoit rendu ſon maître Roi de Pologne, & qui fut cauſe qu'on le détrôna, par l'imprudente conduite qu'il tint comme Général.

Flemming apprenant l'infraction que les Suédois venoient de faire à la neutralité, ſe rendit d'abord chez le Roi, & profita ſi bien des premiers momens de ſon emportement, qu'il le

pouffa à l'heure même à déclarer la guerre à Charles XII.

Dès le mois de Juin vingt mille Pruffiens joignirent les Saxons & les Danois en Poméranie. Le Roi fe rendit à Stettin, où après avoir fait défarmer les bataillons des troupes de Holftein qui y étoient en garnifon, il fit prêter le ferment de fidélité à la bourgeoifie, & de là il vint en perfonne fe mettre à la tête de fon armée.

L'Europe vit alors un Roi qui fe trouvoit affiégé par deux Rois en perfonne: mais ce Roi c'étoit Charles XII, à la tête de quinze mille Suédois aguerris, & amoureux jusqu'à l'idolâtrie de l'*héroïfme* de leur prince. De plus fa grande réputation & les préjugés de l'univers combattoient encore pour lui. Dans l'armée des alliés le Roi de Pruffe examinoit les projets, décidoit des opérations, & perfuadoit aux Danois de s'y prêter. Le Roi de Danemark, mauvais foldat & peu militaire, ne s'étoit rendu au fiége de Stralfund que dans l'efpérance d'y jouir du fpectacle de Charles XII humilié. Sous ces deux Rois le Prince d'Anhalt étoit l'ame de toutes les opérations militaires. C'étoit un homme d'un caractère violent & entier; vif, mais fage dans fes

entreprifes, qui avec la valeur d'un héros avoit l'expérience des plus belles campagnes du Prince Eugène. Ses mœurs étoient féroces, fon ambition déméfurée; favant dans l'art des fiéges, heureux guerrier, mauvais citoyen, & capable de toutes les entreprifes des Marius & des Sylla, fi la fortune avoit favorifé fon ambition de même que celle de ces Romains. Les généraux danois étoient des fanfarons, & leurs miniftres des pédans.

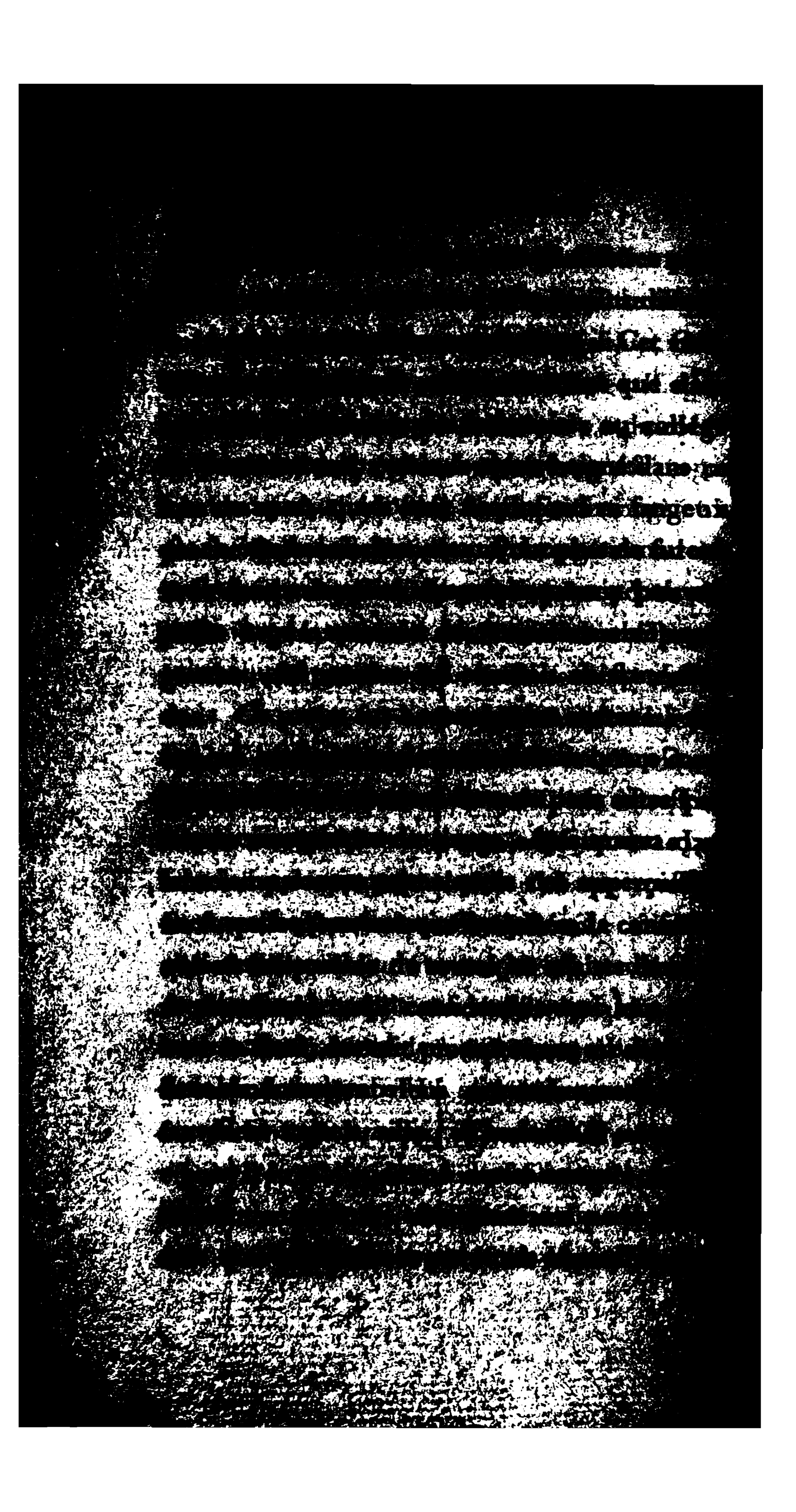
Cette armée, compofée comme nous venons de le dire, vint mettre le fiége devant Stralfund. Cette ville eft affife au bord de la mer Baltique; la flotte fuédoife pouvoit la rafraîchir de vivres, de munitions & de troupes. Son affiette eft forte: un marais impraticable défend les deux tiers de fa circonférence; le feul côté dont elle eft acceffible, étoit défendu par un bon retranchement, qui du feptentrion prenoit au bord de la mer, & alloit s'appuyer, à l'orient, au marais dont nous avons parlé. Dans ce retranchement campoient douze mille Suédois, & Charles XII à leur tête Le nombre d'obftacles qu'il y avoit à vaincre, obligea les affiégeans à les lever fucceffivement. Le premier point étoit d'éloigner

la flotte suédoise des côtes de la Poméranie, afin de priver Charles XII de toutes les sortes de secours qu'il pouvoit attendre de la Suède.

Le Roi de Danemark ne vouloit point risquer un combat avec l'escadre qu'il avoit dans ces parages; & ce préalable du siége devint une affaire de négociation. Il est aussi facile de prouver à un homme clairvoyant la nécessité d'une chose par de bonnes raisons, qu'il est, pour ainsi dire, impossible de faire sentir l'évidence à un esprit borné, qui se défie de soi-même, & qui craint que les autres ne l'égarent.

Cependant l'ascendant que le génie du Roi de Prusse avoit sur celui du Roi de Danemark, força en quelque manière ce prince à voir la victoire que son amiral remporta sur l'escadre suédoise. Les deux Rois furent spectateurs de ce combat, qui se donna à une lieue des côtes, & la mer devint libre aux alliés. Les Prussiens, commandés par le Général Arnim, firent ensuite une descente dans l'île d'Usedom, d'où ils chassèrent les Suédois. Ils prirent le fort de Peenamunde l'épée à la main.

Après que cet obstacle fut levé, on se prépara à l'attaque du retranchement. Pour le mal-



[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] par [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] point [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] ligues, la fin
[illegible]

de ceux qui pourroient venir l'attaquer de ce côté-là.

Charles XII, trompé par la feinte du Prince d'Anhalt, ne put arriver à temps pour s'opposer à son débarquement. Connoissant l'importance de cette île, quoiqu'il n'eût que quatre mille hommes, il s'avança de nuit vers le Prince d'Anhalt, tant pour lui cacher le petit nombre de ses troupes, que dans l'espérance de le surprendre. Il marchoit à pied l'épée à la main, à la tête de son infanterie, qu'il conduisit jusqu'au bord du fossé. Il arracha de ses propres mains les chevaux de frise qui le bordoient; il fut blessé légèrement dans cette attaque, & le Général During tué à ses côtés.

L'inégalité du nombre, l'obscurité de la nuit, l'effort de ces six escadrons prussiens, qui tombèrent sur le flanc des Suédois, les obstacles d'un retranchement garni de chevaux de frise, & surtout la blessure du Roi, toutes ces raisons, dis-je, firent perdre aux Suédois les fruits de leur valeur. La fortune avoit tourné le dos à cette nation; tout s'acheminoit à son déclin.

Le Roi, blessé, se retira pour se faire panser; ses troupes rebutées s'enfuirent; le lendemain

douze cents Suédois furent faits prifonniers à la Fehr-Schanz; & l'île de Rugen fut entièrement occupée par les alliés. On donna beaucoup de regrets à la mémoire du brave Colonel Wartensleben, qui fut tué à la tête des gendarmes pruffiens, après avoir contribué en grande partie à la défaite des Suédois.

Après cette infortune Charles XII abandonna l'île de Rugen & repaffa à Stralfund. Cette ville étoit presque réduite aux abois. Les affiégeans, parvenus à la contrefcarpe, commençoient dejà à conftruire leur galerie fur le foffé principal. Le caractère du Roi de Suède étoit de fe roidir contre les revers; il vouloit s'opiniâtrer contre la fortune, & défendre en perfonne la brèche, à laquelle les affiégeans alloient donner un affaut général. Ses généraux fe jetèrent à fes pieds, pour le conjurer de ne pas s'expofer auffi inutilement; & voyant qu'ils ne pouvoient pas le fléchir par les prières, ils lui firent voir le danger qu'il courroit de tomber entre les mains de fes ennemis. Cette appréhenfion le détermina enfin à abandonner cette ville: il s'embarqua fur une légère nacelle, avec laquelle il paffa à la faveur de la nuit au milieu

de la flotte danoiſe qui bloquoit le port de Stralſund, & il gagna avec peine le bord d'un de ſes vaiſſeaux, qui le tranſporta en Suède. Quatorze années auparavant il étoit parti de ce royaume comme un conquérant qui alloit aſſujettir le monde à ſa fortune, & il y revint alors comme un fugitif, pourſuivi par ſes ennemis, dépouillé de ſes plus belles provinces, & abandonné de ſon armée.

Dès que le Roi de Suède fut parti, la ville de Stralſund ne ſongea qu'à ſe rendre; la garniſon capitula le 27 de Décembre. Le Général Ducker, qui en étoit Gouverneur, envoya au quartier du Roi de Pruſſe, pour traiter des articles de la capitulation. La garniſon ſe rendit priſonnière de guerre; & deux bataillons pruſſiens, autant de ſaxons, & autant de hanovriens prirent poſſeſſion de cette ville.

De tous les Suédois faits priſonniers dans le cours de cette campagne le Roi forma un nouveau régiment d'infanterie, qu'il donna au Prince Léopold d'Anhalt, ſecond fils de celui qui commandoit ſes armées.

Enſuite de cette expédition les vainqueurs ſe partagèrent les dépouilles des vaincus. Le

Roi conserva cette partie de la Poméranie qui est située entre l'Oder & la Peene, petite rivière qui sort du Mecklenbourg, & qui va se jeter dans la mer à Peenamunde. La Poméranie située entre la Peene & le duché de Mecklenbourg fut restituée à la Suède par la paix de Stockholm; & George, Roi d'Angleterre, acheta les duchés de Brême & de Verden, que le Roi de Danemark avoit conquis sur la Suède, & que *la maison* de Hanovre possède encore de nos jours.

Quoique la paix ne fût pas encore conclue, le Roi jouissoit déjà tranquillement de ses conquêtes; il alla en Prusse, où il ne se fit point couronner. Il pensoit que cette vaine cérémonie convenoit mieux à des royaumes électifs qu'à des royaumes héréditaires. En méprisant tous les dehors de la royauté, il n'en étoit que plus attaché à en remplir les véritables devoirs. Il parcourut la Prusse & la Lithuanie, & il fit le projet de réparer dans ces provinces la misère & le dépeuplement que la peste y avoit occasionnés.

Pour ne point interrompre l'enchaînement des faits, nous avons rapporté de suite les événemens principaux de la campagne de Poméranie.

[illegible] guerre [illegible]
[illegible] combi[illegible]
[illegible] s'alté[illegible]
[illegible] aux systêmes [illegible]
[illegible] Louis XIV [illegible] au gou[illegible]
[illegible] nouvelle[illegible]
[illegible] que il [illegible]
[illegible] ce Prince [illegible]
[illegible]
gitime, le Duc du Maine, Président du [illegible]
[illegible] Roi [illegible]
[illegible] parle[illegible]
[illegible] & le Duc du Mai[illegible]
[illegible] qu'il [illegible] arbitre [illegible]
la derniere volonté du feu Roi. Il décida [illegible]
Philippe d'Orléans, premier prince du sang [illegible]
[illegible]
II. La politique du nouveau Régent se [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] de l'Empereur [illegible]
[illegible] le Roi d'Angleterre [illegible]
[illegible]
[illegible]

... plus que l'a...

... d'un génie ...

... les plus ...

...roissoient aussi simples que les

... abandonnoit aux impressions d'u-

... qui souvent ... les

... les beaux arts, qu'il ...

... des héros. Son tempérament

... à la sensibilité. Il fit

... Cardinal, moins parce qu'il fer-

...parce qu'il étoit le ministre secret

... La calomnie osa charger ce

... main du plus horrible des for-

... d'empoisonner son pupille &

... crime utile n'inspire pas moins

... nés bien nées, qu'une mauvaise

... mais l'apologie véritable du Ré-

... de Louis XV.

... la paix du royaume, & pour

... occasions de disputes, le Ré-

... traité de barrière à Anvers, par

... que les Hollandois entretien-

... Namur, Furnes, Tournai,

... le fort de Knock, moyennant

[illegible] de
[illegible] et par
[illegible] la régie
[illegible] à l'Em-
[illegible]
[illegible] les armes
[illegible] de jouir des fruits
de la paix. En l'année 1715 les Turcs étoient
entrés dans la Morée, qu'ils avoient enlevée aux
Vénitiens, [illegible] pour l'Italie,
conjuré l'Empereur de prendre la défense de
la chrétienté. [illegible]

Charles VI assembla des troupes en Hongrie,
afin de [illegible] la diversion
qu'il [illegible] des Turcs. Dès l'an-
née 1716 le Prince Eugène avoit battu le grand
visir auprès de Peterwaradein & pris Témeswar.
Cette année il entreprit le siége de Belgrade,
fortifia son camp d'un bon retranchement.
[illegible] Turcs vinrent assiéger [illegible]
Eugène, [illegible] de la bloquer [illegible]
vancérent [illegible] approches [illegible]
chées. Eugène après leur avoir laissé [illegible]
[illegible] paroît de son camp [illegible]
[illegible] le 16 Août & les attaqua

battit, & leur prit canons, bagages, en un mot, tout leur camp; & Belgrad, qui n'avoit plus de ſecours à eſpérer, ſe rendit au vainqueur par capitulation. Le Maréchal de Stahrenberg, ennemi du mérite d'Eugène, déclama contre ſa conduite, qu'il taxoit d'imprudente, & parla avec tant de force, qu'il s'en fallut peu que l'Empereur ne fît traduire le héros de l'Allemagne devant un conſeil de guerre, pour avoir expoſé l'armée impériale à périr ſans reſſource. Cependant la gloire d'Eugène étoit ſi brillante, qu'elle fit éclipſer l'envie & ſes envieux.

L'année ſuivante les Turcs firent la paix à Paſſarowitz, & cédèrent à l'Empereur Belgrad & tout le bannat de Témeswar. Les Vénitiens, qui avoient ſervi de prétexte aux conquêtes de Charles VI, payèrent par la perte de la Morée les acquiſitions que fit l'Empereur, & ils s'apperçurent, mais trop tard, que le ſecours d'un allié puiſſant eſt toujours dangereux.

Charles VI étoit à peine ſorti de cette guerre, qu'il eut d'autres ennemis à combattre. Il s'étoit élevé en Eſpagne un homme d'un eſprit étendu, & entreprenant, profond, hardi, fécond en reſſources, & fait en un mot pour agrandir ou

bouleverſer les empires. C'étoit l'Abbé Alberoni, Italien de naiſſance, que le Duc de Vendôme emmena en Eſpagne, où ſon habileté ſe fit d'abord connoître par le renvoi du Cardinal del Giudice, qui gouvernoit ce royaume, & dont il occupa la place. Alberoni fit des *pas de géant* vers la fortune; il s'inſinua dans l'eſprit de la Reine, qui étoit une princeſſe de Parme, & il ſeconda les vues qu'elle avoit d'établir ſes fils en Italie. La flotte que le Roi d'Eſpagne avoit d'abord deſtinée au ſecours des Vénitiens, fut employée à la conquête de l'île de Sardaigne, qui appartenoit à l'Empereur. Cagliari paſſa ſous le pouvoir des Eſpagnols, & toute la province fut dans peu ſubjuguée.

Les repréſentations de l'Angleterre & de la France n'empêchèrent pas la Reine d'Eſpagne de ſuivre les deſſeins qu'Alberoni, devenu Cardinal, lui ſuggéroit. Cette princeſſe avoit ſecrètement réſolu de conquérir tout ce qu'elle pourroit de l'Italie. L'Empereur, aux preſſantes ſollicitations de l'Angleterre, avoit conſenti de donner l'inveſtiture de la Toſcane, du Parméſan & du Plaiſantin, à l'Infant Don Carlos; mais Philippe V s'obſtinoit à demander le royaume de Naples.

... puissances
... pour l'Empereur, le Roi
... d'Angleterre à la conclusion
... alliance ...
... opposeroient aux entreprises de
... Hollandois, qui devoient accéder
... se réservèrent pour la médiation,
... placés par le Duc de Savoie.
... alliance n'altéra ni les pro-
... ni la fermeté de la Reine d'Espa-
... croit le Roi ... époux d'Ita-
... la flotte espagnole, que l'Europe
... pour Naples, aborda à Palerme,
... le Marquis de Lède prit la ...
... de Sicile. Cependant l'Amiral
... vingt vaisseaux anglois dans la
... battit la flotte espagnole dans le
... quoiqu'il eût pris quatorze de ses
... vaisseaux, il ne put empêcher que
... Lède ne prît Messine. Le Duc
... dans cette nécessité à tro-
... la Sicile contre le royau-
... dont il prit le nom dans la suite.
... Albéroni, trop peu occupé d'une
... qu'il en méditoit plu-

[illegible] de [illegible]
[illegible] plusieurs [illegible]
[illegible] éloig[illegible]
[illegible]ement, [illegible]
[illegible] où ils [illegible]
[illegible] avoit trouvé [illegible]
[illegible] Etrangers. [illegible]
[illegible] que le Prince [illegible]
[illegible] Selon [illegible]
[illegible] débarquem[illegible]
[illegible] Bretagne, [illegible] les mé[illegible]
[illegible] Duc de [illegible]
[illegible] qui répa[illegible]
[illegible] corps, & [illegible]
[illegible] d'Espagne [illegible] Louis XV & Régen[illegible]
ce Prince. Un [illegible] fit avorter [illegible]
dessein. [illegible] Prince [illegible]
un des [illegible] Filles, [illegible]
[illegible]
[illegible] elle, [illegible]
[illegible] Régent [illegible]
[illegible] trouvant [illegible]
[illegible] rêveur [illegible]
[illegible] lui [illegible]
[illegible] une fille adroite, [illegible]

le fit boire & parler. Cette fille le fouilla dans son ivresse. Les papiers dont il étoit chargé parurent à la Fillon de si grande conséquence, qu'elle les porta dans l'instant au Régent. Ce prince fit arrêter sur le champ le secrétaire. Tous les complices de la conjuration furent découverts. Il en coûta la vie à cinq gentilshommes bretons. Le Duc du Maine, le Cardinal de Polignac & quelques autres seigneurs furent exilés. La cour envoya des troupes en Bretagne; & lorsque le Duc d'Ormond s'y présenta avec la flotte espagnole, personne ne remua. La constance du Régent ne fut jamais aussi ébranlée que par cet événement. Quelques personnes ont prétendu qu'il méditoit son abdication, mais qu'il fut retenu par la fermeté du Cardinal du Bois, qui admiroit les voies dont la providence s'étoit servie dans cette affaire pour conserver la Régence entre les mains du Duc d'Orléans.

L'Europe étoit comme une mer agitée, qui gronde encore après l'orage, & ne se calme que successivement.

Les malheurs de Charles XII ne l'avoient 1717.
point corrigé de ses passions. Son ressentiment,

qui le ſuivit en Suède, éclata contre le Dane-mark. Il attaqua la Norvège, ayant avec lui le Prince héréditaire de Heſſe, qui venoit d'épouſer ſa ſœur, la Princeſſe Ulrique. Il prit Chriſtiania; mais ne pouvant forcer la citadelle de Fridrichshall, & manquant de *ſubſiſtances*, il abandonna ſes conquêtes.

1718. L'appréhenſion des Ruſſes l'avoit retenu en Scanie; il fit cependant cette année une nouvelle irruption en Norvège, il aſſiégea Fridrichshall, & fut tué dans la tranchée. Cette valeur, dont il étoit ſi prodigue, lui devint funeſte. Un coup de fauconneau, tiré d'une bicoque, termina la vie d'un prince qui faiſoit trembler le nord, dont la valeur tenoit de l'héroïſme, & qui auroit été le plus grand homme de ſon ſiècle, s'il avoit été modéré & juſte. La mort de ce prince fut le ſignal de l'armiſtice. Les Suédois levèrent le ſiége de Fridrichshall; *ils* repaſſèrent leurs frontières, & les Danois ne les ſuivirent pas.

Avec Charles XII expirèrent ſes projets de vengeance. Il étoit encore occupé des plus vaſtes deſſeins; animé contre le Roi George d'Angleterre, qui lui avoit enlevé les duchés de Bré-

... qui alloit former une alliance ... afin de chasser la maison de Hanovre, & d'y rétablir le Prétendant. ... succéda au Comte de Piper dans ... de Suède, étoit dans le nord ce ... dans le sud. Ses intrigues ... les cabinets des princes. Ses desseins ... moient point à l'Europe. Il étoit ... le Ministre d'Alexandre ou de ... en formant les plus grands ... chargeoit la Suède d'impôts, afin ... exécuter. La misère du peuple ... dont il jouissoit, lui attirèrent la ... Dès que la nouvelle de la ... se répandit, la nation fit le procès ... l'envie inventa un nouveau crime ... Il fut accusé d'avoir calomnié ... du Roi, & il eut la tête tran... ... Goertz, les Suédois flétrissent ... la réputation d'un héros ... encore à présent la mémoire ... est un monstre composé de con... ... impétueusement d'un ... qui dans ses caprices protège ou ... indifféremment ...

[illegible] chan [illegible]
[illegible] apport [illegible]
[illegible] moip
[illegible] il étoit.
[illegible] pèce de [illegible]
[illegible] avoir [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Duc [illegible] Qu [illegible]
du Czar, [illegible]
[illegible] pais [illegible]
[illegible]
[illegible]

...prendre ce pays en séquestre. ... se plaignit à Vienne de ce ... du cercle de la basse Saxe ... n'avoit point été adressé. L'Em... ...ondit qu'il étoit contre les loix de ...harger le Roi de ce séquestre, à ...oit l'expectative sur le Mecklen... ...ssi le Czar déclara qu'il ne souf... ...l'on opprimât un prince qui ve... ...s sa famille. Ce qui arrêta le ...uillaume dans cette affaire, c'est ...gleterre ayant eu l'adresse de se ...de la paix que la Prusse négo... ...y devoit alors être traité avec ...énagemens, de sorte que les ...érent en possession du séquestre, ...onter les frais à quelques mil... ...aire est demeurée en des termes ; ...ore au temps que nous écrivons ...

...paix ne fut pas conclue avec la ... autant que faire. Le Roi, qui ...ilité de ses États assurée, com... ...véritablement à régner, c'est à ...bonheur de ses peuples.

Ce prince haïffoit ces génies remuans qui communiquent leurs paffions tumultueufes dans toutes les régions où l'intrigue peut pénétrer. Il n'aspiroit point à la réputation de ces conquérans qui n'ont d'autre amour que celui de la gloire, mais bien à celle des législateurs qui n'ont d'autre objet que le bien & la vertu. Il penfoit que le courage d'efprit fi néceffaire pour réformer des abus & pour introduire des nouveautés utiles dans un gouvernement, étoit préférable à cette valeur de tempérament qui fait affronter les plus grands dangers, fans crainte à la vérité, mais fouvent auffi fans connoiffance. Les traces que la fageffe de fon gouvernement a laiffées dans l'État, dureront autant que la Pruffe fubfiftera en corps de nation.

Fréderic Guillaume établit alors véritablement fon fyftème militaire, & le lia fi étroitement avec le refte du gouvernement, qu'on ne pouvoit y toucher fans hafarder de bouleverfer l'État même. Pour juger de la fageffe de ce fyftème, peut-être qu'il ne fera pas inutile d'entrer ici dans quelque difcuffion fur cette matière.

Dès le règne de Fréderic I il s'étoit gliffé quantité d'abus touchant les taxes, qui étoient

devenues arbitraires. Les cris de tout l'État en demandoient la réforme. Lorsque cette matière fut examinée, il se trouva qu'il n'y avoit aucun principe selon lequel les possesseurs des terres fussent taxés de payer les contributions; que dans quelques endroits on avoit conservé les impôts sur le pied où ils étoient avant la guerre de trente ans, mais que tous les propriétaires des terres défrichées depuis ce temps, dont le nombre étoit considérable, étoient taxés différemment. Afin de rendre ces impôts proportionnels, le Roi fit exactement mesurer tous les champs cultivables, & rétablit l'égalité des contributions selon les différentes classes de bonnes & mauvaises terres; & comme le prix des denrées étoit de beaucoup haussé depuis la régence du grand Électeur, il haussa de même les impôts à proportion de ce prix; ce qui augmenta considérablement ses revenus. Mais afin de répandre d'une main ce qu'il recevoit de l'autre, il créa quelques régimens d'infanterie nouveaux, & augmenta sa cavalerie, de sorte que l'armée montoit à 60,000 hommes; & il distribua ces troupes dans toutes ses provinces, de sorte que l'argent qu'elles payoient à l'État, leur retournoit sans cesse par le

[illegible] que le paysan ne [illegible] [illegible] blés, toute [illegible] [illegible], alors dans les villes, [illegible] [illegible] toient les [illegible] [illegible] dans les trou[pes] [illegible] [illegible] de prix, & nos laines, qu'autrefois nous vendions aux étrangers, & que nous rachetions lorsqu'ils les avoient travaillées, ne sor[tirent] plus du pays. Toute l'armée fut habillée de neuf régulièrement tous les ans; & Berlin se peu[pla] d'un nombre d'ouvriers qui ne vivent que par leur industrie, & qui ne travaillent que pour les troupes. Ces manufactures, solidement établies, devinrent florissantes, & elles fournirent d'étof[fes] de laine une grande partie des peuples du nord. Afin que cette armée, qui dès l'an 1 [illegible] montoit à près de 60,000 hommes, ne dé[illegible] point à charge à l'État par le nombre des re[crues] dont elle avoit besoin, le Roi fit une or[don]nance par laquelle chaque capitaine étoit [illegible] d'enrôler du monde dans l'Empire; & que[lques] années après, les régimens se trouvèrent [illegible] [illegible] moitié de citoyens, & à moitié d'étran[gers] [illegible] la Prusse & la Lithuanie, [illegible] la peste avoit dévastées. Il fit venir [illegible]

[illegible] de la Saxe & du Palatinat, [illegible] avec des fois [illegible] & forcé [illegible] point il parvint enfin à rétablir [illegible] ce pays désolé, que la ruine avoit [illegible] temps du nombre des terres [illegible] couroient annuellement toutes ses [illegible] cette révolution périodique [illegible] en tout lieu l'industrie, & faisoit [illegible]nce. Beaucoup d'étrangers étoient [illegible] ses États ; ceux qui s'établissoient [illegible] dans les villes, & ceux qui y [illegible] des arts nouveaux, étoient [illegible] bénéfices, des priviléges & des [illegible] [illegible]trigue & la malice d'un simple [illegible] pour un temps la tranquillité [illegible] la cour & l'État. Ce malheur [illegible] gentilhomme hongrois ; il se nom[illegible] Il fondoit les espérances de sa [illegible] subtilité de sa fourberie. Il avoit [illegible] les affaires en subalterne par [illegible] & depuis par le Maréchal de [illegible] d'impostures il étoit par[illegible] mésintelligence entre la cour [illegible] de Saxe.

Comme il ne vivoit que d'artifices, il lui falloit ſouvent des dupes nouvelles; il réſolut d'étendre ſes contributions jusque ſur la bourſe du Roi. Il vint à Berlin, & s'introduiſit à la cour en s'offrant de découvrir des ſecrets de la dernière importance. Ses ſecrets conſiſtoient dans une conjuration imaginaire, tramée entre l'Empereur & le Roi de Pologne, dans laquelle les principales perſonnes de la cour étoient impliquées. Clément aſſuroit que ces perſonnes mécontentes avoient été corrompues par l'appât des richeſſes & par des vues d'ambition. Le plan de la conjuration étoit, à ce qu'il prétendoit, de ſaiſir la perſonne du Roi dans un château, nommé Wuſterhauſen, où il paſſoit régulièrement deux mois de l'automne, & de le livrer à l'Empereur. Ce qui donnoit en quelque ſorte de la vraiſemblance à ce projet, c'eſt que ce château n'étoit qu'à quatre milles des frontières de la Saxe, & que le Roi y étoit ſans gardes.

Fréderic Guillaume mépriſa d'abord ces inſinuations, & il ne fut ébranlé que par une lettre du Prince Eugène, remplie de ce deſſein, que Clément lui montra. Ce ſcélérat ſe fit fort de convaincre entièrement le Roi de tout ce

[illegible] du [illegible],
[illegible], du [illegible] &
[illegible] de la cour. [illegible]
[illegible] le Roi dans de [illegible]
[illegible] méfiances continuelles. Il [illegible]
[illegible] éprouver en sa présence ; il [illegible]
[illegible] l'écriture des personnes qu'il
[illegible] jetta sur une table une liasse de
[illegible] entes mains, en l'obligeant d'en
[illegible] écriture. Clément s'y trompa, &
[illegible] découverte. Dans sa prison il avoua
[illegible] contrefait l'écriture & le sceau du
[illegible] Il reçut le juste salaire que
[illegible] impostures & ses méchancetés ; il
[illegible] cependant ces fausses accusations
[illegible] de renverser quelques fortunes
[illegible] pour un temps des méfiances &
[illegible] La calomnie s'introduit plus fa-
[illegible] l'esprit des princes que la justifi-
[illegible] connoissent assez les hommes pour
[illegible] guère de vertu sans tache, &
[illegible] d'exemples de la méchanceté du
[illegible] qu'ils sont plus sujets à être trom-
[illegible] particuliers, qui vivent éloignés
[illegible] mensonges de Clément avoient

pris crédit en quelque manière à la faveur de la conjuration du Prince Celamare, dont l'exemple étoit encore tout récent.

Cette conjuration, bien plus réelle que celle de Clément, eut aussi des suites bien plus importantes. Au moyen de la quadruple alliance qui venoit de se conclure, le Régent avoit la facilité de se venger, sans courir le moindre risque, des entreprises du Cardinal Alberoni. Il n'en laissa pas échapper l'occasion, & il publia, en déclarant la guerre à l'Espagne, qu'il n'en vouloit qu'au premier Ministre. Berwick, à la tête de l'armée de France, prit St Sébastien & Fontarabie, tandis que la flotte angloise *désola* les ports de St Antoine & de Vigos, & que Mercy passant en Sicile avec l'armée de l'Empereur, obligea le Marquis de Lède à lever le siége de Mélazzo, & reprit la ville & la citadelle de Syracuse.

Le Roi d'Espagne marcha avec son armée sur les frontières de son royaume. Il conduisoit une colonne de ses troupes, la Reine la seconde, & le Cardinal la troisième; mais ils n'étoient pas faits tous les trois pour commander des armées, & le Roi, découragé par la mauvaise tournure

[illegible] lui le mécontentement de [illegible] mieux sacrifier son Ministre, [illegible] monarchie à de plus grands [illegible] effectivement l'unique moyen [illegible] l'Europe une paix solide. Qu'on [illegible] mondes comme de nôtre à [illegible] Cardinal Alberoni, il en auroit [illegible] un troisième. Ses desseins [illegible] vastes, & son imagination trop fou-[illegible] résolu de chasser l'Empereur, [illegible] rendre son maître Régent de la [illegible] de remettre le Prétendant sur [illegible]gleterre, il vouloit animer Char-[illegible] le Roi George, & armer les Turcs contre l'Empereur Charles VI.

[illegible] qui fait échouer tous ces vastes [illegible]bitieux, c'est (à ce qu'il paroît) [illegible] comme en méchanique les ma-[illegible] ont un avantage extrême sur cel-[illegible] trop composées. Plus les ressorts [illegible] à un même mouvement sont [illegible] moins ils sont d'usage.

[illegible]sme d'Alberoni ne se communi-[illegible] princes qui devoient être les [illegible] son projet; il étoit vivement

frappé de ses idées, les autres l'étoient foiblement. Lors même que le bon sens se laisse entraîner dans la carrière hasardeuse de l'imagination, il n'y fait pas un long chemin. La réflexion l'arrête, la prévoyance l'intimide, & souvent les obstacles le découragent. C'est ce qu'Alberoni éprouva de la part des princes qu'il vouloit engager dans ses vues. Il tomba lui-même dans le piége qu'il avoit tendu à la tranquillité de l'Europe, & il repassa en Italie à la faveur des passe-ports qu'il reçut des puissances qu'il avoit le plus grièvement offensées.

1720. On prévint un embrasement qui pouvoit devenir funeste à l'Europe, en éteignant le flambeau qui étoit prêt à le causer. La chute d'Alberoni remit l'Espagne dans son vrai point d'équilibre. Elle rechercha l'amitié de la France, & accéda même à la quadruple alliance, pour que sa réconciliation en fût plus sincère.

Le Régent, qui parvint à terminer aussi glorieusement les démêlés qui s'étoient élevés entre la France & l'Espagne, n'eut pas le bonheur de préserver ce royaume d'un bouleversement plus grand & plus général que ceux dont les guerres longues & ruineuses sont d'ordinaire suivies. Le

... avoit poussé l'entêtement des ... papier jusqu'à la folie. Quel... subites firent extravaguer la ... en outrant les choses qu'elle lui ...

... 1716 Law étoit devenu directeur ... royale. Il commença dès-lors ... fameux système en établissant la ... occident, ou du Mississipi, & le ... Roi de France étoit tout à la fois ... le propriétaire. Les desseins du ... Law étoient de doubler les fonds ... en balançant le crédit du papier ... de l'argent, pour attirer peu à peu ... les coffres du souverain.

... Août 1719 porte défense aux ... sous les plus fortes peines, de gar... en argent au delà de 500 francs ... actions en succédèrent de nou... nomma les filles; enfin ces filles ... des petites-filles; & le papier créé ... monta à trois milliars soixante-... Toutes les dettes de l'État furent ... des billets timbrés à un certain ... de cet édifice n'avoient

[illegible] qu'une [illegible] [illegible] au [illegible] [illegible] bientôt [illegible] [illegible] même temps l'[illegible] qui l'avoit construit. Law pensa [illegible] [illegible] par le peuple, lorsque [illegible] papier [illegible] décadence. Il quitta enfin le royaume, abandonnant la charge de Contrô[leur] général des finances, dont il avoit été [illegible] [illegible] au commencement de l'année, & les [illegible] établissemens qu'il avoit faits dans ce royaume. [illegible] n'étoit pas riche, lorsqu'il vint en France, il [illegible] [illegible] de même [illegible] à Venise, où [illegible] [illegible] ses jours dans l'indigence.

Il y a peu d'histoires qui dans un aussi cour[t] espace représentent autant d'ambitieux humilié[s]. Les fortunes rapides de Law, d'Alberoni, [illegible] [illegible] se précipitèrent aussi subitement qu'[illegible] s'étoient élevées; mais l'ambition n'est pas [illegible] [illegible] de conseil, elle s'égare en suivant [illegible] chemin bordé de précipices.

Après la disgrace d'Alberoni & de [illegible] [illegible] le nord de l'Europe respiroient [illegible] [illegible] que le Roi négocioit à Stockholm [illegible] [illegible] conclue. Sa modération [illegible]

. D'Ilgen ne cessoit de lui repréſenter, ſe-
'uſage des miniſtres, qu'il devoit profiter de
vantages, & qu'en ſe roidiſſant encore, la
le ſeroit contrainte de lui céder l'île de Ru-
& la ville de Wolgaſt; & qu'il obtiendroit
nême des *Danois* les franchiſes des péages
und. La réponſe du Roi ſe trouve dans les
ıves, écrite de ſa propre main: "Je ſuis con-
t du deſtin dont je jouis par la grâce du
, & je ne veux jamais m'agrandir aux dé-
s de mes voiſins." Il paya deux millions à
uède pour l'enclavure de la Poméranie, de
que cette acquiſition étoit plutôt un achat
ne conquête.

.e Roi d'Angleterre, qui avoit par ſa média- 1721.
accéléré la paix de Stockholm, fit peu de
ɔs après la ſienne avec l'Eſpagne; & Phi-
ɜ V céda Gibraltar & Port Mahon à l'An-
rre, à condition que le Roi George ne ſe
roit plus des affaires d'Italie.

ʟ Vienne on étoit mécontent & envieux des
tages dont jouiſſoit le Roi de Pruſſe. La
ɔn d'Autriche vouloit que les princes d'Alle-
ıe, qu'elle regarde comme ſes vaſſaux, la
ſent contre ſes ennemis, & non qu'ils fiſſent

ufage de leur force pour leur propre agrandiffement. Le grand Électeur avoit fecondé l'Empereur, à caufe que leurs intérêts étoient fouvent liés enfemble. Le Roi Fréderic I l'avoit fecouru tant par fes préjugés qu'afin d'être reconnu Roi de Pruffe. Fréderic Guillaume, qui n'avoit ni préjugés ni intérêts qui jusqu'alors l'attachaffent à la maifon d'Autriche, ne lui fournit point de fecours dans les guerres de Hongrie ni de Sicile. Il n'étoit lié avec l'Empereur par aucun traité; & de plus il s'excufa fous prétexte qu'il avoit à craindre de nouvelles entreprifes de la part des Suédois. Dans le fond il étoit trop clairvoyant pour forger fes propres chaînes, en travaillant à l'agrandiffement de la maifon d'Autriche, qui afpiroit en Allemagne à une domination abfolue.

1722. La politique fage & mefurée de Fréderic Guillaume fe tournoit entièrement à l'arrangement intérieur de fes États. Il avoit établi fa réfidence à Potsdam, maifon de plaifance qui originairement n'étoit qu'un chétif hameau de pêcheurs. Il en fit une belle & grande ville, où fleurirent toutes fortes d'arts, depuis les plus commun jsusqu'à ceux qui fervent au raffinement du luxe. Des Liégeois qu'il avoit attirés par fes

libéralités, y établirent une manufacture d'armes qui fournit non seulement l'armée, mais encore les troupes de quelques puissances du nord. On y fabriqua bientôt des velours aussi beaux que ceux de Gènes. Tous les étrangers qui possédoient quelque industrie, étoient reçus, établis & récompensés à Potsdam. Le Roi établit dans cette ville, dont il étoit le fondateur, un grand hôpital, où sont entretenus annuellement 2,500 enfans de soldats, qui peuvent apprendre toutes les professions auxquelles leur génie les détermine. Il établit de même un hôpital de filles, qui sont élevées aux ouvrages convenables à leur sexe. Par ces arrangemens charitables il soulagea la misère des soldats chargés de famille, & il procura une bonne éducation à des enfans auxquels les pères n'étoient pas en état de la donner. Il augmenta la même année le corps des Cadets, où 300 jeunes gentilshommes font leur noviciat du métier des armes. Quelques vieux officiers veillent à leur éducation; & ils ont des maîtres, pour leur donner des connoissances & pour leur apprendre les exercices qui conviennent à des personnes de condition. Il n'est aucun soin plus digne d'un législateur que

celui de l'éducation de la jeunesse. Dans un âge encore tendre ces jeunes plantes sont susceptibles de toutes sortes d'impressions. Si on leur inspire l'amour de la vertu & de la patrie, ils deviennent de bons citoyens; & les bons citoyens sont les derniers remparts des *empires*. Si les princes méritent nos louanges en gouvernant leurs peuples avec justice, ils enlèvent notre amour, en étendant leurs soins jusqu'à la postérité.

Le Roi envoya la même année le Comte de Truchsess en France pour féliciter Louis XV, qui ayant atteint l'âge de majorité fut sacré à Reims.

1723. Les calomnies que l'on avoit répandues contre le Duc d'Orléans, avoient fait des impressions si fortes dans le public, que la France s'attendoit chaque jour à la mort de son Roi, lorsqu'elle vit arriver inopinément celle du Régent. Ce prince ayant passé le temps où il avoit coutume de se faire saigner, fut attaqué d'apoplexie entre les bras de la Duchesse de Tallart, dans un moment d'extase qui fit douter s'il avoit rendu l'ame par un sentiment de plaisir ou de douleur. Lorsque le Roi Auguste de Pologne ap-

prit

... particulièrement de
... qu'à la paix
... Cardinal du Bois avoit pas
... quelques mois; & le
... étoit parti pour préparer un
... chez quelque Electeur de l'autre
... ce finit par la mort du Duc
... Duc de Bourbon devint premier
... changement dans le gouverne-
...; & quelques entreprises de
... contraires aux traités de
... tout le système de l'Europe.
... étoit question. L'Empereur
... des lettres de commission aux
... de pour trafiquer aux Indes
... ention de toutes les nations
... la France, l'Angleterre, & la
... d'un projet qui leur étoit
... able, s'unirent pour deman-
... de cette nouvelle compagnie.
... Vienne, ne s'en étant point
... son projet de commerce avec
...
... aux voies de conciliation 1724.
... les plus équitables, ...

terminer ces différens, & pour concilier d'autres intérêts, tels que la succession éventuelle de Parme & de Plaisance. On assembla un congrès à Cambray, où personne ne voulut céder de son terrain.

Les ministres disputèrent, comme de *raison*, avec chaleur. Chacun soutenoit sa cause par des argumens qu'il croyoit sans replique. Les maîtres d'hôtel & les marchands de vin s'enrichirent; les princes en payèrent les frais, & le congrès se sépara sans avoir rien décidé.

Pendant que ces politiques discutoient vainement d'aussi grands intérêts, Philippe V échappant à la vigilance de son *épouse*, abdiqua subitement en faveur de son fils Louis. C'étoit pour lui procurer cette couronne dont il se démettoit volontairement, que la France avoit prodigué tant de trésors; mais la mort de son fils, qui lui remettoit les rênes du gouvernement entre les mains, ne lui laissa pas le temps de se repentir de son abdication.

1725. A peine étoit-il remonté sur le trône, qu'il fit un traité de commerce avec l'empereur à l'insu de l'Angleterre. Le Comte de Kœnigseck, Ambassadeur de Charles VI à Madrit, avoit

leurré la Reine d'Espagne du mariage de Don Carlos avec l'Archiducheſſe Marie Thérèſe, héritière de la maiſon d'Autriche; & l'eſpérance de réunir dans leurs maiſons toutes les poſſeſſions de Charles V porta la Reine & le Roi d'Eſpagne à faire des conditions très-avantageuſes à l'Empereur. Le Roi George ſoupçonnoit que ce traité contenoit des articles ſecrets à l'avantage du Prétendant. La France étoit mécontente de ce que l'Eſpagne par ſes ſubſides mettoit l'Empereur en état de ſoutenir la compagnie d'Oſtende. Le Roi de Pruſſe étoit fâché de quelques décrets fulminans que Charles VI lui avoit envoyés au ſujet de certaines redevances qu'il exigeoit des fiefs de Magdebourg. Ces trois puiſſances ayant toutes des griefs contre la cour de Vienne, s'unirent par des engagemens étroits, qui devoient être d'autant plus durables, qu'ils étoient ſoutenus par leurs intérêts particuliers. Cette conformité de ſentimens donna lieu au traité de Hanovre.

La forme du traité étoit défenſive, & rouloit ſur des garanties réciproques. La France & l'Angleterre s'engageoient, d'une façon vague & ſuſceptible de toutes ſortes d'interprétations, d'em-

ployer leurs bons offices pour que les droits de la Prusse sur la succession de Berg ne reçussent aucune atteinte après la mort de l'Électeur palatin. La Suède, le Danemark & la Hollande accédèrent ensuite à ce traité. La France & l'Angleterre en vouloient effectivement à *la maison* d'Autriche. Dans cette intention ils espéroient se servir du Roi pour enlever la Silésie à l'Empereur. Fréderic Guillaume n'étoit pas éloigné de se charger de l'exécution de ce projet. Il demandoit qu'on joignît une seule brigade de Hanovriens à ses troupes, afin de ne pas s'engager tout seul dans une entreprise aussi importante; ou que les alliés convinssent *avec* lui d'une diversion qu'ils feroient d'un autre côté, en même temps qu'il commenceroit les opérations en Silésie. Quoique cette alternative parût raisonnable, le Roi d'Angleterre ne voulut jamais s'expliquer sur cette matière.

A peine les alliés eurent-ils signé leur traité à Hanovre, qu'une autre alliance se fit à Vienne entre l'Empereur, le Roi d'Espagne, le Czar & quelques princes d'Allemagne. C'est par le moyen de ces grandes alliances, qui séparent l'Europe en deux puissans partis, que la balance

des pouvoirs se soutient en équilibre, que la force des uns tient la puissance des autres en respect, & que la sagesse des habiles politiques prévient souvent des guerres, & maintient la paix, lors même qu'elle est sur le point d'être rompue.

Dès que le Czar eut signé le traité de Vienne, il fit de fortes remontrances au Roi de Prusse sur le parti qu'il avoit pris, lui insinuant avec ces espèces de menaces auxquelles les expressions polies servent de véhicule, qu'il ne verroit pas indifféremment que les États héréditaires de l'Empereur fussent attaqués.

Pierre I mourut dans ces circonstances, laissant dans le monde plutôt la réputation d'un homme extraordinaire, que d'un grand homme, & couvrant les cruautés d'un tyran des vertus d'un législateur. L'Impératrice Catherine, sa femme, lui succéda. Elle étoit Livonienne de naissance, & de la plus basse extraction, étant veuve d'un bas officier suédois. Elle devint maîtresse tour à tour de quelques officiers russes, depuis de Menzikof; enfin le Czar en devint amoureux, & se l'appropria. En 1711, lorsque le Czar s'approcha du Pruth avec son armée,

[illegible] & vingt [illegible] il avoit [illegible] à dissi [illegible] voyant les troupes souvent repou[illegible] sées, chargea de [illegible]. Il sçut par la dépo[illegible] sition d'un [illegible], que l'armée moscovi[illegible] souffroit une disette cruelle, & que dans [illegible] camp du Czar il n'y avoit de vivres que po[illegible] peu de jours. Sur cela il se contenta de bloq[illegible] les Russes; c'étoit ce qu'il [illegible] plus. Son armée étoit presque fondue, [illegible] réduite à trente mille hommes, accabl[illegible] de misère, énervés par la faim, sans espéranc[illegible] & par conséquent sans courage. Dans cette sit[illegible] tion désespérée le Czar prit une résolution d[illegible] de sa grandeur d'ame. Il ordonna au Gén[illegible] Tcheremetof que l'armée se préparât à [illegible] taque le lendemain, afin de se faire un [illegible] à travers les Turcs au bout de la [illegible] Il fit ensuite brûler tous les bagages, & [illegible] dans sa tente accablé de douleur. [illegible] conserva seule la liberté d'esprit dans [illegible] espoir commun, où tout le monde [illegible]

mort, ou la ſervitude. Elle témoigna un courage au deſſus de ſon ſexe & de ſa naiſſance; elle tint conſeil avec les généraux, & réſolut de demander la paix aux Turcs. Le Chancelier Schaffirof dreſſa la lettre du Czar au Viſir, que Catherine fit ſigner à Pierre I à force de careſſes, de priéres & de larmes; elle ramaſſa enſuite toutes les richeſſes qu'elle put trouver dans le camp, & les envoya au Viſir.

Apres quelques renvois les préſens opérèrent leur effet. La paix fut conclue, & le Czar, en cédant Aſow aux Turcs, ſe tira d'un pas auſſi dangereux que celui que Charles XII trouva à Pultava, l'écueil de ſa fortune. La reconnoiſſance du Czar fut proportionnée au ſervice que Catherine lui avoit rendu; il la trouva digne de gouverner un État qu'elle avoit ſauvé; il la déclara ſon épouſe, & elle fut couronnée Impératrice. Cette princeſſe gouverna la Ruſſie avec ſageſſe, & avec fermeté, & elle continua d'obſerver les engagemens que le Czar avoit pris avec l'Empereur Charles VI.

Pendant que toute l'Europe s'armoit, Louis XV épouſa la fille de Stanislas Leszynski, Roi détrôné de Pologne. Le Duc de Bourbon, qui

avoit choisi la Reine de France, se maria peu de temps après avec la Princesse de Rheinfels, dont la beauté étoit touchante. On prétend que le Roi de France lui dit qu'il choisissoit mieux pour lui-même que pour les autres. Cependant la Reine de France marqua dans la suite qu'elle réparoit par son cœur & par son caractère les charmes passagers d'une beauté que le moindre accident fait évanouir.

1726. Toute l'année 1726 se passa en préparatifs de guerre. Trois vaisseaux de ligne moscovites vinrent hiverner en Espagne dans le port de St André. Les Anglois mirent trois flottes en mer, dont l'une fit voile aux Indes, l'autre sur les côtes d'Espagne, & la troisième vers la Baltique. La France augmenta ses régimens, & créa une milice forte de soixante mille hommes.

Le Roi se trouvoit dans une situation difficile & embarrassante, à la veille d'une guerre dont il couroit le plus grand risque, sans assurance des secours de ses alliés, exposé à l'irruption des Moscovites & devenant l'exécuteur d'un plan qu'on lui cachoit. On avoit désigné les provinces qu'on vouloit conquérir; mais on n'avoit pas réglé le partage qu'on en vouloit faire; &

[illegible] le Ministre [illegible]
[illegible] traiter le Roi [illegible]
[illegible] Tant de [illegible]
[illegible] cet excès d'arrogance [illegible]
[illegible] ton impérieux que ses alliés [illegible]
[illegible] avec lui, & [illegible]
[illegible] ses funestes ailleurs.
[illegible]e, fut funeste aux premiers Mini-
[illegible] de Riperda fut congédié, & ar-
[illegible] pour avoir fait le traité de Vien-
[illegible] de prison, & passa chez le Roi de
[illegible] mourut peu de temps après. Le
[illegible] eut un sort plus doux, mais à
[illegible]able. L'adresse de l'ancien Évê-
[illegible] Précepteur du Roi de France,
[illegible] Précepteur devint premier Mini-
[illegible] Les premières fonctions de son
[illegible] de soulager le peuple des im-
[illegible]ploient; il fit autant de bien aux
[illegible] Roi, où il mit de l'économie, que
[illegible]itaire, & surtout à la marine, qu'il
[illegible]ple, timide & rusé; il conserva
[illegible] prêtre dans les fonctions du mini-
[illegible] est vrai que les emplois décorent
[illegible] mais ne les changent pas. Nous

pourrions ajouter à ces disgraces l'élection & la chute de Maurice, Comte de Saxe, devenu Duc de Courlande par le choix des États, & chassé de son pays par la violence des Russes. C'est ce même Comte de Saxe que nous avons vu briller à la tête des armées de Louis XV, & dont les grandes qualités tiennent lieu de la plus noble origine. L'Europe perdit cette année deux têtes couronnées; l'Impératrice Catherine mourut, & Pierre Alexiowitz, petit-fils de Pierre I, lui succéda. C'étoit un enfant qui croissoit sous les yeux de quelques Boïards attachés aux anciens usages de leur nation, & qui préparoient à ce jeune prince une tutelle *éternelle*. En Angleterre George second succéda à son père, qui venoit de mourir. Fréderic Guillaume & George II, quoique élevés presque ensemble, quoique beaux-frères, ne purent se souffrir dès leur tendre jeunesse. Cette haine personnelle, cette forte antipathie pensa devenir funeste à leurs peuples, lorsqu'ils occupèrent tous deux le trône. Le Roi d'Angleterre appeloit celui de Prusse, *mon frère le sergent*, & Fréderic Guillaume appeloit le Roi George, *mon frère le comédien*. Cette animosité passa bientôt des

perſonnes aux affaires, & ne manqua pas d'influer dans les plus grands événemens. Tel eſt le ſort des choſes humaines, que des hommes conduits par des paſſions les gouvernent, & que des cauſes puériles dans leur origine deviennent les principes d'une ſuite de faits qui donnent lieu aux plus grandes révolutions.

D'abord après l'avénement de George II au trône, le Comte de Seckendorff vint à Berlin. Il ſervoit comme Général en même temps l'Empereur & la Saxe; il étoit d'un intérêt ſordide; ſes manières étoient groſſières & ruſtres; le menſonge lui étoit ſi habituel, qu'il en avoit perdu l'uſage de la vérité. C'étoit l'ame d'un uſurier, qui paſſoit tantôt dans le corps d'un militaire, tantôt dans celui d'un négociateur. Ce fut cependant de ce perſonnage que ſe ſervit la providence pour rompre le traité de Hanovre. Seckendorff avoit ſervi en Flandre au ſiége de Tournai, & à la bataille de Malplaquet, où le Roi s'étoit trouvé. Ce prince 1727.
avoit une prédilection ſingulière pour tous les officiers qu'il avoit connus dans cette guerre. Il ſe plaignit à ce Général du mécontentement que lui donnoient les alliés. Seckendorff entra

d'abord dans fon fens, & il condamna fans peine les mauvais procédés de la France, & furtout de l'Angleterre. Il parla de l'Empereur comme d'un prince plus folide dans fes engagemens, & plus ferme dans fes amitiés. Il fit envifager l'union de la Pruffe & de l'Autriche dans le point de vue le plus avantageux; il repréfenta comme une perfpective riante la facilité avec laquelle l'Empereur accorderoit au Roi toutes fes furetés pour l'entière poffeffion de la fucceffion de Berg; enfin il s'empara de l'efprit du Roi avec tant d'adreffe, qu'il le difpofa à figner à Wufterhaufen un traité avec l'Empereur. Il confiftoit dans des garanties réciproques & dans quelques articles relatifs au commerce de fel que le Brandebourg fait par l'Oder avec la Siléfie.

1728. A peine ce traité fut-il conclu, qu'il penfa s'allumer une guerre en Allemagne, entre les Rois de Pruffe & d'Angleterre, fur un fujet de fi peu d'importance, qu'il n'en pouvoit fervir de prétexte qu'à des princes très-difpofés à fe nuire.

La difpute vint fur deux petits prés fitués aux confins de la vieille Marche & du duché

[illegible] les limites n'étoient pas réglées,
[illegible] payfans hanovriens que des offi-
[illegible] avoient enrôlés. Le Roi d'An-
[illegible] étoit à Hanovre, fit arrêter par re-
[illegible] quarante foldats pruffiens, qui traver-
[illegible] ys avec des paffe-ports. Ces prin-
[illegible] étoient que des prétextes pour fe
[illegible] Quelquefois même les rois s'épar-
[illegible] peine. Le Roi de Pruffe trouva
[illegible] intéreffé dans l'affaire des petits
[illegible] l'arrêt des quarante foldats, & il
[illegible] à fa haine & à fon reffentiment.
[illegible] attifoit ce feu; il auroit été bien
[illegible] que les princes les plus puiffans de
[illegible] entre-détruififfent. Il promit un
[illegible] douze mille hommes. Le Roi de
[illegible] content de celui d'Angleterre, en
[illegible] huit mille hommes.

[illegible] Pruffe étoit déjà en mouvement;
[illegible] étoient toutes vers l'Elbe; Hanovre
[illegible] George, qui ne s'attendoit point à
[illegible] forma la Suède, le Dannemark, la
[illegible] Brunswic, qui recevoient des fub-
[illegible] de lui fournir des troupes; & il
[illegible] France, en Ruffie & en Hol-

lande. L'Empereur, dans l'intention d'encourager le Roi à cette rupture, lui garantit toutes ſes poſſeſſions du Wéſer & du Rhin. Cette affaire alloit devenir des plus ſérieuſes, lorsqu'elle prit inopinément une face différente. Le Roi aſſembla un conſeil, compoſé de ſes principaux miniſtres & de ſes plus anciens généraux; il leur propoſa l'état de la queſtion, & leur demanda leur ſentiment. Le Maréchal de Natzmer, qui étoit un janſéniſte proteſtant, fit un long diſcours, par lequel il déplora la religion proteſtante près de ſe voir éteinte par la diſſention des deux ſeuls princes d'Allemagne qui en étoient les protecteurs. Les miniſtres appuyèrent ſur les raiſons ſecrètes qu'avoit la cour impériale d'aigrir les eſprits avec tant de malice, dans une affaire d'elle-même peu importante, & qui étoit encore en termes d'accommodement. Un prince qui écoute des conſeils, eſt capable de les ſuivre. Le Roi remporta ce jour ſur lui-même une victoire plus belle que toutes celles qu'il eût pu remporter ſur ſes ennemis. Il fit taire ſes paſſions pour le bien de ſes peuples, & les Ducs de Bronſwic & de Gotha furent choiſis de part & d'autre pour accommoder ces petits différens.

L'Empereur fit ce qu'il put pour traverser cette négociation; mais elle fut promptement terminée. On relâcha les soldats prussiens, on rendit les paysans de Hanovre; & l'affaire des prés fut terminée. Ces sortes d'accommodemens, faits à l'amiable, sont d'autant plus sages, que les princes, après les guerres les plus heureuses, sont tôt ou tard obligés d'en revenir là, sans obtenir de plus grands avantages. Cet exemple de modération de la part de Fréderic Guillaume est peut-être unique dans l'histoire.

Ce prince, toujours plus occupé du bien de ses sujets que de son ambition particulière, fonda l'hôtel de la Charité à Berlin sur le modèle de l'hôtel-Dieu à Paris. Il bâtit la Frédericstadt, qui par l'étendue, la régularité des rues, toutes tirées au cordeau, & la beauté des édifices surpasse de beaucoup l'ancienne cité, & il eut le plaisir d'y recevoir le Roi de Pologne. L'entrevue de ces deux princes se passa dans les festins & dans les magnificences. Cependant on ne cessoit de négocier, pour prévenir les troubles de la guerre. Les puissances convinrent d'assembler un congrès à Soissons, où se rendirent les ministres de toutes les cours intéress-

[illegible]

[illegible]

[illegible] à l'E[illegible]

[illegible] l'Angleterre [illegible]

[illegible]

[illegible]

1740. [illegible]

[illegible] des [illegible]

[illegible]

Les [illegible]

Rudeberg, village [illegible]

[illegible]

[illegible] de la guerre [illegible]

[illegible]

jugèrent [illegible] étoit [illegible]

[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible] Ce [illegible]
[illegible] que d'aliens [illegible] de
[illegible] le Roi de Pologne [illegible]
de Prusse, [illegible]
[illegible] que, plus [illegible]
[illegible] semblent [illegible] en
[illegible] ne se sont [illegible]
[illegible] la réputation de toutes
[illegible] pour le prince même, que
[illegible] intérêts.
[illegible] de semblables réflexions dé-
[illegible] de la royauté, mais [illegible]
[illegible] que l'amour qu'il avoit
[illegible], qu'il épousa à
[illegible] abdication. On prétend
[illegible] ce caractère d'autorité
[illegible] le Roi, & qu'ayant quelque
contre le Marquis d'Ormea, [illegible]
[illegible], il voulut [illegible]
[illegible] Le Marquis d'Ormea,
[illegible] Roi Victor, craignit
[illegible] qui lui [illegible] venoit de
[illegible]

persuada que son père conspiroit, & vouloit remonter sur le trône, & il le pressa si vivement, que le père fut arrêté, & conduit au château de Chambéri, où il mourut. Un prince est bien à plaindre de se trouver vis-à-vis de son père dans des circonstances aussi épineuses, où il a la nature, l'intérêt & la gloire à combattre.

En Russie mourut la même année le jeune Czar Pierre II. Il étoit fiancé avec une Princesse Dolgorucki. Cette maison eut des vues pour placer sur le trône cette Princesse; mais la nation voulut unanimement que le sceptre demeurât dans la maison de Pierre I. On l'offrit à Anne, Duchesse douairière de *Courlande*, qui l'accepta. D'abord les Russes limitèrent son pouvoir; mais la famille des Dolgorucki tomba, & son autorité devint despotique. Elle entretint, de même que ses prédécesseurs, les liaisons qui subsistoient depuis long-temps avec la maison d'Autriche.

1730. L'Empereur oublia bientôt les services que le Roi lui avoit rendus en quittant l'alliance de Hanovre. Il s'accommoda avec le Roi d'Angleterre, & lui donna l'investiture du duché de Brême & du pays de Hadeln, sans songer aux in-

[illegible] qui cependant [illegible]
[illegible] tant de princes, le déplacement
[illegible]ftres, le renouvellement & la
[illegible] d'alliances produisirent des
[illegible] intérêts tout nouveaux en Eu-
[illegible]terre, réconciliée avec l'Espagne
[illegible] joignit une flotte nombreuse à
[illegible] pour transporter Don Carlos
[illegible]ment du siècle, la grande Bre-
[illegible] pour chasser les Espagnols
[illegible] Naples & du Milanès, parce
[illegible] puissance de Philippe V trop
[illegible] ses possessions; & à peine vingt
[illegible] que les navires anglois ra-
[illegible]pagnols en Italie, & donnèrent
[illegible] & Plaisance, dont le dernier Duc
[illegible]
[illegible] temps les Corses se révoltèrent
[illegible] à cause de la dureté de leur
[illegible] L'Empereur envoya des trou-
[illegible] Génois, qui réduisirent les
[illegible] Ces révoltes se renou-
[illegible] jusqu'à l'an 1736, que les

Corſes choiſirent pour leur Roi un aventurier, nommé Théodore de Neuhof. On préſuma que le Duc de Lorraine, qui depuis devint Empereur, fomentoit cette rebellion; cependant par le ſecours des François l'île de Corſe fut entièrement rangée ſous l'obéiſſance de ſes maîtres.

On crut alors que l'Italie étoit menacée d'une nouvelle guerre. La Reine d'Eſpagne, toujours inquiète & toujours en action, faiſoit de grands armemens; cependant, au lieu de tomber ſur l'Italie, ſes troupes allèrent en Afrique, & s'emparèrent d'Oran. La Reine d'Eſpagne obtint un bref du Pape, qui *enjoignit* au clergé de payer le dixième de ſes revenus, tant que dureroit la guerre contre les infidelles. Dès ce moment la Reine ſe propoſa de perpétuer cette guerre à jamais, & en ſacrifiant tous les ans une centaine d'Eſpagnols, qui périrent en eſcarmouchant contre les Mores, elle reſta en poſſeſſion des dixmes de l'Égliſe, qui font un revenu très-important pour la couronne. Ainſi les maîtres du Pérou & du Potoſi, faute d'argent, ſe mettoient aux aumônes des prêtres de leur royaume.

[illegible]

[illegible] propofa [illegible]

[illegible] qui [illegible] Prague,

[illegible] ndre fi utile pendant ce féjour,

[illegible] que le Roi avoit eu lui ne pou[illegible]

[illegible] re infiniment. Le Roi, qui

[illegible] affaires la bonne foi de fes

[illegible] fans peine à ce voyage, [illegible]

[illegible] ecture fur le but de cette [illegible]

[illegible] étiquette, qu'il méprifoit. Son

[illegible] témoignage que la bonne foi

[illegible] oppofées à la corruption du

[illegible] eur y profpérer. Les politiques

[illegible] candeur dans la vie civile, & [illegible]

[illegible] des loix qu'ils font obfervé

[illegible] ils fe livrent fans retenue à la dé[illegible]

[illegible] cœur. Les [illegible] unies du Roi

[illegible] de l'étiquette impériale.

[illegible] de la fucceffion de Berg, que

[illegible] promife au nom

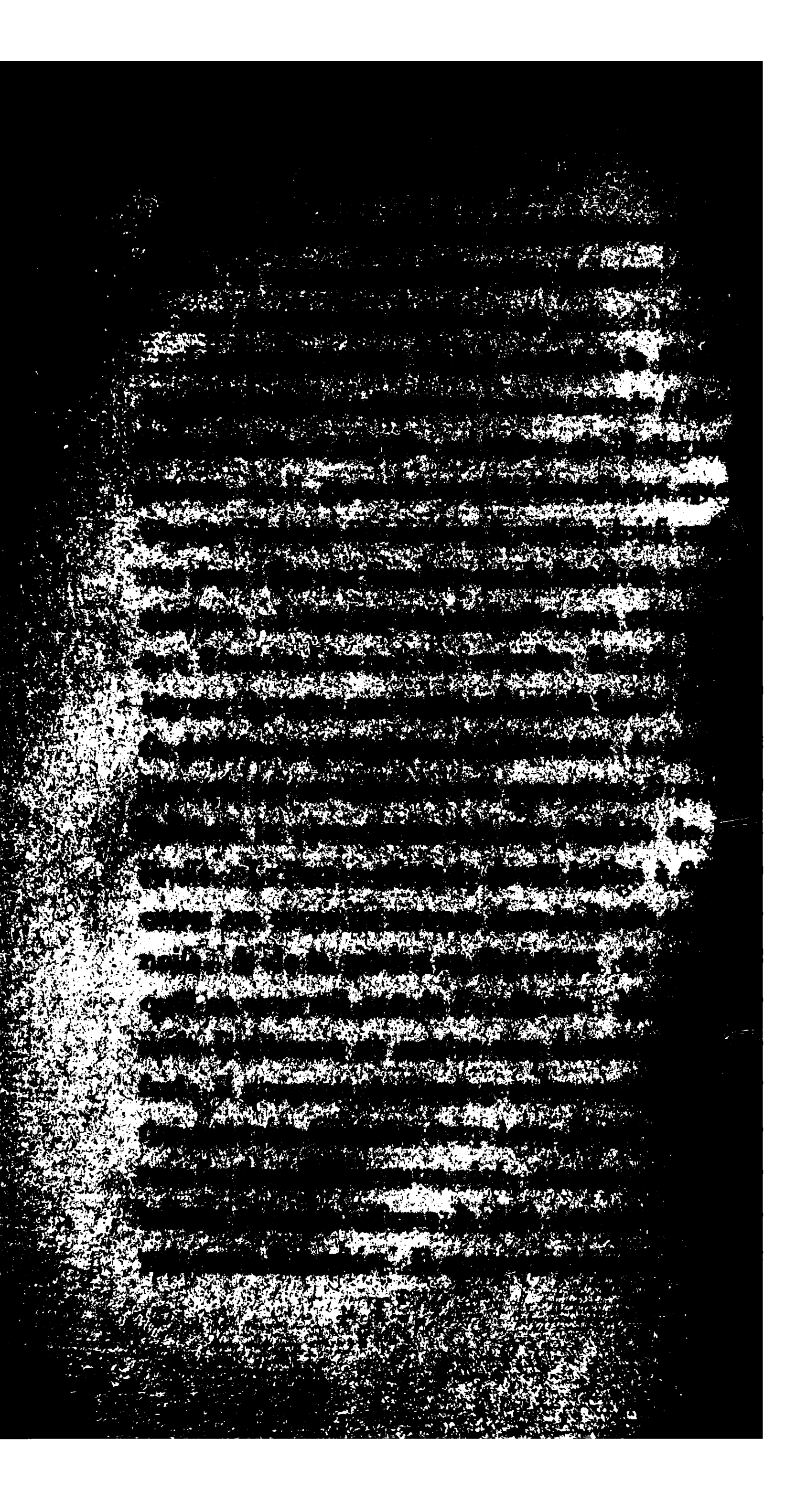
[illegible] fi [illegible] & les mi-

[illegible]



la cour de Vienne, avec une Princeſſe de Bronſwic-Bévern, niéce de l'Impératrice. Pendant la célébration de ces nôces, on apprit que le Roi de Pologne étoit mort à Varſovie. Dans le temps que la mort le ſurprit, il étoit occupé des plus vaſtes deſſeins. Il penſoit à rendre la ſouveraineté héréditaire en Pologne; afin de parvenir à ce but, il avoit imaginé le partage de cette monarchie, comme le moyen par lequel il croyoit appaiſer la jalouſie des puiſſances voiſines.

Il avoit beſoin du Roi dans l'exécution de ce projet; il lui demanda le Maréchal de Grumkow, afin de s'en ouvrir à lui. Le Roi de Pologne voulut pénétrer Grumkow, & celui-ci voulut également le pénétrer. Ils s'enivrèrent réciproquement dans cette intention, ce qui cauſa la mort du Roi Auguſte, & à Grumkow une maladie dont il ne ſe releva jamais. Cependant le Roi fit ſemblant d'entrer dans les vues d'Auguſte; mais comme il en ſentoit trop bien les conſéquences dangereuſes, il ſe concerta avec l'Empereur & la Czarine pour les contrecarrer; ils convinrent d'exclure la maiſon de Saxe du trône de Pologne, & d'y placer le Prince Émanuel de



[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] voix, Stanislas fut de [illegible]

[illegible]

[illegible], & malgré les [illegible]

[illegible]

[illegible] palatins, qui [illegible]

[illegible] la Vistule, s'allèrent au village

[illegible] dans une auberge, [illegible]

[illegible] Auguste, Electeur de Saxe,

[illegible] moscovites s'approchèrent de

[illegible] succéda au calme, & Stanis-

[illegible] la seconde fois du trône de Po-

[illegible], d'une nation libre l'avoient

[illegible] se réfugia à Dantzic, où Munic 1734

[illegible] avec les Russes & les Saxons

[illegible], nommée Masalska, tira le

[illegible] canon du rempart sur les alliés

[illegible] la bourgeoisie à une dé-

[illegible] Louis XV envoya trois ba-

[illegible] son beau-père, trop tard

[illegible] & trop tôt pour le mal-

[illegible] Le Marquis de Plelo, qui

[illegible] & ces trois bataillons dé-

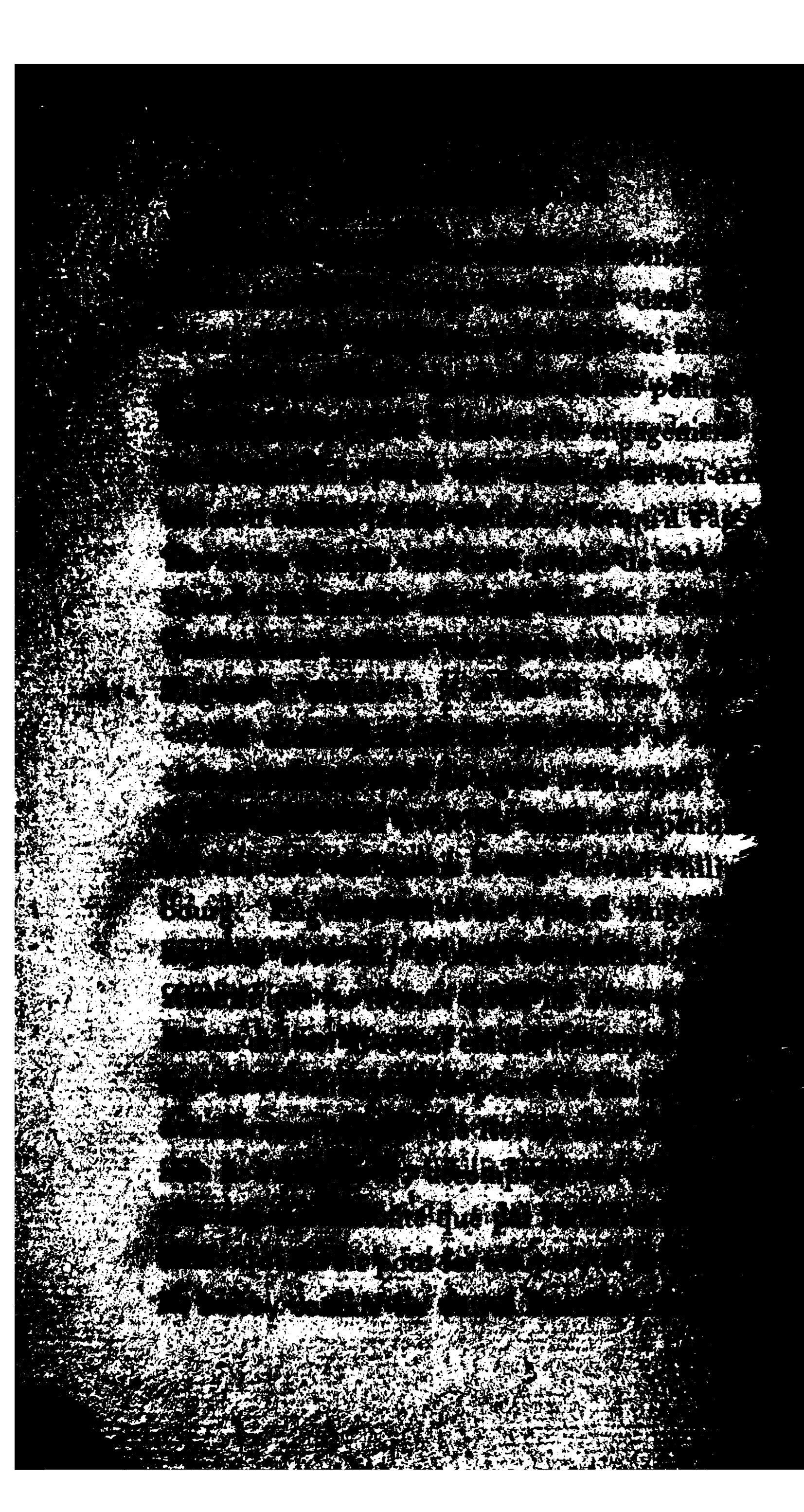
…pas avoit … dans …
…ayant passé le Rhin à Strasbourg,
…qui est une forteresse de l'Empire,
…de la France profiterent de cette
…des inductions malignes d'une
…avoient intérêt de rendre suspecte.
…la guerre s'alluma en Italie;
…françoises joignirent celles du Roi de
…de Verceil; elles prirent Pavie,
…ne, & Crémone. Le Marquis
…joignit aux alliés, & les Espa-
…à la conquête du royaume

…l'Angleterre ne fût point impliquée
…elle pensa être ébranlée par
…domestiques. George II avoit for-
…se rendre entiérement souverain
…Bretagne. C'étoit une entreprise
…pas conduire à force ouverte;
…& par des voies détournées,
…en Angleterre, c'étoit enchaî-
…Si l'affaire eût réussi, elle au-
…Roi un revenu fixe & assuré, dont
…le militaire, & affermi sa
…propofa l'introduction des



moit de toutes pièces; il avoit mis le chapeau qu'il portoit à Malplaquet; il essayoit l'épée avec laquelle il avoit combattu à Oudenarde, & il vouloit se mettre à la tête de ses gardes, qui s'assembloient dans la cour, pour soutenir avec fermeté l'affaire des accises. Walpole eut toutes les peines du monde à modérer son impétuosité, & il lui représenta avec la généreuse hardiesse d'un Anglois attaché à son maître, qu'il n'étoit pas temps de combattre, mais bien d'opter entre le bill & la couronne. Enfin le 1734.
projet de l'accise tomba; & le Roi très-mécontent de son parlement, se défia de son autorité, dont il avoit pensé faire une triste expérience. Ces troubles intérieurs l'empêchèrent alors de se mêler de la guerre d'Allemagne.

Nous avons dit que Kehl avoit été pris par les François, & que la rupture étoit ouverte. L'Empereur, à qui la France avoit donné si beau jeu, n'eut point de peine à faire déclarer l'Empire en sa faveur. Il demanda au Roi les secours stipulés par l'alliance de 1728; & il menaçoit, en cas de refus, de rétracter la garantie qu'il avoit donnée du duché de Berg. Le Roi, qui étoit demeuré neutre dans les troubles de



[illegible]

[illegible] Les [illegible] Philipsbourg [illegible] assez [illegible] pour [illegible] Rhin [illegible] Philipsbourg [illegible] Le Maréchal [illegible] dans le commandement [illegible] avoient achevé [illegible] retranchemens [illegible] hydro- [illegible] l'armée [illegible] & le reste [illegible]



periale fut augmentée par un secours de dix mille Russes. L'inquiet Seckendorff obtint du Prince Eugène un détachement de quarante mille hommes, avec lequel il marcha sur la Moselle. Il rencontra l'armée françoise auprès de l'abbaye de Clausen. La nuit sema la confusion & l'alarme dans les deux camps; & les troupes chargèrent des deux parts, sans qu'il parût d'ennemis. Le lendemain Coigni repassa la Moselle, & se campa sous Trèves. Seckendorff le suivit, & les deux généraux apprirent dans ce camp que les préliminaires de la paix entre l'Empereur & le Roi de France étoient signés.

Cette négociation avoit été conduite secrètement entre le Comte de Wied & le Sieur du Theil. Ils étoient convenus qu'Auguste seroit reconnu Roi de Pologne par la France, que Stanislas renonceroit à toutes ses prétentions à cette couronne, en faveur du duché de Lorraine, dont il jouiroit, & qui seroit réversible à la France après sa mort; qu'en échange de cette cession, on donneroit au Duc de Lorraine, gendre de Charles VI, la Toscane en dédommagement; de plus l'Empereur reconnut Don Carlos Roi des deux Siciles, & il reçut le Parmesan & le Plai-

ſantin pour équivalent de cette perte. Il fut encore obligé de céder le Vigevaneſe au Roi de Sardaigne; en faveur de quoi Louis XV lui promit la garantie de la pragmatique Sanction.

L'Empereur & la France firent cette paix ſans conſulter leurs alliés, dont ils négligèrent les intérêts. Le Roi ſe plaignit de ce que la cour de Vienne n'avoit pris aucune meſure avec celle de Verſailles pour aſſurer la ſucceſſion de Berg.

Ce prince s'étoit remis de ſon hydropiſie; mais ſes forces étoient ſi épuiſées, que ſon corps ne ſecondoit plus les intentions de ſon ame. Il eut cependant le plaiſir de voir proſpérer une nouvelle colonie qu'il avoit établie en *Pruſſe* dès l'année 1732. Il étoit ſorti plus de vingt mille ames de l'archevêché de Salzbourg, par zèle pour la religion proteſtante. L'Archevêque avoit perſécuté quelques-uns de ces malheureux avec plus de fanatiſme que de prudence. L'envie de quitter la patrie gagna le peuple, & devint épidémique. Cette émigration ſe fit à la fin plutôt par eſprit de libertinage que par attachement à une ſecte. Le Roi établit ces Salzbourgeois en Pruſſe, & ſans examiner les motifs de leur déſertion, il repeupla par ce moyen des

contrées que la peste avoit dévastées sous le règne de son père.

La guerre générale étoit à peine finie, qu'il en survint aussitôt une nouvelle. Elle s'alluma aux extrémités de l'Europe & de l'Asie. Les Tartares qui vivent sous la protection des Turcs, faisoient des incursions fréquentes en Russie. Les plaintes qu'en porta l'Impératrice à Constantinople, ne firent point cesser ces hostilités. Elle s'impatienta enfin de souffrir ces affronts, & elle se fit justice elle-même. Lascy s'avança contre les Tartares, & prit Asow. Munnich entra en Crimée, força les lignes de Précop, s'empara de cette ville, prit Baciesarai, & mit toute la Tartarie à feu & à sang. Cependant la disette d'eau & de vivres, & la chaleur ardente de ces climats, firent périr un grand nombre de Moscovites. L'ambition de Munnich ne comptoit pour rien le nombre des soldats qu'il sacrifioit à sa gloire. Mais son armée se fondit; & l'excès de misère auquel les Russes étoient réduits, rendit les vainqueurs semblables aux vaincus.

Dans ce temps mourut le dernier Duc de Courlande de la maison de Kettler. Les États élurent pour la seconde fois le Comte de Saxe.

[illegible] un [illegible]

[illegible]

[illegible] théuriqu[illegible]

[illegible] de cette p[illegible]

[illegible] contre le[illegible]

[illegible] que tro[illegible]

[illegible] ques [illegible]

[illegible] poudre [illegible]

[illegible]

[illegible] revenir

leur [illegible] des [illegible]

droits, ou [illegible]

des flamands [illegible]

[illegible] ville [illegible]

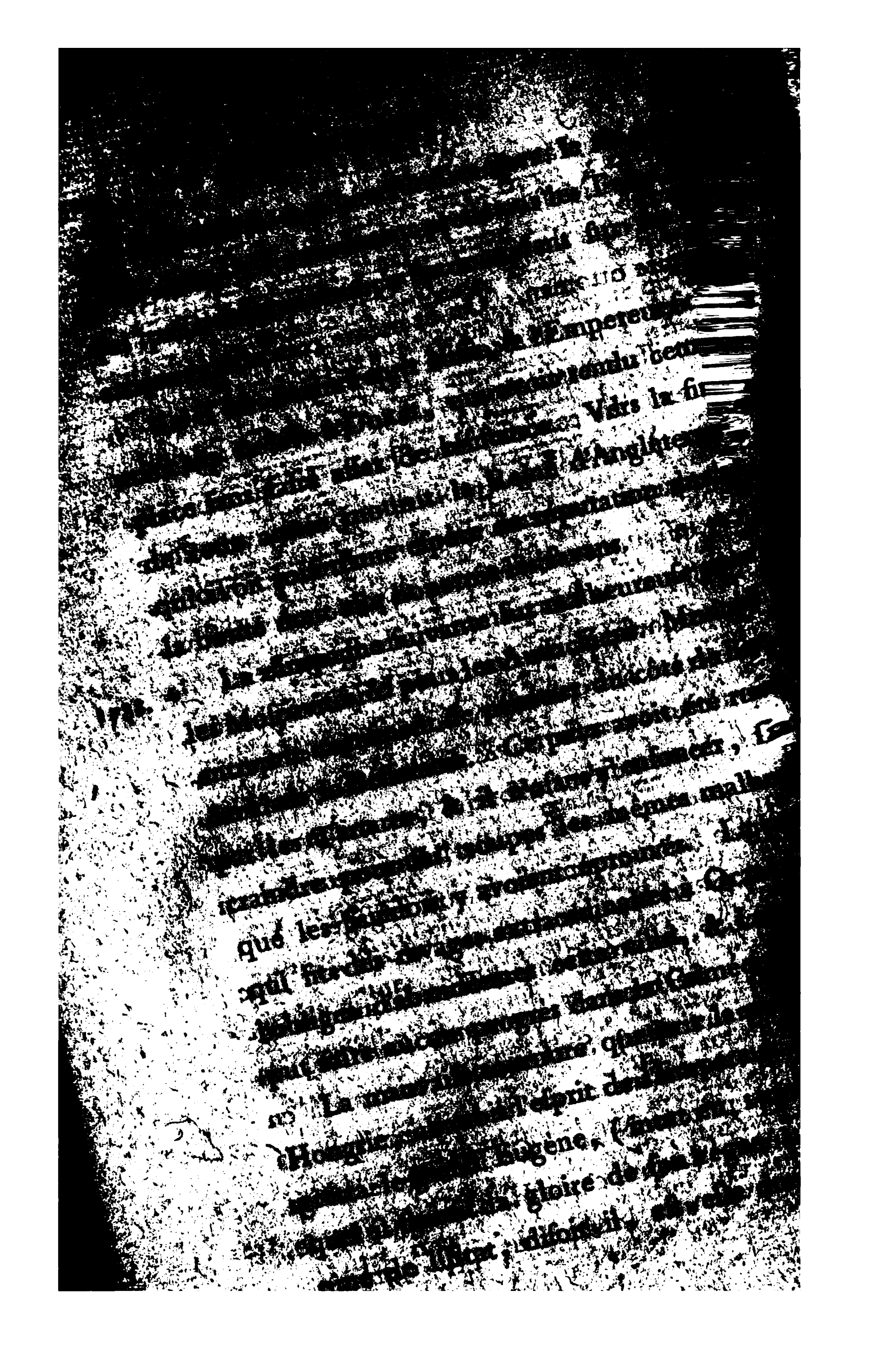
[illegible]

1491. [illegible]

[illegible] d'Ambois[illegible]

[illegible]

... Turcs par la Hongrie; qui
... les pressoient en même temps
... noire, s'en seroit fait de l'em-
... On fit même courir des prophé-
... nonçoient que la période fatale au
... arrivée. La superstition agit à son
... sesseur de Charles VI lui représen-
... le devoir d'un prince catholique
... du nom chrétien. Toutes
... différentes ne partoient effective-
... Impératrice, de Bartenstein, de
... du Prince de Hildbourghausen,
... ensemble, faisoient jouer secrète-
... efforts; & des haines & des intri-
... rent résoudre sans raison valable
... dans laquelle l'Empereur fut en
... étonné de se voir engagé.
... Duc de Toscane, ci-devant Duc
... déclaré Généralissime des armées im-
... Seckendorff commandoit sous lui, ou
... Seckendorff commanda en
... commencement de la campagne les
... Nissa. Ce fut où se borna
... Le prince de Hildbourghausen se
... un détachement qu'il comman-



[illegible] des [illegible] de [illegible]
[illegible] à ses généraux. Beckendorff
[illegible] au château de [illegible]; de K[illegible]
[illegible] Hongrie le commandement de
[illegible]
[illegible] furent battus en plusieurs
[illegible] Les Turcs prirent le vieux Orsowa
[illegible] Ils mirent le siége devant le nouveau
[illegible] qu'ils levèrent, ayant été repoussés
[illegible] Kœnigseck, qui se retira mal à
[illegible] victoire, leur donna le moyen
[illegible] ce siége. Le nouvel Orsowa
[illegible] long-temps, & les Turcs y prirent
[illegible] de l'Empereur. Il se donna
[illegible] bataille auprès de Méadia, aussi peu
[illegible] la première, où les impériaux eu-
[illegible]

[illegible], irrité de ses pertes, ne savoit 1739.
[illegible] prendre; il punissoit ses généraux,
[illegible] les projets de campagne qu'il de-
[illegible]

[illegible] a fait voir, dans les guerres
[illegible] que toutes les armées qui se sont
[illegible] Danube ont été malheureuses, à
[illegible] s'éloignoient en même temps de

[illegible]

[illegible] formidable. [illegible] négligées, & les [illegible] splendides, qu[illegible]

[illegible]

[illegible] Wallis fut choisi pour le remplacer. C[illegible] Maréchal [illegible] au Roi [illegible] sa lettre [illegible]

„ L'Empereur m'a confié le commandement [illegible]

„ son armée [illegible]

[illegible]

„ que d'avoir la tête tranchée [illegible]

[illegible]

L V

[illegible] sans [illegible]ment se [illegible] fait de [illegible] disposition. [illegible] cavalerie [illegible] [illegible] janissaires, passé dans un [illegible] auprès du village de Crotzka, [illegible] ce défilé avant que son infan[illegible] le temps d'arriver. Celle-là fut me[illegible] [illegible]rie avec la même imprudence [illegible] Turcs pouvoient tirer à couvert [illegible] la fin du jour les impériaux se [illegible] avoir laissé vingt mille hommes [illegible] Si l'armée turque les eût pour[illegible] [illegible] fait de Wallis, & de tout le [illegible]mandoit. Ce Maréchal, étourdi [illegible]ce, au lieu de reprendre ses [illegible] ses fautes. Quoique Neu[illegible] avec un gros détachement, il ne [illegible] que dans les retranchemens de [illegible] abandonna encore, & repassa le [illegible]proche du grand Visir. Les Turcs, [illegible] dans leur chemin aucune ré[illegible] le siége devant Belgrad. Les [illegible] des impériaux étoient balancés [illegible] des Russes. L'armée moscovite, [illegible] sous la conduite de Munnich,

battit les Turcs auprès de Chotzim, prit cette ville, & pénétra par la Moldavie en Valachie, dans le dessein de joindre les armées impériales en Hongrie. Mais l'Empereur, rebuté de ses malheurs, & d'une guerre qui le couvroit de honte, eut recours à la médiation de *la France* pour moyenner la paix. Le Sieur de Villeneuve, Ambassadeur de France à la Porte, se rendit dans le camp des Turcs; & les Russes, alarmés de cette démarche, y envoyèrent un Italien, nommé Cagnoni.

Le maréchal de Neuperg fut chargé par l'Empereur de cette négociation. L'Empereur & le grand Duc de Toscane en *pressoient* également la fin.

Les ordres du Maréchal étoient de faire la paix, à quelque prix que ce fût. Il eut l'imprudence de se rendre chez les Turcs sans aucune sureté & sans être muni de passe-ports, qu'on demande toujours en pareilles occasions. Il fut arrêté, la peur le saisit, & il signa la paix avec précipitation. Il en coûta à l'Empereur le royaume de Servie & la ville de Belgrad. La fermeté de Cagnoni en imposa au Visir. Cet Italien eut l'adresse de conclure en même temps la paix pour les

...conditions, ainsi que l'Espa-
...Alors & par les conquêtes...
...Bellis ne se trompa pas beaucoup
...qu'il avoit faits. Il fut mis en
...forteresse de Brunn ; & Neuperg
...encore, fut conduit dans la ci-
...
...chal avoit eu, outre les ordres de
...les instructions positives du grand
...l'ouvrage de la paix. Ce prince
...l'Empereur son beau-père ne
...la fin de cette guerre, & ne lui
...bras, par la succession litigieuse
...héréditaires, de nouveaux ennemis,
...n'auroit pas été en état de résister.
...le nouvelle guerre s'alluma dans
...l'Angleterre & l'Espagne, à cause
...ande que les marchands anglois fai-
...les ports de la domination espagnole.
...différent rouloit peut-être sur une
...cinquante mille pistoles par an, & les
...dépensèrent de chaque côté plus de dix
...pour la soutenir.
...n'avoit pris aucune part à toutes
...il n'avoit fourni de troupes, ni reçu

de ſubſides de perſonne. D'ailleurs, depuis l'attaque d'hydropiſie qu'il avoit eue en 1734, il ne vivoit que par l'art des médecins. Vers la fin de cette année ſa ſanté s'affoiblit conſidérablement. Dans cet état valétudinaire, il paſſa une convention avec la France, dont il obtint la garantie du duché de Berg, à l'exception de la ville de Duſſelsdorff, & d'une banlieue large d'un mille tout le long du bord du Rhin. Il ſe contenta d'autant plus facilement de ce partage, que la perte de ſon activité le faiſoit déſeſpérer de faire des acquiſitions plus conſidérables.

1740. L'hydropiſie dont il étoit incommodé augmenta conſidérablement, & il mourut enfin le 31 Mai 1740, avec la fermeté d'un philoſophe, & la réſignation d'un chrétien. Il conſerva une préſence d'eſprit admirable juſqu'au dernier moment de ſa vie, ordonnant de ſes affaires en politique, examinant les progrès de ſa maladie *en phyſicien*, & triomphant de la mort en *héros*.

Il avoit épouſé en 1707 Sophie Dorothée, fille de George de Hanovre, qui devint Roi d'Angleterre. De ce mariage naquirent Fréderic II, qui lui ſuccéda; les trois Princes, Auguſte Guillaume, Louis Henri, & Ferdinand; Wilhelmine,

[illegible] Henri, Frédérique, Margue-
[illegible] Charlotte, Duchesse de [illegible];
[illegible] de Schwedt [illegible]; Reine
[illegible] Abbesse de Quedlinbourg;
[illegible] de Frédéric Guillaume lui firent
[illegible] traités ou considérés, que nous
[illegible] dispensés de rapporter à cause des
[illegible] ils étoient si éloignés de la moi-
[illegible] peines, qu'ils songeoient moins à
[illegible] leur maître qu'à augmenter les [illegible]
[illegible] emplois. Nous avons de même
[illegible] les chagrins domestiques de ce
[illegible] On doit avoir quelque indul-
[illegible] des enfans en faveur des
[illegible] pères.
[illegible] du Roi fut toujours inséparable
[illegible] Moins occupé à étendre qu'à
[illegible] ce qu'il possédoit; toujours armé
[illegible], & jamais pour le malheur de
[illegible] préféroit les choses utiles aux choses
[illegible] brillant avec profusion pour les su-
[illegible] dépensant pas la somme la plus mo-
[illegible] loger lui-même; circonspect dans
[illegible], vrai dans ses promesses, austère
[illegible], rigoureux sur celles des autres,

févère obfervateur de la difcipline militaire, gouvernant fon État par les mêmes lois que fon armée, il préfumoit fi bien de l'humanité, qu'il prétendoit que fes fujets fuffent auffi ftoïques qu'il l'étoit.

Fréderic Guillaume laiffa en mourant *foixante-fix* mille hommes, qu'il entretint par fa bonne économie, fes finances augmentées, le tréfor public rempli, & un ordre merveilleux dans toutes fes affaires.

S'il eft vrai de dire qu'on doit l'ombre du chêne qui nous couvre, à la vertu du gland qui l'a produit, toute la terre conviendra qu'on trouve dans la vie laborieufe de ce *prince &* dans les mefures qu'il prit avec fageffe, les principes de la profpérité dont la maifon royale a joui après fa mort.

... ITAIRE

... INSTITUTION

... RÈGNE

DE

... RIC GUILLAUME

... de la maison de Bran-

... réglé

... garde à cheval de cent hommes

... compagnies de lansquenets

... châteaux ou places fortes

... ou diminuoient le nombre.

... Lorsqu'ils appréhendoient la

... les États convoquoient l'arrière-

... pour ainsi dire, l'armement général

... la noblesse devoit former la

... devoient

... X

[illegible] ces,
[illegible] le en
[illegible]
[illegible] elle
[illegible] les P
[illegible] dute, l
[illegible] De même qu
[illegible] éloig
[illegible]

[illegible] troupes étoient entretenues aux [illegible], & pour l'ordinaire elles ne [illegible] que pour trois mois, terme [illegible] chacun s'en retournoit chez soi; [illegible] moit les officiers; & dès que le [illegible] armemens cessoit, ces troupes [illegible] tout à fait.

[illegible] orageuse de George Guillaume [illegible] quelques exemples de ces sortes [illegible]

[illegible] à l'occasion de la guerre de trente [illegible] vérent des troupes, en leur don- [illegible] de faire des quêtes dans tout [illegible] fournir à leur subsistance; les pay- [illegible] de leur donner un liard cha- [illegible] gueuseroient, & des coups de [illegible] contentoient pas. Que pro- [illegible] ment ridicule? au lieu d'acqué- [illegible] le prince n'établit qu'un corps [illegible]

[illegible] la cour enjoignit par un édit à [illegible] à l'exception des prêtres & des [illegible] se rendre avec armes & bagage à [illegible], où des commissaires devoient [illegible]

les paſſer en revue : on choiſit de ce nombre 3,900 hommes, qui furent partagés en vingt-cinq compagnies d'infanterie, & en dix eſcadrons.

1635. Après la paix de Prague le Comte de Schwartzenberg perſuada à George Guillaume d'augmenter ſes troupes, & de les entretenir moyennant les ſubſides que les Eſpagnols & l'Empereur lui payeroient : ſelon le projet de ce miniſtre le nombre devoit en être porté à 25,000 hommes.

Les levées ſe firent, & ces troupes prêtèrent ferment à l'Empereur & à George Guillaume;
1638. lorſqu'elles paſſèrent en revue à Neuſtadt-Ebers-walde, on en fit le dénombrement ſuivant, ſavoir:

INFANTERIE.

Grades des commandans.	Noms des régimens.	Nombre des fantaſſins.
Le Général.	Klitzing -	850
Colonels.	Kracht - -	960
	Burgsdorff -	1300
	Dargitz -	700
	Volckmann -	700
	Didier Kracht	660
	Rochow -	980
Lieut. Colonels.	Mintzich -	550
	Waldow-Kerberg -	1300
Total des fantaſſins.		8,000

CAVALERIE.

Grades des commandans.	Noms des régimens.	Nombre des cavaliers.
Colonels.	Jean Rochow	500
	Ehrentreich-Burgsdorf -	500
Lieut. Colonels	Pothauſen -	500
	Schapelow -	350
	Goldacker -	160
	Erichſon - -	350
	Vorhauer -	190
	DRAGONS -	350
Total des cavaliers.		2,900

Klitzing, qui commandoit ce corps, eſt le premier Général dont il ſoit fait mention dans l'hiſtoire du Brandebourg. Ces troupes furent augmentées & diminuées ſelon les temps, les moyens & les occaſions; mais elles ne paſſèrent jamais onze mille hommes. George Guillaume laiſſa en mourant la milice ſuivante à ſon fils:

INFANTERIE.		*CAVALERIE.*	
Noms des régimens.	Nombre des fantaſſins.	Noms des régimens.	Nombre des cavaliers.
Burgsdorff - -	800	Goldacker - -	900
Kracht - -	600	Ludtcke - -	600
Volckmann - -	800	Rochow - - -	1000
Trotte - -	1200		
Goldacker - -	200		
Total des fantaſſins.	3,600	Total des cavaliers.	2,500

Fréderic Guillaume parvint à la régence dans un temps de calamité: pour ſoulager ſes provinces épuiſées d'hommes & d'argent, il fit une réforme dans ſes troupes; la cavalerie, ſur ce qu'elle refuſa de lui prêter le ſerment ordinaire, fut congédiée; & l'Électeur, afin de s'en faire un mérite auprès de l'Empereur, lui céda deux mille chevaux: l'Électeur ne conſerva que deux cents maîtres, & deux mille fantaſſins, qui for-

[illegible]

[illegible] de Brandebourg [illegible]
[illegible] moit [illegible]
[illegible] Electeur [illegible]
[illegible] d'armée [illegible]
[illegible] bataillons d'infanterie
[illegible] compagnies, à 15[illegible]
[illegible] bataillon étoit arm[illegible]
de piques ; le reste avoit des mousquets ; [illegible]
[illegible] d'ordonnance & de
manteaux ; les cavaliers se pourvoyoient [illegible]
mêmes d'armes & de chevaux ; ils avoient [illegible]
demi-armure ; [illegible]
[illegible] avec eux.

En 1653 il survint une brouillerie entre l'Ele-
cteur & le Palatin de Neubourg, touchant
succession de Cleve ; à cette occasion l'Electeur
[illegible] ses troupes ; il leva cinquante-deux [illegible]
pagnies de cavalerie, & quatre-vingt-deux [illegible]
pagnies d'infanterie, & le Comte de Witt[illegible]
passa à son service avec les régimens [illegible]
de Wittgenstein, [illegible]
d'infanterie de [illegible], de Hanau [illegible]

Après que l'Electeur [illegible]
[illegible]
partie de [illegible]

[illegible]

La guerre qui s'alluma peu de temps après entre Charles Guſtave & la république de Pologne, donna lieu à une nouvelle augmentation; l'Électeur, ſoutenu des ſubſides ſuédois, fit les derniers efforts pour mettre une armée ſur pied; ſelon les archives, ſa cavalerie montoit à quatorze mille quatre cents chevaux. Ce nombre paroît exagéré de beaucoup: cependant ce qui pourroit rendre ce fait croyable, ce ſont les noms des chefs & des corps, que l'on nous a conſervés, ſavoir: les gardes, les Généraux Waldeck, Kannenberg, Derfflinger, les Colonels Lottum, Spahn, Siegen, Manteuffel, Schenck, Wallenrod, Strantz, Reinau, Hall, Ellert, Quaſt: dragons, Waldeck, Canitz, Kalckſtein, Lesguevang, Lehndorff, Sack & Schlieben. 1655.

Comme le deſſein de l'Électeur étoit d'attaquer les Polonois, dont la force principale conſiſte en cavalerie, il ſe peut qu'il voulût leur oppoſer les mêmes armes, & un corps en état de ſe faire reſpecter d'eux.

Son infanterie monta jusqu'à dix mille ſix cents hommes, conſiſtant dans les régimens des gardes à pied, du grand Maître d'artillerie Sparr, de Waldeck, Groote, Comte de Waldeck,

Kalkſtein, Klingſporn, Dobenek, Gœtz, Haſt & Eulenburg. Pendant tout le cours de la guerre que ce prince fit avec les Suédois en Pologne, Waldeck, en qualité de Lieutenant Général, commanda les troupes ſous lui.

Une partie de cette armée ſuivit *l'Électeur* en Pologne; le reſte des troupes fut diſtribué dans les provinces.

Après que Fréderic Guillaume eut fait ſa paix avec les Polonois, il ſecourut le Roi de Danemark, que Charles Guſtave aſſiégeoit à Copenhague; il marcha en perſonne dans le Holſtein, à la tête de quatre mille hommes d'infanterie, & de douze mille chevaux, *dont la moitié* étoit compoſée des cuiraſſiers de l'Empereur.

Après la paix d'Oliva, l'Électeur fit encore une réduction dans ſes troupes; mais elle ne fut pas conſidérable. Il entretint depuis un nombre de généraux, ce qui prouve bien qu'il devoit avoir des ſoldats à proportion. Le Maréchal Sparr eſt le premier qui ait porté ce caractère dans le ſervice de Brandebourg: les Généraux qu'il avoit alors, étoient Derfflinger, grand Maître d'artillerie: Lieutenans Généraux, le Prince Jean George d'Anhalt, le Comte Dohna,

le Baron de Kannenberg, & le Sieur de Goltz: Majors Généraux, les Sieurs de Pfuhl, de Bær, de Goertzke, de Quaſt, d'Ellert, de Spahn & de Trotte.

Lorsque la guerre de 1672 commença, l'Électeur entretint vingt-trois mille cinq cent ſoixante deux hommes : l'armée qu'il conduiſit en Alſace au ſecours de l'Empereur, étoit de dix-huit mille combattans; il augmenta enſuite ſes troupes jusqu'au nombre de vingt-ſix mille hommes, & s'en ſervit dans ſes campagnes glorieuſes de la Poméranie, qu'il conquit, & de la Pruſſe, dont il chaſſa les Suédois.

A l'avénement de Fréderic Guillaume les troupes étoient mal payées & mal entretenues: cette eſpèce de confuſion dura jusqu'à l'année 1676, que Grumkow, Miniſtre des finances, introduiſit l'acciſe dans les villes. Ce revenu fixe & aſſuré fut aſſigné à la caiſſe de guerre, le prêt du fantaſſin alloit à un écu & demi par mois, & la paye des officiers étoit aſſez mince. Pendant la guerre de Pologne & celle de 1672 Fréderic Guillaume entretint ſes troupes tantôt par les ſubſides des Suédois, & tantôt par ceux des Autrichiens, des Eſpagnols & des

François ; mais depuis l'année 1676 l'augmentation de ses revenus par le moyen des accises, & le duché de Magdebourg, dont il entra en possession, avec l'amélioration de ses provinces, qui se relevoient insensiblement des calamités que leur avoit fait souffrir la guerre de *trente ans*, toutes ces ressources bien administrées lui fournirent le moyen d'entretenir par lui-même un corps de troupes considérable.

A la mort du grand Électeur son armée se trouva forte des troupes de campagne suivantes :

INFANTERIE.

Noms des régimens.	Bataillons.
Gardes - - -	6
Électrice - - -	2
Prince électoral -	2
Prince Philippe -	2
Prince d'Anhalt - -	2
Derfflinger - -	2
Holstein - - -	2
Spahn - - - -	2
Dœnhoff - - -	2
Barfus - - - -	2
Zieten - - - -	2
Courlande - - -	2
Belling - - -	2
Varenne - - -	2
Pœllnitz - - -	1
Cournaud - - -	1
Briquemaut - -	1
Total de l'infanterie.	35

CAVALERIE.

Noms des régimens.	Escadrons.
Gardes du corps -	2
Grands mousquetaires	2
Grenadiers à cheval -	1
Régiment du corps -	3
Prince électoral - -	3
Anhalt - - - -	3
Derfflinger - - -	3
Spahn - - - -	3
Briquemaut - -	3
Litwitz - - -	3
Du Hamel - - -	3
Pr. Henri de Saxe -	3
Tot. des esc. de cuirassiers	32
DRAGONS.	
Régiment du corps -	4
Derfflinger - - -	4
Total de la cavalerie.	40

[illegible] nombre de troupes, les garnisons [illegible], qu'il y avoit :

COMPAGNIES

[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Custrin	4
Spandau	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Friderichsbourg	1
[illegible]	[illegible]
Total des garnisons	18

[illegible] la régence de l'Électeur les batail[illegible] composés de quatre compagnies, la [illegible] cent cinquante hommes. Selon [illegible] bataillon faisoit six cents têtes ; l'in[illegible] campagne, vingt & un mille com[illegible] troupes de garnison deux mille sept [illegible] cavalerie, comptant l'escadron à six [illegible], quatre mille huit cents chevaux ; [illegible] le total de l'armée montoit à vingt-[illegible] cinq cents combattans.

[illegible] combattoit alors sur cinq ou six [illegible] ; les piquiers faisoient un tiers [illegible] le reste des soldats étoit armé de [illegible] à l'allemande.

[illegible], quoique assez mal vêtue, avoit [illegible] habits d'ordonnance ; de longs man[illegible]

teaux roulés & repliés ſur les épaules, à peu près de la façon que des buſtes antiques nous repréſentent les conſulaires romains. Lorsque l'Électeur fit cette célèbre expédition de Pruſſe en hiver, il fit diſtribuer des bottines à tous les fantaſſins.

Sa cavalerie avoit encore l'ancienne armure en entier; elle ne pouvoit guère être diſciplinée, car chaque cavalier ſe pourvoyoit de chevaux, d'habits & d'armes; d'où il réſultoit une bigarrure étrange pour tout le corps. Il paroît que Frédéric Guillaume préféroit ſa cavalerie à ſon infanterie: il combattit à la tête de la première aux batailles de Varſovie & de *Fehrbellin*. Il avoit tant de confiance dans cette troupe, qu'on trouve fréquemment dans l'hiſtoire, que ſa cavalerie menoit du canon avec elle. Il eſt très-apparent que cette prédilection n'étoit pas ſans fondement, & que l'Électeur ayant fait ſes remarques ſur la nature de ſes États, qui ſont plats pour la plupart, & ſur les troupes de ſes voiſins, principalement des Polonois, qui conſiſtent presque toutes en gens de cheval, préféra par ces raiſons ſa cavalerie à ſon infanterie, comme lui étant d'un uſage plus univerſel.

[illegible] de Frédéric-Guillaume on ne fai-
[illegible] magasins; le pays où l'on faisoit
[illegible] fournissoit à l'entretien des troupes,
[illegible] payé que pour les vivres. On ne
[illegible] lorsque l'ennemi s'approchoit de
[illegible] qu'on pouvoit ou vouloit en venir
[illegible] par des raisons on quittoit un pays
[illegible] mangé; les armées vagabondes dé-
[illegible] province après l'autre, & les guer-
[illegible] duroient d'autant plus, que les armées
[illegible] leur entretien peu coûteux, &
[illegible] qui conduisoient les troupes,
[illegible] moyen de s'enrichir en prolongeant
[illegible]

[illegible] généraux de l'Électeur le vieux
[illegible] le Prince Jean George d'Anhalt
[illegible] grande réputation.

[illegible] du Prince d'Anhalt avoit été sui-
[illegible] l'Électeur auroit attaqué Turenne,
[illegible] l'auroit-il battu. Le Prince d'An-
[illegible] pour sage, & Derfflinger pour entre-
[illegible] ce dernier servit bien son maître à la
[illegible] Rathenow, à la poursuite des Sué-
[illegible] la bataille de Fehrbellin, & à hâter
[illegible] extraordinaire des troupes dans l'ex-

[illegible] les Q[illegible] [illegible] Spi[illegible] [illegible] de fortifier régulièrement ses places; [illegible] que [illegible] la défense, [illegible]; [illegible] n'avoit pas [illegible] service [illegible] quoique la pl[illegible] il [illegible] Stralsund qu'[illegible] [illegible] mal construites [illegible] courtines & des bastions [illegible] faces [illegible] ouvrage ne [illegible] comme des autres arts ; [illegible] point [illegible] d'un coup, & [illegible] de [illegible] qui, dans [illegible] temps [illegible] plus [illegible] capitaines [illegible]

Le règne de Frédéric [illegible] rempli des fréquentes [illegible] qu'il [illegible]

[illegible] nombre, tantôt plus conſidérable, ſe [illegible] beaucoup diminué.

[illegible] la mort de Frédéric Guillaume, on fit une [illegible]ntation dans les troupes; les bataillons [illegible] mis à cinq compagnies, & on leva ſept [illegible] bataillons, ſavoir deux de Lottum, [illegible] de Schomberg, & un de Sidow. La [illegible] augmentée de même de dix-neuf [illegible] ſavoir deux des gardes du corps, trois de [illegible], trois de Schœning, quatre d'An-[illegible] de Sonsfeldt, & quatre de Brandt. [illegible] d'après, en 1689, dix bataillons & [illegible] brandebourgeois paſſèrent au ſervice [illegible] Hollande. Après la paix de Ryſwic, 1697.
[illegible] furent réduits à quatre compagnies, [illegible] compagnie à quatre-vingts hommes; de [illegible] quatre-vingts compagnies, tant d'infanterie [illegible] de cavalerie, furent congédiées. En [illegible] bataillons furent remis à cinq compagnies; [illegible] 1702 les régimens d'Albert, de Va-[illegible] Schlabbrendorff, d'Anhalt-Zerbſt & [illegible] furent mis à douze compagnies, & [illegible] ſervice des Hollandois; ils y de-[illegible] tant que dura la guerre de ſucceſſion: [illegible] & 1705 le Roi mit tous les régimens

[illegible] étoit com-
[illegible]

INFANTERIE.		CAVALERIE.	
Noms des régimens.	Batail-lons.	Noms des régimens.	Esca-drons.
Garde [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gardes	3	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Margrave Albert	2	Prince royal	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Anhalt	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Holstein	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vieux Dohna	[illegible]	[illegible]	5
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Jeune Dohna	[illegible]	Total des cuirassiers.	29
[illegible]	[illegible]		
Doenhof	[illegible]		
Finck	2	DRAGONS.	
[illegible]	[illegible]		
Du Trouffel	1	Régiment du corps	4
Grumkow	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Truchsess	[illegible]	Anhalt	[illegible]
Heiden	1	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Anhalt Zerbst	[illegible]	Van der Albe	[illegible]
Total de l'infanterie.	3[illegible]	Total de la cavalerie.	[illegible]

COMPAGNIES DE GARNISONS [illegible]

[illegible]

Au commencement de ce fiècle l'ufage des piques fut aboli, & on y fubftitua des chevaux de frife. Ces piques n'étoient utiles que pour défendre les gens de pied contre la cavalerie; dans des fiéges, dans des retranchemens, & dans cent autres occafions pareilles, les piquiers n'étoient d'aucun ufage. Les vieux officiers eurent bien de la peine à quitter cette arme, pour laquelle ils avoient les préjugés d'une longue habitude; mais comme la guerre perfectionne la guerre, on fe défit encore des mousquets, à caufe que les mèches s'éteignoient fouvent par la pluie, & on les remplaça par les fufils.

Sous le règne de Fréderic I la difcipline s'affermit dans les troupes; elles s'aguérirent tant en Flandre qu'en Italie. Les officiers qui fervirent en Flandre, apprirent leur métier des Hollandois; ils furent alors nos maîtres, & l'on imita la grande propreté dont les troupes angloifes donnoient l'exemple.

Le Margrave Philippe, grand Maître de l'artillerie, fut le premier qui rechercha la taille des hommes; les compagnies de grenadiers de fon régiment étoient au deffus de la taille ordinaire. Le Prince d'Anhalt fuivit cet exemple, & le

[illegible] il s'[illegible] [illegible] de choix [illegible] [illegible] pour sol- dats [illegible] gens grands, forts & [illegible]

[illegible] troupes avoient des habits d'or- donnance; ceux qui vouloient servir dans la ca- valerie, payoient à la [illegible] pour être reçus; mais ils étoient armés & habillés aux dépens de la couronne.

Les fantassins étoient prodigieusement char- gés en campagne; ils portoient, outre leurs ar- mes & leurs munitions, leur tente, leur havresac & des chevaux de frise; ils combattoient encore sur quatre files.

Le Prince d'Anhalt, qui avoit fait la guerre avec le Prince Eugène, tant dans l'Empire qu'en Italie & en Flandre, avoit fait une étude [illegible] fonde du métier des armes; il commandoit [illegible] vant les troupes auxiliaires des Prussiens, [illegible] on l'a pu voir dans l'histoire. Ce Prince [illegible] fit observer une discipline rigoureuse; & [illegible] observateur de la subordination, il la poussa [illegible] grand point d'obéissance qui [illegible] force d'une [illegible]

[illegible] à l'infanterie, la cavalerie fut beau-[illegible]

[illegible] officiers qui faisoient la guerre dans des [illegible] places fortes, où l'on ne fait qu'assiéger & défendre des villes, nous enrichirent enfin [illegible] de la fortification; beaucoup acquirent [illegible] d'intelligence pour conduire les [illegible] tranchées, ou pour défendre une [illegible] assiégée.

[illegible] fit fortifier Magdebourg & Wésel, selon [illegible] de Vauban & de Cœhom; il [illegible] le Général Schœning, Comman-[illegible]gdebourg, qui entendoit bien cette partie [illegible], & Bot, qu'on accusa cependant d'être [illegible] habile maçon que savant ingénieur.

[illegible] de Flandre, du Rhin & d'Italie avoient [illegible] chez les Prussiens beaucoup d'officiers [illegible]tion. Le Margrave Charles, qui [illegible] Italie, se couvrit de gloire à la bataille [illegible]. Le Général Lottum fut très-[illegible] commanda les troupes de Prusse [illegible] de Flandre. Le Général Tettau [illegible] la bataille de Malplaquet. Dans [illegible] bataille le Comte de Fink donna [illegible] de sa capacité; il emporta le re-

[illegible] françois, & s'y maintint, quoique la cavalerie impériale en fût rechassée par trois fois. A la bataille d'Oudenarde le Général Natzmen, à la tête des grands mousquetaires, perça trois lignes de la cavalerie françoise, & y fit des prodiges de valeur.

Au dessus de tous ceux-là s'élevoit le Prince d'Anhalt; il avoit par devers lui les actions les plus brillantes, & la confiance générale des troupes : ce fut lui qui sauva l'armée de Styrum à Hoechstett, par une belle retraite dont nous avons parlé en son lieu; ce fut lui qui contribua beaucoup au gain de la seconde bataille de Hoechstett, si funeste aux François; & ce fut lui que le prince Eugène reconnut comme l'acteur principal de la victoire de Turin. Ce Prince joignit beaucoup de prudence à une rare valeur; mais avec beaucoup de grandes qualités il n'en avoit guères de bonnes.

Tels étoient à peu près l'armée & les généraux qui la commandoient, lorsque Frédéric Guillaume, second Roi de Prusse, parvint au trône : ce prince augmenta le prêt du soldat qu'il mit à deux écus par mois, outre [illegible] pour les chemises, guêtres, souliers &c.

L'an 1714 les compagnies d'infanterie furent mises à six-vingts hommes. En 1715 il créa le régiment de Léopold, & le forma des prisonniers faits sur Charles XII; l'année 1718 il mit tous les régimens de cavalerie sur cinq escadrons; deux compagnies firent l'escadron, & soixante maîtres la compagnie. En 1717 il créa les dragons de Schulenbourg, forts de cinq escadrons; & il troqua douze pots du Japon contre un régiment de dragons que le Roi de Pologne vouloit licencier; le Colonel Wenssen le reçut, & on l'appela depuis, le régiment de porcelaine. L'année 1726 les grenadiers à cheval de Schulenbourg, Wenssen & Platen furent doublés, & chaque régiment forma ensuite dix escadrons.

De 1719 à 1734 il augmenta l'infanterie d'un officier par compagnie; il leva les régimens de Dossow, Thiele, Mosel, Barleben & les bataillons de Raders, & de Lilien; il ajouta ensuite à chaque bataillon une compagnie de grenadiers de cent hommes. L'artillerie fut partagée en deux bataillons, dont l'un fut destiné pour servir en campagne, & l'autre en garnison. Il créa un corps de milice de cinq mille hommes, dont les officiers & les bas officiers reçol-

[illegible] rassembloient [illegible] pour [illegible] [illegible]tions, [illegible] [illegible] le 31 Mai [illegible] 17[illegible]. Cette armée étoit composée des troupes suivantes.

INFANTERIE. Noms des régimens.	Batail-lons.	INFANTERIE. Noms des régimens.	Batail-lons.
Gardes - - -	3	Transport	38
Prince royal [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Margrave Charles -	2	Forck - -	2
[illegible] Dohna	3	Schwerin	[illegible]
Glafenap	2	Derfchau	2
Holftein - - -	2	Kleift - - -	[illegible]
[illegible]	2	Margrave Henri	[illegible]
Flantz - - -	2	Anhalt Zerbft - -	2
Prince Didier	2	[illegible]	[illegible]
Rœder - -	2	Prince Léopold - -	[illegible]
Grævenitz -	2	Dohna - -	[illegible]
Wédel	2	Jeetz	[illegible]
Marwitz - - -	2	Kalckftein - -	[illegible]
[illegible]wald	2	[illegible]	[illegible]
Dœnhoff - - -	2	Doffow	[illegible]
Glaubitz - -	2	Kroecher	[illegible]
Lœben	2	Beaufort	[illegible]
La Motte - -	2	Artillerie - - -	[illegible]
	38	Total de l'infanterie	[illegible]

CAVALERIE.		CAVALERIE.	
[illegible] des régimens.	Escadrons.	Noms des régimens.	Escadrons.
[illegible]	5		
[illegible]nce Guillaume -	5	DRAGONS.	
[illegible] du corps -	5	Schulenbourg, grenadiers - - 10	
Carabiniers du corps	5	Bareuth - - 10	
[illegible]lenbrock - -	5	Platen - - 10	45
[illegible]t - -	5	Thimen - - 5	
[illegible]dow - - -	5	Mœllendorf - 5	
[illegible]eux W[illegible] -	5	Sonsfeldt - - 5	
[illegible]sler - - -	5		
[illegible]rgrave Frédéric -	5		
[illegible] -	5	HOUSARDS.	
[illegible]nce Eugène - -	5	Wurm - - 3	6
[illegible]	/	Brunikowski - 3	
Total des cuirassiers.	60	Total des drag. & houf.	51

RÉGIMENS DE GARNISONS.

BATAILLONS.

Artillerie -	- - - -	1
[illegible]tal à Mémel	- - - -	1
[illegible] - à Pillau	- - - -	1
[illegible] - à Colberg	- - - -	1
[illegible] - à Magdebourg	- - -	1
	Total des garnifons -	6

[illegible] l'armée, tant infanterie que cavalerie, [illegible] quartier dans les villes, afin d'y in[illegible] & d'y maintenir la discipline; le Roi [illegible] un réglement militaire, qui instruisoit [illegible] officier de son devoir; il y tenoit la main [illegible] des officiers respectables par l'âge &

[illegible] à la tête de tous les corps, [illegible] ceux-là affermissoient la subordination par leur exemple & par leur sévérité. Le Roi faisoit tous les ans la revue des troupes; il leur faisoit faire quelques évolutions; & comme il étoit lui-même l'inspecteur de son armée, il n'y fut point trompé.

Dans les commencemens, lorsqu'on introduisit ces nouveaux exercices, les officiers ignoroient la méthode facile qu'on a trouvée depuis de les enseigner, & ils n'étoient rhétoriciens qu'à coups de bâton, ce qui rendit cet ouvrage long & difficile. On purgea dans chaque régiment le corps des officiers, de ces gens dont la conduite ou la naissance ne répondoit point au métier de gens d'honneur qu'ils devoient faire; & depuis la délicatesse des officiers ne souffrit parmi leurs compagnons que des gens sans reproche.

On rangeoit les bataillons sur quatre [illegible] mais ils chargeoient sur trois. Les bataill[illegible] tenoient quatre divisions, & chaque divis[illegible] pelotons; la compagnie de grenadiers [illegible]

Le Prince d'Anhalt, qui avoit étudié la [illegible] comme un métier, s'étoit apperçu qu'on [illegible] roit pas des fusils tout l'avantage qu'on [illegible]

[illegible]; il imagina des baguettes de fer, & trouva le moyen d'apprendre aux soldats à charger avec une vîtesse incroyable: depuis l'année 17[illegible] le premier rang chargea la baïonnette au bout du fusil.

L'exercice se faisoit alors de la façon suivante: on commençoit par le maniement des armes, ensuite on chargeoit par pelotons, & par divisions; on avançoit lentement en faisant le même feu; on faisoit la retraite à peu près également; après quoi on formoit deux quarrés, [illegible] vis-à-vis des ennemis; & l'on finissoit par un feu de haie très-inutile. Cependant, toutes ces évolutions se faisoient déjà avec tant de précision, que les mouvemens d'un bataillon étoient semblables au jeu des ressorts de la machine la mieux faite.

Le Roi abolit les manteaux, & raccourcit l'habillement dans l'infanterie; & pour la rendre plus légère dans sa marche, il affecta à chaque compagnie deux chevaux de bât, pour porter en campagne les tentes & les couvertures des soldats.

Le Roi institua par prévoyance dans toutes les provinces des magasins d'abondance, qui ser-

voient à ſoulager le peuple en temps de diſette; & qui lui procuroient des magaſins tout faits pour l'armée en temps de guerre.

Vers l'année 1730 la fureur des grands hommes parvint à un point, que la poſtérité aura peine à le croire; le prix commun d'un *homme* de cinq pieds dix pouces du Rhin étoit de ſept cents écus; un homme de ſix pieds étoit payé mille écus; & s'il étoit plus grand, le prix augmentoit encore de beaucoup; il y avoit pluſieurs régimens qui n'avoient point d'hommes au deſſous de cinq pieds huit pouces; le plus petit homme de l'armée avoit cinq pieds ſix pouces, bien meſurés.

Pour mettre de l'ordre dans ces enrôlemens, qui ſe faiſoient dans le pays avec confuſion, & qui donnoient lieu à mille procès entre les régimens, le Roi, dès l'année 1733, partagea toutes les provinces en cantons; ces cantons furent aſſignés aux régimens; ils pouvoient en tirer en temps de paix trente hommes annuellement, & en temps de guerre jusqu'à cent; ce qui rendit l'armée immortelle, en lui fourniſſant un fonds aſſuré par lequel elle s'eſt ſans ceſſe renouvelée depuis.

La cavalerie, de même que l'infanterie, étoit composée de très-grands hommes, montés sur des chevaux énormes; c'étoient des colosses sur des éléphans, qui ne savoient ni manœuvrer ni combattre; il ne se faisoit aucune revue où par mal-adresse il ne tombât quelque cavalier par terre; ils n'étoient pas maîtres de leurs chevaux; & leurs officiers n'avoient aucune notion du service de la cavalerie, nulle idée de la guerre, aucune connoissance du terrain, ni théorie ni pratique des évolutions qu'il convient à la cavalerie de faire dans un jour de combat.

Ces bons officiers étoient des économes, qui regardoient leurs compagnies comme des fermes, qu'ils faisoient valoir le plus qu'ils pouvoient.

Outre les choses que nous venons de dire, la longue paix avoit abâtardi le service. Au commencement du règne de Fréderic Guillaume on avoit raffiné sur l'ordre des régimens & sur la discipline; mais comme il n'y avoit plus rien à faire de ce côté-là, les spéculations s'étoient tournées sur ces sortes de choses qui ne donnent que dans la vue. Le soldat vernissoit son fusil & sa fourniture, le cavalier sa bride, sa selle & même ses bottes; les crins des chevaux étoient

multiplicité des tribunaux, & à la fin la propreté, qui de soi-même est utile, dégénéra en abus ridicule. Si la paix avoit duré au-delà de l'année 17[illegible], il est à croire que nous en serions à présent au fard & aux mouches; mais ce qui étoit plus déplorable encore, c'est que les grandes parties de la guerre étoient tout-à-fait négligées, & que notre génie se rétrécissoit de jour en jour davantage par les petits détails.

Malgré tous ces abus, l'infanterie étoit bonne; il y régnoit une discipline sévère & un grand ordre: mais la cavalerie étoit absolument négligée; le Roi qui s'étoit trouvé à la bataille de Malplaquet, avoit vu repousser par trois fois celle des impériaux; & dans les siéges de Menin, de Tournai & de Stralsund où il se trouva, il n'y avoit aucune occasion pour la cavalerie de briller. Le Prince d'Anhalt étoit à peu près dans des préjugés semblables; il ne pouvoit pardonner à la cavalerie de Styrum la perte de la première bataille de Hochstett; il s'imaginoit que cette espèce de milice étoit journalière, qu'on ne pouvoit pas compter dessus. Ces malheureux préjugés furent si funestes à notre cavalerie, qu'elle demeura sans discipline

&

& qu'elle ne fut par conſéquent d'aucun uſage lorſque dans la ſuite on voulut s'en ſervir.

Les officiers d'infanterie s'appliquèrent beaucoup à leur métier; ceux de la cavalerie, preſque tous répandus dans les petites villes, avoient moins d'intelligence & de vivacité que les autres. Parmi les généraux il y avoit plus de braves gens que de gens de tête: le Prince d'Anhalt étoit d'eux tous l'unique capable de commander une armée; il le ſavoit, & il tiroit tout le parti qu'il pouvoit de ſa ſupériorité, afin de ſe faire rechercher davantage & de primer ſur les autres.

Pendant le règne du Roi, les fortifications de Magdebourg & de Wéſel s'achevèrent, & celles de Stettin furent commencées ſous la conduite du Colonel Walrawe, mais dirigées par le Prince d'Anhalt.

Le Roi créa un corps de trente ingénieurs, qui ſe formèrent dans ces différens travaux: il remplit ſon arſenal de trains d'artillerie pour la campagne & pour les ſiéges; il eut d'excellens officiers d'artillerie; & les Cadets, cette pépinière d'officiers, réparoient dans l'armée toutes les pertes que la mort y cauſoit; ce qui réuſſiſſoit d'autant mieux que ces jeunes gens ſortoient

[illegible]
[illegible] avec toutes les connoiss-
ances qu'un officier doit avoir.

Tels furent les progrès de la milice prussien-
ne jusqu'à la mort du feu Roi. On pourroit
appliquer à cette milice ce que Végèce dit de
celle des Romains, „leur discipline les fit triom-
pher des ruses des Grecs, de la force des
„Germains, de la grande taille des Gaulois, &
„de toutes les nations de la terre."

DE

LA SUPERSTITION

ET

DE LA RELIGION.

Je divise en trois parties ce morceau, qui concerne la religion & la superstition; & je présenterai, pour plus de clarté & d'ordre, la religion sous le paganisme, sous le papisme & sous la réforme.

ARTICLE PREMIER.

De la religion sous le paganisme.

Le Brandebourg a suivi les cultes différens des divers peuples qui l'ont habité. Les Teutons, qui furent ses plus anciens habitans, adoroient un Dieu nommé Tuiston; César dit que c'est le Dispater engendré par la Terre, & qui avoit lui-même un fils nommé Man.

Le culte que les Germains rendoient à leurs dieux, étoit proportionné à leurs mœurs simples, mais sauvages & grossières; ils s'assembloient

dans des bois sacrés, chantoient des hymnes à l'honneur de leurs idoles, & leur sacrifioient même des prisonniers Chrétiens.

Il n'y avoit point de contrée qui n'eût son dieu particulier; les Vandales en avoient un nommé Triglaf. On en trouva encore un au Harlungerberg auprès de Brandebourg; il étoit représenté avec trois têtes, ce qui marquoit qu'il régnoit au ciel, sur la terre & dans les enfers *); c'étoit apparemment la trinité du paganisme. Tacite rapporte que les Germains avoient un certain nombre de chevaux blancs, qu'ils croyoient être instruits des mystéres de leurs dieux, & qu'on nourrissoit pour la déesse Hertha un cheval noir, qui passoit pour l'interpréte de ses volontés **): ces peuples adoroient aussi des serpens, & l'on punissoit de mort ceux qui les tuoient.

Dans le cinquième siécle les Vandales abandonnérent leur patrie pour inonder la France, l'Espagne & même l'Afrique ***): les Saxons qui revenoient alors d'Angleterre, firent une [illegible]

*) Valentin Eichstadt.

**) Olaus Arenkiel.

***) Orose, & Grégoire de Tours.

à l'embouchure de l'Elbe, & prirent possession de ces contrées entre l'Elbe, la Sprée & l'Oder, que les naturels du pays avoient abandonnées; leurs dieux & leur religion passèrent avec eux dans le Brandebourg. La principale de leurs idoles s'appeloit Irmansæule, ce qui signifie colonne d'Irman. Les savans étymologistes d'Allemagne n'ont pas manqué de faire dériver le nom d'Irman de Hermès, qui est le même que le Mercure des Grecs & des Égyptiens.

Il est connu à tous ceux qui sont versés dans la littérature allemande, que c'est une fantaisie générale parmi les savans allemands, de trouver des rapports entre les divinités de la Germanie & celles des Égyptiens, des Grecs & des Romains. Il n'est malheureusement que trop vrai que l'erreur & la superstition semblent être le partage de l'humanité: tous les peuples ont eu la même pente pour l'idolâtrie, & comme ils ont tous à peu près les mêmes passions, les effets n'ont pas manqué d'y répondre. La crainte donna le jour à la crédulité, & l'amour propre intéressa bientôt le Ciel au destin des hommes: de là naquirent tous ces cultes différens, qui n'étoient, à proprement parler, que des soumissions modi-

[illegible] pour [illegible] [illegible] redoutoit les [illegible] la raison humaine [illegible] par la [illegible] yeux que toutes sortes de grandes calamités [illegible] infligeoient une [illegible] qui se prendre pour se rassurer contre ses craintes ; & comme les mala[illegible] des ont recours à tous les remèdes, pour essaye[r] s'ils n'en trouveront point un qui les guérisse, [illegible] genre humain supposa, dans son aveuglem[ent] une essence divine & une vertu secourable [illegible] tous les objets de la nature ; depuis les plus su[illegible] blimes jusqu'aux plus abjects, tout fut ador[é] l'encens fuma pour des champignons, le cro[co]dile eut des autels ; les statues des grands ho[m]mes qui les premiers avoient gouverné des [na]tions, eurent des temples & des sacrificat[eurs] & dans les temps où des afflictions général[es] désoloient un pays, la superstition redoubl[illegible]

Les savans allemands ont raison de [illegible] ce sens, que la superstition est la mê[me chez] toutes les nations ; mais quoiqu'elle so[it en gé]néral une suite de la crédulité, elle se [illegible] cependant sous des nuances variées à l'in[illegible] proportionnées au génie des nations. [illegible] peine à me persuader que les fables ingé[illegible]

des Grecs, Minerve, Vénus & Apollon, ayent été connues dans ce pays du temps du paganisme: mais nos profonds étymologistes ne s'embarrassent pas des vraisemblances; ils croient ennoblir leur mythologie en donnant à leurs dieux des origines grecques ou romaines; comme si le nom de ces peuples pouvoit rendre l'idolâtrie plus respectable, & que l'extravagance des Grecs valût mieux que celle des Allemands.

Irmansaule n'étoit pas le seul dieu des Saxons: on trouva sous une de leurs idoles l'inscription suivante: *Je fus autrefois le Duc des Saxons, j'en suis devenu le Dieu.* Angelus soutient qu'ils adoroient le soleil sous la forme d'une tête radieuse, & que cette idole donna son nom à la ville de Sonnenbourg, où elle étoit placée. Le même auteur prétend qu'ils adoroient de même Vénus représentée à demi-nue, ayant la mamelle gauche percée par une flèche, & trois Grâces plus petites qu'elle, qui l'entouroient; ces peuples la nommoient Magda, ce qui veut dire fille, & Angelus assure qu'elle donna son nom à Magdebourg, où elle avoit ses autels *); on voyoit encore des ruines de son temple dans

*) Annales de Magdebourg.

cette ville avant que Tilly l'eût ſaccagée. Ce qui paroît de plus remarquable dans le culte que les Saxons rendoient à cette divinité, étoient les jeux qu'ils célébroient en ſon honneur. Ils conſiſtoient en des tournois que faiſoient tous les jeunes gens des bourgades voiſines; *ils dépoſoient* une ſomme d'argent entre les mains des juges, pour doter une jeune fille, qui étoit donnée en mariage, comme le prix dû à celui qui l'avoit emporté à la joute. Les Annales de Magdebourg témoignent que ces jeux ſe célébroient encore, comme des reſtes du paganiſme, l'année 1279 & l'année 1387.

Le luxe s'introduiſit dans la *religion*, *lorsque* les richeſſes augmentèrent. Anciennement les peuples tenoient qu'il n'étoit pas convenable de placer leurs dieux dans des temples bâtis de mains d'hommes, & ils les adoroient dans leurs bois ſacrés; mais à meſure que les mœurs s'adoucirent, leurs dieux vinrent habiter les villes *). Cependant l'ancien uſage ne fut pas entièrement aboli; car on trouve que Charlemagne défendit aux Saxons d'adorer des chênes & de les arroſer du ſang des victimes.

*) Linderbrock.

[illegible] de ces temps étoient plus avides [illegible] quelque prospérité ; outre [illegible] [illegible] oracles ; & se [illegible] de la médecine : il ne falloit pas [illegible] pour abuser ce peuple imbécille & [illegible] bien difficile de détruire [illegible] pas tant de superstitions dans [illegible] l'Allemagne étoit encore attachée [illegible], quand Charlemagne & après [illegible] entreprirent de convertir ces [illegible] bien des efforts inutiles, ils n'y [illegible] noyant l'idolâtrie dans des tor[illegible] qu'ils versèrent.

[illegible]TICLE SECOND.

[illegible] *peuples au christianisme, & de* [illegible] *religion catholique dans le Bran-* [illegible]

[illegible] tous les peuples est d'illustrer [illegible] leurs loix & leurs coûtumes [illegible] par l'antiquité de leur origine. Les [illegible] non contens d'avoir dérobé leurs

[illegible] & Schmidt.

[illegible] le peuple [illegible]

[illegible]

& il n'accorda la paix aux provinces qu'il av[illegible]

subjuguées [illegible]

roient le [illegible]

ster à un [illegible] & [illegible]

des [illegible] peuple[illegible]

teme, qui leur fut administré [illegible] le [illegible]

l'Empereur [illegible]

[illegible]

de leur [illegible]

*) Dan. [illegible] VIII [illegible]

**) [illegible]

L'Empereur Henri l'oiseleur triompha ensuite, à l'exemple de Charlemagne, des habitans des bords de l'Elbe & de l'Oder; & après bien du sang répandu, ces peuples furent subjugués & convertis. Les chrétiens détruisirent par zèle les idoles du paganisme, de sorte qu'il ne nous en est presque resté aucun vestige. Les niches de ces idoles vacantes furent remplies de saints de toute espèce; & de nouvelles erreurs succédérent aux anciennes. 927.

Environ l'année 949 l'Empereur Othon I fonda les évêchés de Brandebourg & de Havelberg *): il crut apparemment opposer par ce moyen une digue au débordement de l'idolâtrie, à laquelle ces peuples étoient enclins; comme les princes bâtissent des citadelles dans des villes nouvellement conquises, pour réprimer l'indocilité & la mutinerie de leurs habitans.

Le Brandebourg, une fois converti au christianisme, tomba bientôt dans l'excès du faux zèle; il se rendit à la fois tributaire du pape, de l'empereur, & du margrave qui le gouvernoit. Le peuple ne tarda pas à se repentir de sa sottise; il regretta ses idoles, qui étoient des ob-

[illegible]

[illegible] Margrave [illegible]

[illegible] chassé [illegible]

[illegible]

vers & [illegible] voisins [illegible]

brûlant les [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

fit la guerre au Margrave Othon, [illegible]

[illegible]

[illegible] fa prifonnière, & l'obligea de fe [illegible] en tenant une femme de fa parentaille [illegible] *). En 1391 l'Archevêque Albert [illegible] toujours armé, fe faifit du Sieur de [illegible] étoit Gouverneur général de la [illegible] la ville de Rathenow, & pénétra [illegible] Havel, le flambeau dans une main, [illegible] l'autre, & défola ainfi tout le pays.

[illegible] craffe où vivoient ces peuples [illegible] zième fiècle, étoit un terrain où [illegible] devoit fructifier: auffi ne manqua-t [illegible] miracles, ni d'aucune fupercherie [illegible] quit l'autorité des prêtres.

[illegible] raconte gravement, que le Prince [illegible] été excommunié par l'Archevêque [illegible] pour des raifons frivoles, fe mo- [illegible] res de l'Églife; mais qu'il fut bien [illegible] tour, lorfqu'il vit que des chiens [illegible] vouloient point manger des viandes [illegible] il rentra en lui-même. Ces chiens [illegible] doute orthodoxes; malheureufement [illegible] eft perdue.

[illegible] miraculeufes, les images fecou- [illegible] les reliques des faints avoient alors une [illegible]

vertu toute singulière *). Le sang de Bélitz entr'autres étoit fort renommé; voici ce que c'étoit. Une cabaretière de cette ville vola une hostie consacrée, & l'enterra sous un tonneau dans sa cave, pour avoir meilleur débit de sa bière; elle en eut des remords, car les cabaretières ont la conscience délicate; elle dénonça son crime au curé, qui vint en procession avec tout son attirail sacerdotal pour déterrer l'hostie; en enfonçant la pelle en terre, on vit bouillonner du sang & tout le monde cria au miracle. L'imposture étoit trop grossière, & l'on sut que c'étoit du sang de bœuf que la cabaretière y avoit versé. Ces miracles ne laissoient pas de faire impression sur l'esprit des peuples, mais ce n'en étoit pas assez **): la cour de Rome, toujours attentive à étendre sa domination à l'ombre des autels, ne négligeoit aucun des moyens qui pouvoient l'y conduire. Dans le XIII siècle se formèrent la plupart des ordres religieux; le pape en établit en Allemagne & dans le Brandebourg le plus qu'il put, sous prétexte d'affermir par là les esprits dans le christianisme. Les

*) 1249, Annales de Brandebourg.
**) 1270.

[illegible] les aînés, les puînés : [illegible]
[illegible] le peu qui s'étoient [illegible] dans
[illegible] se réfugièrent dans cet asile [illegible]
[illegible] l'État de sujet qui se [illegible]
[illegible] société, & en retournant à la [illegible]
[illegible] Dieu donna à nos premiers parens
[illegible] la charge des citoyens, & se [illegible]
[illegible] d'aumônes, ou faisant des acquisi-
[illegible] ; & quoique ces établissemens
[illegible] contraires aux loix de la société
[illegible] ique ; le pape les introduisit dans
[illegible] & parvint sans opposition à lever
[illegible] armées de prêtres aux dépens des
[illegible] & à entretenir de grosses gar-
[illegible] des pays sur lesquels il n'avoit au-
[illegible] riété ; mais dans ces temps les peu-
[illegible] abrutis, les princes foibles, & la
[illegible] phante.

[illegible] une fois le christianisme eut poussé
[illegible] des racines, il produisit des fanati-
[illegible] toute espèce *). La peste ravagea le
[illegible] en 1351, & rien fut assez pour
[illegible] la superstition. Pour appaiser
[illegible] céleste, on batisa des juifs par force,

*) [illegible], Baronius, Lenckelius, [illegible]

on en brûla d'autres, on fit des processions, des vœux aux images miraculeuses; & l'imagination, échauffée par tant d'inventions folles ou bizarres, enfanta enfin l'ordre des flagellans. C'étoient des chrétiens mélancoliques & atrabilaires, qui se fouettoient avec des verges d'archal dans les processions publiques; cependant le pape eût horreur de ces macérations monstrueuses, & réprouva l'ordre & ses abus.

On tourna la dévotion du public sur des objets plus doux; le Pape Jean XXII établit des bureaux d'indulgences dans le Brandebourg; les augustins trafiquoient de ces indulgences, & en envoyoient le produit à Rome. *Les miracles* devinrent à la fin si fréquens, que les auteurs rapportent qu'il tomba l'année 1500 une pluie de croix rouges & blanches sur tous les passans; on trouva même de ces croix dans le pain, ce qui fut regardé comme le présage d'un grand malheur *).

Le siècle que Léon X illustra en Italie, y ressuscitant les beaux-arts & les sciences ensevelies depuis long-temps sous l'ignorance & le mauvais goût; ce siècle, dis-je, n'étoit point

*) Lœckelius, Annales de Brandebourg.

aussi célèbre pour les ultramontains : l'Allemagne étoit encore plongée dans l'ignorance la plus grossière, & elle languissoit sous un gouvernement tout barbare; point de mœurs, aucunes connoissances; & la raison humaine, privée des lumières de la philosophie, demeuroit abrutie dans sa stupidité; le clergé & le peuple, dans le même cas sur ces articles, n'avoient aucun reproche à se faire.

Dans ce temps où les prêtres abusoient si grossièrement de la crédulité des hommes, où ils se servoient de la religion pour s'enrichir, où les ecclésiastiques menoient la vie la plus scandaleuse, un simple moine entreprit de réformer tant d'abus; il rendit aux hommes, par son exemple, l'usage de la raison qui leur avoit été interdit pendant tant de siècles; & l'esprit humain, enhardi par le recouvrement de sa liberté, étendit de tous côtés la sphère de ses connoissances.

[illegible]

que celui de ſouverain le plus deſpotique [illegible] miſérable moine s'élever contre une puiſ[illegible] ſolidement établie, & la moitié de l'Eu[illegible] ſous le joug de Rome.

Toutes les raiſons qui concouroient [illegible] changement extraordinaire, ſubſiſtant long[illegible]

[illegible] religion [illegible] [illegible] pierre du cœur humain à la [illegible] [illegible] Ainsi [illegible] pirer du [illegible] toutes sortes de [illegible] pour les [illegible] religion, [illegible] les payens, [illegible] par le fer & [illegible] prêtres des autels, dont le [illegible] devaient être le partage, [illegible] scandaleux; ils acquirent [illegible] ambition; quelques [illegible] princes puissans, le pape, qui [illegible] recevoir des empereurs, [illegible] faire & de les déposer; il [illegible] usurpations; il mit des royaumes [illegible] & il outra si prodigieusement [illegible] que de quelque manière que ce fût, [illegible] fit que le monde se révoltât contre [illegible]

[illegible] religion changea ainsi que les mœurs; [illegible] de siècle en siècle sa simplicité [illegible]

relle, & à force de fard, elle devint méconnoissable. Tout ce qu'on y ajouta n'étoit que l'ouvrage des hommes; il devoit périr comme eux. Au concile de Nicée *), la divinité du fils fut déclarée égale à celle du père **); & le saint esprit, annexé à ces deux personnes, *forma* la trinité. On défendit aux prêtres de se marier, par les ordonnances d'un concile de Tolède ***); cependant ils ne se soumirent à la volonté de l'Église que dans le XIII siècle; le concile de Trente en fit depuis un dogme. Le culte des images avoit été autorisé par le second concile de Nicée †) & la transsubstantiation fut établie par les pères du concile de Trente ††). *Les écoles de théologie* soutenoient déjà l'infaillibilité du pape, depuis que les évêchés de Rome & de Constantinople se trouvoient en opposition. Quelques solitaires fondèrent des ordres religieux, & rendirent toute spéculative une vie qui doit se passer en action pour le bien de la

*) L'an 325.

**) Origène & St. Justin n'étoient pas de ce sentiment; ce dernier dit dans son Dialogue, pag. 316, que la grandeur du fils n'approche pas de celle du père.

***) Tenu l'année 400.

†) En 786.

††) Tenu en 1545.

ſociété; les couvens ſe multiplièrent à l'infini, & une grande partie du genre humain y fut enſevelie. Enfin toutes ſortes de ſupercheries s'inventèrent, pour ſurprendre la bonne foi du vulgaire; & les faux miracles devinrent presque communs.

Ce n'étoit point cependant par des changemens qui regardoient l'objet de la foi, que la réforme pouvoit venir dans la religion: du nombre des gens qui penſent, la plupart tournent toute la ſagacité de leur eſprit du côté de l'intérêt & de l'ambition; peu combinent des idées abſtraites, & encore moins réfléchiſſent profondément ſur des matières auſſi importantes; & le peuple, la plus reſpectable, la plus nombreuſe & la plus infortunée partie de la ſociété, ſuit les impreſſions qu'on lui donne.

Il n'en étoit pas ainſi du pouvoir tyrannique que le clergé exerçoit ſur les conſciences. Les prêtres dépouilloient les hommes de leurs biens & de leur liberté; cet eſclavage, qui s'appeſantiſſoit chaque jour, excitoit déjà des murmures. L'homme le plus ſtupide comme le plus ſpirituel, dès qu'il a de la ſenſibilité, s'apperçoit du mal qu'il ſouffre; tous tendent à leur bien-être;

ils endurent un temps : mais à la fin la patience leur échappe ; & les vexations que tant de peuples souffroient, auroient immanquablement donné lieu à quelque réforme, si le clergé romain, fortement agité par des dissentions intestines, n'eût enfin donné lui-même le signal *de la liberté*, en arborant l'étendard de la révolte contre le pape. Les Vaudois, les Wicléfites & les Hussites avoient déjà commencé à remuer ; mais Luther & Calvin, aussi audacieux, & nés dans des conjonctures plus favorables, consommèrent enfin ce grand ouvrage.

Les augustins étoient en possession du trafic des indulgences ; le Pape chargea *les dominicains* de les prêcher, ce qui excita une querelle furieuse entre ces deux ordres. Les augustins déclamèrent contre le Pape ; Luther, qui étoit de leur ordre, attaqua avec véhémence les abus de l'Église ; il arracha d'une main hardie une partie du bandeau de la superstition. Il devint bientôt chef de parti ; & comme sa doctrine dépouilloit les évêques de leurs bénéfices, & les couvens de leurs richesses, les souverains suivirent en foule ce nouveau convertisseur.

La

[illegible]

[illegible] fut utile au [illegible], & surtout [illegible] esprit humain. Une [illegible] établir sur des traditions [illegible] d'un [illegible] préjugé de [illegible] liberté de [illegible] de ce guide qui est donné [illegible] pour les conduire, & dont [illegible] devoient faire usage pour l'objet [illegible] de leur [illegible] Les [illegible] attaqués, furent obligés de [illegible] ecclésiastiques, traditions, & [illegible] & honteuse [illegible]

[illegible] la prescription [illegible]

S'il n'y avoit qu'une religion dans le monde, elle feroit fuperbe, & defpotique fans retenue; les eccléfiaftiques feroient autant de tyrans, qui exerçant leur févérité fur le peuple, n'auroient d'indulgence que pour leurs crimes; la foi, l'ambition & la politique leur afferviroient *l'univers.* A préfent qu'il y en a plufieurs, aucune de ces fectes ne fort, fans s'en repentir, des voies de la modération. L'exemple de la réforme eft un frein qui empêche le pape de fe livrer à fon ambition, & il craint avec raifon la défection de fes membres, s'il abufe de fon pouvoir; auffi devint-il fobre d'excommunications, depuis qu'une pareille démarche lui enleva Henri VIII & le royaume d'Angleterre. Le clergé catholique & le proteftant, qui s'obfervent avec une difpofition égale à la critique, font obligés des deux côtés à garder au moins une décence extérieure; ainfi tout refte en équilibre: heureux, fi l'efprit de parti, le fanatisme & un excès d'aveuglement ne les précipitent jamais dans les guerres dont la fureur eft le partage, & que des chrétiens ne devroient jamais fe faire! En regardant la religion fimplement du côté de la politique, il paroît que la proteftante eft la plus convenable

aux républiques & aux monarchies. Elle s'accorde le mieux avec cet esprit de liberté qui fait l'essence des premières. Car dans un État où il faut des négocians, des laboureurs, des artisans, des soldats, des sujets en un mot, il est sûr que des *citoyens* qui font vœu de laisser périr l'espèce humaine, deviennent pernicieux.

Dans les monarchies la religion protestante, qui ne relève de personne, est entièrement soumise au gouvernement; au lieu que la catholique établit un État spirituel, tout puissant, fécond en complots & en artifices dans l'État temporel du prince; que les prêtres, qui dirigent les consciences & qui n'ont de supérieur que le pape, sont plus maîtres des peuples que le souverain qui les gouverne; & que par une adresse à confondre les intérêts de Dieu avec l'ambition des hommes, le pape s'est vu souvent en opposition avec des souverains sur des sujets qui n'étoient aucunement du ressort de l'Église.

Dans le Brandebourg & dans la plupart des provinces de l'Allemagne, le peuple portoit impatiemment le joug du clergé romain. C'étoit une religion trop onéreuse pour des pays aussi peu opulens; le purgatoire, la messe des morts & des

vivans, le jubilé, les annates, les indulgences, les péchés véniels & mortels, les pénitences changées en amendes pécuniaires, les affaires matrimoniales, les vœux, les offrandes, étoient autant d'impôts que le pape levoit sur la crédulité, & qui lui donnoient des revenus aussi *solides* que ceux que le Mexique fournit à l'Espagne. Ceux qui les payoient, étoient épuisés & mécontens; il n'étoit donc pas même nécessaire d'employer l'évidence des argumens, pour disposer ces esprits à recevoir la réforme; ils crioient contre le clergé qui les opprimoit: un homme vint qui promit de les en délivrer, & ils le suivirent.

Joachim II fut le premier Électeur qui embrassa la religion luthérienne. Sa mère, qui étoit une Princesse de Danemark, lui communiqua ses sentimens; car la nouvelle doctrine avoit pénétré en Danemark, avant que d'être reçue dans le Brandebourg. Le pays suivit l'exemple du prince, & tout le Brandebourg se fit protestant. Matthieu de Jagow, Évêque de Brandebourg, administra le sacrement sous les deux espèces dans le couvent des moines noirs; ce couvent devint ensuite la cathédrale de Berlin. Joachim II se distingua dans le parti, tant par les lettres de

[illegible]

avoit son astrologue. [illegible]

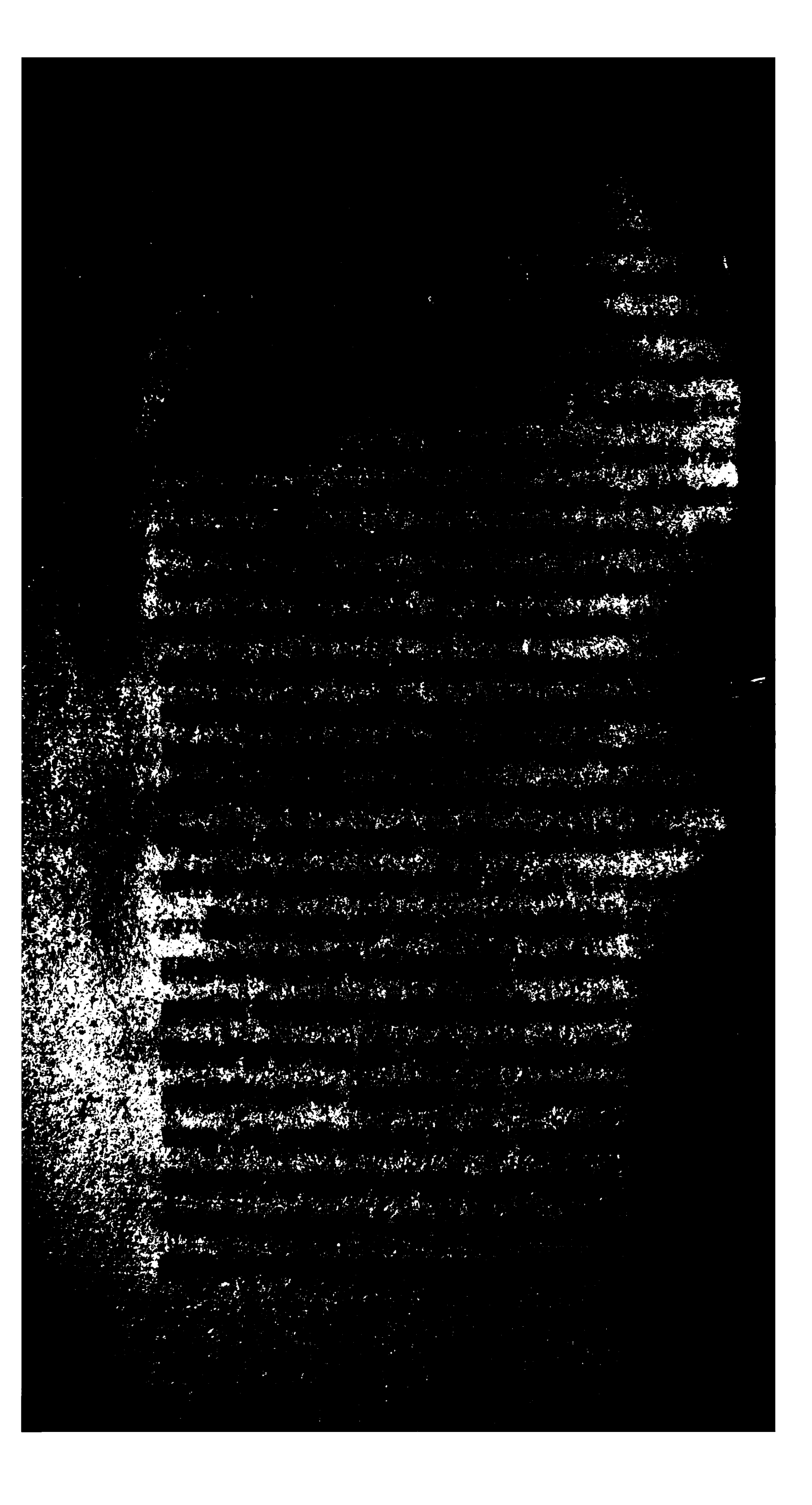
[illegible]

la constellation de Cassiopée. L'astrologue n'avoit pas prédit cependant que Jean Sigismond se feroit réformé pour gagner les Hollandois, dont les secours lui devinrent utiles dans la poursuite de ses droits sur le duché de Clève.

Depuis que le schisme de Luther *divisoit l'Église*, les papes & les empereurs firent toutes sortes d'efforts pour amener les esprits à la réunion; les théologiens des deux partis tinrent des conférences tantôt à Augsbourg, tantôt à Thorn; on agitoit les matières de religion à toutes les diètes de l'Empire: mais toutes ces tentatives furent inutiles; il s'ensuivit enfin une guerre cruelle & sanglante, qui s'appai*sa & se ranima* à différentes reprises. L'ambition des empereurs, qui vouloient opprimer la liberté des princes & la conscience des peuples, l'alluma souvent; mais la rivalité de la France, & l'ambition de Gustave Adolphe, Roi de Suède, sauvèrent l'Allemagne & la religion du despotisme de la maison d'Autriche.

Les électeurs de Brandebourg se conduisirent avec sagesse dans ces troubles; ils furent modérés & tolérans. Fréderic Guillaume, qui avoit acquis par la paix de Westphalie des provinces

des sujets catholiques, ne les point, il permit même à quelques-uns, s'établir dans ses états, & leurs synagogues. [illegible] quelquefois former les églises par représailles des persécutions que [illegible] fit souffrir à ses sujets protes[tans;] libre exercice de religion fut tou[jours] [aux] catholiques. Les réformés essayè[rent] [de] [illegible] les luthériens dans le Bran[debourg] [il]s sollicitérent des dispositions où le Roi [illegible] pour établir des prêtres ré[formés dans] les villages où il y en avoit eu de [luthériens, c]e qui prouve bien que la religion [n'éteint pas] les passions dans les hommes, & [que les gens d']Église, de quelque opinion qu'ils [soient, sont] toujours prêts à opprimer leurs [adversaires] quand ils se croient les plus forts. [Il est] [illegible] pour l'esprit humain d'avouer [qu'au commen]cement d'un siècle aussi éclairé [que le] XVIIIme, toutes sortes de superstitions [s'étoient] encore conservées; les gens [illegible] comme les esprits foibles, croyoient [illegible] Je ne sais quelle tradition [illegible] qu'une spectre blanc se faisoit



[illegible]

[illegible] occupa [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] les [illegible]

[illegible]

[illegible] y mettre [illegible]

[illegible] formoient de jeunes théologiens, [illegible]

[illegible] dans la fuite des essaims de prédic[illegible]

[illegible] une secte de luthériens rigides, [illegible]

[illegible] manquoit que le tombeau de St [illegible]

[illegible] abbé Bécherand pour gambader dos[illegible]

[illegible] des jansénistes protestans, qui se di[illegible]

[illegible] autres par leurs rigidités mysti[illegible]

[illegible] parurent toutes sortes de qua[illegible]

[illegible] ensendorffiens, les gichtéliens, sectes [illegible]

[illegible] les unes que les autres, qui [illegible]

[illegible] de la primitive Église *), tombèrent [illegible]

[illegible] criminels.

[illegible] ces sectes vivent ici en paix, & con[illegible]

[illegible] également au bonheur de l'État. Il [illegible]

[illegible] religion qui sur le sujet de la mo[illegible]

[illegible] beaucoup des autres; ainsi elles peu[illegible]

*) [illegible] communauté des biens & l'égalité des conditions [illegible]

[illegible]

vent être toutes égales au gouvernement, qui conſéquemment laiſſe à chacun la liberté d'aller au ciel par quel chemin il lui plaît: qu'il ſoit bon citoyen, c'eſt tout ce qu'on lui demande.

Le faux zèle eſt un tyran qui dépeuple les provinces: la tolérance eſt une tendre mère, qui les ſoigne & les fait fleurir.

DES MOEURS,

DES

USAGES, DE L'INDUSTRIE,

DES

PROGRÈS DE L'ESPRIT HUMAIN

DANS LES ARTS

ET

DANS LES SCIENCES.

...ir une connoissance parfaite d'un ...suffit pas d'en savoir l'origine, les ... traités, le gouvernement, la reli- ... instruit des revenus du souverain; ... sont à la vérité les principales aux- ... touche le pinceau de l'histoire; il en ... encore d'autres, qui sans avoir le ... premières, n'en sont pas moins uti- ... comptons de ce nombre tout ce qui ... mœurs des habitans, comme

l'origine des nouveaux usages, l'abolition des anciens, la naissance de l'industrie, les causes qui l'ont développée, les raisons de ce qui a hâté ou rallenti les progrès de l'esprit humain, & surtout ce qui caractérise le plus le génie de la nation dont on parle. Ces objets *intéresseront* toujours les politiques & les philosophes, & nous osons avancer avec hardiesse que cette sorte de détails n'est en aucune façon indigne de la majesté de l'histoire.

Nous ne présentons au lecteur dans cet ouvrage qu'un choix des traits les plus frappans & les plus caractéristiques du génie des Brandebourgeois en chaque siècle; mais *quelle différence* entre ces siècles! Des nations qu'un océan immense sépare, & qui habitent sous les tropiques opposés, ne diffèrent pas plus dans leurs usages que les Brandebourgeois d'eux-mêmes, si nous les comparons du temps de Tacite au temps de Henri l'oiseleur, ceux de Henri l'oiseleur à ceux de Jean le Cicéron, enfin ceux-là aux habitans de l'électorat sous Fréderic, premier Roi de Prusse.

Le grand nombre des hommes, distrait par la variété infinie des objets, regarde sans ré-

[illegible] quelque degré [illegible] peu de changement [illegible] dans ses usages ; [illegible] une grande ville [illegible] y fait journellement ; [illegible] le petit nombre de personnes [illegible] en est le plus lié ; cependant, après [illegible], l'on trouve là son retour d'an[illegible] des modes nouvelles.

[illegible] instructif & beau de passer en revue [illegible] qui ont été avant nous, & de [illegible] enchaînement ils tiennent à nos [illegible] une nation dans la stupidité [illegible] suivre dans ses progrès, & la con[illegible] temps où elle s'est civilisée, c'est [illegible] toutes ses métamorphoses [illegible] chrysalide & enfin papillon.

[illegible] cette étude est humiliante. Il ne [illegible] qu'une loi immuable de la Na[illegible] hommes à passer par bien des [illegible] pour arriver à quelque chose de rai[illegible] origines des nations [illegible] également barbares [illegible] par une allure lente & pas [illegible], là un certain degré de perfec[illegible]

ction: les autres y font parvenues par un effort rapide: toutes ont tenu des routes différentes; & encore la politesse, l'industrie & tous les arts ont-ils pris dans les différens pays où ils ont été transplantés, un goût de terroir qu'ils ont reçu du caractère indélébile de chaque *nation*. Ceci se fera sentir davantage, si nous lisons des ouvrages écrits à Padoue, à Londres, ou à Paris; ils se distingueront sans peine, quand même les auteurs y traiteroient la même matière; je n'en excepte que la géométrie.

La variété inépuisable que la Nature jette dans ces caractères généraux & particuliers, est une marque de son abondance, *mais en même* temps de son économie; car quoique les nations innombrables qui couvrent la terre ayent chacune leur génie différent, il semble cependant que certains grands traits qui les distinguent les unes des autres, soient inaltérables: *tout* peuple a un caractère à soi, qui peut être modifié par le plus ou le moins d'éducation qu'il reçoit, mais dont le fond ne s'efface jamais. Nous pourrions facilement appuyer cette opinion sur des preuves physiques; mais il ne faut pas nous écarter de notre sujet. Il s'ensuit donc que

[illegible] n'ont jamais totalement changé la [illegible] des peuples ; qu'ils n'ont jamais [illegible] la nature à produire de grands hommes [illegible] elle s'y refusoit. Quoique le sol [illegible] soit soumis à leurs ordres, les vei[illegible] ne le sont pas ; elles s'ouvrent tout [illegible] fournissant des richesses abondantes, & [illegible] dans le temps qu'on les poursuit avec [illegible] avidité.

[illegible] lu Tacite & César, reconnoître [illegible] Allemands, les François & les Anglois [illegible] couleurs dont ils les peignent ; dix [illegible] n'ont pu les effacer : comment donc un [illegible] pourroit-il effectuer ce que tant de siècles [illegible] faire ? Un statuaire peut tailler un [illegible] bois dans la forme qu'il lui plaît ; il [illegible] Esope, ou un Antinoüs ; mais il ne changera [illegible] la nature inhérente du bois [illegible] dominans & certaines vertus reste[illegible] à chaque peuple. Si donc les Ro[illegible] paroissent plus vertueux sous les Antonins [illegible] sous les Tibère, c'est que les crimes [illegible] punis ; la vertu osoit lever sa [illegible] mais les vicieux n'en subsistoient pas [illegible] souverains [illegible]

nis de politesse à leur nation; ils maintiendront les lois dans leur vigueur, & les sciences dans la médiocrité: mais ils n'altéreront jamais l'essence des choses; ils n'ajoutent que quelque nuance passagère à la couleur dominante du tableau.

C'est ce que nous avons vu de *nos jours* en Russie. Pierre I fit couper la barbe à ses Moscovites; il leur ordonna de croire à la procession du saint esprit; il en fit habiller quelques-uns à la françoise; on leur apprit même des langues: cependant on distinguera encore long-temps les Russes des François, des Italiens, & des autres nations de l'Europe.

Il n'y a, je crois, que la *dévastation entière* des États & leur repeuplement par des colonies étrangères, qui puissent produire un changement total dans l'esprit d'un peuple: mais qu'on y prenne bien garde, ce n'est dès-lors plus *la* même nation; & il resteroit encore à savoir, si l'air & la nourriture ne rendroient pas avec le temps ces nouveaux habitans semblables aux anciens.

Nous nous sommes crus obligés de séparer ce morceau, qui traite des mœurs des Brandebourgeois, du reste de l'histoire, à cause que dans celle-

là

on s'eſt reſtraint à la politique & à la guerre; & que ces détails qui regardent les uſages, l'induſtrie & les arts, étant répandus dans tout un ouvrage, auroient peut-être échappé au lecteur; au lieu qu'il les trouve à préſent ſous un ſeul point de vue, où ils forment ſeuls un petit corps d'hiſtoire.

Les auteurs latins m'ont ſervi de guide dans les commencemens de cet ouvrage, au défaut total de ceux du pays : Lœckel, que j'aurai lieu de citer ſouvent, m'a éclairé dans les régences ténébreuſes des margraves des quatre premières races; & les archives m'ont fourni des matériaux pour ce qu'il y a de plus remarquable à dire des temps où la maiſon de Hohenzollern a poſſédé cet électorat, ce qui nous ramène juſqu'à nos jours.

ÉPOQUE PREMIÈRE.

Dans la longue énumération que Tacite fait des peuples d'Allemagne, il s'eſt trompé ſur le mot d'*Ingevoner*, qui ſignifie habitans; & ſur celui de *Germanier*, qui veut dire gens de guerre, que l'ignorance de la langue lui fait prendre

pour des nations particulières : la quantité de ces guerriers dont l'Allemagne étoit remplie, lui donna le nom de Germanie.

Les premiers habitans de la Marche furent des Teutons, & après eux les Semnons, dont Tacite dit que c'étoient les plus *nobles d'entre* les Suèves.

Dans ces temps reculés l'Allemagne étoit tout-à-fait barbare ; les peuples groffiers & à moitié fauvages habitoient les forêts ; de mauvaifes cabanes leur fervoient de demeures ; ils fe marioient jeunes, & peuploient d'autant plus que les femmes étoient rarement ftériles. La nation alloit toujours en fe multipliant ; & comme les enfans fe bornoient à cultiver les champs de leurs pères, au lieu de défricher des terres nouvelles, il s'enfuivoit que ces petits héritages ne fourniffant pas, dans les meilleures années même, à l'entretien d'un peuple auffi nombreux, les obligeoient à s'expatrier, pour trouver ailleurs leur fubfiftance ; de là ces grands débordemens de barbares qui inondèrent les Gaules, l'Afrique & même l'empire romain.

Les Germains étoient chaffeurs par néceffité, & guerriers par inftinct ; leur pauvreté rendoit

[illegible] guerres intestines qu'ils se faisoient, car [illegible] ne s'en mêloit jamais. Leurs généraux, [illegible] depuis devinrent leurs princes, s'appelloient [illegible], ce qui est une dérivation du mot [illegible] conducteur. Ils étoient renommés par leur [illegible], & pour avoir des corps robustes, [illegible] aux travaux les plus pénibles. Leurs [illegible] principales étoient la valeur, & la fidélité [illegible] laquelle ils observoient leurs engagemens [illegible] célébroient ces vertus par des hymnes, [illegible] apprenoient à leurs enfans, pour les [illegible] à leur postérité.

[illegible] urs latins rendent eux-mêmes un [illegible] gnage à la valeur des Germains, [illegible] sant la défaite de Varus & de [illegible] chefs des armées romaines. Si [illegible] it au courage d'une nation qui [illegible] égales) est victorieuse d'une autre, [illegible] ne doit-on pas admirer la bra[illegible] Germains, qui n'ayant pour eux [illegible] nce en leur propre force, & une [illegible] opiniâtreté à ne point céder la vi[illegible] mphèrent de la discipline romaine, [illegible] gions qui avoient à peine achevé [illegible] la moitié du monde connu?

Quoi qu'en ayent dit la plupart des historiens, il n'en eſt pas moins vraiſemblable que les Romains paſſèrent l'Elbe malgré les Suèves; car on a découvert auprès de Zoſſen *), dans un champ quarré, de huit cents pas, quantité d'urnes pleines de médailles de l'Empereur *Antonin* & de l'Impératrice Fauſtine, & de quelques affiquets dont ſe paroient les dames romaines. Ce n'eſt pas aſſurément un champ de bataille, car les Suèves n'auroient pas enfoui ſous terre l'argent de leurs ennemis pour honorer leurs funérailles; on peut en conjecturer (ce me ſemble) avec certitude, que ce lieu ſervit de camp à quelques cohortes *détachées*, auxquelles les Romains avoient fait paſſer l'Elbe, pour être avertis des mouvemens & de l'approche des barbares.

Brandebourg eſt la plus ancienne ville de la Marche; les annales **) fixent ſa fondation à l'an du monde 3588, ce qui ſeroit 416 ans avant l'ère vulgaire. On dit qu'elle fut bâtie par le même Brennus qui ſaccagea Rome, & qu'elle en reçut ſon nom. On entrevoit dans l'obſcurité les noms

*) A ſix milles de Berlin.

**) Imprimées en 1595.

de quelques Rois vandales *), qui furent apparemment plus ambitieux & plus inquiets que les autres. On trouve de plus dans les annales que Wittikind, Roi des Saxons, Hermanfried, Roi de Thuringe, & Richimire, Roi des Francs, s'allièrent, domptèrent les Semnons, & entourèrent les premiers de murailles les villes conquises, pour contenir le pays dans l'obéissance.

ÉPOQUE SECONDE.

Charlemagne prit enfin Brandebourg **); & Henri l'oiseleur ayant entièrement subjugué les Saxons qui habitoient ces contrées, établit les margraves ou gouverneurs de frontières ***).

Les mœurs s'adoucirent sous les margraves; mais le pays étoit très-pauvre. Il ne produisoit que les denrées les plus nécessaires à la vie; il avoit besoin de l'industrie de ses voisins; & comme personne ne rechèrchoit la sienne, l'argent ressortoit en plus grande quantité qu'il n'entroit. Cette disproportion dans la circulation des espèces, qui alloit toujours à leur diminution,

*) Hoterus & Wenceslas.

**) En 781.

***) En 928.

baiſſoit le prix de toutes choſes; les denrées étoient à un ſi vil prix, que du temps du Margrave Jean II d'Aſcanie, le boiſſeau de froment ſe vendoit 28 liards, celui de ſeigle 28 deniers, & ſix poules s'achetoient au marché pour un gros.

Les Berlinois paſſoient dès-lors pour des maris auſſi fidelles que jaloux; les chroniques en rapportent un exemple ſenſible *). Sous la régence de l'Électeur Othon de Bavière, un ſecrétaire de l'archevêque de Magdebourg voulant aller à Berlin aux bains publics, rencontra dans la rue une jeune femme de bourgeois, & lui propoſa en badinant de ſe baigner avec lui. La femme ſe trouva offenſée de *cette propoſition*; le peuple s'attroupa; & les bourgeois de Berlin, qui n'entendoient pas raillerie, traînèrent le pauvre ſecrétaire dans une place publique, où ils le décapitèrent ſans autre forme de procès. S'ils ſont jaloux, du moins exercent-ils à préſent des vengeances plus douces.

Le pays croupiſſoit dans une miſère affreuſe ſous la régence des princes des quatre premières races, & il n'en pouvoit ſortir, paſſant ſans ceſſe d'une main à une autre. Othon de Bavière fut

**) Lœckel, en 1364.

obligé de vendre l'électorat à l'Empereur Charles IV. Celui-ci s'établit à Tangermunde; il y tint une cour brillante, & y bâtit un assez vaste château dont on voit encore les ruines. Pendant que Sigismond administroit le Brandebourg, les Vaudois persécutés en France, se réfugièrent dans la ville d'Angermunde, à laquelle on donna le surnom d'hérétique. On ne voit pas pourquoi les Vaudois cherchèrent un asile dans le Brandebourg, qui étoit alors catholique, & pourquoi ils y furent reçus, quoiqu'on détestât les hérésies.

Les princes de la maison de Luxembourg traitèrent ces peuples très-impitoyablement; dans leurs besoins ils engageoient l'électorat à ceux qui leur prêtoient les plus grosses sommes. Ces créanciers qui regardoient ce malheureux pays comme leur hypothèque, commettoient toutes sortes d'exactions pour s'enrichir; ils y vivoient à discrétion, comme dans une province conquise: les voleurs infestoient les grands chemins, la police étoit inconnue, & la justice hors d'usage. Les seigneurs de Quitzow & de Holtzendorf, indignés du joug odieux que portoit leur patrie,

leur patrie, firent une guerre ouverte aux sous-tyrans qui l'opprimoient. Dans cette confusion totale, & pendant cette espèce d'anarchie, le peuple gémissoit dans la misère: les nobles étoient tantôt les instrumens, tantôt les vengeurs de la tyrannie; & le génie de la nation, abruti par la dureté de l'esclavage & par la rigueur d'un gouvernement barbare, demeuroit engourdi & paralitique.

ÉPOQUE TROISIÈME.

1415. L'empereur Sigismond débrouilla ce chaos, en conférant le Brandebourg & la dignité électorale à Fréderic de Hohenzollern, Burgrave de Nuremberg. Ce prince exigea l'hommage de ses nouveaux sujets: mais le peuple, qui ne connoissoit que des maîtres cruels, eut de la peine à se soumettre à cette domination douce & légitime. Fréderic I réduisit les gentilshommes à l'obéissance, par la terreur que répandit le gros canon avec lequel il forçoit les châteaux des rebelles; ce canon étoit une pièce de 24 livres, en quoi consistoit toute son artillerie.

L'esprit de sédition ne se perdit pas si vite; les bourgeois de Berlin se révoltèrent à diffé-

[illegible] contre leurs magiſtrats. [illegible] avec douceur & ſageſſe. La néceſſité obligea ce prince d'hypothéquer les péages de Schievelbein & de Dramburg au Sieur [illegible] d'Oſten, pour obtenir la ſomme de [illegible] florins, dont il avoit beſoin pour ſe rendre à la diète de Nuremberg.

Les choſes reſtèrent dans cette ſituation juſqu'à Jean le Cicéron; cet Électeur fit les premiers efforts pour tirer le peuple de ſon imbécillité & de ſon ignorance. C'étoit beaucoup [illegible] temps de ténèbres de s'appercevoir qu'on [illegible]rant. Quoique cette première aurore [illegible] eſprit ne fût qu'un foible crépuſcule, [illegible] toutefois la fondation de l'univerſité de Francfort ſur l'Oder *). Conrad Wimpina, profeſſeur de Leipſic, devint le premier recteur de cette nouvelle univerſité; & il en [illegible] ſtatuts; mille étudians ſe firent inſcrire la première année dans les faſtes de [illegible]

[illegible], pour les progrès des ſciences, que Joachim Neſtor les protégea autant que ſon père; [illegible] le Léon X du Brandebourg; il poſſédoit [illegible]

les mathématiques, l'aſtronomie & l'hiſtoire; il parloit avec facilité le françois, l'italien & le latin; il aimoit les belles lettres, & il fit des dépenſes conſidérables pour encourager ceux qui s'y appliquoient.

Ce n'étoit pas l'ouvrage d'un jour *que de* civiliſer une nation qui avoit été ſauvage pendant tant de ſiècles; il faut bien du temps pour que la douceur du commerce des ſciences ſe communique à tout un peuple. Les jeunes gens étudioient à la vérité; mais ceux qui étoient d'un âge mûr, demeuroient attachés à leurs anciens uſages & à leur groſſiéreté; les nobles voloient encore ſur les grands chemins; *la dépravation* des mœurs étoit ſi générale en Allemagne, que la diète de l'Empire aſſemblée à Trèves voulant y mettre un frein, défendit de blaſphémer & de s'abandonner à ces excès de débauche qui ravalent l'humanité & rendent les hommes inférieurs aux animaux.

Il y avoit dès-lors des vignes plantées dans l'électorat; le baril de vin ſe vendoit dans ce temps 30 gros, & le boiſſeau de ſeigle 21 liards: les eſpèces commençoient à circuler davantage. Joachim Neſtor fit même conſtruire quelques bâ-

[illegible] entr'autres le château de Potsdam : tout le [illegible] étoit habillé à l'allemande, ce qui répond à peu près à l'ancien habillement espagnol. Les hommes portoient des pourpoints & de larges fraises : les princes, les comtes & les chevaliers portoient des chaînes d'or au cou *); il n'étoit [illegible] aux gentilshommes que d'avoir trois [illegible] d'or à la cravate ; l'habillement des [illegible] ressembloit à celui des Augsbourgeoises [illegible] des filles de Strasbourg.

On commença enfin à connoître un certain [illegible] proportionné à ces temps ; mais comme on ne [illegible] point que l'industrie ni le commerce de [illegible] fissent des progrès à proportion [illegible], l'augmentation des richesses & [illegible] demeurent un problème difficile à [illegible]

[illegible] l'année 1560 on s'apperçoit d'une grande [illegible] dans les dépenses des Électeurs ; [illegible] Joachim II se rendit à la diète de [illegible] **), il eut 68 gentilshommes à sa [illegible] 452 chevaux dans ses équipages ***).

*) Loeckel.

**) [illegible], convoquée par l'Empereur Ferdinand pour l'élection [illegible] roi des Romains.

***) [illegible]

Le grand jeu s'introduisit à Berlin au retour de ce voyage; cette mode passa de la cour à la ville, où on fut obligé de la défendre, à cause que quelques bourgeois avoient perdu plus de mille écus dans une séance.

Les annales disent qu'au mariage de *Joachim II*, avec Hedwige, fille de Sigismond, Roi de Pologne, l'Électeur coucha la nuit des nôces armé de toutes pièces auprès de sa jeune épouse; comme si les tendres combats de l'amour demandoient des préparatifs aussi redoutables. Un mélange de férocité & de magnificence entroit dans toutes les coutumes de ces temps. Ces singularités venoient de ce que le *siècle vouloit* sortir de la barbarie; il cherchoit le bon chemin & le manquoit; sa grossiéreté confondoit les cérémonies avec la politesse, la magnificence avec la dignité, les débauches avec le plaisir, la pédanterie avec le savoir, & les platitudes grossières des bouffons avec les ingénieuses saillies de l'esprit.

On doit rapporter au règne de Joachim II la fondation de l'université de Kœnigsberg par Albert de Prusse.

Les dépenses allèrent toujours en augmentant: Jean George fit des obsèques superbes à

[illegible]; c'est la première pompe funèbre accompagnée de magnificence, dont l'histoire de Brandebourg fasse mention. Le goût des fêtes étoit la passion de ce prince; il aimoit à donner sa grandeur en spectacle. Il célébra *) la naissance de l'aîné de ses Princes par des fêtes qui durèrent quatre jours. Ces divertissemens consistoient [illegible] des tournois, des combats de barques, [illegible] feux d'artifice & des courses de bague. Les seigneurs qui composoient les quatre quadrilles, étoient vêtus en velours richement brodé en or & en argent. Mais le caractère du [illegible] perçoit à travers toute cette magnificence. A la tête de chaque quadrille étoit un bouffon, qui sonnoit du cor d'une façon ridicule, en faisant cent extravagances; & la cour monta au donjon du château pour voir tirer le feu d'artifice **). Au passage de Christian, Roi de Danemarck, par Berlin, l'Electeur lui fit une réception superbe; il alla au devant du Roi, accompagné de nombre de princes, de comtes, de seigneurs, & d'une garde de 300 chevaux. Le Roi fit son entrée dans un char de velours noir galonné en [illegible]

*) [illegible]

**) L'Electeur, disent les annales, mit la tête hors d'une lucarne, & cria à l'artificier: *Maître Jean, boute quand je sifflerai*.

or, tiré par huit chevaux blancs, dont les mords & les caparaçons étoient d'argent: on l'accabla de fêtes dans le goût des précédentes.

Peut-être qu'on poussa le luxe trop loin; car Joachim Fréderic fit des lois somptuaires. Il employa ses revenus à des usages *utiles; il* fonda le collége de Joachim, depuis transféré à Berlin par l'Électeur Fréderic Guillaume, où cette école est de nos jours la plus florissante & la mieux réglée de tous les États de la Prusse.

Il manquoit encore sous la régence de Jean George beaucoup d'inventions qui contribuent à la commodité de la vie. L'*usage commun* des carrosses ne remonte pas plus haut qu'à Jean Sigismond; il en est parlé à l'occasion de l'hommage de la Prusse, que ce prince rendit à Varsovie: il eut à sa suite 36 carrosses à six chevaux, outre un cortége de 80 chevaux de main. L'ambassade qui se rendit à la diète de l'Empire pour l'élection de l'Empereur Matthias, eut 3 carosses avec elle: c'étoient de mauvais coches, composés de quatre ais grossièrement joints ensemble. Qui eût dit alors que cet art se perfectionneroit dans le XVIII siècle au point,

qui achetoient des carrosses pour vingt mille écus, & qui trouvoient des acheteurs?

Les efforts que le Brandebourg & l'Allemagne faisoient pour se civiliser, n'étoient pas tout-à-fait inutiles: le nombre des universités augmentoit. En même temps se forma à Dessau une académie pour la langue allemande, sous le nom de *Société fructifiante*, qui auroit pu devenir utile; d'autant plus que la langue allemande, divisée en une infinité de dialectes, manque de règles assez sûres pour en fixer l'usage véritable; que nous n'avons aucun livre classique; & que s'il nous reste encore quelque chose de notre ancienne liberté républicaine, c'est le stérile avantage d'estropier selon notre fantaisie une langue grossière & presque encore barbare.

Ces beaux établissemens, qui nous auroient peut-être avancés d'un siècle, étoient encore à peine ébauchés, lorsque la guerre de trente ans survint, qui détruisit & bouleversa toute l'Allemagne.

Les Etats jouissoient sous la régence de Jean Sigismond d'une grande autorité.

Sous George-Guillaume le Comte de Schwartzenberg diminua le pouvoir de ces Etats, dont

cependant ils n'avoient jamais abusé. Enfin, dans le cours de cette cruelle guerre, l'année 1636 fut la plus malheureuse pour cet électorat; les Suédois étoient à Werben, les impériaux à Magdebourg & à Rathenow, Wrangel à Stettin, Morosini dans la nouvelle Marche, quand trente-six mille Autrichiens traversèrent le pays, pillèrent & désolèrent tout dans leur passage. C'en fut trop à la fois: le Brandebourg, énervé par le nombre des troupes qui en avoient subsisté, & qui l'avoient pillé les années précédentes, succomba enfin; la cherté y devint exorbitante; un bœuf s'achetoit cent écus, le boisseau de blé cinq, l'orge trois, & les espèces haussèrent de prix par leur rareté. La valeur numéraire du ducat fut évaluée dix écus. Quelques gentilshommes, qui avoient soustrait leurs provisions à l'avidité des ennemis, voulurent profiter des circonstances de la disette; mais les paysans, qui n'avoient pas de quoi acheter ces grains, réduits au désespoir par la famine, assommèrent ces maîtres inhumains, & pillèrent leurs greniers. La famine continua avec la même violence, la peste s'ensuivit, & la désolation parvint à son comble. Les restes de ces malheureux habitans

que

que la mort & les ennemis avoient épargnés, ne pouvant tenir contre tant de calamités, abandonnèrent leur patrie infortunée, & se réfugièrent dans les pays voisins.

Toute la Marche n'étoit qu'un affreux désert; elle offroit un spectacle déplorable de ruines, d'incendies, & de tous les fléaux qu'une guerre longue & funeste entraîne après elle; à peine découvroit-on sous tant d'horreurs & de saccagemens, dans des lieux devenus tout sauvages, les traces des anciens habitans.

C'en eût été fait du Brandebourg, si Frédéric Guillaume ne se fût obstiné à son rétablissement: sa prudence, sa fermeté & le temps vainquirent tous ces obstacles; il fit la paix, il prit des arrangemens, & tira enfin l'État de sa ruine. Fréderic Guillaume. 1640.

Le Brandebourg devint effectivement un nouveau pays, formé du mélange de différentes colonies de toutes sortes de nations, qui s'allièrent dans la suite à ceux des anciens habitans qui étoient échappés à sa destruction. Soit que l'année fut abondante, soit défaut de consommation, les denrées furent à un si bas prix, que le boisseau de blé se vendoit douze gros.

La guerre de trente ans, entre les maux qu'elle causa, détruisit en particulier le peu de commerce que le nord de l'Allemagne faisoit. Nous tirions anciennement nos sels de Hollande & de France. Les provisions, qui ne pouvoient être renouvelées pendant ces troubles, *s'épuisèrent*. Ce défaut d'une denrée aussi nécessaire, fit avoir recours à l'industrie, & aux sources salées de Halle, qui fournirent non seulement aux besoins du Brandebourg, mais encore à ceux des pays voisins.

Les Hollandois formèrent la première colonie qui vint s'établir dans l'électorat; ils renouvelèrent l'espèce des professionn*aires & des artisans*; ils formèrent des projets pour la vente des bois de haute futaie, qui se trouvoient en grande abondance, la guerre de trente ans ayant fait de tout le pays une vaste forêt. Sur la vente de ces bois roula ensuite une des branches principales de notre commerce. L'Électeur permit même à quelques familles juives de se domicilier dans ses États; le voisinage de la Pologne rendit leur ministère utile, pour débiter dans ce royaume les rebuts de nos friperies.

arriva, depuis, un événement favorable, qui avança considérablement les projets du grand Électeur. Louis XIV révoqua l'édit de Nantes *); & quatre cent mille François pour le moins sortirent de ce royaume; les plus riches passèrent en Angleterre & en Hollande; les plus pauvres, mais les plus industrieux, se réfugièrent dans le Brandebourg, au nombre de vingt mille ou environ; ils aidèrent à repeupler nos villes désertes, & nous donnèrent toutes les manufactures qui nous manquoient.

Afin de juger des avantages qui revinrent à l'État par cette colonie, il est nécessaire d'entrer dans le détail de ce qu'étoient nos manufactures avant la guerre de trente ans, & de ce qu'elles devinrent après la révocation de l'édit de Nantes.

Notre commerce rouloit anciennement sur la vente de nos grains, du vin & de nos laines; quelques manufactures de drap subsistoient encore, mais elles n'étoient pas considérables. Il n'y avoit du temps de Jean le Cicéron que sept cents manufacturiers en drap dans tout le pays. Durant la régence de Joachim II le Duc d'Albe opprimoit tyranniquement la liberté des Flamands:

[illegible] Anglois étoit [illegible] ordinaire [illegible] d'Angle-
terre [illegible] la sortie, [illegible] jusqu'alors [illegible] que par le [illegible] des laines an-
gloises [illegible] celles-là vinrent à [illegible] les Electeurs de Saxe, Auguste [illegible] suivant l'exem-
ple de la Reine Elisabeth, en attirant dans leurs pays des ouvriers flamands, qui rendirent leurs manufactures florissantes [illegible] que de leurs [illegible] l'accroissement de celles de ses voisins, accoutu-
mèrent la noblesse du Brandebourg à vendre [ses] laines aux étrangers, ce qui détruisit pres[que] entièrement les fabriques. Jean Sigismond pour les [illegible] défendit l'entrée des [illegible] étrangers dans ses États [illegible] vint préjudiciable, [illegible] le Brandebourg ne [illegible] dont le pays avoit besoin [illegible] recourir à l'industrie [illegible] rence qu'on auroit imaginé [illegible]

[illegible] mais la guerre de trente ans survint, & elle renversa les projets, les manufactures & l'État.

A l'avénement de Fréderic Guillaume à la régence, on ne faisoit dans ce pays ni chapeaux, ni bas, ni serges, ni aucune étoffe de laine: l'industrie des François nous enrichit de toutes ces manufactures; ils établirent des fabriques de draps, de serges, d'étamines, de petites étoffes, de droguets, de grisettes, de crépon, de bonnets & de bas tissus au métier, de chapeaux de castor, de lapin & de poil de lièvre; des teintures de toutes les espèces. Quelques-uns de ces réfugiés se firent marchands, & débitèrent en détail l'industrie des autres: Berlin eut des orfévres, des bijoutiers, des horlogers, des sculpteurs; & les François qui s'établirent dans le plat-pays, y cultivèrent le tabac, & firent venir des fruits & des légumes excellens dans les contrées sablonneuses, qui par leur soin devinrent des potagers admirables. Le grand Électeur, pour encourager une colonie aussi utile, lui assigna une pension annuelle de quarante mille écus, dont elle jouit encore.

[illegible] l'électorat se trouva plus florissant vers la fin de la régence de Fréderic Guillaume, qu'il

ne l'avoit été ſous aucun de ſes ancêtres; & la grande augmentation des manufactures étendit les branches du commerce, qui roula dans la ſuite ſur nos blés, ſur les bois, ſur les étoffes & les draps, & ſur nos ſels. L'uſage des poſtes, inconnu jusqu'alors en Allemagne, *fut introduit* par le grand Électeur dans tous ſes États, depuis Emmeric jusqu'à Mémel. Les villes payoient des taxes arbitraires, qui furent abolies; l'établiſſement de l'acciſe les remplaça Les villes commencèrent à ſe policer; on pava les rues, & on plaça de diſtance en diſtance des lanternes pour les éclairer. Cette police étoit d'une néceſſité indiſpenſable; *car les courtiſans* étoient obligés d'aller montés ſur des échaſſes au château de Potsdam lorsque la cour s'y tenoit, à cauſe des boues qu'il falloit traverſer dans les rues.

Le grand Électeur, quoique genéréux & magnifique pour ſa perſonne, fit des lois ſomptuaires: ſa cour étoit nombreuſe & ſa dépenſe ſe faiſoit avec dignité. Aux fêtes qu'il donna au mariage de ſa nièce la Princeſſe de Courlande, cinquante-ſix tables de quarante couverts furent ſervies à chaque repas. L'activité

infatigable de ce grand prince donna à ſa patrie tous les arts utiles; il n'eut pas le temps d'y ajouter les arts agréables.

Les guerres continuelles & le mélange des nouveaux habitans avoient déjà fait changer les anciennes mœurs; beaucoup d'uſages des Hollandois & des François devinrent les nôtres. Les vices dominans étoient l'ivrognerie & l'intérêt; la débauche avec les femmes étoit ignorée de la jeuneſſe, & les maladies qui en ſont les ſuites étoient inconnues alors. La cour aimoit les pointes, les équivoques & les bouffons. Les enfans des nobles ſe remettoient aux études; l'éducation de la jeuneſſe tomba inſenſiblement entre les mains des François; nous leur devons auſſi plus de douceur dans le commerce & des manières plus aiſées.

Le changement qui arriva dans cet État après la guerre de trente ans, étoit univerſel; les monnoies s'en reſſentirent ainſi que tout le reſte. Autrefois le marc d'argent étoit ſur le pied de neuf écus dans tout l'Empire, jusqu'à l'année 1651, où les malheurs des temps forcèrent le grand Électeur d'avoir recours à toutes ſortes d'expédiens pour fournir aux dépenſes de l'État.

Il fit publier la même année un édit qui fixoit le prix des monnoies courantes; & il fit battre des gros & des fenins pour des sommes considérables; la valeur intrinsèque de ces espèces répondoit à peu près au tiers de leur valeur numéraire. Le prix de cette monnoie *étant idéal*, elle fut aussitôt décriée, & tomba à la moitié de sa valeur; les vieux écus de bon alloi montèrent à vingt-huit, à trente gros, & de là vient ce que nous appelons l'écu de banque. Pour remédier à ces abus, les Électeurs de Brandebourg & de Saxe s'abouchèrent à *Zinna* *), & ils convinrent d'évaluer les monnoies sur un nouveau pied, moyennant lequel le marc fin d'argent, avec ce qu'on appelle en style de monnoie le remède, devoit être rendu au public généralement dans toutes les espèces de monnoies, de l'écu jusqu'au fenin, à dix écus seize gros: depuis on frappa les florins & les demi-florins; & le prix du marc d'argent demeura fixe à dix écus.

En 1690 Fréderic I se concerta avec l'Électeur de Saxe & le Duc de Hanovre sur les moyens de soutenir la monnoie sur le pied de

*) En 1667.

la convention de Zinna; mais en ayant reconnu l'impossibilité, ils convinrent que l'espèce courante des florins & des huit gros seroit frappée dans leurs États à raison de douze écus le marc; c'est ce qu'on appelle le pied de Leipsic, qui subsiste encore de nos jours (*).

Toutes les nouvelles colonies que le grand Électeur avoit établies, ne furent véritablement florissantes que sous Frédéric I. Ce prince jouit des travaux de son père; nous eûmes alors une manufacture de haute-lice égale à celle de Bruxelles; nos galons égalèrent ceux de France; nos miroirs de Neustadt surpassèrent par leur blancheur ceux de Venise; l'armée fut habillée de nos propres draps.

La cour étoit nombreuse & brillante; les espèces devenoient abondantes par les subsides étrangers; le luxe parut dans les livrées, les habits, les tables, les équipages & les bâtimens; le Roi eut à son service deux des plus habiles architectes de l'Europe, & un sculpteur, nommé Schlüter, aussi parfait dans son art que l'étoient les premiers, & qui fut en même temps grand architecte. Bott fit la belle porte de Wésel, &

acheva l'arſenal de Berlin; il bâtit le beau portique du château de Potsdam, trop peu connu des amateurs. Éoſander éleva la nouvelle aile du château de Charlottenbourg, & la partie occidentale du château de Berlin. Schluter bâtit la partie méridionale & ſeptentrionale du *château de* Berlin, la maiſon de poſte au coin du grand pont & la tour des monnoies, qui fut abattue dans la ſuite; il décora l'arſenal de ces *trophées* & de ces beaux maſcarons qui font l'admiration des connoiſſeurs, & il fit fondre la ſtatue équeſtre du grand Électeur, qui paſſe pour un chef-d'œuvre, & la ſtatue pédeſtre de Fréderic I, eſtimée des connoiſſeurs. Le Roi embellit la *ville de Berlin* de l'égliſe du Cloître, des arcades & de quelques autres édifices encore; & il orna les maiſons de plaiſance d'Oranienbourg, de Potsdam & de Charlottenbourg par toutes ſortes d'augmentations & d'embelliſſemens.

Les beaux arts, enfans de l'abondance, commencèrent à fleurir: l'académie des peintres, dont Peene, Mayer, Weidemann & Leigebe étoient les premiers profeſſeurs, fut fondée; mais il ne ſortit de leur école aucun peintre de réputation. Ce qu'il y eut de plus remarquable, &

Ce qui intéreſſe le plus les progrès de l'eſprit humain, c'eſt la fondation de l'académie royale des ſciences en 1700. La Reine Sophie Charlotte y contribua le plus: cette princeſſe avoit le génie d'un grand homme & les connoiſſances d'un ſavant; elle croyoit qu'il n'étoit pas indigne d'une Reine d'eſtimer un philoſophe. On ſent bien que ce philoſophe dont nous parlons, étoit Leibnitz; & comme ceux qui ont reçu du ciel des ames privilégiées, s'élèvent à l'égal des ſouverains, elle admit Leibnitz dans ſa familiarité; elle fit plus, elle le propoſa comme ſeul capable de jetter les fondemens de cette nouvelle académie. Leibnitz, qui avoit plus d'une ame, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, étoit bien digne de préſider dans une académie qu'au beſoin il auroit repréſentée tout ſeul. Il inſtitua quatre claſſes, dont l'une de phyſique & de médecine, l'autre de mathématique, la troiſième de la langue & des antiquités d'Allemagne, & la dernière des langues & des antiquités orientales. Les plus célèbres de nos académiciens furent Meſſieurs Baſnage, Bernoulli, la Croze, Guillelmini, Hartzbecker, Herman, Kirch, Rœmer, Sturm, Varignon, des Vignoles, Wetenfels, & Wolff: depuis on y reçut

Messieurs de Beausobre & Lenfant, savans dont les plumes auroient fait honneur aux siècles d'Auguste & de Louis XIV.

Othon de Guérike florissoit encore à Magdebourg: c'est le même auquel nous devons l'invention de la pompe pneumatique, & qui par une heureuse destinée a rendu héréditaire à ses descendans son esprit philosophique & inventif.

Les universités prospéroient en même temps: Halle & Francfort étoient fournies de savans professeurs: Stahl, Hoffmann, Stryck, Thomasius, Gundling, Ludewig & Wolff tenoient le premier rang pour la célébrité, & faisoient nombre de disciples. Wolff commenta l'ingénieux systême de Leibnitz sur les monades, & noya dans un déluge de paroles, d'argumens, de corollaires & de citations, quelques problèmes que Leibnitz avoit jetés peut-être comme une amorce aux métaphysiciens. Le professeur de Halle écrivit laborieusement nombre de volumes, qui au lieu de pouvoir instruire des hommes faits, servirent tout au plus de catéchisme de dialectique pour des enfans. Les monades ont mis aux prises les métaphysiciens & les géomètres d'Allema-

gnée, & ils disputent encore sur la divisibilité de la matière.

Le Roi fonda même à Berlin une académie pour des jeunes gens de condition, sur le modèle de celle de Luneville : malheureusement elle ne subsista pas long-temps.

Ce siècle ne produisit aucun bon historien. On chargea Teissier d'écrire l'histoire du Brandebourg; il en fit le panégyrique. Puffendorff écrivit la vie de Fréderic Guillaume; & pour ne rien omettre, il n'oublia ni ses clercs de chancellerie, ni ses valets de chambre, dont il put recueillir les noms. Nos auteurs ont (ce me semble) toujours péché, faute de discerner les choses essentielles des accessoires, d'éclaircir les faits, de resserrer leur prose traînante & excessivement sujette aux inversions, aux nombreuses épithètes, écrivant en pédans plutôt qu'en hommes de génie.

Dans cette disette de tout bon ouvrage en prose, le Brandebourg eut un bon poëte; c'étoit le Sieur de Canitz. Il traduisit heureusement quelques épîtres de Boileau; il fit des vers à l'imitation d'Horace, & quelques ouvrages où il est tout-à-fait original : c'est le Pope de l'Allemagne, le poëte le plus élégant, le plus correct

& le moins diffus qui ait fait des vers en notre langue. Communément en Allemagne le pédantisme affecte jusqu'aux poëtes: la langue des dieux est prostituée par la bouche de quelque régent d'un collége obscur, ou par quelque étudiant dissolu; & ce qu'on appelle *honnêtes gens* sont ou trop paresseux, ou trop fiers pour manier la lyre d'Horace ou la trompette de Virgile. Monsieur de Canitz, quoique d'une *maison* illustre, crut que l'esprit & le talent de la poësie *ne* dérogeoit pas; il le cultiva (comme nous l'*avons* dit) avec succès; il eut une charge à *la* cour, & puisa dans l'usage de la bonne compagnie cette politesse & cette aménité qui plaît *dans son style.*

Les spectacles allemands étoient peu de chose. Ce qu'on appelle tragédie est communément un monstre composé d'enflure & de basse plaisanterie; les auteurs dramatiques ignorent jusqu'aux moindres règles du théâtre. La comédie est plus pitoyable encore; c'est une farce grossière qui choque le goût, les bonnes mœurs & les honnêtes gens. La Reine entretenoit un opéra italien, dont le fameux Bononchini étoit le compositeur; nous eûmes dès-lors de bons musiciens. A la cour il y avoit une comédie

françoise, qui donnoit dans ses représentations les chef-d'œuvres des Molière, des Corneille & des Racine.

Le goût du théâtre françois passa en Allemagne avec celui des modes de cette nation; l'Europe, enthousiasmée du caractère de grandeur que Louis XIV imprimoit à toutes ses actions, de la politesse qui régnoit à sa cour, & des grands hommes qui illustroient son règne, vouloit imiter la France qu'elle admiroit. Toute l'Allemagne y voyageoit: un jeune homme passoit pour imbécille, s'il n'avoit séjourné quelque temps à la cour de Versailles. Le goût des François régla nos cuisines, nos habillemens, & toutes ces bagatelles sur lesquelles la tyrannie de la mode exerce son empire. Cette passion, portée à l'excès, dégénéra en fureur; les femmes, qui outrent souvent les choses, la poussèrent jusqu'à l'extravagance*).

*) La mère du poëte Canitz ayant épuisé la France en modes nouvelles, pour renchérir sur les autres dames de Berlin, commit un marchand de faire venir de Paris un mari jeune, beau, vigoureux, joli, spirituel & noble, supposant que cette marchandise se trouvoit aussi communément que des pompons dans une boutique. Le marchand, tout nouveau dans cette espèce de métier, s'acquitta de sa commission comme il put; ses correspondans trouvèrent enfin un épouseur; c'étoit un homme de 60 ans; il se nommoit le Sieur de Brinbock, d'un tempérament

La cour ne donnoit pas tant dans les modes étrangères que la ville; la magnificence & l'étiquette y décoroient l'ennui; on s'enivroit même en cérémonie. Le Roi institua l'ordre de l'aigle noir, tant pour avoir un ordre comme en ont tous les rois, que pour se procurer à cette occasion une fête, qui ressemble assez à une mascarade. Ce Roi, qui avoit fondé une académie par complaisance pour son épouse, entretenoit des bouffons pour satisfaire à sa propre inclination. La cour de la Reine Sophie Charlotte étoit toute séparée de l'autre: c'étoit un temple où se conservoit le feu sacré des Vestales; l'asile des savans & le siége de la politesse. *On regretta* d'autant plus les vertus de cette princesse, que celle qui lui succéda*), se livra aux dévots, & passa sa vie avec des hypocrites, race médisante qui verse ses poisons sur la vertu en sancti- fiant

foible & valétudinaire. Il arrive; Madame de Canitz le voit, s'effraye, & l'épouse. Ce fut un bonheur pour les Prussiens que ce mariage eût tourné au mécontentement de la dame; autrement son exemple auroit été suivi; nos beautés auroient passé dans les mains des François; & les Berlinois auroient été réduits, comme les Romains, à enlever les Sabines de leur voisinage.

*) Une Princesse de Mecklenbourg, qui tomba ensuite en démence.

[illegible] propres vices. Enfin des adeptes paru[illegible] [illegible] cour: un Italien, nommé Caëtano, [illegible] [illegible] qu'il avoit le secret de faire de l'or; il en dépensa beaucoup, & n'en fit point. Le Roi se vengea de sa crédulité sur ce malheureux, & Caëtano fut pendu.

L[illegible] changea presque entièrement de forme sous [illegible] Guillaume; la cour fut congédiée, & les [illegible] pensions souffrirent une réduction; beaucoup de personnes qui avoient entretenu carr[illegible] allèrent à pied, ce qui fit dire au public que [illegible] avoit rendu l'usage des jambes aux [illegible]. Sous Frédéric I Berlin étoit l'Athènes du nord; sous Frédéric Guillaume elle en devint la Sparte. Tout ce gouvernement fut militaire; l'[illegible]ion de l'armée se fit, & dans l'ardeur des [illegible]iers enrôlemens quelques artisans fu[illegible] [illegible]dats, ce qui répandit la terreur par[illegible] [illegible], qui se sauvèrent en partie. Cet [illegible]prévu causa de nouveau un dommage [illegible] à nos manufactures. 1713.

[illegible]porta un prompt remède à ces abus; [illegible] avec une attention singulière au [illegible] & aux progrès de l'industrie: [illegible] par un arrêt sévère la sortie de nos lai-

nes; il établit le Lagerhaus*), magaſin d'où l'on avance des laines aux pauvres manufacturiers, qu'ils reſtituent par leur ouvrage. Nos draps trouvèrent un débit aſſuré dans la conſommation de l'armée, qui fut habillée de neuf tous les ans. Ce débit s'étendit jusques chez l'étranger. La Compagnie de Rùſſie fut formée l'année 1725. Nos marchands fourniſſoient les draps pour toutes les troupes ruſſes; mais les guinées angloiſes paſſèrent en Moſcovie, & elles furent bientôt ſuivies de leurs draps, de ſorte que notre commerce ceſſa. Nos manufactures en ſouffrirent au commencement: mais d'autres ſorties s'ouvrirent. Les ouvriers *n'eurent plus aſſez* de nos propres laines; on permit aux Mecklenbourgeois de nous vendre les leurs; & dès l'année 1733 nos manufactures étoient ſi floriſſantes, qu'elles débitèrent chez l'étranger quarante-quatre mille pièces de drap, de 24 aunes chacune.

Berlin fut comme un magaſin de Mars: tous les ouvriers qui peuvent être employés pour une armée, y proſpérèrent; & leurs ouvrages furent recherchés par toute l'Allemagne. On établit à Berlin des moulins de poudre à canon,

*) En 1714.

à Spandau des fourbiffeurs, à Potsdam des armuriers & à Neustadt des ouvriers qui travailloient en fer & en cuivre.

Ce Roi donna des immunités & des récompenses à tous ceux qui s'établiroient dans les villes de sa domination: il ajouta tout le quartier de Frédericstadt à sa capitale, & couvrit de maisons les places qu'avoit occupées l'ancien rempart. Il créa la ville de Potsdam *), & il la peupla; il ne fit pas le moindre bâtiment pour lui-même, mais tout pour ses sujets. L'architecture de son règne est généralement infectée par le goût hollandois: il feroit à désirer que les grandes dépenses que ce prince fit en bâtimens, eussent été dirigées par de plus habiles architectes. Il eut le sort de tous les fondateurs des villes, qui occupés de la solidité de leurs défenses, ont la plupart négligé ce qui avec la même dépense les auroit embellies & ornées.

[illegible]

[illegible], après son augmentation, reçut une [illegible]velle **), sur le pied à peu près de

*) [illegible] y avoit-il 400 habitans dans cette ville, au lieu [illegible] à présent plus de 20,000.

celle de Paris. On établit dans tous les quartiers de la ville des officiers de police; l'usage des fiacres fut institué en même temps; on purgea la ville de ces fainéans qui se nourrissent à force d'importunités, & ces malheureux objets de nos dégoûts & de notre compassion, envers lesquels la nature n'a été qu'une marâtre, trouvèrent des asiles dans les hôpitaux publics.

Pendant que tous ces changemens se firent, le luxe, la magnificence & les plaisirs disparurent; l'esprit d'épargne s'introduisit dans tous les états, chez le riche comme chez le pauvre. Sous les règnes précédens beaucoup de nobles vendoient leurs terres pour acheter du *drap d'or* & des galons; cet abus cessa; dans la plupart des États prussiens les gentilshommes ont besoin d'une bonne économie pour soutenir leurs familles, à cause que le droit de primogéniture n'a point lieu, & que les pères ayant beaucoup d'enfans à établir, ne peuvent procurer que par leur épargne un revenu honnête à ceux qui après leur mort partagent leur maison dans des branches nouvelles.

Cette diminution dans la dépense du public n'empêcha pas beaucoup d'artisans de se perfe-

[illegible] ; nos carrosses, nos galons, nos velours & [illegible] ouvrages d'orfévrerie se répandirent par toute l'Allemagne.

Mais ce qu'il y eut de déplorable, ce fut que pendant qu'on faisoit des arrangemens si utiles & si grands, on laissa tomber dans une décadence entière l'académie des sciences, les universités, les arts libéraux & le commerce.

On remplissoit mal & sans choix les places qui venoient à vaquer dans l'académie royale des sciences ; & par une dépravation singulière le [illegible] affectoit de mépriser une société dont l'origine étoit aussi illustre, & dont les travaux tendoient autant à l'honneur de la nation qu'aux progrès de l'esprit humain. Pendant que tout [illegible] tomboit en léthargie, la médecine & la [illegible] se soutinrent ; Pott, Margraff & Eller [illegible] & décomposoient la matière ; ils [illegible] le monde par leurs découvertes ; & les [illegible] obtinrent un théâtre pour leurs [illegible] publiques, qui devint une école flo- [illegible] chirurgie.

[illegible] la faveur & les brigues remplissoient [illegible] de professeurs dans les universités ; les [illegible] qui se mêlent de tout, acquirent une

part à la direction des universités; ils y persécutoient le bon sens, & surtout la classe des philosophes: Wolff fut exilé, pour avoir déduit avec un ordre admirable les preuves de l'existence de Dieu. La jeune noblesse, qui se vouoit aux armes, crut déroger en étudiant; & comme l'esprit humain donne toujours dans les excès, elle regarda l'ignorance comme un titre de mérite, & le savoir comme une pédanterie absurde.

La même raison fit que les arts libéraux tombèrent en décadence. L'académie des peintres cessa; Pene, qui en étoit le directeur, quitta les tableaux pour les portraits; les menuisiers s'érigèrent en sculpteurs, & les maçons en architectes. Un chimiste, nommé Bœttcher, passa de Berlin à Dresde, & donna au Roi de Pologne le secret de cette porcelaine qui surpasse celle de la Chine par l'élégance des formes & la finesse de la diaprure.

Notre commerce n'étoit pas encore né; le gouvernement l'étouffoit, en suivant des principes qui s'opposoient directement à ses progrès: il n'en faut point conclure que la nation manque du génie propre au négoce. Les Vénitiens & les Génois furent les premiers qui le saisirent,

La découverte de la boussole le fit passer chez les Portugais & les Espagnols; il s'établit ensuite en Angleterre & en Hollande; les François s'y appliquèrent des derniers, & ils regagnèrent de vîtesse ce qu'ils avoient négligé par ignorance. Si les habitans de Danzic, de Hambourg, de Lubeck, & les Danois & les Suédois s'enrichissent tous les jours par la navigation, pourquoi les Prussiens n'en feroient-ils pas autant? Les hommes deviennent tous des aigles, quand on leur ouvre les chemins de la fortune; il faut que l'exemple les anime, que l'émulation les excite, & que le souverain les encourage: les François ont été tardifs; nous le sommes de même; peut-être que notre heure n'est-elle pas encore venue.

On songeoit moins alors à étendre le commerce qu'à réprimer les dépenses inutiles; les deuils avoient été autrefois ruineux pour les familles; on donnoit des festins aux enterremens; la pompe funèbre étoit même coûteuse: toutes ces coutumes furent abolies; on ne drapa plus les maisons & les carrosses, on ne donna plus de livrées noires, & depuis on mourut à fort bon marché.

Le gouvernement tout militaire influa dans les mœurs, & régla même les modes: le public

avoit pris par affectation un air aigrefin; personne dans tous les États prussiens n'avoit plus de trois aunes de drap dans son habit, ni moins de deux aunes d'épée pendues à son côté. Les femmes fuyoient la société des hommes, & ceux-ci s'en dédommageoient entre le vin, *le tabac* & les bouffons. Enfin nos mœurs ne ressembloient plus, ni à celles de nos ancêtres, ni à celles de nos voisins; nous étions originaux, & nous avions l'honneur d'être copiés de travers par quelques petits princes d'Allemagne.

Vers les dernières années de ce règne, le hasard conduisit à Berlin un homme obscur, d'un esprit malfaisant & rusé *); c'étoit une *espèce* d'adepte, qui faisoit de l'or pour le souverain, aux dépens de la bourse de ses sujets; ses artifices lui réussirent un temps: mais comme la méchanceté se découvre tôt ou tard, ses prestiges disparurent, & sa malheureuse science rentra dans les ténèbres dont elle étoit sortie.

Telles ont été les mœurs du Brandebourg sous tous ses différens gouvernemens. Le génie de la nation fut étouffé par une longue suite de siècles barbares; il s'éleva de temps en temps,

*) Eckert.

[illegible] aussitôt sont l'ignorance & le mauvais goût; & lorsque les circonstances sembloient favoriser ses progrès, survint une guerre dont les suites funestes anéantirent les forces de l'État. Nous avons vu cet État renaissant de ses cendres; nous avons vu par quels nouveaux efforts la nation parvint à se civiliser; & si ce beau feu n'a jeté que de foibles étincelles, il ne faut qu'un [illegible] pour le faire paroître au grand jour. Comme les semences ont besoin d'un terrain propre pour leur développement, de même les peuples demandent un concours de conjonctures heureuses pour sortir de leur engourdissement, & recevoir (pour ainsi dire) une nouvelle vie.

[illegible] les États ont eu un certain cercle de vicissitudes à parcourir, avant que d'atteindre à leur plus haut degré de perfection; les monarchies sont arrivées par une allure plus lente que les républiques, & s'y sont moins soutenues. S'il est vrai de dire que la forme de gouvernement la plus parfaite est celle d'un royaume bien administré, il n'est pas moins certain que les républiques ont rempli le plus promptement le but de leur institution, & se sont le mieux

conservées, parce que les bons rois meurent, & que les sages lois sont immortelles.

Sparte & Rome, qui furent fondées pour être guerrières, produisirent, l'une cette phalange invincible, l'autre ces légions qui subjuguèrent la moitié du monde connu. Sparte enfanta les plus illustres capitaines ; Rome devint une pépinière de héros. Athènes, à laquelle Solon avoit donné des lois plus pacifiques, devint le berceau des arts. A quelle perfection ses poëtes, ses orateurs & ses historiens ne parvinrent-ils point ? Cet asile des sciences se conserva jusqu'à l'entière ruine de l'Attique. Carthage, Venise, & même la Hollande, furent liées au commerce par leurs institutions, & elles le poussèrent & le soutinrent constamment, reconnoissant que c'étoit le principe de leur grandeur & le soutien de leur État.

Continuons encore cet examen pour un moment. En touchant aux lois fondamentales des républiques, on est sûr de les renverser de fond en comble, à cause que la sagesse des législateurs a formé un tout, auquel les parties du gouvernement tiennent essentiellement ; rejeter les unes, c'est détruire les autres, par l'enchaînement des

conséquences qui les lient ensemble, & qui en forment un système assortissant & complet.

Dans les royaumes la forme du gouvernement n'a de base que le despotisme du souverain; les loix, le militaire, le négoce, l'industrie & toutes les autres parties de l'État, sont assujetties au caprice d'un seul homme, qui a des successeurs qui ne se ressemblent jamais; d'où il s'ensuit, pour l'ordinaire, qu'à l'avénement d'un nouveau prince l'État est gouverné par de nouveaux principes, & c'est ce qui porte préjudice à cette forme de gouvernement. Il y a de l'unité dans le but que les républiques se proposent, & dans les moyens qu'elles emploient pour y parvenir; ce qui fait qu'elles ne le manquent presque jamais; dans les monarchies un fainéant succède à un prince ambitieux, celui-ci est suivi d'un dévot, celui-là par un guerrier, celui-ci par un savant, celui-là par un autre qui s'abandonne à la volupté; & pendant que ce théâtre mouvant de la fortune présente sans cesse des scènes nouvelles, le génie de la nation, diverti par la variété des objets, ne prend aucune assiette fixe. Il faut donc que dans les monarchies les établissemens qui doivent braver la vicissitude des siècles, ayent des ra

cines si profondes, qu'on ne puisse les arracher sans ébranler en même temps les plus solides fondemens du trône.

Mais la fragilité & l'instabilité sont inséparables des ouvrages des hommes. Les révolutions que les monarchies & les républiques éprouvent, ont leurs causes dans les lois immuables de la nature; il faut que les passions humaines servent de ressorts, pour amener & mouvoir sans cesse de nouvelles décorations sur ce grand théâtre; que la fureur audacieuse des uns enlève ce que la foiblesse des autres ne peut défendre; que des ambitieux renversent des républiques, & que l'artifice triomphe quelquefois de la simplicité. Sans ces grands bouleversemens dont nous venons de parler, l'univers resteroit sans cesse le même; il n'y auroit point d'événemens nouveaux; il n'y auroit point d'égalité entre le destin des nations; quelques peuples seroient toujours civilisés & heureux, & d'autres toujours barbares & infortunés.

Nous avons vu des monarchies naître & mourir; des peuples, de barbares qu'ils étoient, se policer & devenir le modèle des nations: ne pourrions-nous pas en conclure que ces na-

tions ont une révolution ſemblable (ſi on oſe le dire) à celle des planètes, qui après avoir parcouru en deux mille ans tout l'eſpace des cieux, ſe retrouvent au point d'où elles étoient parties.

Nos beaux jours arriveront donc comme ceux des autres; nos prétentions ſont d'autant plus juſtes, que nous avons payé le tribut à la barbarie quelques ſiécles de plus que les méridionaux.

Ces ſiécles précieux s'annoncent par le nombre des grands hommes en tout genre qui naiſſent à la fois: heureux ſont les princes qui viennent au monde dans des conjonctures auſſi favorables! les vertus, les talens, le génie les entraînent d'un mouvement commun avec eux, vers des choſes grandes & ſublimes.

DU

GOUVERNEMENT

ANCIEN ET MODERNE

DU

BRANDEBOURG.

Lorsque le Brandebourg étoit païen, il fut gouverné par des druides, comme toute l'Allemagne l'étoit anciennement. Sous les Vandales, les Teutons & les Suèves, leurs *princes étoient* proprement les généraux de la nation; ils s'appeloient *Furſten*, ce qui ſignifie conducteurs. Les empereurs qui domptèrent ces barbares, établirent des gouverneurs de frontières, qu'on nommoit *Markgraves*, pour tenir en bride cette nation belliqueuſe & fière de ſa liberté. Il nous reſte ſi peu de mémoires de ces temps reculés, que pour ne point mêler de fables à l'hiſtoire, nous ne ferons mention que du gouvernement de l'électorat ſous les princes de la maiſon de Hohenzollern.

Du temps que les burgraves de Nuremberg s'établirent dans la Marche, les gentilshommes, devenus sauvages sous les dernières régences, leur refusèrent l'hommage; cette noblesse, soutenue dans son indépendance par les ducs de Poméranie, devenoit redoutable à son souverain; les grandes familles étoient puissantes; elles armoient leurs sujets; elles se faisoient la guerre, & détroussoient même les passans sur les grands chemins; des châteaux massifs & entourés de fossés leur servoient de repaires. Ces petits tyrans, ayant partagé entre eux l'autorité légitime, fouloient impunément ceux qui cultivoient les champs; & comme il n'y avoit point de domination assez bien établie pour faire respecter les lois, le pays étoit dans le désordre & dans la plus affreuse misère. Les grandes familles qui s'élevèrent pendant cette anarchie, furent les Quitzow, les Puttlitz, les Brédow, les Holtzendorff, les Uchtenhagen, les Torgow, les Arnim, les Rochow; ce fut à celles-là que l'Électeur Frédéric I eut affaire. 1411.

Quoique Frédéric I les soumît, les États restèrent toujours maîtres du gouvernement. Ils accordoient les subsides; ils régloient les impôts;

ils fixoient le nombre des troupes, qu'on ne levoit que dans les extrémités, & les payoient; on les consultoit sur les mesures qu'il convenoit de prendre pour la défense du pays; & c'étoit par leurs avis que s'administroient les lois & la police.

L'histoire nous fournit plus d'un exemple du pouvoir des États. L'Électeur Albert Achille devoit cent mille florins *): il pria les États de se charger de ce payement. Pour cet effet ils imposèrent une taxe sur la bière, qu'ils n'accordèrent que pour sept ans; ils la haussèrent dans la suite, & elle devint l'origine de ce qu'on appelle la Landschafft, ou la Banque *publique.*

Du temps de l'Électeur Joachim I **), les États levèrent une taxe sur les moulins, sur les censes & sur les bergeries, pour soudoyer deux cents cavaliers que ce prince envoyoit à l'Empereur contre les infidelles.

Sous l'Électeur Joachim II le crédit des États étoit si puissant, qu'ils dégagèrent quelques bailliages sur lesquels ce prince avoit contracté des dettes, à condition que ni lui, ni ses successeurs, ne

*) En 1472.
**) En 1530.

ne pourroient dorénavant emprunter dessus, ni les aliéner. L'Électeur les consultoit sur toutes les affaires, & leur promit même de ne rien entreprendre sans leur consentement. Les États entrèrent en correspondance avec Charles V, & lui marquèrent qu'ils ne trouvoient pas à propos que l'Électeur se rendît à la diète de l'Empire; aussi Joachim II se dispensa-t-il de ce voyage. Jean Sigismond & George Guillaume *) conférèrent avec eux sur le sujet de la succession de Juliers & de Berg, & les États nommèrent quatre députés, qui suivirent la cour, tant pour lui servir de conseil, que pour être employés à des négociations & à l'usage que les circonstances pourroient demander pour le service de ces princes.

George Guillaume consulta les États pour la dernière fois **), pour savoir s'ils trouvoient bon que l'Électeur fît alliance avec les Suédois en leur remettant ses places, ou s'il devoit suivre le parti de l'Empereur. Depuis, Schwartzenberg, Ministre tout puissant d'un prince foible, attira à sa personne toute l'autorité du souverain & des États; il imposa des contributions de sa

*) En 1614.
**) En 1631.

propre autorité; & il ne resta aux États, de cette puissance dont ils n'avoient jamais abusé, que le mérite d'une soumission aveugle aux ordres de la cour.

Les électeurs n'avoient eu d'autre conseil que les États jusqu'au règne de Joachim Frédéric: ce prince forma un conseil composé du ministre de la justice, du ministre des finances, de celui qui avoit les affaires de l'Empire, & du maréchal de la cour; un stadthalter y présidoit. De ce conseil émanoient toutes les sentences en dernier ressort, les ordres tant au civil qu'au militaire, les réglemens de la police; & c'étoit lui également qui dressoit l'instruction *des ministres* qui étoient employés à des cours étrangères.

Lorsqu'un voyage ou la guerre obligeoit l'électeur à quitter ses États, ce conseil exerçoit les fonctions de la souveraineté; il donnoit des audiences aux ministres étrangers; il avoit en un mot le même pouvoir que la régence d'une minorité pendant la tutelle d'un prince.

Le pouvoir du premier ministre & du conseil étoit presque illimité; le Comte de Schwartzenberg sous George Guillaume avoit augmenté son autorité au point, qu'elle étoit pareille à celle

des maires du palais, du temps des rois de France de la première race : mais l'abus énorme qu'il en fit, dégoûta l'Électeur Fréderic Guillaume de tout premier ministre. Nous voyons, par les règlemens que ce prince donna *), qu'il distribua à chacun de ses ministres des départemens différens, & qu'il établit dans chaque province deux conseillers, pour régler les affaires qui la concernoient, & en rendre compte.

Fréderic Guillaume résida à Kœnigsberg en Prusse pendant les premières années de sa régence ; il pourvut le conseil qu'il laissa à Berlin, d'amples instructions relatives au temps & aux circonstances où il se trouvoit ; les troupes recevoient leurs ordres des plus anciens généraux qui se trouvoient dans la province, & les gouverneurs des places les recevoient immédiatement de sa personne.

A la mort du Chancelier de Gœtze, cette dignité fut supprimée, & le Baron de Schwérin devint premier Président du conseil. Les départemens se trouvèrent partagés, de sorte que tout ce qui étoit du ressort des lois, se portoit au conseil de la justice, qui avoit un président à sa tête : la ju-

*) En 1651.

ridiction des officiers de la cour dépendoit du capitaine du château; les finances du prince se trouvoient administrées par la chambre des domaines, qui étoit partagée en différens départemens; le Sieur de Meinders, & après lui le Sieur de Jéna en eurent la direction générale.

Un consistoire, composé moitié de prêtres, moitié de laïques, gouvernoit les affaires ecclésiastiques. Outre ces colléges susmentionnés, la chancellerie des fiefs décidoit de toutes les affaires féodales.

Les choses restèrent à peu près sur le même pied sous le règne de Fréderic I *), avec cette différence qu'il se laissa sans cesse *gouverner par* ses ministres. Danckelmann, qui avoit été son précepteur, devint maître de l'État. Après sa disgrace, le Comte de Wartenberg succéda à sa faveur & à son pouvoir: Kamecke auroit de même succédé au grand Chambellan, si la mort du Roi n'avoit mis fin à sa faveur naissante.

Fréderic Guillaume II **) changea toute la forme de l'État & du gouvernement: il limita le pouvoir des ministres; & de maîtres

*) Depuis 1688.
**) Depuis 1713.

qu'ils avoient été de son père, ils devinrent ses commis.

Les affaires étrangères furent remises aux Sieurs d'Ilgen & de Kniphausen: ces Ministres conféroient avec les envoyés, & entretenoient la correspondance avec les ministres résidens dans les différentes cours de l'Europe; ils étoient chargés surtout des affaires de l'Empire, des limites de l'État & des droits de la maison. Le Baron de Plotho eut la direction générale de la justice, & après sa mort le Sr. de Cocceji fut fait la charge de Chancelier: sous lui le Sieur d'Arnim avoit le département des appels & de la justice civile de Prusse & de Ravensberg, & le Sieur de Katsch fut mis à la tête de la justice criminelle.

Le Sieur de Printz, grand Maréchal de la cour, devint Président du consistoire supérieur, & fut chargé de l'inspection des universités, des fondations pieuses, des canonicats, & des affaires des Juifs.

Les finances étoient, des parties du gouvernement, celle qui avoit été le plus négligée: le Roi y fit des arrangemens tout nouveaux; il établit le grand directoire en 1723. Ce collége est divisé en quatre départemens, à la tête de

chacun desquels est un ministre d'État. La Prusse, la Poméranie & la nouvelle Marche, avec le commissariat de guerre, formèrent le premier département, qu'eut le Sieur de Grumkow. L'électorat de Brandebourg & le comté de Ruppin formèrent le second département, qu'eut le Sieur de Kraut. Les États du Rhin & du Wéser, avec les salines & les postes, furent le partage du troisième, qu'eut le Sieur de Gœrne; & le quatrième eut la direction de la principauté de Halberstadt, du comté de Mansfeld, des manufactures, du papier timbré & des monnoies; il échut au Sieur de Fuchs, & après sa mort au Sieur de Viereck.

Le Roi combina le commissariat avec les finances: autrefois ces colléges occupoient quarante avocats, pour soutenir les procès qu'ils se faisoient, en négligeant les affaires pour lesquelles ils étoient préposés. Depuis leur réunion ils travaillèrent d'un commun accord au bien de l'État.

Sous ces départemens principaux, le Roi établit dans chaque province un collége de justice & un collége de finance subordonnés aux ministres. Les ministres des affaires étrangères,

ceux de la juſtice & ceux des finances, faiſoient journellement leur rapport au Roi, qui décidoit en dernier reſſort de toutes les affaires. Pendant tout ſon règne, il ne parut pas la moindre ordonnance qu'il n'eût ſignée de ſa main, ni la moindre inſtruction dont il ne fût l'auteur.

Il déclara tous les fiefs allodiaux, moyennant une certaine redevance annuelle que les propriétaires payèrent à l'État. Fréderic Guillaume employa quatre millions cinq cent mille écus au rétabliſſement de la Lithuanie: il mit ſix millions pour rebâtir les villes de ſes États, augmenter Berlin, & fonder Potsdam; & il acheta pour cinq millions de terres, qu'il ajouta à ſes domaines.

Fautes à corriger dans le Tome I.

Page 7, l. 11 — 1320 . . . Waldemar II, *lisez* 1321 . . . Waldemar.
— 21, l. 3 — 1532, *lisez* 1535.
— 33, l. 15 — Jean Guillaume, *lisez* Guillaume.
— - - l. 19 — *effacez* comme lui.
— 39, l. 15 — autour, *lisez* en deçà.
— 153, l. 12 — de Huningue, *lisez* d'Huningue.
— 156, l. 2 d'en bas — Albert Charles, *lisez* Albert, Charles.
— 201, l. 5 d'en bas — ſyndicis, *lisez* ſyndics.
— 331, l. 8 — vagabones, *lisez* vagabondes.
— 359, & ſuivantes — Lœckelius, *lisez* Lœckel.
— 412, l. 8 — a, *lisez* à.
— 422, l. 12 — Pene, *lisez* Pesne.

Detacht. de Drags.

1. Bats. de Grenads.

5. Escads. de Drags.

3. B. de Grenads.

5. Escads. de Drags.

2. B. de Grenads.

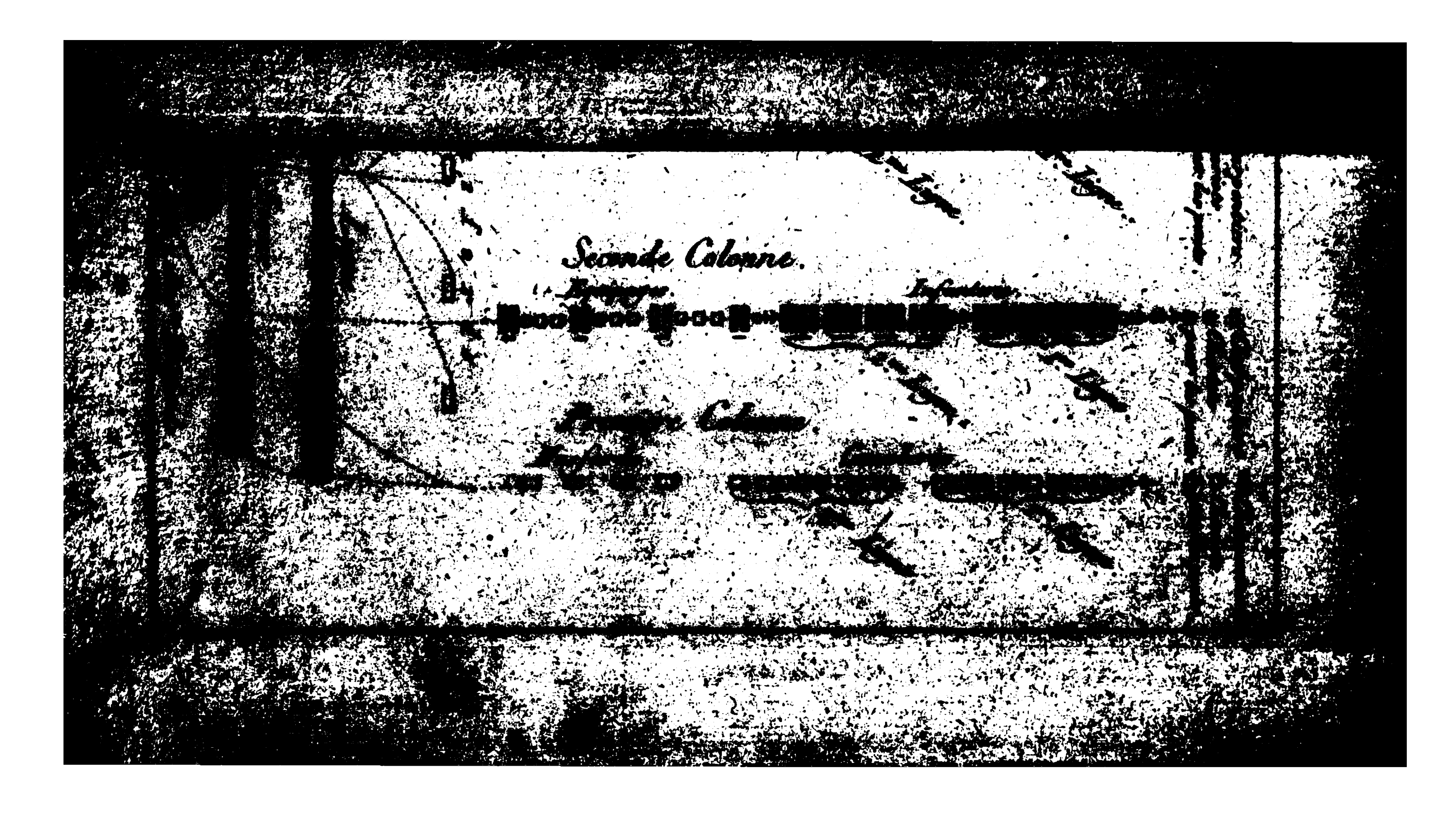
1. Regt. d'Infante.

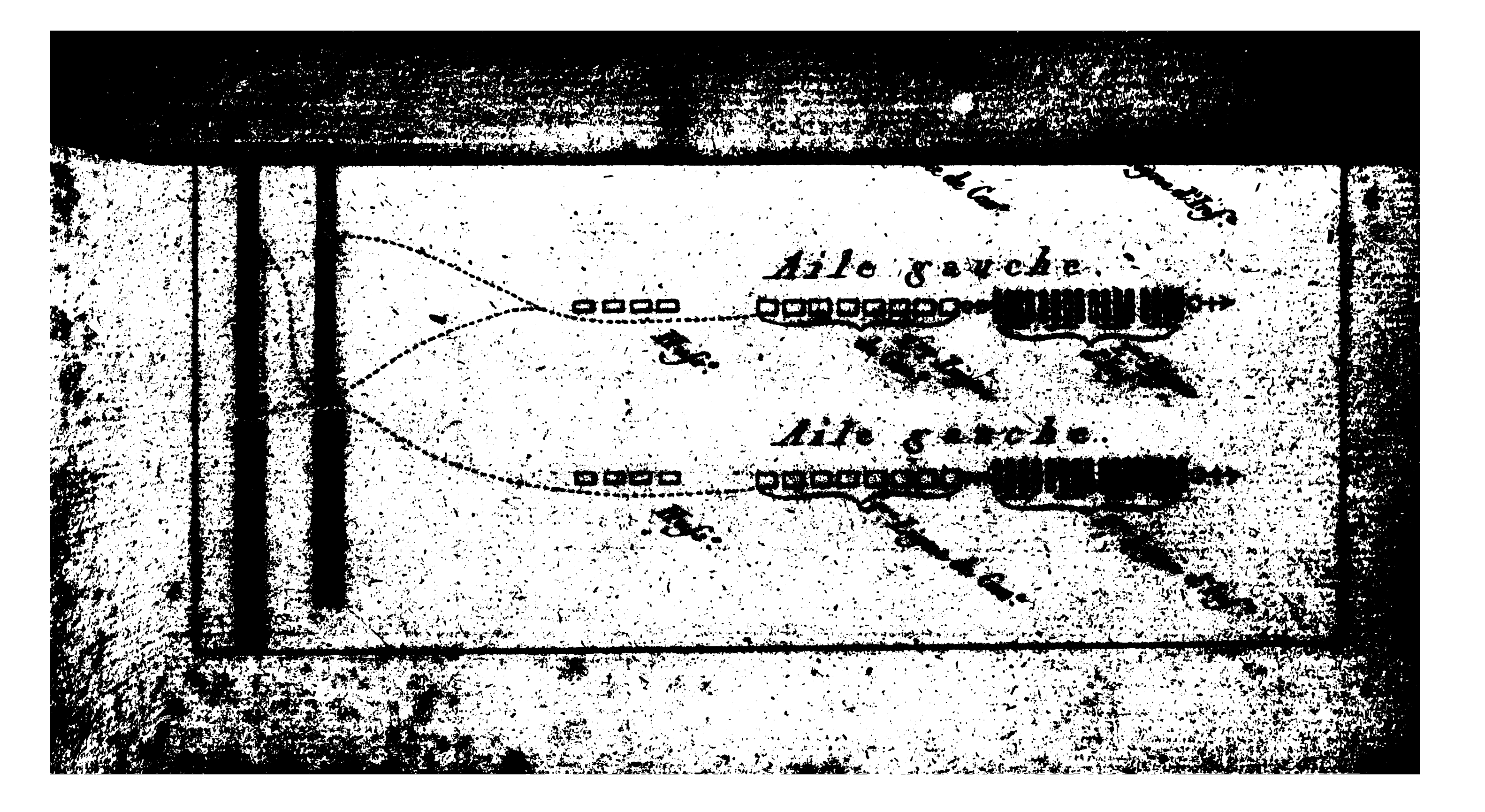
Grande Garde de la Cavale.

Petit Campement.

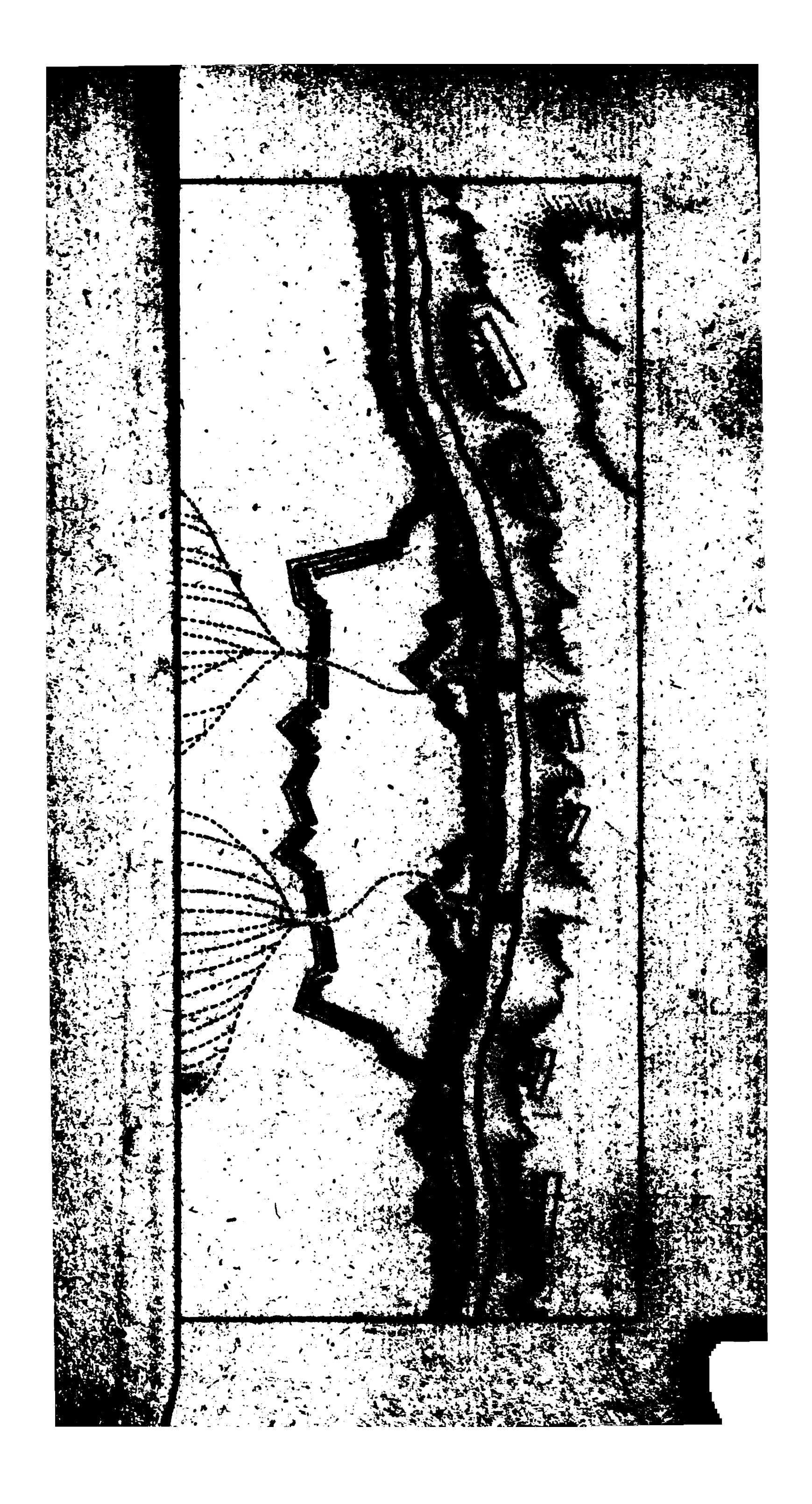
Grande Garde de l'Infante.

Campement.


Seconde Colonne.

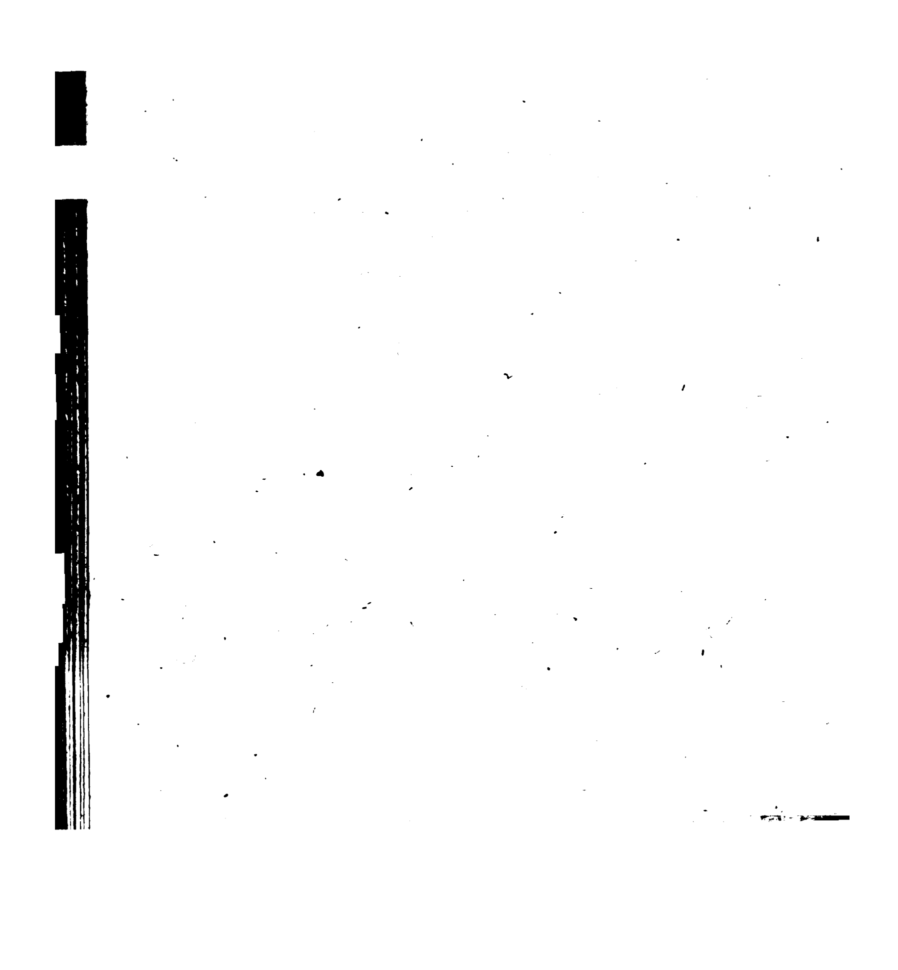

Aile gauche.
Aile gauche.



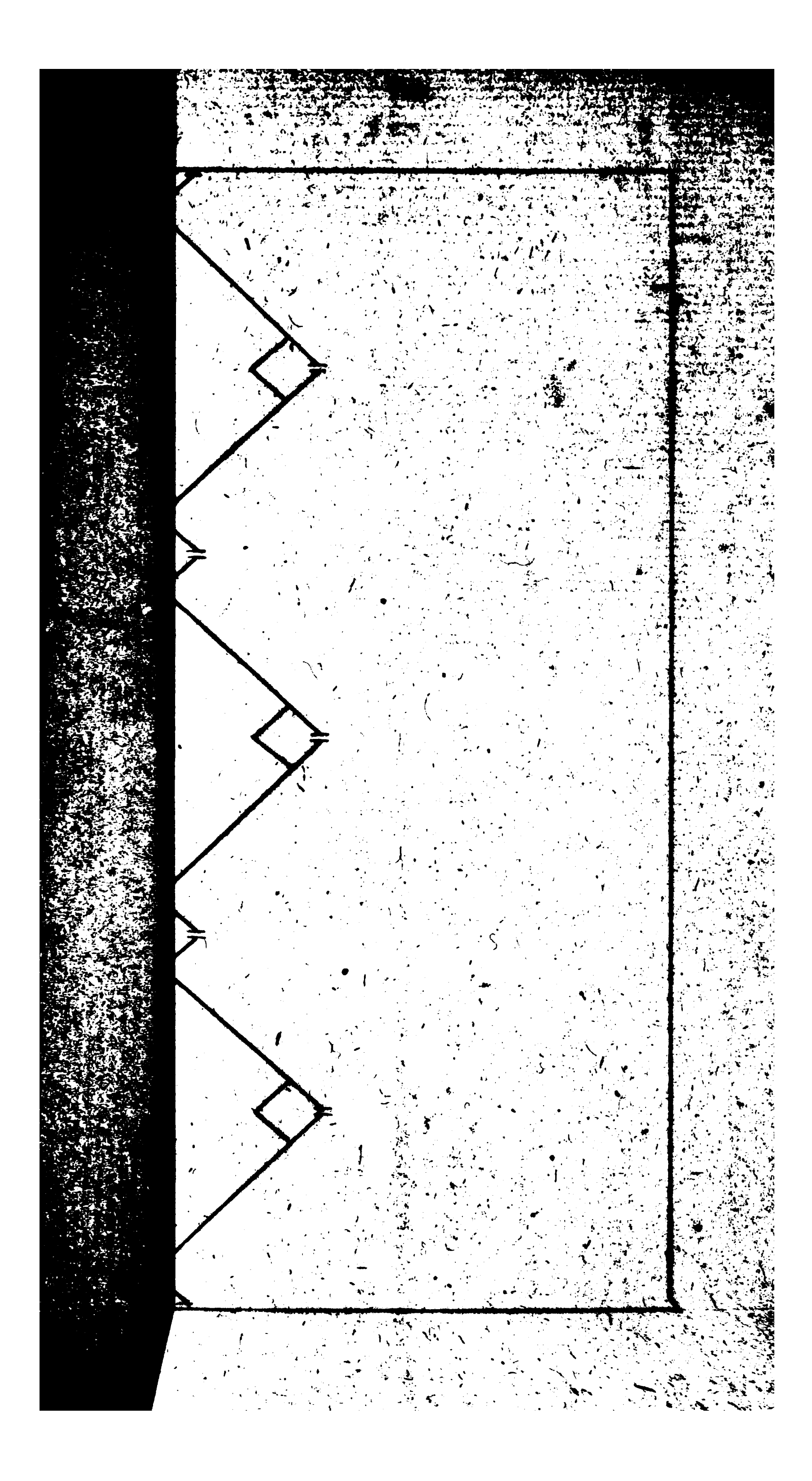


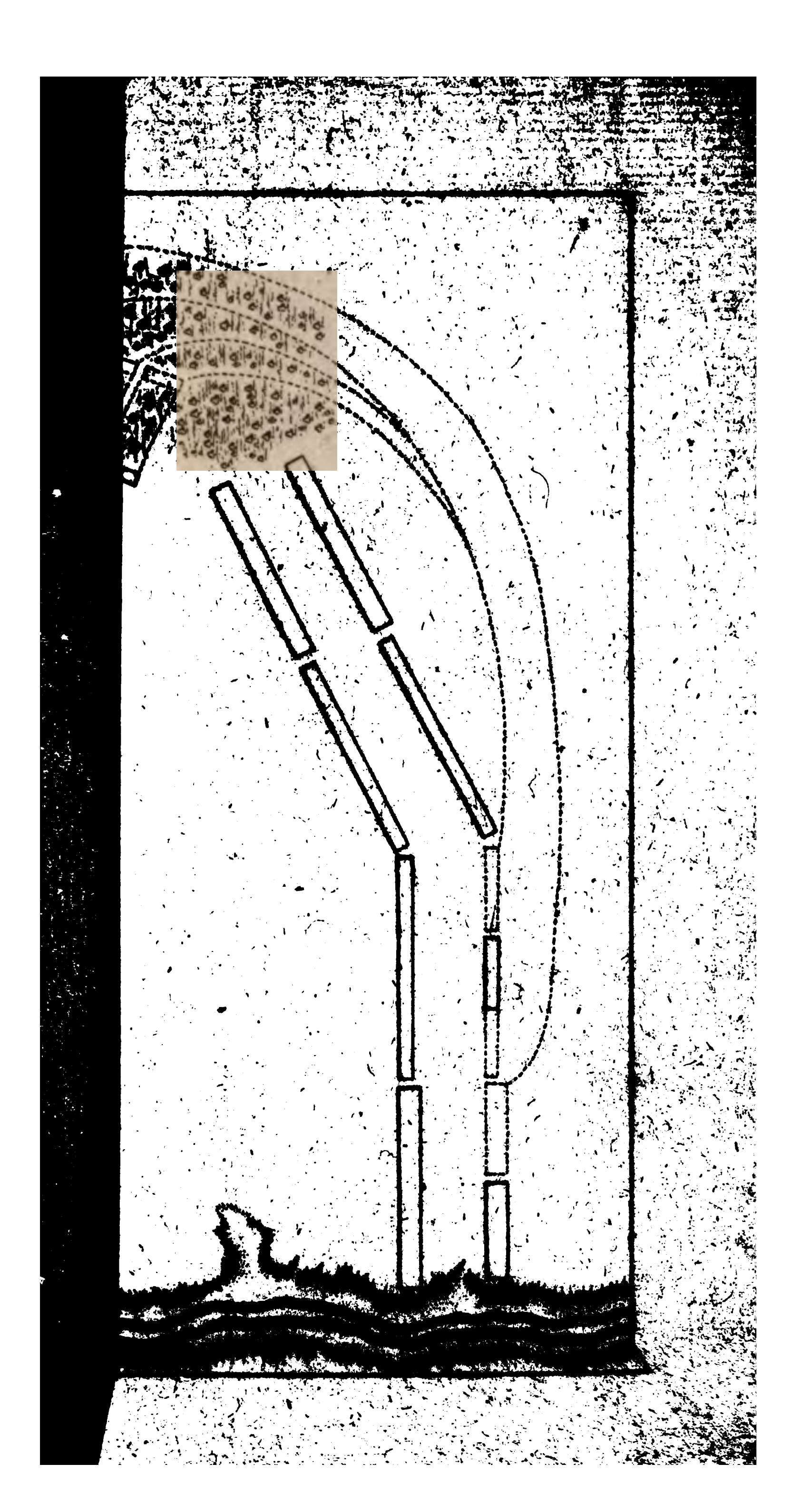


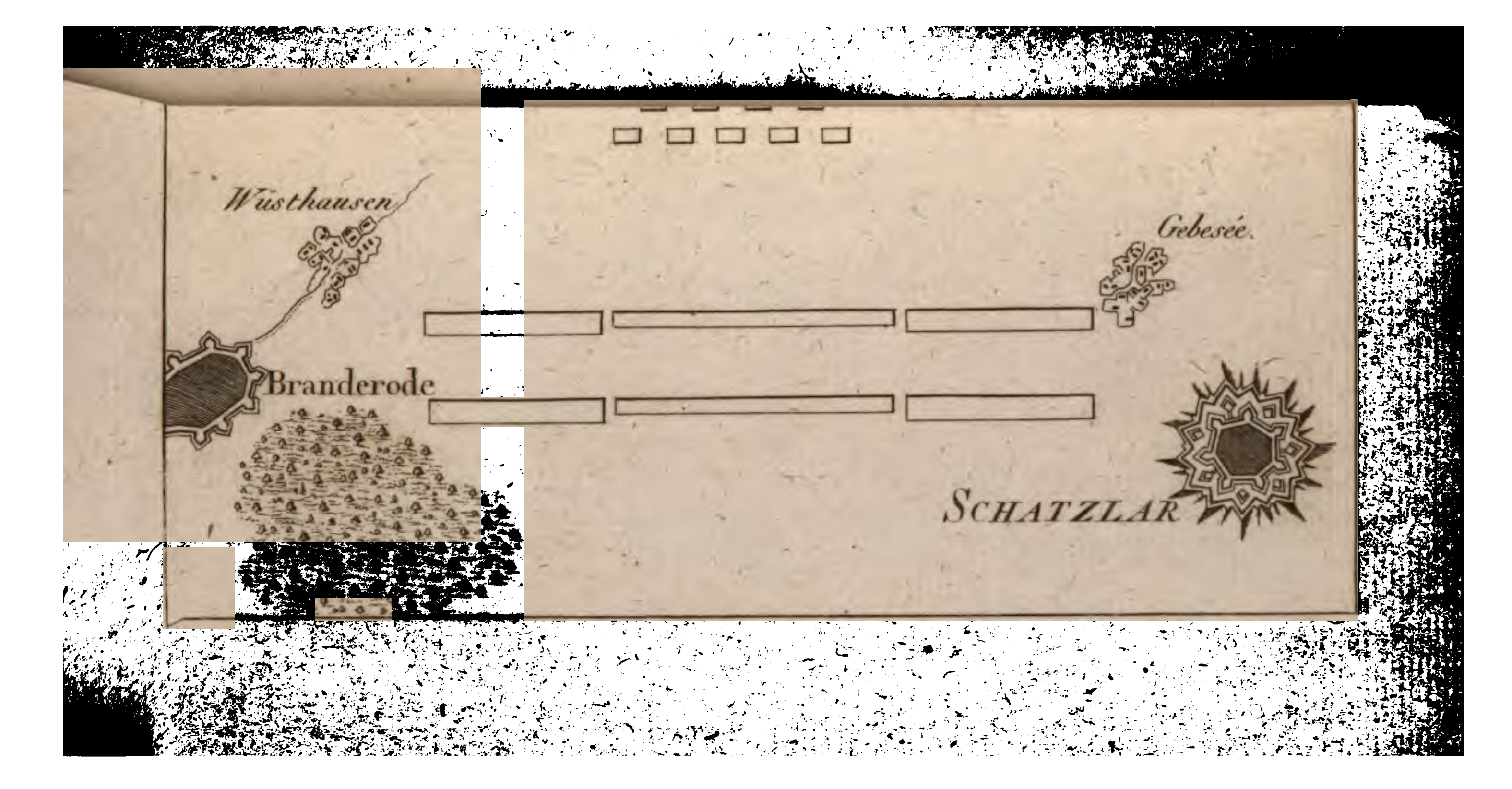
erschanzungen.
rie.
nfanterie.
e Ligne
Travailleurs.
Ligne
stinés pour l'Attaque.
l'Infanterie.
alerie.
osses Reserves.

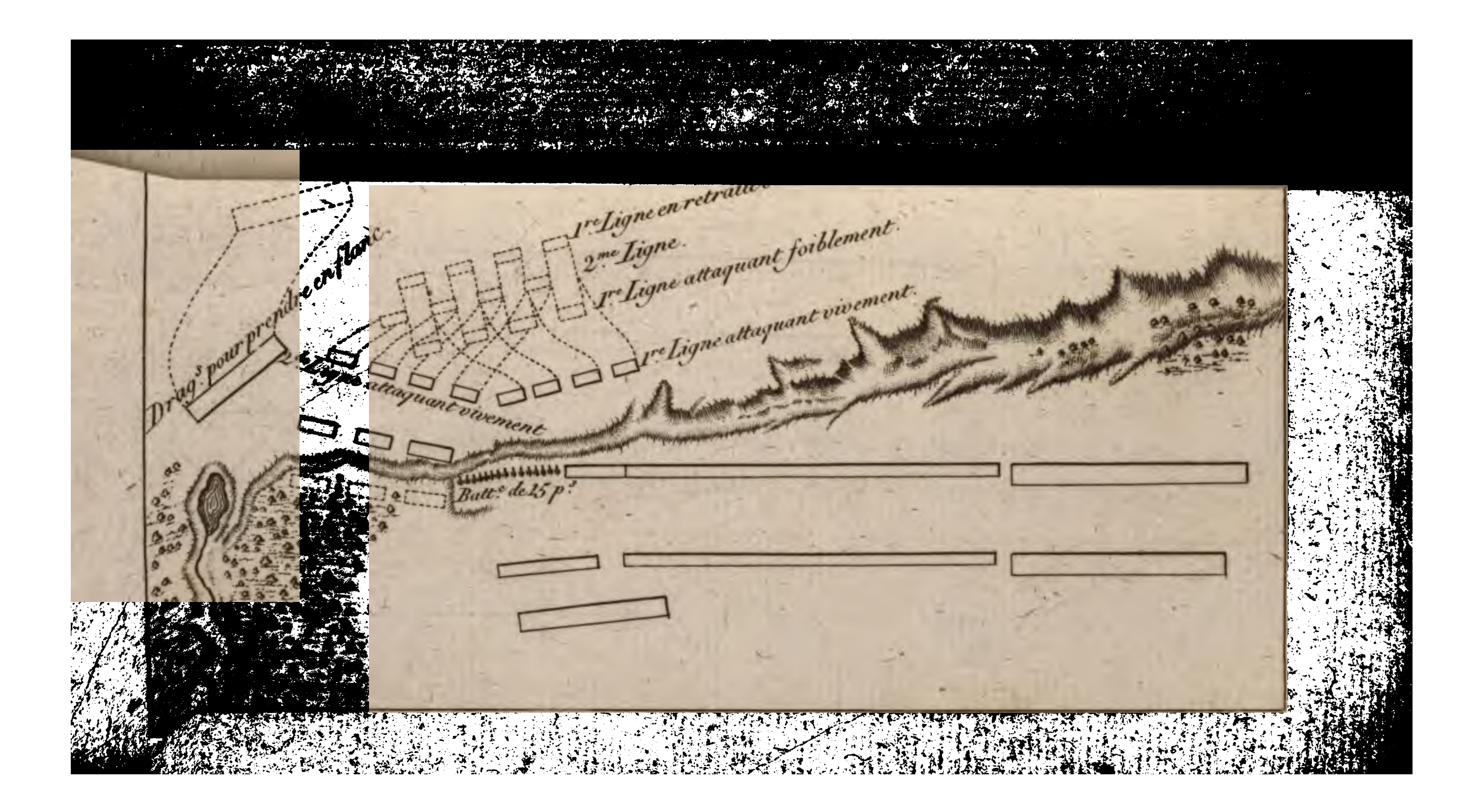




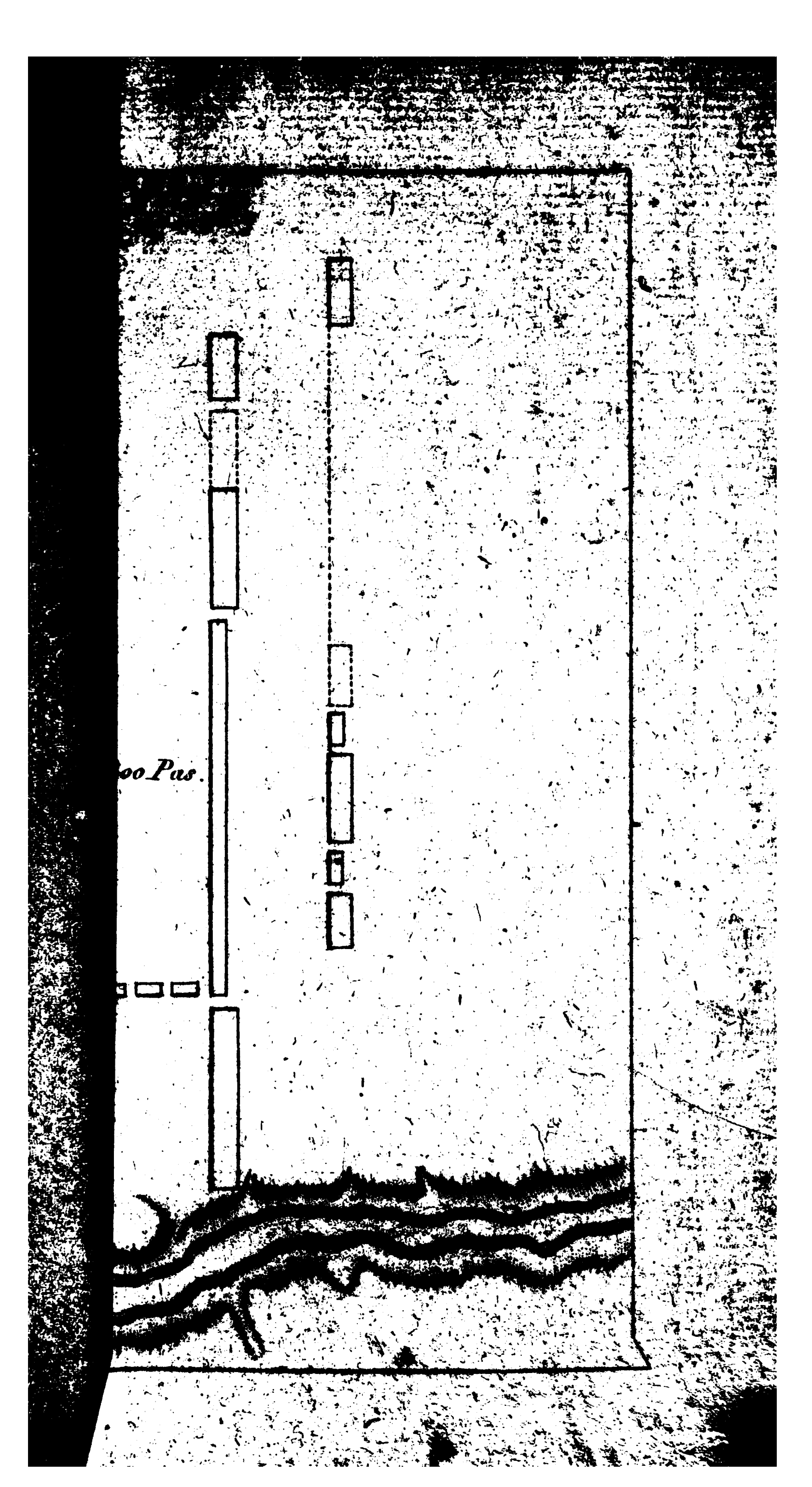





Wüsthausen
Branderode
Gebesée.
SCHATZLAR



1re Ligne en
2me Ligne.
1re Ligne attaquant foiblement.
1re Ligne attaquant vivement.
attaquant vivement
Drag.s pour prendre en flanc.
Batt.e de 15 p.s


oo Pas.

